

**La CITADELLE et la PLACE**  
**de SAINT-JEAN-PIED-de-PORT**  
**de la Renaissance à l'Époque Contemporaine**

**INTRODUCTION**

Construite au pied du col de Roncevaux, voie traditionnelle de franchissement des Pyrénées depuis la plus haute antiquité, la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port est dominée par une citadelle datant des débuts des temps modernes<sup>1</sup>. Elle se compose d'une ville haute enserrée par une muraille d'origine médiévale sur la rive droite de la Nive et, sur la rive opposée, d'une ville basse entourée d'un simple mur d'enceinte à meurtrières de facture plus récente.

Cet ensemble architectural a, au cours du XXe siècle, fait l'objet de plusieurs monographies et publications<sup>2</sup> essentiellement fondées sur l'exploitation des archives municipales, ou départementales, et de documents personnels. Or, le Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT)<sup>3</sup> implanté à Paris, au château de Vincennes, possède un important fonds d'archives<sup>4</sup> tant manuscrites que cartographiques ou bibliographiques concernant Saint-Jean-Pied-de-Port. Ce fonds est utilement complété par des livres anciens, gravures, cartes et autres documents d'époque, conservés par la Bibliothèque Nationale de France (BNF)<sup>5</sup>, tant sur ses sites de Richelieu et de Tolbiac, que sur celui de l'Arsenal qui détient les archives de l'ancien Collège de Navarre. La cartotheque de l'Institut Géographique National (IGN)<sup>6</sup>, implantée à Saint-Mandé près de Paris, possède également un fonds cartographique ancien d'un grand intérêt. Seules certaines de ces sources semblent avoir été consultées lors des recherches antérieures, mais sans avoir été réellement étudiées en tant que corpus cohérent. Elles restent donc, dans leur grande majorité, inédites. Il importe aujourd'hui d'en entreprendre une exploitation systématique afin de parfaire notre connaissance de la place de Saint-Jean-Pied-de-Port et de préciser l'histoire de la construction de sa citadelle.

---

<sup>1</sup> Voir photographie n° 1.

<sup>2</sup> Cf. bibliographie n° 27, 29, 30, 31, 33, 34, 39, 40 et 42.

<sup>3</sup> Organisme relevant du Ministère de la Défense, le Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT) conserve 54 kilomètres d'archives militaires et possède une bibliothèque riche de 600 000 volumes (voir Tome II).

<sup>4</sup> Cf. sources manuscrites n° 01 à 12 et cartographiques n° 19 à 29.

<sup>5</sup> Cf. sources manuscrites n° 13 à 18 et cartographiques n° 30 à 34.

<sup>6</sup> Cf. sources cartographiques n° 35 à 39.

Le fonds des archives du Génie, conservé au SHAT se compose de deux ensembles. Le premier comprend des mémoires, atlas, cartes et plans<sup>7</sup> établis pour le Roy par les ingénieurs militaires envoyés par lui en inspection au cours des XVIIe et XVIIIe siècles. Il inclue, notamment, le mémoire rédigé en décembre 1685 par Vauban, *Commissaire Général des Fortifications*, et la réponse que lui adressa en janvier 1686 Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, secrétaire d'Etat à la Marine, le fils du grand Colbert pour lui transmettre les décisions de Louis XIV. Il contient aussi des plans de 1683, 1689, 1700, 1715 et 1738, dont ceux établis par les ingénieurs géographes Claude Masse et François Beauvilliers, le mémoire sur la citadelle rédigé par M. de Salmon en 1718, le rapport de 1770 et le projet de 1773. Le second ensemble comprend les rapports et projets, avec les plans légendés joints en appui<sup>8</sup>, adressés à la fin du XVIIIe siècle et durant le XIXe siècle, sous le timbre de la direction du génie de Bayonne, au Comité des Fortifications du Ministère de la Guerre. Le carton contenant les plus anciens de ces documents (1685-1791) a malheureusement été détruit dans un incendie survenu au début du XXe siècle, au Dépôt des Fortifications où ils étaient conservés avant le regroupement des archives militaires au château de Vincennes en 1948. Seul subsiste l'inventaire de ce carton ; ainsi, nous savons qu'ont disparu des documents importants qui précisaient le détail des travaux réalisés depuis l'inspection de Vauban jusqu'à 1791. Cependant des copies de plusieurs de ces documents nous sont parvenues, car le SHAT possède la bibliothèque personnelle<sup>9</sup> léguée au Dépôt des Fortifications par le colonel Bérard, qui servit à Bayonne de 1783 à 1802, notamment comme directeur des fortifications à partir de 1792. Les ouvrages in quarto la constituant, qui s'intitulent *Mémoires militaires – Cabinet du colonel Bérard*, contiennent les copies manuscrites des principaux mémoires écrits à la fin du XVIIe et au XVIIIe siècles par les ingénieurs militaires sur les citadelles et forteresses des Pyrénées occidentales. Les huit cartons subsistant incluent le mémoire de 1793, celui du 18 septembre 1826, le plan de Saint-Jean-Pied-de-Port de 1831, le rapport très complet établi en 1834 ainsi que divers plans postérieurs de 1860, 1866 et 1870.

Quant aux documents concernant Saint-Jean-Pied-de-Port conservés par la Bibliothèque Nationale de France (BNF)<sup>10</sup>, ils comprennent un croquis perspectif réalisé en 1614 par le voyageur hollandais Joachim De Wiert, les mémoires sur la citadelle rédigés en 1753 par les ingénieurs Canut et Touros, et surtout deux cartes non datées, mais dont l'étude comparative avec les autres sources disponibles montre qu'elles remontent au XVIIe siècle et qu'elles sont plus anciennes que celles conservées au château de Vincennes. L'une de ces deux cartes appartient à un atlas daté de 1676, dont l'origine, probablement le portefeuille d'un ingénieur du XVIIe siècle, n'a pas pu être établie. Cet atlas provient des archives d'Antoine René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy (1722-1787), ministre de la guerre de Louis XVI, fondateur de la bibliothèque de l'Arsenal. Dans ses fonctions précédentes d'adjoint du ministre son oncle, il assumait la responsabilité des places frontières, ce qui lui valut en 1753 d'inspecter les places de Bayonne et Saint-Jean-Pied-de-Port.

Le fonds cartographique ancien détenu par l'Institut Géographique National (IGN), de moindre taille, contient quelques documents importants, dont la carte générale des Pyrénées, en neuf grandes feuilles réalisée par les ingénieurs géographes Roussel et La Blottière en 1718-1719, et une carte ancienne de Saint-Jean-Pied-de-Port portant le nom de son auteur, « *l'ingénieur et géographe du Roy* » Desjardins, ce qui permet de la dater du milieu du XVIIe siècle, ainsi que des cartes plus tardives de 1793 et 1825.

L'exploitation de ces fonds d'archives, conservés au SHAT, à la BNF et à l'IGN, constitue le fondement de la présente recherche. Toutes les sources étudiées sont répertoriées en

---

<sup>7</sup> Ces documents sont conservés dans la bibliothèque située dans le pavillon du roi du château de Vincennes.

<sup>8</sup> Ces documents font partie des archives du Génie conservées dans le pavillon des armes du château de Vincennes.

<sup>9</sup> Cf. sources manuscrites n° 04 et 05.

<sup>10</sup> La BNF est actuellement implantée sur plusieurs sites, dont les principaux sont la bibliothèque Richelieu, la bibliothèque de l'Arsenal et la bibliothèque François Mitterrand construite en 1998 dans le quartier de Tolbiac (voir Tome II).

annexe ainsi que la bibliographie consultée. Elles y sont classées par fonds d'archive et, pour chacun, par type. La démarche adoptée s'inscrit dans une volonté d'étude directe des sources archivistiques inédites. Elle fait abstraction des études publiées antérieurement sur les fortifications de Saint-Jean-Pied-de-Port, d'autant que leurs auteurs n'ont généralement pas cité leurs propres sources et n'ont pas explicité leurs interprétations. Il est apparu primordial d'éviter l'utilisation de matériaux de seconde main, sans être assuré du contenu des textes originaux. Lorsqu'elles ont pu être identifiées et retrouvées, ces sources n'ont été prises en compte que dans la phase ultime de l'étude. Ainsi la présente recherche ambitionne de parvenir à des conclusions, ou de formuler des hypothèses, en se fondant exclusivement sur une exploitation de sources incontestables, en majorité inédites.

L'exploitation de ces sources archivistiques a été conduite selon une méthodologie précise et systématique. Chaque document a fait l'objet d'une analyse critique rigoureuse portant sur l'authenticité de l'auteur, la garantie de sa qualité de témoin, l'originalité du document, sa date d'établissement, le caractère explicite du titre, des légendes et des annotations marginales. L'étude critique des plans et cartes est particulièrement importante. Plusieurs ne sont pas datés, même si la reliure du portefeuille les contenant porte une date qui constitue une indication précieuse. Certains plans semblent avoir été établis en réutilisant des cartes plus anciennes sur lesquelles des projets, ou des représentations de travaux récents ont été surajoutés. La codification conventionnelle des couleurs enfin, étudiée par Emilie de Thonel d'Orgeix<sup>11</sup>, n'est pas encore établie ou pas toujours strictement respectée lors de l'établissement des cartes les plus anciennes, induisant le risque de confondre travaux réalisés, travaux en cours et travaux projetés. Cette analyse critique permet ainsi d'établir le crédit à accorder à chaque document, pris individuellement.

La deuxième phase de l'exploitation des sources a consisté en leur étude comparative associée à un processus itératif. Les informations contenues pouvaient ainsi se recouper et se compléter, ou s'éclairer et s'expliciter mutuellement. Des convergences apparurent qui permettaient de corroborer les premières conclusions, tandis que les divergences conduisaient à les infirmer. A ce stade, il fut donc possible, d'une part, de définir les premiers faisceaux de conclusions quasiment avérées, celles établies par le recoupement d'au moins deux sources de nature différente, un mémoire et un plan par exemple, d'autre part d'élaborer les premiers groupes d'hypothèses. Il est apparu que le rapport de Vauban de 1685 constituait une date charnière, de différenciation entre période d'ombre et période de lumière. A partir de cette date, en effet, malgré la perte du carton contenant les archives du génie les plus anciennes, s'établit un excellent niveau de connaissance sur la base de l'ensemble des mémoires, cartes et plans dûment datés et signés, établis par des auteurs dont la qualité et la connaissance des lieux est indiscutable. Antérieurement à cette date au contraire, les sources peu nombreuses et de moindre qualité sont d'interprétation plus délicate. Elles ne permettent d'élaborer que des hypothèses.

Ce premier travail purement archivistique fut complété par une phase pratique d'enquête architecturale détaillée sur le terrain. Il convenait de confronter les résultats de l'étude critique des sources à l'observation détaillée des bâtiments et des lieux, conduite au cours de visites approfondies du site. Ainsi, les premières conclusions théoriques furent complétées et précisées par la réalité des styles architecturaux, des appareils de pierres, des modes de construction, des traces de reprise. Cette phase permit de progresser dans la définition des faisceaux de conclusions et des groupes d'hypothèses, en précisant notamment les étapes et les périodes de construction.

Il s'agissait alors d'apprécier la vraisemblance de ces premières conclusions et hypothèses, en les mettant en perspective dans leur environnement spatial et temporel. Il fallait d'abord les replacer dans leur cadre géographique, ou géostratégique, rapporté à l'époque considérée. Si la géographie physique est immuable, son appréciation dépend du niveau technique atteint, la portée des armes par exemple. Quant à la géographie humaine, elle évolue grandement avec le temps, au rythme du développement des infrastructures, voies et moyens de

---

<sup>11</sup> Cf. Les cahiers du CEHD – Histoire de la fortification – Cahier n° 10, pages 131 à 149.

communication notamment. Il fallait ensuite s'assurer de leur cohérence avec l'histoire des relations internes et externes des États concernés, royaumes de Navarre, d'Espagne, de France et d'Angleterre. A l'époque comme aujourd'hui, les décisions, prises en fonction des conjonctures politique et budgétaire, dépendaient des priorités du moment.

Il importait enfin de rapporter les étapes de la construction de la citadelle à l'histoire de la fortification au XVII<sup>e</sup> siècle, période de naissance, puis de développement en France d'une école d'architecture bastionnée qui atteignit son apogée sous Louis XIV, avec les chefs-d'oeuvre de Vauban. Or, notre connaissance de l'histoire du bastion s'est grandement enrichie au cours des dernières décennies grâce aux recherches universitaires fondamentales sur l'histoire de l'architecture bastionnée et sur les *ingénieurs du Roy* des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. A cet égard, il convient de citer les publications des professeurs Buisseret<sup>12</sup>, Pernot<sup>13</sup>, Blanchard<sup>14</sup> et Faucherre,<sup>15</sup> ainsi que la thèse de doctorat soutenue en Sorbonne, en décembre 2002, par Reynald Parisel<sup>16</sup>. Ainsi, il fut loisible de mieux apprécier comment la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port s'insérait dans l'histoire de la fortification bastionnée en France, donc, d'une part, de préciser la période et les conditions de sa construction, et, d'autre part, de mieux prendre conscience de son intérêt historique comme de sa valeur patrimoniale.

Ce ne fut que dans une phase ultime que les conclusions de la présente étude furent confrontées à celles des publications précédemment réalisées, fondées essentiellement sur l'exploitation des archives municipales et départementales. Cette comparaison permit de s'assurer de leur compatibilité. En plusieurs occurrences, la présente recherche a conduit à une réinterprétation des sources précédemment exploitées.

La démarche ainsi adoptée, fondée sur une étude précise de sources archivistiques en majorité inédites, permet d'approcher une connaissance rénovée de la cité, de la citadelle et de la place de Saint-Jean-Pied-de-Port. Les sources renseignent avec précision sur l'état de la muraille enserrant la ville haute au tournant du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme sur les périodes et la nature des rénovations et modifications qu'elle subit à partir de cette époque. Elles fournissent également des informations et des indices originaux sur la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port au Moyen-Âge, permettant d'esquisser des pistes de recherche novatrices et ainsi de relancer la réflexion sur son histoire médiévale. Concernant la citadelle, les documents étudiés confirment définitivement qu'elle a été érigée à l'emplacement même du château fort des rois de Navarre et qu'elle a été construite avant Vauban, donc par des ingénieurs militaires d'une génération précédente. Le mémoire que Vauban rédigea à la suite de l'inspection de la citadelle « *la plus petite du royaume*<sup>17</sup> », qu'il effectua en 1685, atteste qu'elle n'est pas son oeuvre et qu'elle lui est antérieure. Mais aucune des sources consultées ne révèle ni sa date de construction, ni le nom de son constructeur. Aucune ne confirme l'hypothèse, retenue par la tradition locale, de sa construction par le Chevalier Antoine de Ville, dont aucune source ne cite le nom. Le but de la recherche fut donc, au-delà de cette certitude et de ces premiers éléments, d'approfondir notre connaissance de l'histoire de son établissement. Il s'agissait de renouveler les hypothèses portant sur l'époque de construction de la citadelle primitive et sur le nom de *l'ingénieur du Roy* qui en dressa les plans. Il convenait de préciser les phases et les étapes de ses rénovations, d'en cerner la nature, d'en circonscrire les dates ou les périodes. Il s'agissait de savoir à quelle époque, baroque ou classique, et à quelle école, ou génération, d'ingénieurs elle se rattache : Vauban, de Ville, ou lequel de leurs contemporains ou précurseurs.

Par ailleurs, en révélant précisément la nature et l'ampleur des modifications, dont celles provoquées par l'inspection de Vauban, que la citadelle a subies depuis sa construction initiale,

---

<sup>12</sup> Cf. David Buisseret, bibliographie n° 14.

<sup>13</sup> Cf. source publiée n° 45 et bibliographie n° 17 à 20.

<sup>14</sup> Cf. sources publiées 41 et 42.

<sup>15</sup> Cf. source publiée n° 43.

<sup>16</sup> Cf. source publiée n° 44.

<sup>17</sup> Cf. source manuscrite n° 04-a. Cette affirmation de Vauban fut plagiée par plusieurs mémoires postérieurs dont celui de Canut rédigé en 1753 (source manuscrite n° 15).

l'étude devait permettre d'apprécier le degré d'authenticité de la citadelle que nous visitons aujourd'hui. En outre, les sources nous renseignent abondamment tant sur l'organisation et le fonctionnement de la citadelle, que sur la composition de la garnison et ses conditions de vie au XVIII<sup>e</sup> siècle et aux siècles suivants. Elles complètent notre information sur l'implication de la citadelle dans l'histoire des relations et des conflits franco-espagnols durant les Temps modernes et au début de l'Epoque contemporaine. Elles précisent enfin les dates et les conditions d'établissement d'une enceinte autour de la ville basse ainsi que les projets de création d'une place forte englobant citadelle et cité, élaborés au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Présenter les résultats de cette recherche, les hypothèses et les conclusions auxquelles elle est parvenue, tel est l'objet du présent mémoire. Le premier chapitre retrace les grandes lignes du cadre historique et géographique dans lequel s'inscrivent la construction de la citadelle et les projets d'aménagement d'une place forte. Le deuxième chapitre rappelle les phases majeures de l'histoire de la naissance et de l'évolution de la fortification bastionnée jusqu'à Vauban, histoire à laquelle la citadelle participe. Le troisième chapitre esquisse quelques pistes novatrices de recherche concernant les origines du château médiéval antérieur à la citadelle, ainsi que sur les étapes de la naissance et de l'évolution de la vieille cité au Moyen-Âge. Quant au quatrième chapitre, il est consacré à l'exposé du coeur des résultats de la recherche, à l'approche discursive des conclusions et des hypothèses concernant les dates et les étapes de la construction de la citadelle primitive, l'identité de son constructeur, les conditions de son achèvement, l'ampleur et la nature des transformations et modifications qui lui ont été apportées jusqu'à ce jour. Le cinquième chapitre est dédié à une présentation thématique et une description détaillées de la citadelle, vues sous l'angle de ses capacités militaires. Une évocation du camp retranché de Saint-Jean-Pied-de-Port et de son rôle dans les guerres de la Révolution et de l'Empire fait l'objet du sixième chapitre. Le septième chapitre expose l'évolution de la cité à l'époque moderne ainsi que les projets et travaux tant de restauration de la muraille médiévale que d'établissement d'une enceinte autour de la ville basse. Il présente les plans d'aménagement d'une véritable place forte autour de la citadelle et de la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port. La conclusion tente de résumer les points établis par la présente recherche tout en balisant les questions restant ouvertes.

Les résultats de l'étude confirment la valeur patrimoniale et l'intérêt historique de la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port. Cet intérêt et cette valeur sont d'autant plus grands que l'étude démontre que la citadelle est, non une réalisation de Vauban, mais un exemple rare de citadelle bastionnée primitive de l'époque baroque. Il est ainsi établi que la commune de Saint-Jean-Pied-de-Port, témoin de l'histoire commune de la Navarre, de l'Espagne et de la France, possède avec ses enceintes fortifiées, et surtout sa citadelle, un patrimoine original de grande qualité.

## I- CADRES GEOGRAPHIQUE et HISTORIQUE

« Il suffit de dire qu'elle est à l'entrée du passage de Roncevaux pour juger de sa conséquence » écrivait Vauban<sup>18</sup>, Commissaire Général des Fortifications de Louis XIV légalement depuis 1678, dans son mémoire sur la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, daté du 6 décembre 1685. En ces quelques mots d'une concision saisissante, Vauban affirmait que la situation géographique de la cité lui conférait une importance stratégique que l'histoire confirmait. Tous les rapports postérieurs des *ingénieurs du Roy* des XVIIe et XVIIIe siècles, consultables dans les dépôts d'archives, développent considérations géographiques et historiques pour confirmer le bien-fondé des projets de rénovation qu'ils présentent. Ils insistent d'abord sur la position de la cité, au pied du col de Roncevaux, pour expliquer sa vocation militaire et le rôle stratégique de sa citadelle. Pour eux, la géographie expliquait la construction d'un château fort par les rois de Navarre à l'époque médiévale, puis d'une citadelle par les rois de France et de Navarre à l'époque des Temps modernes. Une connaissance précise de l'environnement géographique était également une préoccupation des rois de France, qui au XVIIe siècle commandèrent à leurs géographes plusieurs études spécifiques et de nombreuses cartes décrivant les itinéraires de franchissement des Pyrénées. Nombre de ces documents sont conservés dans les fonds d'archives. A cet égard, nous disposons notamment d'études spécifiques sur les cols, ports et passages des monts Pyrénées, ou les chemins d'Espagne, établis par les ingénieurs géographes du Roy. L'un d'eux, le sieur Roussel, « *capitaine ingénieur et chevalier de Saint Louis* », mérite une attention particulière. Roussel et La Blotière, tous deux ingénieurs géographes et excellents topographes, sont les auteurs d'une *Carte des Monts Pyrénées*<sup>19</sup>, en neuf feuilles levées en 1718-19, dont Roussel établit la partie occidentale. Cette carte, publiée en 1725, est la première représentation de l'ensemble de la frontière des Pyrénées. Elle est à la fois un plan géométral et une vision panoramique du massif pyrénéen, tel qu'il est vu par un observateur venant de France, avec le Sud en haut de la carte. S'y ajoutent le *Mémoire concernant les monts Pyrénées* écrit par le même Roussel en 1718<sup>20</sup>, ainsi que les cartes et mémoires des ingénieurs Canut et Touros de 1753<sup>21</sup>.

Conformément à leur démarche humaniste, les ingénieurs rappellent dès les premières pages de leurs mémoires, les événements historiques passés qui confirment l'importance militaire de la place de Saint-Jean-Pied-de-Port. Pour eux, l'histoire de la Navarre à la fin du Moyen-Âge démontre son intérêt stratégique, tant pour la défense de la frontière du royaume de France que pour le soutien d'opérations offensives en direction de l'Espagne. Ils justifient ainsi leurs projets de rénovation de la citadelle et d'aménagement d'une place forte. Les événements historiques des Temps modernes confirment leur analyse. Des travaux furent, en effet, effectués tout au long des XVIIe et XVIIIe siècles, chaque fois que la tension politique rendait nécessaire le renforcement de la frontière, et interrompus lorsque la paix revenait. L'histoire leur donna définitivement raison puisque la citadelle et la place de Saint-Jean-Pied-de-Port jouèrent un rôle majeur lors des guerres de la Révolution et de l'Empire. La frontière entre la France et l'Espagne, stabilisée par le traité des Pyrénées de 1659 ne connut, en effet, un calme définitif, dans son secteur occidental comme dans son secteur oriental, qu'après la signature en 1856 du traité de Bayonne. Sur la route du col du Somport, par exemple, la construction du fort du Portalet, étudiée en 1837 et entreprise en 1845, fut poursuivie jusqu'en 1870. Un examen

---

<sup>18</sup> Cf. source manuscrite n° 04-a.

<sup>19</sup> Cf. sources cartographique n° 37.

<sup>20</sup> Cf. source manuscrite n° 03 et source cartographique n° 37.

<sup>21</sup> Cf. sources manuscrites n° 17, 18, 19, et source cartographique n° 32.

préalable du cadre géographique et historique, dans lequel s'insère l'histoire de la citadelle et de la place de Saint-Jean-Pied-de-Port, est donc essentiel à sa compréhension.

## 11- SITUATION GEOGRAPHIQUE GENERALE

La vocation militaire de Saint-Jean-Pied-de-Port découle directement de sa position géographique<sup>22</sup>, à quelques kilomètres au sud du col de Roncevaux, point de franchissement majeur, historique et légendaire, dans la partie occidentale de la chaîne des Pyrénées. La cité est située, « *au pied des grandes montagnes à l'entrée du fameux défilé de Roncevaux, le seul passage un peu raisonnable qu'il y ait pour entrer dans la Haute Navarre, depuis là jusqu'à Fontarabie* », précisait Vauban<sup>23</sup>. Les grandes lignes de cette situation géographique méritent d'être ici rappelées.

La cité se trouve à l'entrée du bassin que constitue le Pays de Cize. Ce bassin, de moins de 200 mètres d'altitude, s'est creusé dans les argiles bariolées et les marnes du trias supérieur. Il est bordé à son Sud par la chaîne des Pyrénées dont les sommets proches culminent vers 1500 mètres. Il est fermé à son Nord par les montagnes de grès rouge du trias inférieur du Jara (812 m) et de l'Arradoy (660 m). Ce bassin est formé par la confluence de trois rivières torrentueuses d'égal volume, qui prennent leur source dans les monts pyrénéens, dont elles descendent par des vallées étroites et profondes. La première de ces rivières, celle du centre, la Nive de Béhérobie prend sa source dans le massif d'Errozate et, enrichie des eaux de l'Harchury venant du mont Orisson par le ravin d'Ollaskua, descend par la vallée d'Esterençuby vers Saint-Michel et Saint-Jean-Pied-de-Port qu'elle traverse. Deux kilomètres en aval de la cité, elle reçoit sur sa droite son premier affluent, le Laurhibar (souvent nommé rivière de Saint-Laurent dans les documents anciens), descendant du mont Mendibel, à l'orée de la forêt d'Iraty, par la vallée de Béhorléguy, enrichi de l'Arzuby qui descend du massif de l'Arradoy par la vallée de Jaxu. A peine, deux cents mètres en aval, elle reçoit, sur sa gauche, son second affluent, la Nive d'Arnéguy qui prend sa source en Espagne au mont Mendi Chipi dont elle descend sous le nom de *rio Luzane* par le défilé du *Val Carlos*. Dès le plan de 1683<sup>24</sup>, le double confluent de ces trois rivières est dénommé « *Trois eaux* ». La Nive ainsi formée quitte le bassin de Cize par un étroit défilé, resserré entre les monts du Jara et de l'Arradoy. Environ huit kilomètres en aval, à proximité d'Ossés, la Nive s'enrichit des eaux de la Nive des Aldudes, presque aussi abondante qu'elle-même, qui provient de la vallée de Baïgorry, dont elle sort par un étroit défilé, resserré entre les monts du Jara et d'Iparla.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le bassin de la Nive des Aldudes fait partie, au plan de la géographie humaine, du bassin de la Nive de Béhérobie. Vauban prend bien en compte cette dimension de la vallée de Saint-Jean-Pied-de-Port lorsqu'il décrit le site de la citadelle :

*La petite montagne, sur laquelle elle est assise, fait presque le centre d'une assez jolie vallée formée par la rencontre de trois rivières qui se joignent à quelques mille toises au dessous de la place. Ces trois rivières sont la Nive, la Beorlaye (Nive de Béhorléguy, ou Laurhibar) et l'Arnaye (Nive d'Arnéguy), chacune desquelles forme une vallée en son particulier et, à la jonction des trois, celle de Saint Jean pied de Port. Outre quoi il y en a encore une quatrième au-dessous qui est belle et considérable. Toutes les vallées sont fertiles et peuplées d'une vingtaine de paroisses dont la plus éloignée n'est qu'à une lieue et demie de Saint Jean, assez bon pays où il croît pain, vin, viande et fourrage.*

Il convient, en effet, de considérer la géographie physique dans le cadre des moyens techniques, notamment de communication, de l'époque considérée. A l'époque des Temps Modernes comme au Moyen-Âge, les vallées de Cize et de Baïgorry constituaient un ensemble géographique et stratégique unique. Avant le percement de routes et de voies ferrées en direction de Bayonne le long de la vallée de la Nive, à travers les défilés franchis par cette rivière, l'accès

<sup>22</sup> Voir planche n° 1.

<sup>23</sup> Cf. source manuscrite n° 04-a.

<sup>24</sup> Cf. sources cartographique n° 23.

au Pays de Baïgorry se faisait normalement à partir du bassin de Saint-Jean-Pied-de-Port, où parvenait la voie romaine. Les deux vallées, qui ne sont séparées que par le col de Beraunberia, ou col d'Anhaux, de faible altitude, situé entre les collines d'Anhaux et celles d'Irouléguay, étaient initialement reliées par un sentier qui franchissait la Nive au gué de Sainte-Eulalie d'Ugange à Saint-Jean-Pied-de-Port. Des remparts de la citadelle d'où l'horizon en direction de l'Ouest n'est barré que par la crête d'Iparla, au-delà de la vallée de Baïgorry, celle-ci se présente bien comme appartenant à l'ensemble géographique dont la citadelle occupe la position stratégique centrale. Ce ne fut qu'au milieu du XIXe siècle, quand furent construites route et voie ferrée rejoignant directement par la vallée de la Nive chacun de ces bassins à Bayonne, que l'unité géographique des deux allées fut rompue.

La Nive appartient au bassin du fleuve Adour. Après un parcours, orienté du Sud-est au Nord-ouest, d'une cinquantaine de kilomètres au delà de Saint-Jean-Pied-de-Port, elle rejoint à Bayonne le fleuve Adour auquel elle apporte ses eaux. De nos jours, après les travaux menés du XVIe au XVIIIe siècles, l'Adour se jette dans l'océan Atlantique quelques kilomètres en aval de la ville de Bayonne.

Ainsi située au confluent des Nives, la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port contrôle le débouché de nombreux cols permettant le franchissement de la chaîne des Pyrénées<sup>25</sup>, que l'on nomme les « *Ports de Cize* »<sup>26</sup>. Ils constituèrent une importante zone de passage entre les deux versants des Pyrénées, selon toute vraisemblance dès l'origine de l'humanité. Le principal d'entre eux est le « *col de Roncevaux* », bien connu par l'histoire, ou plutôt le récit légendaire de la mort du neveu de Charlemagne, le comte palatin Roland, préfet de la Marche de Bretagne, qui, le 15 août 778, commandait l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne, qui fut mise en déroute dans le défilé de Roncevaux. Ce col fut emprunté dans l'antiquité par la voie romaine de Burdigala (Bordeaux) à Asturica Augusta (Astorga, localité située à environ cinquante kilomètres au Sud-ouest de la ville de Léon, dans la province du même nom en Espagne) via Aquae Tarbellicae (Dax) et Pompaelo (Pampelune), décrite dans l'itinéraire d'Antonin. Cet itinéraire a, à l'évidence, connu au cours des siècles des évolutions dans le détail de son tracé tant pour la traversée du bassin formé par la Nive et ses affluents, que pour le franchissement de la chaîne pyrénéenne. En effet, les itinéraires antiques étaient déterminés par les points de franchissement des obstacles naturels, cols et gués. L'évolution des techniques a conduit à leur évolution au cours des siècles. L'érection à *Urculu* d'un monument romain, ce trophée-tour d'époque augustéenne qui domine le col d'*Arnostéguy* (1236 m), suggère que l'itinéraire pré ou protohistorique originel utilisait ce col. Les fonds cartographiques indiquent que la voie romaine, devenue au Moyen-Âge le *Chemin de Saint Jacques de Compostelle* puis aux Temps modernes le '*Grand chemin d'Espagne*', cheminait en crête depuis son départ de Saint-Jean-Pied-de-Port et franchissait les Pyrénées au col de *Bentarte* (1344 m.), tandis que la route actuelle construite au XIXe siècle emprunte le *Val Carlos* et le col d'*Ibaneta* (1057 m.). La dénomination historique de « *col de Roncevaux* » désigne donc successivement ces trois cols.

Les « *Ports de Cize* », les cols permettant d'accéder en Espagne à partir du bassin formé par la Nive de *Béhérobie* et ses affluents, sont nombreux. En 1700, l'intendant Le Bret, dans son « *Mémoire sur la Navarre envoyé à Paris à M. le Dauphin* »<sup>27</sup> en dénombre une demi-douzaine où « *les mulets chargés passent toute l'année hors dans les grandes neiges* », et dont le « *meilleur avec plus de facilité même pour faire passer le canon est celui de Saint-Jean-Pied-de-Port à la montagne d'Orisson, aux ruines Château Pignon* ». L'ingénieur géographe Roussel identifie dans son mémoire écrit en 1718<sup>28</sup> quatorze ports, ou passages, dont il précise le degré de viabilité, qui communiquent entre la Basse et la Haute Navarre. Hors le col emprunté par l'itinéraire principal, le « *Grand chemin d'Espagne* », les officiers du génie du XIXe siècle qui se fondent sur les enseignements des guerres de la Révolution et de l'Empire, dénombrent une

---

<sup>25</sup> Voir planche n° 2.

<sup>26</sup> Le mot de « port », est synonyme de « col » dans toutes les Pyrénées ; exemple : le « Somport ».

<sup>27</sup> Cité par l'abbé Haristoy, Cf. bibliographie n° 35.

<sup>28</sup> Cf. source manuscrite n° 03.



douzaine de cols définissant autant d'itinéraires transfrontaliers utilisables par l'infanterie, certains par la cavalerie, en empruntant les nombreux sentiers piétonniers et muletiers utilisés par l'homme depuis les origines. A la fin du XIXe siècle, les militaires ne comptent plus que neuf itinéraires transfrontaliers.

De fait, du point de vue strictement géographique, les cols permettant de gagner l'Espagne à partir du bassin de la Nive, précisément des Pays de Cize et de Baïgorry, sont multiples. Ils n'ont pas été également utilisés à toutes les époques historiques et leurs noms ont évolué. Du pic d'Orhy à l'Est à la Pena de Alba à l'Ouest, puis en remontant vers le Nord le long de la crête d'Iparla pour atteindre l'Artzamendi et le mont du Mondarrain, se trouvent :

- au Sud-ouest de Saint-Jean-Pied-de-Port, au-delà de la forêt d'Iraty, à laquelle on parvient par le col de Burdincurutcheta, les cols de Curutche, d'Errozate et d'Arlepoa<sup>29</sup> ;
- au Sud de Saint-Jean-Pied-de-Port, les cols d'Orgambide (ou Orbaïceta), d'Arnostéguy<sup>30</sup>, de Bentarte, d'Ibaneta ;
- au Sud de Baïgorry, les cols de Lindus accessible depuis Banca, de Burdincurutcheta accessible depuis Urepel, d'Urquiaga (ou Urkiaga ou Ourtiargue) et Behordian accessibles depuis les Aldudes ;
- parallèlement à la vallée de Baïgorry, les cols de Bustanberro, d'Acaldeguy (ou Eyharza), de Belaongo (ou Belaun), de Berdaritz (ou Verderitz), de Phagocelhay (ou Pago Zelhay), d'Elhorrieta, d'Ispéguy, d'Aintziaga, de Buztanzelhay, d'Astate, d'Harrieta ;
- au Sud-ouest des villages de Bidarray et d'Itxassou, les cols de Lacho, d'Urritza (ou d'Atzatey), de Mehatche (ou Mehaxia), de Gorospil (ou col des Veaux), ainsi que le cours de la rivière Aritzacun, affluent de la Nive, également appelée Bastan, permettent de rejoindre le col d'Otxondo (ou de Maya)<sup>31</sup>.

Les premiers de ces cols, du col de Curutche au col de Behordian, débouchent, sur le versant Sud des Pyrénées, dans les vallées de rivières torrentueuses appartenant au bassin de l'Ebre, fleuve se jetant dans la mer méditerranée près de Tortosa, au Sud de Barcelone. Ces vallées constituent autant d'accès à la ville de Pampelune. Il s'agit d'Est en Ouest :

- du rio Iraty qui, enrichi des eaux du rio Legarxa, forme le val d'Aezcoa ;
- du rio Urrobi qui forme le val d'Arce ;
- du rio Erro qui forme le val d'Erro ;
- du rio Arga qui, enrichi du rio Ulzama, traverse Pampelune.

Les cols suivants, du col de Bustanberro au col de Gorospil, permettent de descendre dans la vallée du rio Baztan, affluent de la Bidassoa qui se jette dans l'océan Atlantique à Hendaye. Cette vallée permet également de gagner Pampelune en empruntant le col de Velate. Mais elle constitue aussi une voie d'accès à Fontarabie, Irun, San Sebastian et au port de Pasajes<sup>32</sup>. Ainsi, la vallée des Aldudes possède l'avantage particulier de permettre aussi bien un accès direct vers Pampelune qu'un accès à rebours vers Fontarabie et les ports de la côte atlantique. Deux autres cours d'eau encadrent le rio Baztan : la Nivelles qui se jette dans l'océan atlantique à Saint-Jean-de-Luz et l'Urumea qui fait de même à Saint-Sébastien.

Au XXe siècle, trois de ces cols donnent passage à une route goudronnée : celle de Saint-Jean-Pied-de-Port à Burguette et Pampelune emprunte le col d'Ibaneta ; celle de Baïgorry à Eznazu, Eugui et Pampelune passe par le col d'Urquiaga ; celle de Baïgorry à Errazu et Elizondo franchit les Pyrénées au col d'Ispéguy. Le chemin actuel des pèlerins de Saint-Jacques-de-

---

<sup>29</sup> En outre, le col d'Orgambideska permet de rejoindre Larrau et la Haute Soule à partir de la forêt d'Iraty.

<sup>30</sup> Ce col est appelé en langue basque par les bergers : *Hiru Burietak* soit « Les trois têtes » ; il est en effet en « tête » de trois rivières : la Nive de Béhérobie, le rio Iraty et le rio Urobi.

<sup>31</sup> L'accès actuel au col d'Otxondo depuis la France se fait par la route venant d'Aïnhua, qui franchit la frontière à Dancharia.

<sup>32</sup> Pasajes, ou Pasaia en langue basque, situé à l'embouchure du rio Oyartzun en face de Saint Sébastien, était le plus grand port de la province de Guipuzcoa jusqu'à l'époque contemporaine ; proche de Saint Sébastien, il est remarquablement abrité car situé au fond d'une baie ne communiquant avec la mer que par un étroit goulet.

Compostelle a conservé l'itinéraire historique par le col de Bentarte, que l'on nomme couramment « *route Napoléon* ». Le bassin de Cize-Baïgorry constitue bien ainsi une position stratégique au pied du col de Roncevaux et des ports de Cize, dès lors que Saint-Jean-Pied-de-Port, situé en son centre, contrôle tous les chemins venant d'Espagne, notamment les itinéraires permettant d'agir militairement aussi bien vers Pampelune que vers Fontarabie ou Pasajes.

Cette position stratégique est d'autant plus importante que Saint-Jean-Pied-de-Port fut toujours dans l'histoire une cité frontalière. Elle était, à l'époque médiévale, chef-lieu de la province d'outre-monts du royaume de Navarre, dont elle protégeait face au nord la capitale Pampelune. Elle devint, dès la réalisation de l'unité espagnole, un point clef de la couverture face à l'Espagne, du royaume de Navarre réduit à la Basse Navarre, puis du royaume de France et de Navarre. Leur frontière Sud passant par la crête des Pyrénées, marquée par le col de Roncevaux et les ports de Cize, était située à une quinzaine de kilomètres au Sud de la cité. Roussel, en 1718, critique le tracé de cette frontière qui ne suit pas exactement la ligne de séparation des eaux entre les deux pays. Il regrette particulièrement que le Val Carlos soit espagnol « *par rapport à la forteresse de Saint-Jean-Pied-de-Port qui en est à vue et où l'on ne saurait faire aucun mouvement qu'une heure après les habitants du dit Val Carlos n'en aient connaissance et n'en fassent usage en faveur de leur nation* ».

Le retrait en 1530 de Charles Quint, roi des Espagnes, de la Basse Navarre avait créé un état de fait qu'aucun traité ou accord international n'avait entériné. Le traité des Pyrénées de 1559 ne régla pas ce problème frontalier qui ne trouva une solution qu'au traité de Bayonne en 1856. Notamment la vallée des Aldudes resta indivise entre la France et l'Espagne jusqu'à cette date sur la base des conventions de 1556 et de 1614, puis des travaux d'une commission internationale qui se réunit de 1784 à 1792<sup>33</sup>. Dès octobre 1536, Jean de Armendaritz étant capitaine-châtelain de Saint-Jean-Pied-de-Port, un accord, une « *facerie*<sup>34</sup> », fut conclu entre la vallée d'Aezcoa, le Pays de Cize, l'Ostabarret (le Pays d'Ostabat) et la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port. Un traité fut conclu en 1556, et des bornages réalisés de 1556 à 1557, entre le val Carlos, le val d'Erro, les Pays de Cize et de Baïgorry. Une ordonnance du 18 septembre 1595 « *de Henry par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre* » fit suite à une requête des chanoines de Roncevaux relative à la vallée des Aldudes. En 1603, fut rédigé un mémoire du chapitre de Roncevaux relatif à Ibaneta où se rejoignaient les territoires de Saint-Jean-Pied-de-Port, de Cize, d'Aezcoa, d'Erro, et la montagne d'Astaviscara (Alto Biscar). D'août 1612 à mars 1613, se tint une conférence préliminaire à la convention projetée entre la France et l'Espagne. Les négociateurs étaient l'évêque de Bayonne, Mgr Bertrand d'Echoux et l'évêque de Pampelune, Mgr D. Prudencio de Sandoval. Les discussions furent difficiles. Louis XIII et Philippe III firent nommer pour en finir le baron de Vaucelles et D. Sancho de la Corda, marquis de Laguna, comme plénipotentiaires. Sur la menace de la confiscation des territoires, les Navarrais furent obligés d'accepter le traité et les « *Capitulations royales* » signées le 22 septembre 1614, approuvées à Madrid le 21 novembre et à Paris le 5 décembre 1614. Le 3 août 1615, les commissaires chargés de l'exécution des conventions se réunirent à Arnéguy pour procéder au bornage. En 1616, il fut établi un rôle des terrains occupés légitimement. Le 16 juillet 1618, intervint la signature d'une facerie entre Saint-Jean-Pied-de-Port, dont Pierre Abinoriz était jurat, la vallée de Cize et la vallée d'Aezcoa. Malgré les capitulations royales de 1614, un différend éclata dès 1633 entre les vallées françaises et le monastère de Roncevaux.

Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, la délimitation précise de la frontière dans la région de Saint-Jean-Pied-de-Port et la vallée de Baïgorry continua à poser problème. Le 16 septembre 1702 à Arnéguy, sur une passerelle « *internationale* » jetée sur le torrent, se tint une conférence où la France était représentée par l'intendant de Lebret, le vicomte de Belzunce, le bailli de Mixe, le vicomte de Méharein et le vicomte d'Echoux, pour régler les problèmes de pâturage et de forêts entre les forges française de Banca et espagnole d'Eugui, ainsi que de création d'une nouvelle implantation aux Aldudes, où une première chapelle, bâtie en 1512, avait été remplacée

<sup>33</sup> Cf. A. de Saint-Saud, bibliographie n° 43.

<sup>34</sup> Voir glossaire.

en 1572 par une chapelle plus grande et, en 1688, par une église qui ne constitue alors pas encore une paroisse. Une convention réunie en 1717, n'aboutit à rien. La carte de Cassini, dont la feuille de Saint-Jean-Pied-de-Port, portant le numéro 140, a été levée de 1770 à 1773, inclut la vallée du Val Carlos dans le royaume de France, mais indique pour la région des Aldudes : *Pays indivis, Pays commun entre la France et l'Espagne*. Le mémoire sur Saint-Jean-Pied-de-Port en basse Navarre de 1770 précise : « *pays en contestation entre les puissances voisines non obstant le traité des Pyrénées et les capitulations royales* ». Les contestations continuèrent ainsi que les conflits, avec voies de fait et morts d'homme, tant sur la frontière qu'en vallée des Aldudes, vers Ondarolle et en forêt d'Iraty. Or la politique de Choiseul, ministre de Louis XV, faisant de l'alliance avec l'Espagne le pivot du « *Pacte de Famille* » conclu en 1761, s'efforça de liquider les points litigieux de délimitation de frontières. Ils firent l'objet de négociations, ébauchées en 1765, reprises en 1776-77, officialisées par la *Commission de Délimitation* de 1784 à 92. Le *Traité des Limites*, ou *Traité d'Elizondo*, signé le 27 août 1785, établit une ligne de partage concrète entre la France et l'Espagne, donc entre les deux Navarre dont il consacra la séparation. Ses treize articles fixaient la frontière en forêt d'Iraty, réglaient les problèmes particuliers des vallées de Cize et Baïgorry, notamment les droits de pacage et le statut du « *Pays Quint* ». Ils prévoyaient que le Bastan, le val d'Erro, le val Carlos et Roncevaux seraient espagnols ainsi qu'Ondarolle et sa mine. Le parlement de Navarre exprima des remontrances à leur sujet. La Révolution empêcha la conclusion de la commission, l'échange des ratifications et la mise en oeuvre du traité.

Le traité de Paris qui, en 1815, mit fin aux guerres de l'Empire, spécifia que l'on procéderait sans tarder à l'établissement d'une frontière entre France et Espagne. Des négociations eurent lieu en 1822 notamment, des rapports furent établis, comme en 1838, des travaux cadastraux furent menés près de la redoute du col de Lindus par exemple. La vallée des Aldudes resta indivise entre la France et l'Espagne jusqu'au traité de Bayonne de 1856, signé par Napoléon III et Isabelle II. Se fondant sur les conventions de 1556 et de 1614 ainsi que sur les travaux de la 'Commission de Délimitation', notamment sur l'abornement effectué en 1785, ce traité de Bayonne du 2 décembre 1856, ratifié respectivement dans les capitales le 8 juillet et le 13 août 1857, régla définitivement le problème de délimitation de la frontière entre France et Espagne. La vallée des Aldudes allait à la France et le Val Carlos à l'Espagne. Cette frontière ne satisfaisait pas les militaires<sup>35</sup> dès lors qu'elle contournait la haute vallée de la Bidassoa et de son affluent le Baztan et abandonnait aux Espagnols les défilés de Maya et de Velate. Le bornage en fut achevé en 1863.

Cette zone frontière était également convoitée car elle constitue un enjeu économique. Sa richesse était d'abord pastorale, sinon agricole. La croissance démographique s'accompagnait de la mise en exploitation de nouvelles terres : aux Aldudes, par exemple, qui, en 1752, ne constituait pas encore une paroisse. Cette richesse agricole était importante pour le ravitaillement d'armées en campagne. Vauban note que « *Toutes les vallées sont fertiles et peuplées d'une vingtaine de paroisses dont la plus éloignée n'est qu'à une lieue et demie de Saint Jean, assez bon pays où il croît pain, vin, viande et foin* ». L'ingénieur Roussel précise que « *tous les fourrages qui se peuvent trouver dans les lieux ci-dessus lors d'une année abondante pourraient fournir pendant deux mois près de 400 chevaux* ». S'y ajoutent les moulins à eau, au nombre de sept dans les environs immédiats de Saint-Jean-Pied-de-Port au milieu du XVIIIe siècle, et les fours à chaux<sup>36</sup> au nombre de quatre à cette même époque. Sa richesse était aussi forestière. Les forêts d'Iraty, d'Orion ou de Hayra fournissaient des mâts de navire et le combustible pour les forges et fonderies. Sa richesse était également minière, élément capital pour la puissance militaire de ses souverains. La Navarre comprenait de nombreux gisements de fer, de cuivre, de plomb argentifère. Il suffit à cet égard de mentionner l'importance des mines de cuivre et de plomb à Banca, des mines de fer à Baïgorry, des forges de Banca ou d'Echoux dans la vallée de

<sup>35</sup> Cf. Lieutenant-colonel Strasser, bibliographie n° 45.

<sup>36</sup> Le calcaire extrait de carrières était transformé en chaux par la chaleur de ces fours en forme d'œufs ; mélangée à de l'eau et du sable, la chaux servait de mortier.

Baïgorry, de la mine et de la fabrique d'Eugui au-delà d'Urepel, au Sud du col d'Urquiaga, des mines d'Ondarrolle dans la vallée d'Arnéguy ainsi que de la fonderie d'Orbaïceta, plus précisément de la *Funderia Reale* sur le cours du rio Legarxa 2,5 kilomètres au Nord du bourg d'Orbaïceta, à laquelle les cols d'Arnostéguy et d'Orgambide donnent accès. Vers 1375 déjà, Gaston Febus avait fait fondre dans la région de Saint-Jean-Pied-de-Port des canons, arme nouvelle qui commençait alors à remplacer les anciennes machines de siège et les engins névrobalistiques. En 1702, une forge française est attestée à Banca et une forge espagnole à Eugui. L'ingénieur Canut écrit en 1753 : « *L'itinéraire passe devant les forges de Baïgorry fort renommées à cause de la bonne qualité des canons qu'on y a fabriqués durant la dernière guerre. Les forges ont fourni pour le service de la marine trois mille canons de 4, 6 et 8 livres de balles* »<sup>37</sup>. Sur la carte levée par Touros en 1753<sup>38</sup>, les forges de Baïgorry sont indiquées à la sortie du village sur la route des Aldudes, une demi lieue après le château d'Echaux. Les fouilles effectuées à Saint-Jean-Pied-de-Port par Benoît Duvivier en 1997-1999 concluent à l'occupation du site par un atelier métallurgique vers le XVe siècle. Ces forges et fonderies qui permettaient d'équiper les armées en campagne, notamment en balles et boulets, furent un enjeu immédiat de tous les combats, particulièrement lors des guerres de la Révolution et de l'Empire. Ville frontière, contrôlant les débouchés du col de Roncevaux et des ports de Cize ainsi qu'une zone riche en enjeux économiques, Saint-Jean-Pied-de-Port était destinée à un rôle militaire.

Edifiée deux kilomètres en amont du confluent de la Nive de Béhérobie et de ses deux premiers affluents, Saint-Jean-Pied-de-Port se trouve naturellement dominée par les deux lignes de crête séparant ces trois cours d'eau. La citadelle est construite sur l'extrémité de l'une d'entre elles, un éperon rocheux de calcaire et d'ophite<sup>39</sup>, étroit et long, qui commande le bassin de Cize<sup>40</sup>. Selon les historiens locaux son nom originel serait *Mendiguren*, « limite de montagne ». Cet éperon est rattaché à la chaîne des Pyrénées par les buttes de *Cherrapo* et *Harispuru* à Caro (299 et 282 mètres) qui appartiennent à la ligne de crête, descendant du sommet d'*Occabé* via le mont d'*Handiamendy*. Cet éperon, d'une altitude de 233 m, extrémité de la ligne de séparation des eaux entre le Laurhibar et la Nive de Béhobie, domine d'environ 70 m le cours de la Nive (165 m au pont d'Eyheraberry et 159 m au gué de Sainte-Eulalie) qui coule à une distance horizontale de cent mètres. Son flanc Sud vers la Nive, très raide et escarpé, est jugé inaccessible. Les flancs Ouest et Nord qui descendent vers la ville sont moins raides mais encore d'accès difficile. En revanche, en direction de l'Est, face à la ligne de crête à l'extrémité de laquelle la citadelle est construite, n'existe aucune défense naturelle. Sur ce flanc, la ligne de crête s'élargit et prend la forme d'un faux plateau d'une longueur d'environ 600 mètres, sur une largeur n'excédant pas 150 mètres. En outre, à son extrémité, ce faux plateau se relève et forme un ressaut de terrain, une petite éminence, d'une altitude de 242 m, donc aujourd'hui située neuf mètres plus haut que la citadelle, aux vues de laquelle elle masque l'ensellement situé au-delà, où pouvaient se dissimuler les préparatifs d'une attaque éventuelle et qui permettait une approche défilée et à couvert, donc hors des vues des guetteurs. Ce masque qui donne une facilité d'accès par ce flanc, non vue de la citadelle, à un assaillant éventuel, constitue pour elle une vulnérabilité certaine. Aussi les ingénieurs militaires nomment-ils ce front qui fait face à cette direction dangereuse: « *le front d'attaque* ».

Ce ressaut de terrain, dénommé « *mont Saron* » sur les cartes anciennes, est aujourd'hui appelé *Gastellumendy*. Cette dénomination pose question. Elle n'apparaît pas dans les documents antérieurs à ceux de la Révolution. *Gastellumendy* signifiant en langue Basque « la montagne du château », devait en toute rigueur désigner le mont sur lequel était bâti le château fort médiéval, mont qui, comme nous le verrons plus loin<sup>41</sup>, se trouvait au centre de la place

<sup>37</sup> Cf. source manuscrite n° 18.

<sup>38</sup> Cf. source cartographique n° 32.

<sup>39</sup> Ophite: roche résistante de la famille des marbres, de couleur verte rayée de filets jaunes entrecroisés, datant du Trias supérieur.

<sup>40</sup> Voir planche n° 3.

<sup>41</sup> Voir infra chapitre III, paragraphe 31: 'Le château médiéval'.

d'armes de la citadelle actuelle. Ce mont, arasé depuis, était alors le point le plus haut de l'éperon, ce qu'il n'est plus aujourd'hui. Vauban lui donne six toises, douze mètres, de plus que le niveau de la place d'armes de la citadelle. On peut donc estimer son altitude d'origine à 245 mètres ce qui pourrait expliquer le fait que la dénomination de *Gastellumendy* se soit déplacée au fil du temps vers le point devenu le plus haut à la suite des modifications topographiques provoquées par l'homme au XVIIIe siècle.

La seconde ligne de hauteurs dominant Saint-Jean-Pied-de-Port, le mont de *Curutchamendy*, culmine sur l'autre rive de la Nive de Béhérobie, à une altitude de 290 mètres, supérieure donc de 45 mètres à l'altitude initiale du centre de la citadelle et de 57 mètres de son altitude actuelle, qui s'en trouve ainsi dominée et « commandée » à une distance de mille mètres à son Ouest. Ce mamelon est situé à l'extrémité de la ligne de crête qui sépare les eaux de la Nive de Béhérobie de celles de la Nive d'Arnéguy et qui rejoint la chaîne des Pyrénées au pic de *Leizar Atheka*, via le pic d'*Orisson*. Cette domination, ce « commandement » selon les termes d'époque, n'était pas un défaut majeur à l'époque de la construction de la citadelle, compte tenu des caractéristiques en portée de l'artillerie de l'époque. Il constituait cependant déjà un inconvénient à l'époque de Vauban qui le souligne, comme le fit après lui M. de Salmon en 1718. Le rapport de 1770 fait encore de même : « de la hauteur de la Croix on peut voir tout ce qui se passe dans la place » mais il précise, en reprenant les mots de Vauban, que ces hauteurs sont « assez éloignées pour en être médiocrement incommodées par leurs commandements ». Ce jugement est alors sans aucun doute optimiste car, depuis le milieu du XVIIIe siècle, l'accroissement de la portée des canons a transformé cette domination en un défaut grave qui conduisit trois ans plus tard, le rédacteur du projet de 1773, à proposer la construction d'un ouvrage extérieur important sur ce mamelon de *Curutchamendy*.

La position stratégique de Saint-Jean-Pied-de-Port au pied du col de Roncevaux, explique l'importance militaire de la cité. L'éperon rocheux dominant la cité, sur laquelle est construite la citadelle, occupe un emplacement favorable au débouché des ports de Cize, à l'entrée du bassin de confluence des Nives. Il permettait, à l'époque médiévale, d'interdire les accès au col de Roncevaux à toute menace venant d'Aquitaine ou de Gascogne. Selon les critères et avec l'armement du début du XVIIe siècle, il permettait de contrôler dans de bonnes conditions, les débouchés vers la France de ce même col. Mais il est évident, comme le reconnaissent les ingénieurs militaires à partir du milieu du XVIIIe siècle, que le mamelon de *Curutchamendy* eut mieux convenu dès lors que l'artillerie avait, au cours de ce siècle, accru sa portée. Ce défaut devint rédhibitoire lorsque l'artillerie connut de nouvelles améliorations au siècle suivant. Aussi, le XIXe siècle vit-il naturellement la fin du rôle militaire et stratégique de la place de Saint-Jean-Pied-de-Port.

## **12- Les CHEMINS TRAVERSANT SAINT-JEAN-PIED-de-PORT**

La cité de Saint-Jean-Pied-de-Port commandait les débouchés des ports de Cize, voies traditionnelles trans-pyrénéennes dès l'époque protohistorique. Elle fut donc très tôt dans l'histoire traversée par l'itinéraire majeur de franchissement des Pyrénées occidentales, passant par le col de Roncevaux. L'histoire et la tradition nous apprennent qu'il fut ainsi successivement emprunté, dans l'antiquité et le haut Moyen-Âge par la voie romaine de Bordeaux à Astorga, puis au Moyen-Âge par la route du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle et enfin, à l'époque moderne, par le *Grand chemin d'Espagne*. Il est donc intéressant de préciser le tracé et l'importance de ces itinéraires à travers les époques dans leur traversée de Saint-Jean-Pied-de-Port et du Pays de Cize.

Les fouilles récentes de J.-L. Tobie<sup>42</sup> ont établi que c'est à Saint-Jean-le-Vieux qu'il fallait placer l'*Imus Pyrenaeus*, le « Bas des Pyrénées », de l'itinéraire d'Antonin, qui fut dès le 1<sup>er</sup> siècle, une des principales stations de la voie romaine reliant Bordeaux à Astorga. D'*Imus*

---

<sup>42</sup> Cf. Pierre Bidart, bibliographie n° 29.

*Pyrenaeus*, la voie romaine menait à *Summus Pyrenaeus*, le « Haut des Pyrénées », l'un des ports de Cize, que l'on situe au col de Bentarte. Après avoir été empruntée par les légions, cette voie romaine fut très certainement utilisée par l'armée de Charlemagne lors de son retour d'Espagne. La chanson de Roland, écrite quelques siècles plus tard, le manuscrit de la Bodleian library d'Oxford ayant, selon les spécialistes, été rédigé entre 1100 et 1125, cite par deux fois « *les grands ports de Cize* », en son chant LX, le songe prémonitoire de Charlemagne, et en son chant CCX, la prière du roi Charles devant le corps de Roland.

Le *Guide du Pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle*<sup>43</sup> d'Aymery Picaud, dont la rédaction connue la plus ancienne date de 1139 sous le nom de *Codex Calixtinus*, cite les ports de Cize ainsi que Saint-Jean et Saint-Michel-Pied-de-Port. Dans ce *Codex de Saint Jacques de Compostelle*, qui forme le cinquième livre du *Liber Sancti Jacobi*, ouvrage dédié à la gloire de l'apôtre saint Jacques le Majeur dont le plus ancien exemplaire connu se trouve aujourd'hui dans les archives du chapitre de la cathédrale à Saint-Jacques-de-Compostelle, on peut lire :

*Dans ce pays, il y a de mauvais péagers, à savoir auprès des ports de Cize, dans ce bourg appelé Ostabat, à Saint-Jean et Saint-Michel-Pied-de-Port [...]. Dans le Pays basque, la route de Saint-Jacques franchit un mont remarquable appelé Port de Cize ... . Ce mont est si haut qu'il paraît toucher le ciel » [...]. « Près de ce mont, vers le Nord, est une vallée appelée le Val Carlos, dans laquelle se réfugia Charlemagne ... C'est par là que passent beaucoup de pèlerins allant à Saint-Jacques, quand ils ne veulent pas gravir la montagne. [...]se réunissant à Ostabat et après avoir franchi le col de Cize, elles rejoignent à Puente la Reine celle qui traverse le Somport.*

Le choix du site de la citadelle tendrait à confirmer l'hypothèse selon laquelle la voie romaine, puis la route du haut Moyen-Âge passait par Saint-Michel-Pied-de-Port et non par Saint-Jean, qui dans le texte cité ci-dessus, daté de 1139, n'est pas appelé 'Pied-de-Port'. Les routes se sont d'abord articulées autour des gués, puis plus tard autour des ponts. Avant que les rivières ne soient canalisées par la main de l'homme, les uns et les autres étaient peu nombreux. Les gués nécessitaient des zones où le cours de la rivière était lent et peu profond, mais surtout où les approches, les rives et le lit étaient stables, durs et non marécageux. Quant aux ponts, ils ne pouvaient être établis qu'en des points où la rivière était étroite et où les rives hautes et rocheuses constituaient des piles naturelles, entre lesquelles il était possible d'établir un tablier initialement en bois, puis en maçonnerie en forme d'arche en plein cintre. Comme nous le verrons, le château fort médiéval navarrais s'élevait à l'emplacement aujourd'hui occupé par la citadelle sur le mont Mendiguren. Or, si cette route avait alors eu le tracé actuel de la route de Roncevaux, qui conduit de Saint-Jean-le-Vieux à Orisson en traversant Saint-Jean-Pied-de-Port, il est hautement probable que le choix royal se serait porté sur le mont de Curutchamendy, et non sur celui de Mendiguren. L'étude de la carte, rapportée à l'armement de l'époque, permet d'avancer l'hypothèse selon laquelle à l'époque de la construction du château fort royal de Saint-Jean-Pied-de-Port, au XII<sup>e</sup> siècle au plus tard, la route d'Espagne à partir d'*Imus Pyrenaeus* gagnait directement le village de Saint-Michel-Pied-de-Port où se trouvait un gué dont le dallage a été repéré. Elle franchissait, à hauteur de l'actuel village de Zaro, la ligne de crête à l'extrémité Nord-nord-ouest de laquelle était érigé le château fort chargé d'en assurer la sécurité. Le village de Saint-Michel, où commençait le chemin en forte pente menant aux ports de Cize s'appelait alors tout naturellement Saint-Michel-Pied-de-Port. Cet itinéraire direct d'*Imus* à *Summus Pyrenaeus* par le territoire de la commune de Zaro et le village de Saint-Michel-Pied-de-Port semble donc bien antérieur à celui passant par Saint-Jean. C'est postérieurement à la construction du château que l'itinéraire modifié passa par Saint-Jean, où il franchit ensuite la Nive avant d'aborder un nouvel itinéraire en pente moins forte que le précédent en direction des mêmes ports de Cize. Saint-Jean devint alors Saint-Jean-Pied-de-Port. Cette hypothèse tendrait à confirmer celle formulée par M. B. Duhourcau<sup>44</sup>.

<sup>43</sup> Publié par Jeanne Vielliard, texte latin du XII<sup>e</sup> siècle, édité et traduit en français d'après les manuscrits de Compostelle et de Ripoli. Pau 1984, cinquième édition, librairie philosophique J. Vrin.

<sup>44</sup> Cf. B. Duhourcau, bibliographie n° 32.

Pour atteindre Saint-Jean-le-Vieux, le chemin médiéval en provenance de Bayonne, héritier de la voie romaine, passait par les landes d'Hasparren, les hôpitaux d'Irissary et d'Aphat-Ospital. Autrefois la route vers l'Espagne par la côte était redoutée à cause des larges estuaires fangeux de l'Adour, de la Nivelle et de la Bidassoa, qu'il fallait traverser en bac. Pour éviter ces passages coûteux, dangereux et insalubres, la route intérieure était alors préférée. Le chemin venant de Pau et Navarrenx par Saint-Palais arrivait en Pays de Cize par Ostabat, où trois chemins de Compostelle se rejoignaient, et par la trouée de Gamarthe. Le point le plus élevé franchi par la chaussée moyenâgeuse, héritière de la voie romaine, en passant de la vallée de la Bidouze à celle de la Nive, est marqué par la croix de Galcetaburu. Au-delà de Saint-Jean-Pied-de-Port en direction de Pampelune, le grand chemin passait en crête sur la ligne de séparation des eaux entre les Nives de Béhérobie et d'Arnéguy, à flanc des montagnes d'Orisson (1064 m) et d'Hostatéguy (1142 m). Deux haltes en jalonnaient le tracé, la première celle de Sainte-Madeleine-la-Recluse (aujourd'hui la maison Erreculus), la seconde celle de la chapelle et du cabaret de Sainte-Madeleine d'Orisson en contrebas du pic éponyme. Le grand chemin franchissait la chaîne des Pyrénées par le col de Bentarte au pied du pic de Leizar-Atheka (1409 m), puis rejoignait l'abbaye de Roncevaux par le col de Lepoeder entre le Mendi Chipi (1506 m) et l'Orzanzurieta (1570 m).

Le tracé des voies ancestrales répondait à des normes de construction et de sécurité, qui nous sont devenues étrangères. Il évitait les cours inférieurs des rivières où le niveau des eaux rendait les gués dangereux et où l'on rencontrait des zones marécageuses insalubres. Il s'écartait des vallées encaissées, sujettes au ravinement et aux crues, où la création de chemins carrossables aurait supposé d'importants terrassements. Il contournait les zones de dense végétation ou de forêts propices au vandalisme. Les chemins de crête en région vallonnée et terrain découvert étaient donc privilégiés.

Les rapports et les cartes établis tant au XVIIe qu'au XVIIIe siècle confirment qu'à cette époque, la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port constituait un important carrefour d'itinéraires, à égale distance des villes frontalières majeures de France et d'Espagne. Située à quatre lieues de l'abbaye de Roncevaux qui est sur le grand chemin des voitures, elle est à huit lieues de Bayonne et autant de Navarrenx, dix lieues d'Oloron, treize de Pau, dix de Pampelune, autant de la redoute d'Hendaye ou de celle de Fontarabie, quinze de Jaca, cinq de Saint-Palais et aussi cinq de Mauléon au pays de Soule, « *toutes grandes lieues du pays de 5/4 d'heure de chemin au pas ordinaire du cheval* »<sup>45</sup>. Pampelune est alors à deux jours de marche de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Ces documents confirment que Saint-Jean-Pied-de-Port était, au XVIIe siècle, traversé par la route principale reliant la France à l'Espagne. Ils en précisent le tracé en vallée de Cize ainsi que les dénominations de l'époque. Du Nord, plus précisément d'Aquitaine et du Béarn, y arrivait le *Grand chemin de Bayonne et Navarrenx*. Le *Chemin de Bayonne* empruntait l'itinéraire par Saint-Pierre d'Irube et Irissary dénommé sur les cartes actuelles *Route impériale des cimes* ou *Route Napoléon*. La jonction de ces deux chemins s'effectuait à Lacarre, mais une autre branche du *Chemin de Bayonne* passant par le village de Jaxu, rejoignait le *Chemin de Navarreinx* sous les murs du château *Laréa* à Ispoure. De Saint-Jean-Pied-de-Port, repartait vers le Sud le *Grand chemin d'Espagne par Orisson et Roncevaux*. Au-delà de Roncevaux, il prenait le nom de *Grand chemin de Roncevaux à Pampelune*. Tous les mémoires précisent qu'il était alors le seul itinéraire permettant aux voitures, aux charrois et à l'artillerie de rejoindre Pampelune, ce que confirme encore le mémoire de 1773 qui le qualifie de « *seul débouché de l'ennemi pour de l'artillerie* ». Dans son mémoire<sup>46</sup> daté de 1718, Roussel précise en parlant de Roncevaux :

<sup>45</sup> Une lieue est, dans le royaume de France, égale à 2 000 toises, soit 3,898 Km; mais Vauban précise que les lieux du pays, ailleurs appelées « *lieues de Navarre* », « *sont fort grandes* » ; le géographe Roussel, en 1718, précise que la lieue du pays est égale à 3 000 toises, soit 5,847 Km. La lieue de Navarre vaut donc une lieue française et demie, soit près de six kilomètres au lieu d'un peu moins que quatre.

<sup>46</sup> Cf. source manuscrite n° 03.

*Il n'y a pas de port plus facile et plus fréquenté que celui-ci dans les Pyrénées. C'est la route la plus ordinaire de Paris à Madrid ainsi que de plusieurs provinces des deux royaumes en ce que les chaises et même les carrosses y passent sans être démontés, lorsque les neiges en sont fondues. En l'année 1708, le sieur CLAUDON commissaire d'artillerie y fit passer pour l'armée de S.A.R. trente pièces de canon de 24 et de 16. Ainsi en temps de guerre, l'ennemi pourrait avoir le même avantage s'il nous était supérieur. Le chemin ordinaire pour aller de Saint-Jean-Pied-de-Port à Roncevaux est de quatre à cinq heures et d'environ une heure de plus pour le Val Carlos.*

Le mémoire de l'ingénieur Canut confirme<sup>47</sup> en 1753 :

*Chemin propre à l'artillerie et aux voitures, que l'on parviendrait à rendre très beau avec fort peu de réparations. Deux voitures peuvent y passer de front et il y a plus d'un emplacement où l'on pourrait faire parquer un convoi de retour qui rencontrerait un convoi chargé. Dans tout ce chemin, on ne trouve d'habitation qu'à Orisson qui n'est qu'un méchant et pauvre cabaret. Le château Pignon n'existe plus. La maison de la conférence n'est que l'emplacement où elle avait été bâtie lors du passage de Madame<sup>48</sup>. Sa sûreté exigerait un retranchement ou un ouvrage au delà de Château pignon sur la partie la plus haute.*

La carte établie par l'ingénieur Touros, conservée à la bibliothèque de l'Arsenal<sup>49</sup> complète, à la même date de 1753, cette description du grand chemin d'Espagne par Roncevaux. Cette carte indique une chapelle à Orisson en plus du cabaret du même nom servant de halte pour les voyageurs, un bâtiment dénommé « *La Conférence* », au-delà de Château Pignon juste avant le col de Bentarte et au-delà de celui-ci, sur le versant espagnol un ouvrage fortifié, en forme de château fort, portant le nom d'Altobiscar<sup>50</sup> sur les pentes du mont Mendi Chipi (1506 m), en face du mont Orzanzurieta (1570 m).

Ces documents indiquent qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles, Saint-Jean-Pied-de-Port contrôlait également les débouchés d'un itinéraire secondaire reliant la France à l'Espagne, le chemin de Roncevaux par le *Val Carlos*, chemin praticable uniquement à cheval ou à pied. Après avoir franchi par un gué la Nive de Béhérobie en contrebas de l'église Sainte-Eulalie, dans le quartier d'Ugange, ce chemin remontait vers Roncevaux en suivant le cours de la Nive d'Arnéguy. Salmon indique dans son mémoire de 1718<sup>51</sup> : « *Il y a deux chemins qui vont à Pampelune : on passe toutes sortes de voitures et d'artillerie par celui de Roncevaux et, à l'égard de l'autre par le Val Carlos, il n'est que pour passer à cheval et à pied et non pour des voitures mais ces chemins sont quelquefois impraticables en hiver lorsque les ports ou passages son bouchés par la grande quantité de neige qui y tombe* ». L'ingénieur Canut ajoute dans son mémoire de 1753<sup>52</sup> : « *L'autre chemin existant qui passe par le moulin de Lasse, Arnéguy et la Bente de Gorotgaray n'est praticable que par les mulets et les chevaux, mais il serait profitable d'en faire un chemin pour les voitures à roues* ». En effet, un mémoire sur les communications établi vers 1773<sup>53</sup> précise que cet itinéraire est carrossable jusqu'à Arnéguy : « *La route par le Val Carlos n'est praticable que par les gens à pied et les chevaux qui peuvent y passer en tous temps, n'étant pas fermée par les neiges dans aucune saison. Le chemin peut se couper facilement dans plusieurs endroits. On peut aller en voiture seulement jusqu'à Arnéguy* ». La carte de Touros de 1753 indique cet itinéraire secondaire passant par les villages de Lasse et Arnéguy, le *Val Carlos*, le village de Luzaide et le cabaret de Gorotgaray, ou Gorosgaray, (*Venta Gorotgaray* des cartes actuelles). Elle mentionne un autre itinéraire secondaire de même importance que celui du Val Carlos : il s'agit d'un chemin permettant de relier Baïgorry à

<sup>47</sup> Cf. source manuscrite n° 17.

<sup>48</sup> Cet événement sera mentionné dans le paragraphe consacré au cadre historique : voir infra § 15.

<sup>49</sup> Cf. source cartographique n° 32.

<sup>50</sup> Les cartes actuelles mentionnent un lieu dit 'Alto Biscar' sur un mouvement de terrain à un kilomètre au Nord-est du col d'Ibaneta, soit à quatre kilomètres et demi au Sud-ouest du col de Bentarte ; de fait, le nom d'Altobiscar est une autre dénomination du Mendi Chipi, de même que l'Orzanzurieta est souvent appelé « *Alto-Napoléon* » par les Espagnols, peut-être en raison de la redoute édifiée à son sommet, sans doute lors des guerres napoléoniennes.

<sup>51</sup> Cf. source manuscrite n° 04-b.

<sup>52</sup> Cf. source manuscrite n° 17.

<sup>53</sup> Cf. source manuscrite n° 04-e.



Roncevaux en remontant du village de Banca dans la vallée de la Nive des Aldudes jusqu'au pied du mont Sorhogain et en franchissant la chaîne pyrénéenne par le col de Lindus, chemin également praticable uniquement à pied ou à cheval. L'ingénieur Canut rédige, la même année un mémoire relatif à ce chemin d'Espagne par Baïgorry, « *pour servir à l'itinéraire de Monseigneur le Marquis de Paulmy, alors secrétaire d'Etat à la guerre* »<sup>54</sup>.

Les études géographiques de Roussel et de Touros répertorient et décrivent tous les itinéraires, y inclus ceux d'accès plus difficile dont ils précisent qu'ils ne sont praticables qu'à pied ou à mulet : « *Tous ces chemins jusqu'aux véritables frontières d'Espagne ne sont praticables que pour les mulets* »<sup>55</sup>, qui font communiquer la Basse et la Haute Navarre. Les distances de Saint-Jean-Pied-de-Port à Roncevaux varient selon l'itinéraire de quatre à cinq lieues et demie. Pour Roussel, « *Les ports ou passages qui communiquent de la Basse Navarre à la Haute, sont au nombre de quatorze* » et il en donne les noms et décrit chacun d'eux en détail en en précisant le degré de viabilité ainsi que les distances et les durées de voyage. D'autres documents du XVIIIe siècle ne citent que de huit à dix itinéraires permettant de relier les vallées de Cize et Baïgorry à la Haute Navarre.

Les rapports des ingénieurs militaires du XIXe siècle confirment les données de leurs prédécesseurs, en se fondant sur l'expérience militaire acquise au cours des guerres franco-espagnoles de la Révolution et de l'Empire. La cité de Saint-Jean-Pied-de-Port permettait bien de contrôler le *Grand chemin d'Espagne par Roncevaux*, seul praticable par les convois et l'artillerie<sup>56</sup>. Ce chemin suivant la ligne de crêtes par le col de Bentarte, amélioré par Napoléon, resta la route principale de Bayonne à Pampelune jusqu'en 1881. Il était déjà devenu peu praticable en 1890. La cité permettait également d'assurer un certain contrôle des nombreux sentiers, piétonniers et muletiers, également praticables en temps de guerre par l'infanterie, qui conduisaient d'Espagne en France par les cols, ou *ports*, de Cize, dont ils citent également le nombre de quatorze. Ils ajoutent des considérations tactiques en considérant trois zones de franchissement de la chaîne des Pyrénées, comprenant chacune plusieurs cols, respectivement à Iraty, à Bentarte et à Ispéguy, qui permettaient de descendre vers Saint-Jean-Pied-de-Port, respectivement par les vallées du Laurhibar, de St-Michel et de Baïgorry.

Les cartes des XVIIe et XVIIIe siècles précisent les tracés de ces itinéraires dans Saint-Jean-Pied-de-Port. Le « *Grand chemin de Bayonne et Navarreinx* » regroupait les chemins, « *praticables en tout temps et à toutes sortes de voitures et d'artillerie* », arrivant respectivement de ces deux villes. Il franchissait le Laurhibar par un pont, déjà en pierre au XVIIe siècle, à deux arches, nommé « *pont de Saint-Laurent* » précise Salmon, situé à deux cents mètres environ en amont de l'actuel pont Saint-Laurent d'Ispoure. Il poursuivait en ligne droite vers Saint-Jean-Pied-de-Port par un chemin suivant le tracé de la rue Sainte-Eulalie et de l'avenue Renaud actuelles. Il entrait dans la ville haute par la « *porte de Bayonne* », porte de France aujourd'hui. Il traversait la cité par les rues actuellement de France et de la citadelle, franchissait la Nive au pont Notre Dame et empruntait la rue d'Espagne actuelle pour quitter la ville par la « *porte d'Espagne* ». Prenant alors le nom de « *Grand chemin d'Espagne par Orisson et Roncevaux* », il continuait en direction du col de Bentarte (Roncevaux), par la route des crêtes que nous appelons aujourd'hui « *Route Napoléon* » ou « *Route de l'artillerie* ». Améliorée par le génie de l'armée impériale, il resta la route principale de Bayonne à Pampelune jusqu'en 1881, puis devint rapidement peu praticable, ce qu'elle était devenue dès 1890. Un autre itinéraire, de moindre importance, permettait de parvenir à l'actuelle Porte Saint-Jacques depuis Saint-Jean-le-Vieux par La Madeleine, après avoir franchi le Laurhibar par un pont situé environ quatre cents mètres en aval du pont actuel de La Madeleine. Au XVIIe siècle, le pont Notre Dame semble de construction récente car le plan de l'atlas de 1676<sup>57</sup> indique encore, pour quitter la cité, un chemin partant de la rue de la citadelle à mi-pente et passant derrière le chevet de l'église Notre Dame pour rejoindre le pont « *romain* » d'Eyheraberry en suivant le cours de la Nive. Après

<sup>54</sup> Cf. source manuscrite n° 18.

<sup>55</sup> Cf. source manuscrite n° 03.

<sup>56</sup> Une source indique que le col d'Orgambide fut aussi franchi par de l'artillerie en 1793 (Cf. Bibliographie n° 43)

<sup>57</sup> Cf. sources cartographique n° 31.

avoir franchi ce pont, le chemin poursuivait directement vers l'Espagne par Orisson en rejoignant l'itinéraire précédemment décrit, que nous appelons 'route Napoléon'. Dans les dernières années du XVIIIe siècle un projet, qui ne connut pas de suite, vit le jour du côté espagnol : la traduction d'un « *Conseil d'Espagne* »<sup>58</sup> nous apprend qu'il envisageait le remplacement du chemin passant par Roncevaux, par un chemin à construire par le col de Velate et la vallée du Baztan.

Au XIXe siècle, le *Grand chemin de Bayonne et Navarreinx*, fut dénommé « *Route impériale n°133* » de 1804 à 1815 puis, à nouveau, à partir de 1851, et, entre-temps, « *Route royale n°133* ». Durant la première moitié du XIXe siècle, bien que dégradée, cette route de Pampelune à Bayonne par Orisson et Château Pignon, restait en usage et continuait à être réputée praticable par l'artillerie et les voitures. Ce ne fut qu'à partir de 1840, que la route historique par Roncevaux fut progressivement supplantée par la grande route côtière Bayonne - Saint-Jean-de-Luz - Irun, alors de construction récente. Elle devint alors la route principale entre la France et l'Espagne. A la même époque, une route nouvelle reliant Bayonne et Saint-Jean-Pied-de-Port fut percée le long du cours de la Nive. Elle supplanta en importance la route historique passant par Hasparren et Irissary. Dès 1841, puis à nouveau en 1848, il est fait mention d'un projet espagnol de nouvelle route depuis Pampelune à travers les Pyrénées par Arnéguy. En 1860, ce projet se concrétisait puisque le « *Grand chemin d'Espagne* » était devenue la « *vieille route de Pampelune par Roncevaux* » et une nouvelle route, appelée alors « *Route impériale de Bordeaux en Espagne* », qui passait par Arnéguy et le Val Carlos, apparaît sur les cartes. Quittant Saint-Jean-Pied-de-Port par la porte d'Espagne, cette route continuait en ligne droite pendant une centaine de mètres sur l'itinéraire ancien, puis empruntait l'actuel chemin de Mayorga pour rejoindre le tracé de la route d'Arnéguy actuelle à la sortie du village d'Uhart-Cize. Cette route de Pampelune par Arnéguy, Luzaide, le val Carlos et de col d'Ibaneta entrée en service en 1881, était qualifiée de très large route en 1890. Cependant son rôle resta secondaire par rapport à la route côtière qui était devenu l'itinéraire transfrontalier majeur. Finalement, un pont neuf fut construit sur la Nive à Saint-Jean-Pied-de-Port en 1905, qui permettait à la route d'Espagne d'éviter les rues étroites de la vieille cité.

Ainsi, dès l'antiquité, tout au long du Moyen-Âge puis des Temps modernes et jusqu'au milieu du XIXe siècle, la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port fut le point de convergence des routes venant d'Aquitaine et du Béarn vers l'Espagne. En partait l'itinéraire principal de franchissement des Pyrénées occidentales, itinéraire qui empruntait le col de Roncevaux et qui était praticable par les voitures et carrosses ainsi que par l'artillerie. En partait également un faisceau d'une douzaine d'itinéraires secondaires, piétonniers et muletiers donc utilisables en temps de guerre par l'infanterie, qui remontaient les vallées et franchissaient les mont pyrénéens par les nombreux cols, ou ports de Cize. Saint-Jean-Pied-de-Port fut dès l'origine des temps un point-clef, une position stratégique sur une voie de communication majeure de l'Europe. Mais, les sciences et les techniques en rapide évolution à l'Epoque contemporaine ayant rendu possible la construction d'une route côtière plus rapide joignant Bordeaux à Madrid par Bayonne et Irun, la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port perdit en fin de XIXe siècle son rôle commercial en même temps que son importance militaire et stratégique.

### **13- La PLACE de SAINT-JEAN-PIED-de-PORT et l'HISTOIRE de NAVARRE**

De la position géographique de la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port au pied des ports de Cize, nommément du col de Roncevaux, découlent sa valeur stratégique et sa vocation militaire. Sa situation au débouché de cet itinéraire majeur et au point de convergence de ces nombreux itinéraires secondaires, lui confère la capacité de contrôler, éventuellement d'interdire les franchissements de la chaîne pyrénéenne. Elle explique le rôle que tint la cité dans l'histoire du royaume de Navarre, puis du royaume de France. Elle justifie que les rois de Navarre y aient construit à l'époque médiévale un château fort. Les rapports établis par les ingénieurs ne

---

<sup>58</sup> Cf. source manuscrite 04-e.

manquent pas de rappeler les événements historiques qui confirment son importance militaire et stratégique et, donc, démontrent le bien-fondé des travaux de construction et de rénovation qu'ils préconisent. Lors de l'établissement de son mémoire par Vauban en décembre 1685, du château fort de Saint-Jean-Pied-de-Port ne subsiste plus que le donjon, dont il dit seulement qu'il est « *assez logeable* ». Se pose alors la question de l'histoire de ce château fort, de sa naissance jusqu'à cette date de 1685.

Pour Vauban, les murailles sont « *dit-on bâties dès le règne et par les ordres de Charlemagne* ». Pour Salmon, « *Garcia Ximenes, premier Roy de Navarre, qui fut élu Roy par les peuples après en avoir chassé les Mores, la rétablit en l'année 716 dans l'endroit où elle est aujourd'hui ainsi qu'il se voit dans l'histoire de Navarre écrite par Chapuy* ». Les ingénieurs militaires du XIXe siècle reprennent ces thèses. Les publications d'histoire régionale<sup>59</sup> permettent aujourd'hui de mieux connaître l'histoire de ce vieux royaume pyrénéen et d'ainsi mieux apprécier le rôle qu'y joua Saint-Jean-Pied-de-Port ainsi que les conditions de construction de son château fort au Moyen-Âge, puis de sa citadelle aux Temps modernes.

### Les Maisons navarraises

Fondé au IXe siècle par la première « Maison de Navarre », le royaume de Pampelune entra véritablement dans l'histoire au Xe siècle avec la fondation par Sanche I Garcia (905-925), de la seconde « Maison de Navarre » qui régna jusqu'en 1234. A partir de l'an Mille, le royaume s'étendit au nord des Pyrénées avec Sanche III le Grand (1000-1035), dont l'une des gloires est d'avoir favorisé la pénétration de la réforme clunisienne dans ses États et les débuts des pèlerinages à Saint-Jacques de Compostelle. Sous son règne, en 1032, la Navarre s'agrandit par héritage des pays de Cize et de Baïgorry. Cette province ainsi navarraise devint la sentinelle avancée du royaume sur le versant Nord de la chaîne des Pyrénées, qui lui permettait notamment d'assurer la sécurité des itinéraires de pèlerinage. Au Moyen-Âge, les rois de Navarre désignaient cette région par l'expression *tierra*, ou mieux *tierras, de ultra-puertos* ou encore *l'Ultra-Puertos*. Cette province d'outre-ports, ou d'au-delà des cols, constitua la châtellenie de Saint-Jean-Pied-de-Port, siège du capitaine-châtelain, « *Châtelain de Saint-Jean-Pied-de-Port, garde de la terre d'outre-ports* ». Ce n'est qu'à partir du XVIe siècle que fut employée l'expression de *sexta merindad*, terme impropre car si la Navarre se composait, au sud des Pyrénées de cinq *merindades*<sup>60</sup>, la province d'outre-ports ne fut jamais une merindad.

Les successeurs immédiats de Sanche III le Grand s'impliquèrent dans les luttes pour la suprématie entre les royaumes ibériques, la lutte contre les musulmans, la *Reconquista*, mais aussi dans des conflits avec le duché d'Aquitaine pour la possession du port de Bayonne. Cet antagonisme s'accrut quand l'Aquitaine devint anglaise à la suite du mariage, à Bordeaux en 1152, d'Aliénor d'Aquitaine avec Henri Plantagenêt, comte d'Anjou et du Maine, duc de Normandie, héritier par sa mère du trône d'Angleterre, sur lequel il monta en 1154 sous le nom de Henri II. Ce mariage provoqua un long conflit entre le roi de France et le roi d'Angleterre, que les historiens appellent parfois « *la première guerre de Cent ans* » qui ne prit fin qu'en 1214 au lendemain de l'échec du débarquement de Jean sans terre à La Rochelle et de la victoire de Philippe Auguste à Bouvines.

Le roi de Navarre, Sanche VI le Sage (1150-1194) se trouva impliqué dans ce conflit au cours duquel il perdit Bayonne et le Labourd. En janvier 1177, une révolte de nobles gascons et navarraises contre les Anglais, et peut-être, les exactions auxquelles ils soumettaient les pèlerins de Compostelle, conduisirent le comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, le futur Richard Cœur de Lion, fils aîné d'Aliénor d'Aquitaine et de Henri II Plantagenêt, à mener sur les confins pyrénéens une expédition punitive. Entrant en campagne après avoir célébré les fêtes de Noël 1176 à Bordeaux, il s'empara de Dax et Bayonne. Il termina cette action en attaquant le château de 'San Per', Saint-Pierre, établi sur la motte féodale de Saint-Jean-le-Vieux, qu'il rasa et brûla.

<sup>59</sup> Cf. bibliographie n° 29 à 48.

<sup>60</sup> Dès le dernier tiers du XIIIe siècle, le royaume de Navarre est divisé en provinces, les merindades: Ribera (Tudela), Olite, Estella, Sanguesa, Montagnes (Pamplona), confiées à des merinos ; s'y ajoute donc la province d'Outre-ports où le capitaine-châtelain assume les fonctions de merino.

Il pacifia ainsi la route du pèlerinage, imposa la paix aux nobles navarrais révoltés et résolut la question des relations entre le duché d'Aquitaine et le royaume de Navarre en en délimitant la frontière. Enfin, se liant d'amitié avec Sanche VI de Navarre, il négocia son mariage avec sa fille Béragère de Navarre<sup>61</sup>, la propre soeur du futur Sanche VII le Fort, qu'il épousa à Limassol, capitale de l'île de Chypre, le 12 mai 1191, sur la route de la troisième croisade qu'il conduisait avec Frédéric Barberousse et Philippe Auguste, à la suite de la prise de Jérusalem par *Salah-ed-Din* (Saladin) en 1189. Cependant dans la péninsule ibérique, une autre croisade se poursuivait, la *Reconquista*. Sanche VII le Fort (1194-1234), fut l'un des artisans de la victoire de *Las Navas de Tolosa* remportée sur les troupes maures Almohades le 16 juillet 1212 par les rois de Castille, d'Aragon et de Navarre, qui constitua une étape décisive de la reconquête. Sanche VII le Fort qui avait épousé Clémence, fille du comte de Toulouse Raymond VI, mourut sans héritier en 1234. Sanche VII le Fort, dont le gisant se trouve à l'abbaye de Roncevaux, fut ainsi le dernier roi de la dynastie navarraise.

C'est à cette époque qu'apparaît en royaume de Navarre la première mention d'un château fort, château royal et non féodal, à Saint-Jean-Pied-de-Port. Elle remonte selon les auteurs à 1189 ou à 1194. En 1189, un certain *Martinus Chipia* (Martin le Petit) tenait la terre de Cize de Sanche VI le Sage, sans que ses fonctions soient précisément connues. Un acte daté de 1194, signé de Sanche VII le Fort (1194-1234), constitue la première mention de l'installation de son capitaine-châtelain. Le constructeur en serait alors Sanche VI le Sage (1150-1194), sous le règne duquel les territoires de Ultra-Puertos prêtèrent définitivement hommage à la couronne de Navarre. C'est par ailleurs en 1191, par son mariage avec Béragère de Navarre que Richard III Cœur de Lion, roi d'Angleterre avait abandonné définitivement les pays de Cize et d'Irissary à la Navarre.

Il est couramment admis que la destruction du château de San Per provoqua la décision de Sanche VI le Sage d'ériger sur le mont '*Mendiguren*', un nouveau château chargé de défendre la frontière nouvellement définie de son royaume. Mais l'hypothèse de l'existence d'une forteresse royale antérieure, que Sanche III le Grand (1004-1035) aurait établie dès son acquisition des Pays de Cize et Baïgorry, n'en est pas pour autant à exclure. En toutes hypothèses, il reste avéré qu'à la fin du XIIe siècle, Saint-Jean-Pied-de-Port, capitale de la châtellenie d'Outre-Ports du royaume de Navarre, concentrait les pouvoirs militaires et civils avec sa forteresse royale régulièrement entretenue, le sceau royal, les moulins royaux, les officiers royaux et sa garnison.

### **Les Maisons françaises**

A partir du XIIIe siècle, le royaume de Navarre fut gouverné par des rois appartenant à des familles françaises, apparentées à la couronne de France. En effet, la mort sans héritier en 1234 de Sanche VII le Fort entraîna un changement de dynastie. Le trône échut à son neveu, Thibaud IV, comte de Champagne, fils de sa sœur, Blanche de Navarre. Il prit la couronne de Navarre sous le nom de Thibaud I (1234-1253) et fonda ainsi la dynastie champenoise. Après avoir participé à une croisade avec le roi de France, il se consacra à son royaume dont il eut à défendre et à renforcer la frontière Nord contre les tentatives d'empiètement anglais. Ses successeurs poursuivirent sa politique. En 1276, au début du règne de Jeanne I de Navarre (1274-1305), le roi de France, Philippe III le Hardi (1270-1285), mena une « courte guerre de Navarre ». Le roi de Navarre Henri I le Gros (1270-1274), également comte de Champagne étant mort le 22 juillet 1274 à Pampelune, lui avait succédé sa fille Jeanne de Navarre, née en 1273. La régence était assurée par la veuve du roi, Blanche d'Artois, nièce de Saint Louis. Redoutant la turbulence des barons navarrais ainsi que l'avidité des royaumes de Castille et d'Aragon, elle se réfugia en France avec sa fille. Le futur Philippe le Bel fut fiancé à l'héritière de Navarre. Blanche d'Artois céda la régence de Navarre à Philippe III. Le Sénéchal de Toulouse, Eustache

---

<sup>61</sup> Le couple n'eut pas d'enfant ; veuve en 1199, Béragère fut faite en 1203, comtesse douairière du Maine par Philippe Auguste et fonda le 25 mars 1229 l'abbaye cistercienne de la Piété-Dieu à l'Epau, près du Mans où elle fut inhumée le 23 décembre 1230 et où son gisant est visible dans la salle capitulaire.

de Beaumarchais, venu en Navarre recueillir l'hommage des barons, dut faire face à une révolte et s'enfermer dans la citadelle de Pampelune. Philippe le Hardi envoya Robert d'Artois avec une forte armée. En 1276, il écrasa la révolte et la Maison de France s'installa en Navarre.

La dernière descendante de la dynastie champenoise, Jeanne I reine de Navarre, en épousant en 1284 le futur roi de France, Philippe le Bel, provoqua l'union de la Navarre à la France sous les règnes successifs de leurs trois fils, de 1314 à 1328 : Louis X le Hutin, Philippe V le Long et Charles IV le Bel. A la mort de ce dernier, la Navarre recouvra son indépendance. Sa nièce Jeanne, fille de Louis X de Hutin et petite fille de Jeanne I et de Philippe le Bel, hérita en 1328 de la couronne de Navarre, sous le nom de Jeanne II. Quant à la couronne de France elle échut alors à Philippe VI de Valois, préféré à Edouard III d'Angleterre, ce qui provoqua le déclenchement de la « Guerre de Cent ans » en 1337<sup>62</sup>.

Le mariage de la reine de Navarre, Jeanne II (1328-1349), avec le comte Philippe d'Evreux entraîna l'accession au trône d'une nouvelle dynastie, celle des Evreux-Navarre. A ce moment de reprise de la guerre franco-anglaise, la frontière Nord du royaume de Navarre, directement menacée, devait être défendue, donc fortifiée. Cette menace sur la Navarre était d'autant plus forte que les rois de Navarre étaient également impliqués dans cette nouvelle guerre de Cent ans, en leur qualité de comtes d'Evreux et pair de France, propriétaires du Cotentin, de Cherbourg et de forteresses dans la vallée de la Seine. L'armée navarraise se trouva ainsi engagée en Normandie dans les batailles de la guerre de Cent ans, où les Navarrais s'acquirent une réputation de combattants redoutables. Charles II (1349-1387), que les Français surnommèrent « le Mauvais », qui avait succédé à l'âge de dix-huit ans à sa mère Jeanne II et avait épousé en 1353 une fille du roi de France, Jean II le Bon (1350-1364), resta durant les douze premières années de son règne éloigné de son royaume où le suppléait son frère cadet Louis qui se révéla être un excellent régent. Finalement l'armée navarraise subit une cruelle défaite à Cocherel, près de Vernon, en 1364 face à Duguesclin.

Charles II, après s'être réconcilié avec le roi de France, Charles V (1364-1380), se consacra à son royaume, que son appartenance à la péninsule ibérique rendait partie prenante aux conflits proprement hispaniques. Il se laissa entraîner dans les luttes entre les royaumes de Castille et d'Aragon notamment la guerre de deux Pedro en 1361-1363, Pierre I de Castille et Pierre IV d'Aragon. Puis il s'impliqua dans la guerre civile en Castille en soutenant le roi de Castille, Pierre le Cruel (1350-1369), contre Henri de Transtamare, son frère bâtard, lui-même soutenu par Duguesclin. Ce fut au cours de cette guerre que les « Grandes compagnies » de Duguesclin passèrent par la Navarre pour se rendre en Espagne et que Duguesclin, initialement battu et fait prisonnier en 1366 à Najera, fut incarcéré au château vieux de Bayonne. Finalement, en 1369, Henri de Transtamare s'empara définitivement du trône de Castille sous le nom de Henri II (1369-1379). Malgré le mariage de son fils Charles avec Léonor de Castille, fille de Henri II, Charles II dut accepter en 1379 le traité de Briones qui fut une sévère capitulation, mais établit la paix avec la Castille comme il l'avait fait précédemment avec l'Aragon. Après avoir cultivé l'alliance avec le Béarn dont le souverain, Gaston Febus de Foix-Béarn avait épousé sa sœur, Charles II en devint l'adversaire en recueillant en Navarre sa soeur répudiée ainsi que des nobles béarnais, notamment Jean de Béarn, capitaine de Lourdes et sénéchal de Bigorre, rebelles à leur souverain. Au cours de cette période conflictuelle, la Navarre souffrit alors sièges et pillages du fait des bandes armées des deux camps qui la traversèrent. Finalement, malgré les aspects détestables de cette politique, mais grâce à ses alliances diplomatiques et ses liens matrimoniaux, le royaume de Navarre fut sous le règne de Charles II, durant la seconde moitié du XIVe siècle, projeté sur la scène internationale. Son fils et successeur, Charles III le Noble (1387-1425), qui eut comme son père, un long règne de trente huit ans, s'appliqua à vivre en

---

<sup>62</sup> La guerre de Cent ans dura de 1337, date de la confiscation du duché de Guyenne par Philippe VI de Valois, à 1453 ; avec une première phase de défaites pour la France qui au traité de Brétigny en 1360 céda au roi d'Angleterre, Edouard III, le quart du royaume et une seconde phase commençant à la folie de Charles VI qui survint en 1392, elle s'acheva, après la brève intervention de Jeanne d'Arc (1429-1431) par la contre-offensive française de reconquête du royaume terminée par la victoire de Castillon en 1453.

paix avec les royaumes voisins, notamment avec la France. Il s'attacha à la prospérité et à la sécurité de son royaume.

Ainsi, au cours de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et du premier quart du XV<sup>e</sup> siècle, sous les règnes successifs de Charles II (1349-1387) et de Charles III (1387-1425), la Navarre dut faire face à des impératifs de sécurité dans un contexte général de prospérité. Dès 1360, une grande campagne de reconstruction fut conduite sous la direction de l'infant Louis, frère de Charles II et régent du royaume, qui s'employa à en renforcer les frontières et poursuivit la politique de construction de bastides, La Bastide-Clairence par exemple, initiée par Philippe le Hutin. Charles II et plus encore, son fils, Charles III le Noble firent rebâtir la plupart de leurs châteaux et de leurs fortifications<sup>63</sup>. Soixante et onze châteaux en 1280, quatre-vingt-treize vers 1350 furent pris en charge par le trésor royal. Dix d'entre eux, généralement placés en des lieux stratégiques comme Saint-Jean-Pied-de-Port, Tudela, Monreal, Sanguesa ou Estella furent spécialement fortifiés, sous la responsabilité d'officiers royaux commis à cette responsabilité. Le plus grand soin fut réservé à la construction de ces châteaux qui étaient également des résidences royales. Ainsi, le roi de Navarre, Charles II écrivait en 1367 dans la lettre affranchissant les habitants de Saint-Jean-Pied-de-Port de plusieurs redevances que la cité était « *la clef de son royaume* »<sup>64</sup>. La correspondance de Charles II, citée par A. Saint-Vanne<sup>65</sup>, confirme combien cette place était conséquente aux yeux de ce souverain. E. Goyhenetche<sup>66</sup> cite d'importants travaux effectués au château de Saint-Jean-Pied-de-Port en 1378. Dans le même temps, Charles II en améliorait l'armement en faisant forger ses premiers canons par Mahomet de Burgos ou par le Gascon Perrin de Bordeaux. On peut donc raisonnablement penser qu'aux alentours de 1425, le château fort et la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port, défendant la frontière Nord du royaume, étaient en excellent état de défense.

Cependant, en cette fin de Moyen-Âge déjà, des dissensions entre nobles navarrais avaient nécessité l'intervention royale. Le 2 avril 1384, Charles II de Navarre convoqua les factieux, les familles de Gramont, de Luxe et de Beaumont dans la *chapelle Sainte-Marie* à Saint-Jean-Pied-de-Port. Une trêve fut établie et tous se soumirent à la sentence royale rendue à Pampelune le 23 février 1385. Une chapelle propitiatoire, appelée *chapelle de la Paix* sous l'invocation de Saint-Antoine fut construite sur la crête dominant le col d'Osquich pour célébrer cet événement.

### **Les conflits dynastiques et la guerre civile navarraise**

La Navarre fut heureusement épargnée par les derniers combats de la guerre franco-anglaise dite de « Cent ans ». Elle ne fut pas concernée par la contre-offensive menée en 1449 dans les provinces de Soule et de Labourd, au nom du roi de France Charles VII (1422-1461), par Gaston IV de Foix-Béarn. Après la prise de Bayonne en 1451<sup>67</sup> et celle de Bordeaux en 1453, puis la victoire décisive de Castillon en 1453 sur les Anglais, la guerre de Cent ans prit fin en 1453<sup>68</sup>. Mais, dès la mort de Charles III en 1425, le royaume de Navarre avait sombré dans les revendications dynastiques. Elles rallumèrent les luttes intestines entre les grands féodaux du royaume et elles dégénérent progressivement. Avant même la fin de la guerre de Cent ans, dès 1451, au moment où la place de Bayonne tombait, la guerre civile éclata en Navarre.

En effet, depuis la mort de Charles III en 1425, une grande incertitude planait sur l'avenir de la Navarre. Charles III ayant perdu ses fils légitimes encore enfants, sa fille Blanche hérita de la couronne navarraise. Or elle était mariée à Juan d'Aragon, héritier de la couronne du royaume voisin d'Aragon, avec la clause que les deux royaumes resteraient distincts et que leur premier

---

<sup>63</sup> Cf. B. Leroy, bibliographie n° 37.

<sup>64</sup> Cf. P. Haristoy, bibliographie n° 35 (op. cit.).

<sup>65</sup> Cf. A. Saint-Vanne, bibliographie n° 44.

<sup>66</sup> Cf. E. Goyheneche, bibliographie n° 34.

<sup>67</sup> Dès la reprise de Bayonne, Charles VII fit entreprendre la construction d'une nouvelle forteresse de style médiéval, le '*château neuf*'.

<sup>68</sup> Cette année 1453 fut à double titre une année capitale dans les rapports entre puissances européennes ; outre la fin de la guerre tricentenaire entre France et Angleterre, elle vit l'entrée dans le concert des puissances européennes, de la Turquie Ottomane qui s'empara de Constantinople le 29 mai 1453.

fils serait roi de Navarre. Or, en 1441, à la mort de Blanche, le prince consort Juan d'Aragon s'empara de la couronne en lieu et place de son fils l'infant Charles, prince de Viane et héritier légitime. Juan conserva la couronne de Navarre lorsqu'il devint roi d'Aragon en 1458. La guerre civile s'ajouta en 1451 à ce conflit dynastique. Elle éclata entre, d'une part, les Beaumont, d'origine française liés à la maison d'Evreux et alliés aux seigneurs de Luxe, qui soutenaient l'héritier légitime, le prince de Viane Charles, et, d'autre part, les Gramont d'origine gasconne, liés aux vicomtes de Dax et alliés aux vicomtes de Béarn et à la famille Navarra-Peralta, qui soutenaient Juan II d'Aragon. La paix revint provisoirement après la mort de Charles de Viane en 1461, car Juan II d'Aragon absorbé par les affaires de Catalogne et du Roussillon, laissa gouverner en Navarre sa fille Eléonore, soeur cadette de Charles, elle-même mariée à Gaston IV de Foix-Béarn, le vainqueur des Anglais au cours des derniers combats de la guerre de Cent ans en Soule et Labourd.

Durant cette guerre civile, entre 1451 et 1461, le château fort de Saint-Jean-Pied-de-Port changea plusieurs fois de mains. Louis de Beaumont étant capitaine-châtelain de Saint-Jean-Pied-de-Port, la cité fut initialement du parti du prince de Viane. Elle passa dans le camp de Juan d'Aragon sous l'influence de François de Gramont. Au début de la guerre, le baron Jean de Luxe s'empara du château. Juan II d'Aragon fit travailler des Bretons en mai 1451 à miner le château de Saint-Jean-Pied-de-Port dont le siège fut confié à Gaston IV de Foix-Béarn, comte de Foix et vicomte suzerain de Béarn, auquel le roi Juan envoya en renfort « *quelques coulevrines, poudres à canon et autres artilleries* ». Le siège fut long et Juan n'entra dans la ville que le 2 janvier 1452. En mars 1455, les partisans du Prince de Viane commandé par Louis de Beaumont s'emparèrent de Saint-Jean-Pied-de-Port. Le prince de Viane en nomma Gracian de Luxe capitaine-châtelain, mais la place fut à nouveau reprise par Gaston de Foix-Béarn et Gracian de Gramont en fut nommé capitaine-châtelain. Au cours de ces campagnes, l'armée de Gaston de Foix-Béarn était renforcée de « *menue et grosse artillerie* ». Le récit de la prise du château de Garris, près Saint-Palais, qui changea également de mains à plusieurs reprises, narre l'emploi de deux grosses serpentines ainsi que le tir de « *force traits de canons, de serpentines et de coulevrines* ». Finalement en 1461, suite aux négociations entre Charles, prince de Viane, et Juan d'Aragon, son père, la place forte de Saint-Jean-Pied-de-Port fut remise au roi Juan qui nomma Gracian de Gramont capitaine-châtelain.

Charles de Viane se tourna vers Louis XI qui venait de succéder le 22 juillet 1461 à son père Charles VII sur le trône de France. Mais il mourut le 23 septembre 1461. Juan II d'Aragon (1458-1479) décida alors d'associer à la solution du problème navarrais Henri IV de Castille (1454-1474) et Louis XI de France (1461-1483). L'histoire a retenu l'entrevue du 12 avril 1462 entre Louis XI, Gaston IV de Foix-Béarn et Juan II roi d'Aragon et de Navarre, entrevue dite du pont d'Osserain, entre Béarn et Soule, chacun ainsi ne quittant pas son pays. Juan conserva la couronne de Navarre jusqu'à sa mort en 1479, à l'âge de 81 ans. Eléonore, alors veuve de Gaston de Foix-Béarn, fut alors proclamée reine mais elle mourut la même année. La couronne de Navarre échoua alors successivement à François Febus<sup>69</sup>, comte de Foix et vicomte de Béarn, petit-fils d'Eléonore, puis à sa soeur Catherine de Foix-Béarn, mariée à Jean d'Albret. En dépit de cette trêve, la guerre civile se prolongea jusqu'à l'usurpation du royaume navarrais par les rois catholiques au début du XVIe siècle

Vraisemblablement construit dans le dernier quart du XIIIe siècle par Sanche VI le Sage, sans exclure l'hypothèse de son établissement par Sanche III le Grand peu après l'an Mille, le château fort de Saint-Jean-Pied-de-Port, sans doute alors récemment rénové, se trouvait en parfait état en 1425 lors du décès de Charles III le Noble. Mais la Navarre entra à partir de 1451, dans une guerre dynastique et civile, qui coïncida avec les débuts de l'emploi de l'artillerie sur les champs de bataille et lors des sièges. Disposant de boulets métalliques depuis 1430 environ, elle était capable d'infliger de graves dégâts aux murailles des châteaux. Or durant cette guerre,

---

<sup>69</sup> En 1290, la maison de Foix était devenue par alliance vicomte de Béarn; le plus célèbre des comtes de Foix et vicomte de Béarn avait été Gaston Febus (1331-1391), grand capitaine et grand chasseur. Pau était devenue capitale du Béarn en 1464, à la place d'Orthez qui avait elle-même évincé Morlaàs en 1194.

le château de Saint-Jean-Pied-de-Port fit l'objet de plusieurs sièges victorieux avec emploi de mines et d'artillerie, « *quelques couleuvrines, poudres à canon et autres artillerie pour récupérer le château* »<sup>70</sup>. A la fin du XVe siècle, il avait ainsi subi sans aucun doute des dommages et des dégâts importants, compte tenu des armes employées par les belligérants. Peut-être, avait-il aussi fait l'objet de réparations d'urgence et de travaux de renforcement, selon les normes de l'époque.

#### **14- La PLACE de SAINT-JEAN-PIED-de-PORT et la PARTITION de la NAVARRE**

Le XVIe siècle fut une nouvelle période difficile pour le royaume de Navarre en raison des visées expansionnistes et hégémoniques des souverains espagnols. Déjà affaibli par ses propres divisions, il connut l'invasion par les armées des souverains de Castille et d'Aragon, qui l'amputèrent de sa partie sud-pyrénéenne. Le mariage en 1469 de Ferdinand d'Aragon (1479-1516), le fils de Juan II, avec Isabelle de Castille (1474-1504) avait uni les deux plus puissants royaumes d'Espagne. Régnant en Castille depuis 1474, ils avaient achevé la reconquête de la péninsule ibérique, avec la prise de Grenade en 1492 et acquis le titre de « Rois catholiques ». Ils laissèrent initialement régner en Navarre, toujours intacte dans ses frontières, François-Febus (1479-1483), puis Catherine de Foix-Béarn (1483-1494), et enfin son époux, Jean III d'Albret (1494-1516). Mais, durant le règne de ce dernier, en l'an 1512, Ferdinand II d'Aragon envahit la Navarre qu'il annexa en 1515, parachevant ainsi la continuité géographique de son royaume. Il marquait ainsi le terme fatal de la crise qui menaçait la dynastie navarraise depuis le milieu du XVe siècle. Un siècle plus tard, la partie nord-pyrénéenne de la Navarre, qui avait finalement préservé son indépendance, fut rattachée au royaume de France à la suite de l'accession du roi de Navarre au trône de France.

Ferdinand II, roi d'Aragon, qui assumait la royauté en Castille en lieu et place de sa fille Jeanne la Folle depuis le décès en 1504 de son épouse Isabelle I la Catholique<sup>71</sup> voulut parachever l'unité espagnole. Il décida donc d'usurper la Navarre que son père Juan II d'Aragon n'avait pas réussi à conserver. Cette campagne militaire s'insérait dans le cadre général des guerres dites d'Italie, initiées en 1494 par le roi de France Charles VIII (1483-1498) et poursuivies par ses successeurs, Louis XII (1498-1515) puis François I (1515-1547), pendant 35 ans, qui opposaient notamment le roi d'Aragon, propriétaire du royaume de Naples et de Sicile, au roi de France. Ainsi, dès mars 1512, Ferdinand II, s'alliant avec Henri VIII d'Angleterre, prépara une expédition conjointe contre Bayonne et l'Aquitaine. En gage de la neutralité revendiquée par la Navarre, il exigea que les trois places d'Estella, Maya et Saint-Jean-Pied-de-Port lui soient livrées et que le passage par les cols de Roncevaux et de Roncal soit autorisé à son armée pour attaquer la France. Ferdinand II donna le commandement de son armée à son cousin Frédéric Hernandez de Tolède, duc d'Albe, qu'il nomma Lieutenant Général. Cette armée comprenait six mille fantassins, mille chevaux bardés, quinze cents chevaux légers et vingt pièces d'artillerie pour forcer les places de résistance. Ainsi forte de dix mille espagnols, l'armée espagnole se massa à Vitoria, tandis que neuf mille Anglais débarquaient en Guipuzcoa. Alors, le roi de France, Louis XII guerroyait en Italie où, le 11 avril 1512, son armée, sous les ordres du jeune Gaston de Foix qui y fut mortellement blessé, remportait la victoire de Ravenne sur la Ligue et l'Espagne. En Juillet 1512, fondant son usurpation sur le refus de Jean III d'Albret, roi de Navarre, d'obtempérer à ses exigences, Ferdinand, fort de la complicité des Beaumontais, donna au duc d'Albe l'ordre d'envahir la Navarre. Ce fut pour le royaume de Navarre, le début d'une période de près de vingt ans de destructions et de misères aggravées par la peste de 1518-1519. L'armée castillane était organisée en trois corps, commandés respectivement par le comte de Lérin et les capitaines Rainfray et Villalva. Son artillerie était aux ordres de Don Diégo de Vera. A l'issue d'une campagne éclair de conquête de la Navarre sud-pyrénéenne, Pampelune tomba le 25 juillet. Jean III d'Albret et Catherine de Foix se replièrent au château de Sauveterre,

<sup>70</sup> Cf. P. Narbaitz, bibliographie n° 39.

<sup>71</sup> Le titre de « rois catholiques » leur avait été conféré par le pape Alexandre VI après la prise de Grenade en 1492.



puis à Orthez. Afin de parachever son œuvre en annexant la partie nord-pyrénéenne de la Navarre, l'armée du duc d'Albe franchit le col de Roncevaux et elle s'empara de Saint-Jean-Pied-de-Port en août 1512. Elle poursuivit ensuite vers Monjelos, où Villalva s'installa, le 10 septembre 1512, avec 3 000 hommes. Le duc d'Albe arriva à Saint-Jean-Pied-de-Port en septembre. Tenant à conserver la cité comme une porte ouverte, une « *tête de port* », sur la France, il décida de la renforcer en y faisant exécuter des travaux dont, dit-on, la construction d'un fort et de bastions, et en y faisant venir de Roncevaux l'artillerie de don Diego de Vera. Une bonne partie de la population sembla accepter le fait accompli de l'annexion.

Les rois de Navarre tentèrent de reconquérir leur royaume à quatre reprises, successivement en 1512, 1516, 1521 et 1527. A peine chassé de son royaume, Jean III d'Albret prépara sa première campagne de reconquête et lança une première contre-offensive dès l'automne 1512. Une lettre de Louis XII, roi de France lui apprit le 24 septembre la venue d'une armée française de secours, aux ordres du comte d'Angoulême, le dauphin de France, le futur François I. L'aile gauche en était concentrée à Sauveterre, sous le commandement de La Palice, le centre à Peyrehorade aux ordres de Longueville et l'aile droite à Bayonne aux ordres de Lautrec. L'armée castillane du duc d'Albe occupait Mongelos et Saint-Jean-Pied-de-Port. Jean III d'Albret envoya un manifeste en forme d'ultimatum à la noblesse, aux jurats des villes et à la population du royaume. La contre-offensive navarraise fut menée à partir du 24 septembre avec ces trois corps. Sous la pression, le duc d'Albe se replia sur Pampelune où il s'enferma, en laissant une garnison de mille hommes à Saint-Jean-Pied-de-Port. Le 3 novembre Jean d'Albret mit le siège devant Pampelune avec 20.000 hommes et 50 canons, mais l'assaut mené le 27 novembre échoua. Devant la menace représentée par une armée de secours castillane, il leva le siège en se repliant sur Bayonne où il parvint le 6 décembre 1512. Au cours de cette campagne, Saint-Jean-Pied-de-Port avec sa citadelle dont la garnison comprenait 800 fantassins, 200 lances, les 21 canons de Diego de Vera et 6 mois de vivres, resta espagnole. Après cet échec, la conférence de Bayonne déboucha sur la signature par Lautrec, gouverneur de Guyenne, représentant Louis XII, le 1<sup>er</sup> avril 1513 au château d'Urtubie, d'une trêve d'un an, laissant à Jean III d'Albret la Basse-Navarre moins la place forte de Saint-Jean-Pied-de-Port, dont Diego de Vera était nommé capitaine et gouverneur. Villalva renforça la garnison de Saint-Jean-Pied-de-Port, dont Gonçalvo d'Avalos devint capitaine-châtelain et gouverneur. Il la fit porter à 1200 soldats de pied, ou fantassins, et 600 arquebusiers, mais il mit l'artillerie à l'abri en la conduisant à Pampelune. Un ingénieur Pedro Malpasa veilla sur les fortifications.

Le 23 mars 1513, les députés de Saint-Jean-Pied-de-Port jurèrent fidélité au nouveau maître. A Ostabat, le 5 juin 1514, devant le marquis de Comares, vice-roi et capitaine général du royaume de Navarre, une dizaine de chevaliers bas-navarrais prêtèrent serment à Ferdinand roi d'Aragon et de Navarre, moyennant conservation de leurs privilèges. Parmi eux : Jean de Belzunce, Bertrand d'Armendaritz, vicomte de Méharin, François seigneur d'Armendaritz, Jean seigneur d'Aphat. Le 31 octobre 1514, les Cortes de Basse-Navarre réunis en l'église d'Huarte (Uhart-Cize), en présence du vice-roi de Navarre, Diego Hernandez de Cordoba et du gouverneur de la place de Saint-Jean-Pied-de-Port, Gonçalvo d'Avalos, jurèrent fidélité au roi Ferdinand. Les jurats de Saint-Jean-Pied-de-Port étaient Pierre de Jassu, Gil de Logras et Oger de Echazar. Le seigneur de Luxe ayant mobilisé pour les rois légitimes, Ferdinand fit raser le château de Garris par une colonne d'infanterie commandée par Villalva et un corps de trois cents lances aux ordres de Sandoval à l'automne 1514. Le seigneur de Luxe dut alors rendre hommage au roi Ferdinand. En 1514, on pouvait estimer la région soumise. Aussi, en juillet 1515, Ferdinand ayant réuni les Cortes de Castille et de Navarre à Burgos, incorpora la Navarre au royaume de Castille et se proclama « roi des deux Navarres », « *rex utriusque Navarrae* ». Il désigna son petit-fils Charles, le futur Charles Quint, comme héritier des royaumes de Castille et Navarre. La Navarre conservait ses fors et le roi était représenté à Pampelune par un vice-roi. En 1514 Pierre de Suhescun était bayle de Saint-Jean-Pied-de-Port.

De son côté, Jean III d'Albret accomplit un dernier acte de suzeraineté dans la partie septentrionale de la Basse Navarre où il exerçait encore l'autorité en 1515. A la suite du

ralliement de Jean de Luxe au roi Ferdinand d'Aragon, Jean III d'Albret ordonna la remise du château de Luxe, tenu, au nom du seigneur de Luxe, par le capitaine Jean de Saint-Jaime d'Ostabat, qui prêta serment à Jean d'Albret le 16 août 1515 à Saint-Palais. Le 10 novembre, le commissaire du roi de Navarre, Jean de Tardets, seigneur d'Arangoiz, prit possession, du château dont l'armement comprenait trois fauconneaux d'artillerie pesant 180 livres chacun et quatre arquebuses avec les projectiles et la poudre nécessaires. En 1516, le roi de Navarre en renforça la garnison.

Le roi de France François I (1515-1547) et Jean III d'Albret conclurent, le 23 mars 1515, une alliance qui prévoyait le recouvrement de la Navarre. En 1516, après la mort de Ferdinand d'Aragon, roi « *des Espagnes* », survenue le 3 février, Jean III d'Albret prépara une nouvelle offensive. Il mit le siège devant Saint-Jean-Pied-de-Port. Il s'empara de la cité, mais non de la citadelle dont il dut finalement lever le siège après la défaite des gros de son armée qui s'étaient engagés dans les vallées de Roncevaux et du Roncal. Jean III d'Albret mourut le 17 juin 1516, peu après cet échec, laissant la couronne de Navarre à son fils Henri II âgé de quatorze ans. En 1516, Pierre de Suhescun était encore bayle de Saint-Jean-Pied-de-Port tandis que Fadrique de Acuna était vice-roi et capitaine général du royaume de Navarre.

Le fils de Jeanne la Folle, Charles de Habsbourg accéda en 1516 au trône d'Espagne sous le nom de Charles I (1516-1556), puis il fut élu empereur du Saint Empire en 1519 sous le nom de Charles Quint (1519-1556). L'élection impériale provoqua entre François I et Charles Quint une rupture, puis une guerre dont la Basse Navarre profita pour se soulever en 1520 en faveur de son souverain légitime le jeune Henri II d'Albret (1516-1555). Celui-ci avait le soutien de François I dont il devint le beau-frère quelques années plus tard. En 1521 à l'âge de 19 ans, il entreprit la reconquête de son royaume. A la tête d'une armée franco-béarno-navarraise forte de 12 000 hommes, commandée par André de Foix, seigneur d'Asparros, il se présenta le 12 mai 1521 devant Saint-Jean-Pied-de-Port. Il réussit le 15 mai, après trois jours de siège, à enlever de force la ville et le château. Le 16, il se rendit maître de Château Pignon<sup>72</sup>. Il poursuivit vers *Tudela* dont il s'empara et attaqua la ville de Pampelune. C'est au cours de cet assaut qu'Ignace de Loyola qui servait parmi ses défenseurs, reçut la blessure qui fut à l'origine de sa conversion. Pampelune fut prise le 19 mai, mais son château continua à résister. André de Foix, à la tête de l'armée franco-navarraise, poursuivit son avance en direction de la Rioja, dont il assiégea la capitale Logrono. Mais il dut en abandonner le siège à la suite de l'intervention d'une armée castillane de secours, qui lui ferma toute possibilité de retraite à hauteur de Pampelune. Décidant alors de livrer bataille, il fut battu à Noain, quatre kilomètres au sud de Pampelune, le 30 juin 1521 par le duc d'Albe qui reconquit alors toute la Navarre. André de Foix fut fait prisonnier par François de Beaumont. Son armée battue dut évacuer la Navarre et se replier sur Bayonne. La cité de Saint-Jean-Pied-de-Port subit alors un siège de vingt jours conduit par Diego de Vera durant lequel les 300 hommes de la garnison commandée par le capitaine Juan de Cote périrent. Le 15 septembre 1521, une armée franco-gasconne de secours aux ordres de l'amiral Guillaume Gouffier de Bonnivet tenta une dernière diversion en investissant Fontarabie qui se rendit le 18 octobre après douze jours de siège. Ainsi, en 1521, la Navarre fut momentanément reconquise par Henri II de Navarre soutenu par le roi de France, mais rapidement à nouveau perdue.

Après ce nouvel échec de reconquête de son royaume, Henri II réunit en 1522 les États Généraux de Navarre, réduite à la Basse Navarre, en l'église de Saint-Palais. Il prêta serment devant les États Généraux à nouveau réunis en 1523. Le 26 novembre 1524, il institua la chancellerie de Navarre à Saint-Palais. Ainsi, alors que Saint-Jean-Pied-de-Port avait été la capitale de la province située au Nord des Pyrénées, la châtellenie d'outre-ports, parfois appelée

---

<sup>72</sup> La tradition locale veut que le pouvoir castillan ait construit Château Pignon (Castel Penon) pour défendre les ports de Cize dès la conquête de la Navarre à partir de 1512. Cependant, une *Carte des chemins d'Espagne*, établie par Touros en 1753, appartenant à la collection Paulmy (cote Arsenal, MS 6440, document 181) indique deux châteaux situés vis-à-vis, l'un à Château Pignon, l'autre sur l'Alto Biscar, que Touros nomme « *Arlabiscarta* ». Ceci suggère l'hypothèse de l'existence à la frontière de deux forteresses, l'une espagnole, sur l'Alto Biscar, l'autre navarraise à Château Pignon, que les Navarrais qui parlaient Castillan auraient appelé « *Castel Penon* ».

la sixième *merindad*, du royaume dont Pampelune était la capitale, Saint-Palais devint à partir de 1524 la capitale du royaume de Navarre, réduit à sa partie nord-pyrénéenne, la Basse-Navarre. Ainsi, Henri II conservait les attributs de la royauté en érigeant la Basse-Navarre en « royaume de Navarre », avec Saint-Palais comme capitale. Mais Charles Quint qui avait installé un vice-roi de Navarre à Pampelune, lui dénia ce titre de roi de Navarre.

A partir de 1523, François I se désintéressa de la cause navarraise. Cependant, malgré les échecs successifs de 1512, 1516 et 1521, Henri II de Navarre resta constant dans sa volonté de reconquête de son royaume. Saint-Jean-Pied-de-Port avait été évacué par les Espagnols en 1522. Nommé par son beau-frère, François I, lieutenant général en Guyenne, Henri II mit cette province à contribution en préparant les approvisionnements d'une armée de 120 000 hommes. Une revue, une « *monstre* », des compagnies mises sur pied en 1522-23 en confirme les effectifs. Le 11 novembre 1523, l'empereur Charles Quint adressa un ultimatum à François I et à Henri II auquel il intimait de se désolidariser du roi de France et de livrer passage à l'armée espagnole à travers la Basse Navarre. Dans sa réponse du 25 novembre 1523, Henri II exigea le recouvrement de son royaume. En octobre et novembre 1523, une armée espagnole d'une vingtaine de milliers d'hommes stationnait à Roncevaux en vue d'une invasion du sud de la France, du Béarn et des terres de Henri II. Initialement retardés par la résistance de Château Pignon, ils s'emparèrent de Saint-Jean-Pied-de-Port en janvier 1524 et reprirent toute la Basse Navarre. En 1523 également, une incursion espagnole s'empara de Saint-Jean-de-Luz qui fut brûlé. Philibert de Chalon, prince d'Orange, bloqua Fontarabie qu'il finit par reconquérir le 29 février 1524. Afin de décourager toute tentative de soulèvement, il envahit le Labourd qu'il dévasta. Mais son assaut inopiné contre Bayonne échoua après quatre jours d'attaques infructueuses grâce à la réaction héroïque de la population et de la garnison commandée par Lautrec. Il poursuivit enfin jusqu'à Bidache dont il incendia le château. A la suite de cette attaque, les fortifications de Bayonne subirent des travaux d'amélioration importants pour mieux les protéger contre l'artillerie, qui durèrent jusque vers 1545.

Son alliance avec François I entraîna Henri II dans les guerres d'Italie où il fut fait prisonnier en même temps que le roi de France à la bataille de Pavie le 24 février 1525. Son frère Charles, nommé lieutenant général du royaume entreprit de réunir sa rançon de cent mille écus d'or. Mais Henri II réussit à s'échapper fin 1525 du château de Pavie où il était interné et évita ainsi le paiement de cette rançon. François I, au terme de sa captivité à Madrid, rentra dans son royaume en traversant la Bidassoa le 15 mars 1526. La rançon de François I, douze cent mille écus, fut rassemblée dans une tour du Château-vieux de Bayonne sous la garde du maréchal de Montmorency. En 1527, Henri II épousa Marguerite d'Angoulême, soeur de François I.

La même année, il entreprit une nouvelle tentative de reconquête de son royaume. Saint-Jean-Pied-de-Port fut repris, au nom de leur suzerain Henri II, par le bâtard d'Albret et le seigneur de Luxe, qui après s'être allié aux envahisseurs en 1523 rejoignit donc son roi légitime pour cette dernière entreprise de reconquête de la Navarre. L'armée de Fernand de Sandoval, lieutenant général de Charles Quint, réoccupa la ville et exigea un serment de fidélité de l'assemblée de la ville le 28 septembre 1527 abjurant leur serment à Henri II. En cette année 1527, Pierre d'Armendaritz, était bayle de la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Le traité de Cambrai, ou « Paix des Dames » qui mit fin aux guerres d'Italie fut conclu le 3 août 1529 entre François I qui renonçait à l'Italie et Charles Quint qui renonçait à la Bourgogne. Quatre ans après leur père, les enfants de France revinrent par le même chemin de la Bidassoa. Eléonore de Castille, soeur de Charles Quint qui devait épouser François I aux termes du traité de Cambrai, les accompagnait. Après avoir passé la nuit à Saint-Jean-de-Luz, la reine de France fut accueillie à Bayonne le 2 juillet 1530.

Finalement, après ces tentatives successives de reconquête de la Navarre par Henri de Navarre, Charles Quint fut convaincu de la précarité de son occupation de la Basse Navarre. Il en jugeait la défense trop risquée en raison des difficultés de franchissement des Pyrénées. Aussi en 1530, faisant preuve de réalisme stratégique il se résolut à abandonner définitivement la Basse Navarre et Saint-Jean-Pied-de-Port à Henri II d'Albret. Charles Quint est réputé en avoir alors

démantelé les fortifications. Quant à Bernard Detchepare, curé de Saint-Michel-le-Vieux et vicaire général de l'évêque de Bayonne dans la châtellenie de Saint-Jean-Pied-de-Port, auteur du premier livre en langue basque, il eut alors à rendre des comptes à la justice du roi de Navarre pour collaboration avec l'occupant castillan et fut incarcéré, semble-t-il lors de l'abandon définitif de la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port par les Espagnols.

Charles Quint, soucieux de confirmer son propre bon droit, voulut le confirmer par le mariage de son fils, le futur Philippe II, avec Jeanne d'Albret, fille de Henri II de Navarre. François I craignant que les nombreuses et riches possessions des Albret en Guyenne ne deviennent espagnoles, obtint de sa soeur que la petite Jeanne soit envoyée à la cour de France. Il l'enferma, pour la protéger, au château de Plessis-lès-Tours. Finalement, après une nouvelle demande de Charles Quint en vue du mariage de Jeanne avec le futur Philippe II devenu veuf en 1546, et après le décès de François I en 1547, son fils Henri II de France projeta le mariage de Jeanne d'Albret, âgée de vingt ans, avec son cousin Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, lui-même âgé de trente ans. Ce mariage qui eut lieu en 1548, provoqua une réaction immédiate de la cour de Madrid, qui craignait que le royaume de Navarre ne soit revendiqué par Jeanne, épouse d'un prince français. Charles Quint rassembla à Pampelune les Etats de Navarre qui décernèrent à son fils Philippe le titre de Roi de Navarre.

Ainsi, après 1530, du royaume de Navarre qui avait existé depuis le IXe siècle, ne subsistait au sud des Pyrénées qu'un royaume de Navarre avec sa capitale Pampelune, où un vice-roi préservait la fiction d'un État autonome. Au nord demeurait un autre royaume, réduit à une vallée et quelques bourgades constituant la châtellenie de Saint-Jean-Pied-de-Port, et le titre de roi de Navarre. A la mort de Henri II, en 1555, sa fille Jeanne d'Albret, épouse d'Antoine de Bourbon, en hérita. Jeanne III (1555-1572) d'Albret et son époux Antoine de Bourbon visitèrent Saint-Jean-Pied-de-Port en 1556<sup>73</sup> où ils mirent en place une forte garnison. Finalement en 1572, leur fils, Henri de Bourbon-Navarre, qui prit alors le nom de Henri III de Navarre, leur succéda avant de devenir en 1589 Henri IV, roi de France.

Entretiens, Philippe II d'Espagne avait repris en 1558, contre le roi de France Henri II, la guerre recommencée dès 1536 et momentanément arrêtée en 1557 par la trêve de Vaucelles. Franchissant la Bidassoa, les troupes espagnoles s'emparèrent de Saint-Jean-de-Luz et envahirent le Labourd. Antoine de Bourbon, qui séjournait alors à la cour de France voulut profiter de l'aide du corps expéditionnaire français qui était dépêché en Guyenne, pour récupérer le royaume de son épouse. Cette tentative, mal préparée, échoua dès janvier 1559. Lors des pourparlers qui suivirent entre la France et l'Espagne, les revendications navarraises qui se heurtèrent à un roi d'Espagne intraitable, furent passées sous silence. Le 3 avril 1559, Henri II roi de France (1547-1559) et Philippe II roi d'Espagne signèrent le traité de Cateau-Cambrésis qui mettait fin définitivement aux guerres d'Italie, ces guerres qui avaient opposé maisons de France et d'Autriche depuis 65 ans (1494-1559). Il mettait un terme au rêve italien et confortait les frontières de la France qui conservait les conquêtes de Henri II notamment les trois évêchés, Metz, Toul et Verdun, ainsi que Calais par le traité signé la veille avec Elisabeth, nouvelle reine d'Angleterre. Le traité de Cateau-Cambrésis instaura un équilibre entre les nations européennes qui constitua leur charte jusqu'au traité de Westphalie en 1648. L'une des clauses prévoyait le mariage de Philippe II, veuf de Marie Tudor, avec Elisabeth de Valois, fille de Henri II et de Catherine de Médicis. Antoine de Bourbon reçut la mission d'escorter la princesse Elisabeth de France en Espagne en vue de son mariage. C'est ainsi que, venant de Bordeaux où elle se trouvait le 21 décembre 1559, Elisabeth passa Noël au château de Pau avec son jeune cousin Henri de Navarre. Le lendemain, le cortège dirigé par Antoine de Bourbon et comprenant Henri de Navarre, âgé de six ans, partit pour l'Espagne, fort de l'escorte à cheval de la jeune princesse et de plusieurs centaines de mulets portant la suite et les bagages. Il parvint à Saint-Jean-Pied-de-Port le 31 décembre, puis franchit le col de Roncevaux dans une tempête de neige. Ce fut au cours de cette traversée qu'à flanc du mont Hostatéguy, le 6 janvier 1560, la voiture de la future

---

<sup>73</sup> En janvier 1556, Charles Quint avait abdicqué de son autorité sur ses possessions espagnoles en faveur de son fils Philippe II.

reine d'Espagne versa. En 1970, les bergers nommaient encore ce lieu-dit : « *Karrosa-Uzkali* » : la « voiture renversée »<sup>74</sup>.

Plus de deux siècles plus tard, les ingénieurs militaires français faisaient encore référence à ces conflits, internes et externes, des dernières décennies du royaume de Navarre quand ils voulaient démontrer l'importance stratégique de la position de Saint-Jean-Pied-de-Port. Le *Mémoire sur Saint Jean Pied de Port en basse Navarre de 1770*<sup>75</sup>, probablement rédigé par Sicre de Cinq-Mars, rappelle ces combats du XVI<sup>e</sup> siècle, autour de la place de Saint-Jean-Pied-de-Port, entre le roi de Navarre et le conquérant espagnol :

*Rien ne prouve mieux l'utilité de cette place que l'histoire des guerres faites dans le royaume, les divers efforts que Jean d'Albret, Henry du même nom et Antoine de Bourbon ses légitimes successeurs, firent pour le recouvrement en entier de leurs états; les manoeuvres et artifices que Ferdinand Roy d'Aragon et Charles Quint employèrent dès l'an 1510, et opposèrent pour conserver leur usurpation, font connaître tous les passages dont on fit usage pendant la guerre à travers cette partie des Pyrénées. De tous ces passages, le plus mémorable est sans contredit celui de Roncevaux par la défaite entière de l'avant-garde du Roy Jean d'Albret, commandée par Pierre de Navarre en 1516 et par la brillante campagne que fit Asparaut en 1520 où, après avoir fait la conquête de la Haute Navarre, la perdit par son ambition. C'est par trois de ces passages, ceux d'Yron (Irun), de Roncevaux et de la vallée d'Aspe que, en 1522, l'armée espagnole aux ordres de Don Velasco, connétable de Castille, divisée en trois corps ravagea le Béarn, la Soule, la Basse Navarre, le pays de Labourd et fit le siège de Fontarabie où le comte de Lude fit briller la nation française dans l'art de la défense des places.*

Les archives du Génie datant du XIX<sup>e</sup> siècle mentionnent la prise du château par Ferdinand d'Aragon en 1512 et sa reprise par Henri d'Albret en 1521. Il est donc hautement vraisemblable que la cité et la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port subirent, au cours de cette période de 1512 à 1530 des dommages très importants du fait de ces combats, avec emploi d'artillerie en plein essor pendant les guerres de la Renaissance. Ces destructions se produisirent aussi bien au cours des offensives de conquête de la Navarre par les souverains espagnols, Ferdinand d'Aragon puis Charles Quint, que lors des tentatives de reconquête par les rois de Navarre, Jean III puis Henri II d'Albret, au cours desquelles la cité et la citadelle subirent de nombreux sièges, dont plusieurs victorieux. Dans une lettre du 17 mars 1523, citée par l'abbé P. Haristoy<sup>76</sup>, Henri II de Navarre mentionne la « *disruption des murs de la ville et de la tour de Saint-Jean-Pied-de-Port* ». Aussi des travaux de réparation et de renforcement du château fort médiéval de Saint-Jean-Pied-de-Port, ou au moins d'aménagements d'ouvrages de campagne destinés à le renforcer en prenant en compte l'arme nouvelle de l'artillerie avaient sans doute été entrepris tant par les souverains espagnols conquérants que par les rois de Navarre quand ils en reprirent le contrôle temporairement en 1521 puis définitivement en 1530. On sait que Charles Quint recruta des ingénieurs italiens. Antonio de Manrique, duc de Najera, vice-roi de Navarre depuis 1516 est réputé avoir fait construire une nouvelle citadelle à Pampelune. Les historiens rapportent l'exécution de travaux à Saint-Jean-Pied-de-Port dès 1512 avec la construction de « *bastions* », plutôt des « *bastillons* » à cette date, mais aussi que Charles Quint fit démanteler la citadelle avant de l'abandonner en 1530. Les sources étudiées ne donnent aucune information sur les travaux éventuellement effectués à cette époque, ni sur ceux éventuellement réalisés par la dynastie d'Albret pour renforcer la place de Saint-Jean-Pied-de-Port, dans le cadre d'un probable souci de sécurisation de la frontière sud de leurs États quand ils en reprirent le contrôle en 1530 ou lorsque la guerre reprit entre François I et Charles Quint en 1536. On sait cependant que, dès

<sup>74</sup> Cité par le pharmacien et historien local Jean Etchevers dans *La route des crêtes de Saint-Jean-Pied-de-Port à Roncevaux*, Bayonne 1973.

<sup>75</sup> Cf. source manuscrite n° 04-c.

<sup>76</sup> Cf. Abbé Haristoy, bibliographie n° 35 (op. cit.).

1543, Henri II d'Albret fit entreprendre, sous la direction de l'ingénieur napolitain Fabrice Siciliano, ingénieur à la solde de François I qui avait travaillé aux fortifications de Bordeaux et Dax, la modernisation des fortifications de Navarrenx, bastide créée en 1302 par Marguerite de Foix. En l'entourant ainsi d'une enceinte bastionnée à la mode italienne, Henri II choisissait de faire de Navarrenx, en Béarn, la place forte principale et l'arsenal de ses États ainsi que le symbole de ses ambitions politiques. Des bastions furent également ajoutés à cette époque aux fortifications de Bayonne et Dax. Aucune source, non plus, ne mentionne de décision de travaux à la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, lors de la visite royale de 1556.

La Navarre connut enfin une guerre de religion de 1560 à 1572. Les sources sont tout aussi silencieuses sur les dommages que la cité et la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port subirent alors. Ce conflit s'insérait dans le cadre plus général de la guerre de religion qui sévissait en France. L'avènement de François II (1559-1560) sur le trône de France, aboutissant au triomphe des Guise, rejeta définitivement Jeanne d'Albret dans l'hérésie. Le jour de Noël 1560, Jeanne III, reine de Navarre depuis 1555, abjura le catholicisme et se donna à la religion réformée tandis qu'Antoine de Bourbon, son époux, opta définitivement pour la religion catholique. Il devint alors lieutenant-général du royaume de France, troisième personnage de l'État après le roi et la reine mère, ce qui entraîna en 1561 la séparation du couple. Jeanne d'Albret, animée dès lors d'un prosélytisme acharné, voulut imposer sa religion aux Bas Navarrais par les armes. Elle montrait ainsi une conception autoritaire du pouvoir non conforme aux traditions politiques navarraises. La Basse Navarre, soutenue en sous-main par l'Espagne, s'insurgea contre les ordonnances de Jeanne III d'Albret, visant à imposer la religion réformée dans ses États. En 1562, la France également s'embrasa. Antoine de Bourbon fut tué d'un coup d'arquebuse au siège de Rouen le 17 novembre 1562. Henri de Navarre, âgé de neuf ans, nommé gouverneur et amiral de Guyenne, resta à la cour de France où il résidait.

En Navarre, le seigneur Antoine de Gramont, nommé gouverneur en 1563, adhéra à la religion réformée et seconda de toutes ses forces la politique religieuse de la reine de Navarre. Des incidents d'hostilité aux huguenots se déclenchèrent à Saint-Jean-Pied-de-Port en 1564, mais le capitaine-châtelain de Lalanne se rallia à la souveraine. Un affrontement général devenait inévitable en Navarre. Aussi, durant le voyage à travers le royaume de France que Catherine de Médicis fit entreprendre en 1564 au jeune roi Charles IX (1560-1574), qui venait d'atteindre sa majorité, pour tenter d'apaiser l'anarchie générale, et auquel participait Henri de Navarre, l'étape de Bayonne fut particulièrement importante. Leur séjour, marqué par une visite du roi d'Espagne, Philippe II, accompagné de son épouse Elisabeth de Valois, soeur du roi, et de son ministre le duc d'Albe, se prolongea de fin mai au 12 juillet 1565. La rencontre qui échoua dans sa tentative de pacification, fut suivie d'une recrudescence de la guerre de religion entre Basques et Béarnais.

Enfin en 1566 à l'âge de treize ans, Henri retourna en Navarre auprès de sa mère. En 1567, Jeanne III d'Albret prit les mesures les plus strictes pour imposer la réforme dans ses États, en y interdisant l'exercice de la religion catholique et en rétablissant les édits les plus intolérants. Cette décision provoqua un nouveau soulèvement d'une partie de ses sujets, plus particulièrement en Basse Navarre, traditionnellement catholique. Le comte de Luxe leva l'étendard de la révolte et prit la tête des principaux gentilshommes de Basse Navarre, dont le vicomte d'Echoux, les seigneurs d'Uhart-Mixe, d'Armendaritz, de Domezain, de Camou. Ils firent le serment d'une ligue catholique en septembre 1567 à Saint-Palais et, par le manifeste de Saint-Michel-le-Vieux le 24 mars 1568, ils déclarèrent prendre les armes pour la défense de la religion catholique. Devenue le refuge des protestants navarrais, Navarrenx fut assiégée par une armée catholique en 1569, à laquelle sa garnison protestante opposa une résistance victorieuse.

La reine de Navarre, de La Rochelle où elle se trouvait en 1569, envoya une armée de secours, aux ordres de Montgomery, qui reconquit le château de Mauléon et la Soule. Elle occupa ensuite le château de Garris et s'empara, le jeudi lendemain des Cendres de 1570, de Saint-Jean-Pied-de-Port où les chefs catholiques: Andaux, Domezain et Armendaritz s'étaient réfugiés. Il est rapporté qu'au cours de cette assaut, l'église paroissiale Sainte-Eulalie d'Ugange

et l'église d'Uhart furent brûlées par les troupes béarnaises tandis que la chapelle Notre-Dame-du-bout-du-pont fut transformée en écurie. Le baron de Luxe, reprenant les armes avec les seigneurs d'Andaux et de Domezain, s'empara de Saint-Jean-Pied-de-Port, puis du château de Garris près de Saint-Palais. Le capitaine de Lalanne, maître de camp de son infanterie, fut envoyé par la reine Jeanne III de Navarre pour calmer les mutins. Ceux-ci le retinrent prisonnier au château de Garris. C'est alors qu'Henri de Navarre eut son baptême du feu à l'âge de quinze ans et accomplit son premier exploit. Jeanne d'Albret envoya, en effet, son fils s'emparer du château de Garris. Il poursuivit les assiégeants avec une telle ardeur qu'il les refoula au-delà de Saint-Jean-Pied-de-Port jusqu'au Val Carlos en Espagne. De retour à Saint-Jean-Pied-de-Port, il y prononça sa première harangue politique, traduite en Basque par un certain Etchard. Il rappela à l'ordre les Bas Navarrais, mais il leur confirma aussi les droits que leur conféraient les *fors*<sup>77</sup> qu'il promit de respecter. Il s'engagea à ne pas leur imposer la religion protestante. Il réussit ainsi à restaurer l'ordre et à ramener la paix en Basse Navarre.

La paix de Saint-Germain mit provisoirement fin en 1570 à la guerre de religion en France. Cependant elle se poursuivit encore deux années en Navarre sous le règne de Jeanne III. Le capitaine-châtelain de Saint-Jean-Pied-de-Port, Lalanne rétabli dans ses fonctions de châtelain, s'évertua, mais en vain, d'y implanter la religion réformée. Jeanne III d'Albret-Navarre fit paraître en 1571 la traduction en Basque du nouveau testament. Bertrand de la Mothe Fénelon servit de médiateur, au nom du roi de France, et obtint le retour en grâce des chefs des révoltés moyennant leur soumission à la reine Jeanne. Le cahier des Etats paraphé à La Rochelle le 7 mars 1571 en conseil privé de la reine Jeanne atteste de la ruine consécutive aux incendies, pillages, saccages et meurtres provoqués par ces guerres de religion. En réponse, la reine promit d'autoriser l'exercice de la religion catholique sans restriction, de réduire les garnisons, mais maintint la saisie des biens ecclésiastiques. Dans le souci de conforter la paix, Catherine de Médicis fit alors le projet de marier sa fille Marguerite de Valois avec Henri de Navarre. Quelques jours avant la cérémonie, le 9 juin 1572, Jeanne III d'Albret mourut à Paris pendant qu'Henri gagnait Paris où le 18 août, nouveau roi de Navarre, il épousa Marguerite de Valois en dépit de l'opposition des Guise. L'attentat contre Coligny le 22 août fut suivi le 24 août 1572 par le massacre de la Saint Barthélemy. Charles IX mourut le 30 mai 1574 et son frère Henri III (1574-1589) lui succéda sur le trône de France.

Enfin Henri de Navarre réussit à quitter Paris en février 1576. Après la mort de Jeanne III d'Albret en 1572, Henri III de Navarre, soucieux de ramener paix et tranquillité en son royaume, rétablit progressivement la liberté de culte en Navarre. La situation commença à s'apaiser grâce à son esprit tolérant. Devenu Henri IV de France, après avoir reconquis la France et y avoir rétabli l'ordre, il restaura le culte catholique en Basse Navarre en 1594. La paix intérieure revint totalement en Basse Navarre après la promulgation de l'édit de Nantes le 13 avril 1598, bien que *de jure* cet édit ne s'appliquait pas dans le royaume de Navarre.

Ainsi peut-on raisonnablement conclure qu'au moment où Henri III de Navarre devint roi de France, à l'issue d'une période aussi troublée pour le royaume de Navarre, le château fort de Saint-Jean-Pied-de-Port avait subi des dégâts importants, voire été quasiment ruiné. En effet, au cours de la succession des guerres dynastiques, internes, externes et religieuses, qui marquèrent les XVe et XVIe siècles, il s'était le plus souvent trouvé en première ligne de conflits dont il avait même été souvent l'enjeu. Il avait ainsi subi de nombreux sièges, pour certains victorieux. Il avait ainsi changé de mains à plusieurs reprises, à une époque où l'artillerie naissante provoquait des dommages graves aux fortifications médiévales. Il avait probablement fait l'objet de réparations sommaires et de renforcements partiels de ses fortifications, incluant l'adjonction d'ouvrages nouveaux dans le style du XVe ou du XVIe siècle pour permettre l'emploi de canons. Au moment où Saint-Jean-Pied-de-Port allait devenir une place française, son château fort avait certainement un pressant besoin de restaurations et de rénovations, voire d'une reconstruction complète, alors que l'architecture médiévale, pour s'adapter aux conditions nouvelles de la

---

<sup>77</sup> Voir glossaire.

bataille, commençait à laisser place à de nouveaux types de fortifications, nées au cours des guerres d'Italie.

## **15- La PLACE de SAINT-JEAN-PIED-de-PORT et l'HISTOIRE de FRANCE**

La position stratégique de Saint-Jean-Pied-de-Port au pied du col de Roncevaux, au débouché de l'itinéraire principal transpyrénéen reliant les royaumes de France et d'Espagne justifiait la construction d'une citadelle par les rois de France sur l'emplacement même du château fort médiéval des rois de Navarre. Les documents étudiés sont silencieux sur les projets et les réalisations, tant de Henri de Navarre quand il devint Henri IV de France en 1589, que de son fils Louis XIII, ou des reines ayant assuré les régences, Marie de Médicis et Anne d'Autriche. Cependant, dès le rattachement de la Basse Navarre à la France en 1589, comme tout au long du XVIIe siècle, l'état des relations internationales, notamment la tension persistante entre la Maison de France et la Maison de Habsbourg, engendra autant d'événements historiques qui justifiaient la décision de construire une citadelle à Saint-Jean-Pied-de-Port, puis de la restaurer ou de la rénover comme ce fut le cas après son inspection par Vauban en décembre 1685.

### **Le règne de Henri IV<sup>78</sup>**

Henri III de Bourbon-Albret, roi de Navarre depuis la mort de sa mère Jeanne d'Albret en 1572, et héritier de la couronne de France depuis le décès du duc d'Alençon en 1584, devint roi de France lors de l'assassinat d'Henri III de France. L'extinction de la branche des Valois en 1589, en provoquant l'accession au trône de France d'Henri III de Navarre, finalement couronné Roi de France en 1594 sous le nom d'Henri IV, lia définitivement les deux royaumes de Navarre et de France. L'annexion formelle de la Basse Navarre à la France ne fut consacrée qu'en 1620 par le Traité d'Union de Louis XIII, fils d'Henri IV et de Marie de Médicis, épousée en secondes noces en 1600. Cependant, dès 1589, Saint-Jean-Pied-de-Port contrôlait de fait la principale voie d'invasion de la France à partir de l'Espagne.

Après la mort successive des quatre derniers Valois, dont les trois fils de François I, dont le dernier, Henri III, fut finalement assassiné en 1589, Henri de Navarre devint l'héritier du trône de France et fonda ainsi la dynastie des Bourbon. Alors âgé de 36 ans, il était déjà un capitaine et un politique éprouvé. Roi de Navarre depuis 1572, il était aussi vicomte souverain de Béarn et comte de Foix. La souveraineté du Béarn était reconnue depuis Gaston Febus. Mais, en 1589, Henri IV, roi de droit, que la ligue refusait de reconnaître et que certains protestants contestaient, dut reconquérir son royaume<sup>79</sup>, ville par ville et province par province, abjurer la religion réformée et se convertir au catholicisme, le 25 juillet 1593 à Saint-Denis. Il put alors se faire sacrer à Chartres, le 27 février 1594, avant de faire son entrée à Paris, le 22 mars, et de s'installer au Louvre, tandis que les soldats espagnols quittaient la ville. Il commença alors son véritable règne à l'âge de 41 ans, avec pour premier objectif de mettre un point final aux luttes religieuses et aux guerres civiles. Il régla donc le problème posé par les Protestants dont la liberté de conscience, déjà reconnue par l'édit de Poitiers de 1577, fut confirmée par l'édit de Nantes signé le 13 avril 1598, qui leur donnait quelques places de sûreté.

Tout en rétablissant l'autorité royale à l'intérieur ainsi que la paix religieuse et civile, Henri IV devait encore assurer son rayonnement en Europe en luttant contre les Habsbourg. Son second objectif fut donc de mettre fin à la guerre étrangère et de vaincre les Espagnols. Dès 1589, Henri IV eut à défendre ses droits face à Philippe II d'Espagne (1556-1598). Celui-ci revendiquait la couronne de France pour sa soeur Isabelle, petite-fille par sa mère du roi de France Henri II. Il maintint sa revendication malgré le sacre de Henri de Navarre le 25 février 1594 comme roi de France. Dissipant l'équivoque, Henri IV le 17 janvier 1595, déclara officiellement la guerre à l'Espagne. En réponse, les armées de Philippe II attaquèrent sur tous les fronts, en Provence, en Lyonnais et en Bourgogne qu'Henri IV libéra par la folle victoire de

<sup>78</sup> Cf. J.P. Babelon, bibliographie n° 02.

<sup>79</sup> Sa sœur, Catherine de Navarre, assumait la régence en Navarre et Béarn.



Fontaine-Française sur le connétable de Castille. Mais les Espagnols réussirent à s'emparer d'Amiens par surprise. Henri IV assiégea la ville et la reprit malgré l'intervention d'une armée de secours espagnole. La paix avec l'Espagne fut établie par le traité de Vervins, le 2 mai 1598, deux semaines après l'édit de Nantes. Les clauses confirmèrent celles du traité de Cateau-Cambrésis conclu en 1559 entre Henri II de France et Philippe II d'Espagne. Elles redonnaient à la France ses frontières de 1559 et restauraient un certain équilibre entre les puissances européennes. Ainsi, Henri IV apparaissait bien comme le vainqueur et le pacificateur, à l'intérieur comme à l'extérieur. Le 15 juillet 1600, Henri IV épousa Marie de Médicis qui arriva à Lyon le 2 décembre. Le dauphin, le futur Louis XIII naquit le 27 septembre 1601. Entretemps, une courte guerre avec le duc de Savoie permit à Henri IV d'acquérir Bresse, Bugey, Valromey et le Pays de Gex. Il paracheva ainsi la paix en consolidant la frontière Est par le traité de paix signé à Lyon avec la Savoie le 17 janvier 1601. Le Rhône devenait frontière du royaume de France, de Lyon à Genève.

Après avoir ainsi, en 1598, clos à la fois la guerre étrangère par la paix de Vervins et la guerre civile par l'édit de Nantes, Henri IV consacra la deuxième partie de son règne à affirmer son autorité et consolider les frontières de son royaume. Par un édit de 1607, Henri IV, « *roi de France et de Navarre* », réunit son ancien domaine à la couronne de France. Mais, n'osant aller contre le vœu des habitants, il excepta Béarn et Navarre des mesures qu'il prît pour réunir à la couronne de France ses autres possessions. Il avait déjà montré, dès 1582, étant encore Henri III de Navarre, son souci de maintenir le droit ancestral du franc-alleu, la pleine propriété des terres communes, bois et pâturages. Dans ces dix années de paix intérieure et extérieure, Henri IV réussit à rendre à la France sa prospérité et son rang en Europe. Il redressa admirablement le royaume épuisé par les guerres. Il remit en ordre l'économie et la société avec l'aide de son ministre Sully qui assainit les finances et réorganisa l'État. Il mena une grande politique de travaux et de constructions, créant en fait le style Henri IV/Louis XIII qui marie pierres, briques et ardoises. Soucieux de renforcer les frontières de son double royaume, il décida de fortifier les villes faisant face aux axes de pénétration afin de faire obstacle aux envahisseurs éventuels. Ne voulant plus confier le soin des fortifications aux autorités urbaines, Henri IV créa la surintendance des fortifications qu'il confia en 1600 à Sully.

Le besoin de renforcer la frontière des Pyrénées se révélait pressant. En effet, malgré la paix de Vervins, l'Espagne, soutenue jusqu'à la cour de France par un parti espagnol actif, continua à susciter intrigues et troubles. Ce fut la « *guerre couverte* » selon l'expression d'époque. Les relations avec l'Espagne alternaient entre périodes de détente et périodes de tension avec levées de troupes et mouvement d'unités à la frontière, ou autour de Pampelune comme de 1602 à 1605, ou à nouveau en 1609. Dès 1598, la ville de Bayonne fit appel à l'ingénieur militaire Jean Errard, alors occupé à fortifier La Rochelle, qui établit en date du 28 avril 1599 un projet d'enceinte fortifiée bastionnée de la ville. La construction du bastion Lachepaillet, en face du cloître de la cathédrale, commença en 1602. M. de Gramont était alors gouverneur de Bayonne et M. de la Force gouverneur du Béarn. La priorité fut donnée en 1606 par Henri IV aux travaux du port de Socoa où travailla Bénédict de Vassalieu. La mort de Henri IV en 1610 entraîna l'arrêt des travaux à Bayonne au bastion de Lachepaillet qui ne fut achevé qu'en 1625. Aucun document ne signale de projet de fortification à Saint-Jean-Pied-de-Port, ce qui ne manque pas d'étonner dès lors que Henri IV connaissait l'importance des ports de Cize qu'il avait empruntés et l'état du château fort autour duquel il avait guerroyé, lorsqu'il n'était encore qu'héritier du trône de Navarre.

A partir de 1604 Sully constitua des réserves d'or et des stocks d'artillerie, d'armes et de munitions à l'Arsenal en vue d'une guerre. Un réel apaisement se fit avec une période de négociations de 1607 à 1608, lorsque Henri IV assumait la médiation conduisant le 28 janvier 1609 à la conclusion d'une trêve de douze ans entre Espagne et Pays-Bas. Mais, la mort du duc de Clèves sans héritier en mars 1609, posant le problème de la succession des duchés de Clèves et de Juliers, provoqua une grave crise internationale car Espagne et Autriche revendiquaient sa succession, ce que la France ne pouvait tolérer car cette appropriation était contraire aux intérêts des princes allemands, ses alliés. Face aux risques de guerre avec l'Empire et l'Espagne, en 1609

les Espagnols renforcèrent Pampelune, Henri IV se prépara à entrer en campagne. Trois armées furent constituées, la première aux ordres de Lesdiguières destinée à attaquer la Lombardie, la seconde aux ordres de La Force devait rejoindre le Béarn pour attaquer l'Espagne, la troisième dont le souverain devait prendre la tête devait se porter sur les Pays-Bas. En avril 1610, il conclut un pacte avec le duc de Savoie contre l'Espagne en vue d'évincer les Espagnols d'Italie et séparer les Habsbourg d'Autriche de ceux d'Espagne. A la fin du printemps 1610, le roi fit faire mouvement à ses armées. La guerre devait éclater en mai et le roi rejoindre les armées lorsque Henri IV mourut assassiné par Ravallac le 14 mai 1610. Marie de Médicis assura la régence.

### **Le règne de Louis XIII<sup>80</sup>**

Le jour même de la mort de Henri IV le 14 mai 1610, Marie de Médicis fut nommée régente. Louis XIII qui prorogea son pouvoir en la nommant chef du conseil, lorsque sa majorité fut déclarée le 2 octobre 1614, n'assuma le pouvoir royal qu'en 1620.

Au plan de la politique extérieure, la régente, Sully une fois évincé, provoqua un renversement d'alliance. Elle conduisit une politique espagnole, opposée à celle de Henri IV et de ses prédécesseurs. Dès le 26 janvier 1612, elle annonça un double mariage espagnol, d'une part celui de Louis XIII avec l'infante d'Espagne dona Ana, fille aînée de Philippe III (1598-1621), d'autre part celui du prince des Asturies, le futur Philippe IV (1621-1665) avec Elisabeth, la fille aînée d'Henri IV et Marie de Médicis. Les fiançailles, célébrées simultanément à Paris et Madrid le 25 mars 1612 devaient permettre le retrait de l'Espagne des territoires navarrais relevant de la couronne de France. Dès son accession au trône, Louis XIII avait confirmé la volonté de son père de maintien en Navarre du droit ancestral du franc-alleu, la pleine propriété des terres communes, bois et pâturages. En avril 1611, il s'était engagé à respecter, le For et Coutume Général du royaume de Navarre. Cependant un problème de délimitation de la frontière se posait entre les habitants de la vallée de Baïgorry et ceux du val d'Erro sur les pacages de la vallée des Aldudes<sup>81</sup>. D'août 1612 à mars 1613, se tint la conférence préliminaire à l'établissement d'un projet de convention. Les négociateurs étaient l'évêque de Bayonne, Monseigneur Bertrand d'Echaux et l'évêque de Pampelune, Monseigneur Don Prudencio de Sandoval. Les discussions déjà difficiles furent retardées en 1613 par la mauvaise volonté espagnole à satisfaire les rectifications de frontière demandées par la France. Le vice-roi de Navarre menaça même de faire démolir à coups de canon le château fort de Saint-Jean-Pied-de-Port. Le commandeur Brûlart de Sillery, plénipotentiaire chevronné de Henri IV, envoyé alors par la reine en Espagne pour régler cette affaire, réussit pleinement son ambassade. Louis XIII et Philippe III firent nommer pour en finir le baron de Vaucelles et Don Sancho de la Corda, marquis de Laguna, comme plénipotentiaires. L'irritante question de la frontière franco-espagnole en Navarre fut ainsi enfin résolue. Le traité et les *Capitulations royales* signées le 22 septembre 1614, furent approuvés à Madrid le 21 novembre et à Paris le 5 décembre 1614. Les douze articles fixaient des lignes limitant les droits respectifs de pacage des troupeaux et de coupe des bois par les habitants des diverses vallées.

Les capitulations ainsi signées, Villeroy, ministre français des Affaires étrangères, mena à leur conclusion le double mariage de Louis XIII avec l'infante Dona Ana, Anne d'Autriche, et de l'infant Philippe avec Elisabeth de France. La reine Marie de Médicis put alors décider le voyage du roi en Guyenne malgré l'opposition des princes et des huguenots. Le roi de France gagna Bordeaux et le roi d'Espagne Burgos, où les mariages furent célébrés par procuration le dimanche 18 octobre 1615. Le 9 novembre, se déroula l'échange des princesses au milieu de la Bidassoa. Mgr d'Echaux accompagna Elisabeth de France, qui allait épouser le futur Philippe IV d'Espagne, cependant qu'Anne d'Autriche traversait en même temps la Bidassoa pour devenir reine de France. Le 25 novembre 1615, le mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche fut célébré en la cathédrale Saint-André de Bordeaux. Médicis par sa mère, mais Habsbourg par sa grand-mère maternelle, Louis XIII se mariait à son tour avec une Habsbourg.

---

<sup>80</sup> Cf. P. Chevallier, bibliographie n° 04 et V.L. Tapie, bibliographie n° 10.

<sup>81</sup> Cf. source manuscrite n° 20.

Louis XIII assuma à partir de 1620 la réalité du pouvoir royal. Il fit d'abord la paix avec sa mère à Angers le 8 août 1620 après avoir, le 7 avril, dispersé ses partisans à la bataille des ponts de Cé. Ensuite il voulut rétablir l'autorité royale face aux protestants. Pour cela, il mena trois campagnes successives contre les Huguenots en 1620, 1621 et 1622. Il entendit d'abord faire respecter sa volonté de rétablir le culte catholique en Béarn malgré l'opposition des calvinistes. Il s'agissait simultanément de rétablir l'autorité du roi sur le Béarn et la Navarre dont les États résistaient de toutes les manières au pouvoir royal. Le gouverneur, Monsieur de la Force, résistait également à l'autorité du roi et la rébellion protestante s'aggravait. Le souci de Louis XIII n'était pas tant de lutter contre une religion que contre les désordres politiques qu'elle provoquait. La propre grand-mère de Louis XIII, Jeanne III d'Albret, y avait proscrit la religion catholique. Henri IV avait échoué dans sa politique de restauration de la religion catholique et de restitution de ses biens au clergé catholique. Comme la Navarre, le Béarn, principauté souveraine depuis Gaston Febus, n'était rattaché à la couronne de France que par l'union personnelle voulue par Henri IV. La décision de réunion de ses possessions, qu'il avait prise en 1607, ne concernait que ses possessions françaises rattachées alors au domaine royal, mais elle excluait la Navarre et le Béarn. Ainsi, l'édit de Nantes ne s'y appliquait pas et le culte catholique n'y était pas rétabli. Un arrêté du conseil du 25 juin 1617 avait ordonné la mainlevée des biens ecclésiastiques et leur restitution. Les calvinistes du Béarn s'y refusaient, soutenus en cela par les huguenots qui, rassemblés à Loudun en 1620, demandaient la révocation de l'arrêté. Aussi, une fois la paix établie avec sa mère, Louis XIII conserva son armée à la tête de laquelle il gagna Bordeaux en traversant les provinces protestantes de Poitou, Aunis et Saintonge. Le 19 septembre 1620, Louis XIII étant à Bordeaux, le gouverneur de La Force se soumit, mais le conseil souverain de Pau refusa d'enregistrer l'arrêté de restitution des biens de l'église. La campagne dite 'du Béarn' se déroula entre le 7 octobre 1620, date du départ du roi de Bordeaux et le 25 octobre 1620, date de son retour à Bordeaux. Le 15 octobre, le roi étant à Pau où il était arrivé la veille à la tête de sa cavalerie et de sa garde, les magistrats qui avaient refusé d'enregistrer l'arrêté de restitution, demandèrent son pardon dans la cour du château. Le 17 octobre, Louis XIII marcha sur Navarrenx, symbole de la résistance protestante qui ne pouvait à ses yeux rester la citadelle potentielle d'un parti rebelle. La garnison protestante qui ne dépassait pas 250 hommes se rendit. Le roi destitua le gouverneur octogénaire, Monsieur de Salles, nommé en 1569 par Jeanne d'Albret. Ce pseudo-siège victorieux eut un grand retentissement. Le 19 octobre 1620, de retour à Pau, Louis XIII confirma les privilèges, les Fors des États de Navarre qui, eux-même lui prêtèrent serment de fidélité. Simultanément, il promulgua le rattachement définitif à la France, du Béarn et du royaume de Navarre, réduit de fait à la Basse-Navarre depuis 1530. Les États de Navarre et le conseil souverain de Béarn s'unirent en un parlement dit « de Navarre » siégeant à Pau. Le 20 octobre, Louis XIII assista à la procession en l'honneur du rétablissement de la religion catholique qui se déroula devant le château, cinquante ans, à deux jours près, après l'entrée le 18 octobre 1570 du sieur de Montgomery qui y avait banni la messe au nom de Jeanne d'Albret. Ayant ainsi réglé, en cinq jours, les affaires de Béarn et de Navarre, Louis XIII repartit pour Bordeaux, puis Paris où il arriva le 7 novembre. Ainsi par l'Acte d'Union publié à Pau le 19 octobre 1620, Louis XIII proclama l'unification des deux royaumes. Le royaume de Navarre et la vicomté souveraine de Béarn étaient définitivement intégrés au royaume de France. L'autorité du roi de France sur la Navarre devait donc y être logiquement affirmée par la construction d'une forteresse royale. De même, la frontière du royaume de France étant ainsi établie sur les Pyrénées, le problème de sa défense face à l'Espagne se posait avec une acuité accrue. L'établissement d'un ouvrage fortifié moderne destiné à barrer la route de Pampelune à Bordeaux par Roncevaux, déjà nécessaire devenait indispensable.

Mais, inquiets du sort de leurs frères béarnais, les huguenots français se réunirent en assemblée à La Rochelle le 24 décembre 1620. Bravant le roi, ils demandèrent le rétablissement du *statu quo ante* en Béarn et le retrait des troupes royales de Guyenne. Les guerres de religion de Louis XIII commençaient. Elles nécessitèrent deux nouvelles campagnes successivement en 1621 et 1622, puis, à partir de 1625, le siège de La Rochelle. Début 1621, pour soutenir leurs

coreligionnaires béarnais, les réformés de la Guyenne et du Languedoc avec à leur tête le duc de Rohan et son frère Soubise se soulevèrent contre Louis XIII et déclenchèrent une guerre civile sanglante. Les révoltés prirent Privas et renforcèrent leurs murailles à Alès, Montauban, Nîmes où Antoine de Baudan conduisit les travaux, et surtout à Montpellier où Pierre de Conty de la Mothe d'Argencourt, cousin de Baudan, construisit une nouvelle enceinte remparée et bastionnée. Le roi, décidé à rétablir son autorité, conduisit, en avril et mai 1621, une campagne en Poitou. Il s'empara de Saint-Jean d'Angély, le 24 juin, après un siège difficile. Il fit mener une nouvelle campagne en Béarn, en septembre et octobre 1621, par le duc d'Épernon. Devant Montauban, mis en état de défense par Monsieur de La Force, l'armée du roi échoua fin 1621 après un long siège malheureux durant lequel mourut de Luynes.

En mars 1622, le roi se remit en campagne dans le Poitou et s'empara de l'île de Ré, Royan et Sainte-Foy. Il poursuivit son offensive en Languedoc, couvert face à la place forte protestante de La Rochelle, par une armée placée aux ordres de Louis de Bourbon, comte de Soissons, nommé lieutenant général des armées du roi en Aunis et Saintonge. Pendant le blocus de La Rochelle de mai à novembre 1622, l'ingénieur italien Pompeo Targone (1575-1630), placé par Louis XIII auprès du comte de Soissons comme « *conducteur des machines et ouvrages* », construisit deux forts de part et d'autre de la baie, reliés par une chaîne et une estacade, dont le fort Louis, petit fort carré en maçonnerie à quatre bastions aux flancs perpendiculaires aux courtines, entouré d'une seconde enceinte étoilée à huit branches. Le roi s'empara de Moissac, Agen, Nègrepelisse, Saint-Antonin, Toulouse, Carcassonne, Béziers. La ville de Montpellier, investie en août 1622 par l'armée royale forte de 14 000 hommes et de 36 canons, tint cinquante jours malgré les tirs d'artillerie incessants (10 000 coups tirés) et se rendit affamée le 19 novembre. M. de La Force finit par faire sa soumission et fut nommé maréchal. Finalement, la paix de Montpellier le 18 octobre 1622, mit fin à la campagne, rétablit la paix intérieure avec les protestants et marqua la disgrâce de Condé. Elle confirmait l'édit de Nantes, mais réduisait la puissance des huguenots qui conservaient La Rochelle et Montauban comme places de sûreté. Pierre de Conty d'Argencourt passa au service de Louis XIII dont il devint l'ingénieur préféré. Il fut nommé peu après directeur des fortifications pour les provinces d'Aunis, Poitou, Saintonge, Guyenne, Béarn et Navarre car il est attesté qu'il occupait cette fonction en 1625. Quant au duc d'Épernon, il devint gouverneur de Guyenne, fonction qu'il exerçait en 1633.

Mais cette paix ne résolut rien au fond. La révolte reprit en 1625 alors que Louis XIII et Richelieu étaient engagés dans les affaires d'Italie. La prise de La Rochelle, place forte ultime des protestants, y mit fin en 1628. Le souci du roi Louis XIII était l'unité nationale, politique et religieuse afin d'organiser le royaume et d'assurer sa puissance en Europe. Dès 1623, la paix intérieure provisoirement assurée par les campagnes de 1620 à 1622, le roi put se consacrer à la politique étrangère. Or lors de la conclusion de la paix de Montpellier, un conflit généralisé menaçait en Europe où la guerre de Trente ans sévissait depuis 1618. La guerre restait en effet le climat normal de l'époque baroque. De 1598 à 1635, sans que la France soit engagée dans un quelconque conflit ouvert, l'activité militaire fut constante avec des prises d'armes localisées tant à l'intérieur avec les Grands ou les Protestants, qu'à l'extérieur contre les alliés et protégés de l'Espagne. L'hostilité de l'Espagne restait une constante malgré les traités et les mariages de 1615. La monarchie espagnole agissant directement, ou en sous-mains, dans toutes les affaires susceptibles de nuire à l'autorité royale, soutenait les révoltes qui se produisaient en France.

L'incident de la Valteline, couloir alpin d'importance stratégique, montra la fragilité de la politique espagnole de la France. Le problème était la maîtrise des cols alpins par lesquels les deux branches des Habsbourg, d'Autriche et d'Espagne, qui s'étaient partagé l'Empire de Charles Quint, pouvaient faire transiter leurs troupes et menaçaient ainsi d'encercler le royaume de France. La Valteline, vallée alpine formée par la rivière Adda qui se jette dans le lac de Côme, constituait une voie d'accès à travers les Alpes reliant le Milanais espagnol au Tyrol autrichien par la vallée de l'Inn et au bassin du Rhin qui redescend vers le lac de Constance en passant par Chur. Elle permettait donc la traversée vers le Tyrol aux troupes espagnoles cantonnées en Italie. Cette vallée était le lieu de croisement de la 'route influence' espagnole reliant la Méditerranée à Anvers, le chemin des Tiercos espagnols, et de la route française reliant

la Bourgogne à Venise. Elle appartenait à l'évêché catholique des Grisons allié de longue date de la France.

Début 1621, mourut Philippe III d'Espagne, père de la reine de France, Anne d'Autriche. Peu avant sa mort, il avait, le 25 avril 1621, signé par le traité de Madrid, un accord rétablissant le statu quo ante qui prévoyait le retrait des troupes espagnoles du couloir de la Valteline où elles s'étaient installées et avaient établi des forts. Mais, dès 1622, ce traité ne fut appliqué ni par les Autrichiens, ni par les Espagnols, dont le nouveau roi Philippe IV (1621-1665) et son ministre le 'Conde-Duque' Olivares se refusaient à respecter l'attitude de modération scellée à Madrid. Aussi la décision de Louis XIII de rappeler Richelieu, cardinal depuis 1622, au conseil du roi le 29 avril 1624, marqua la reprise de la politique traditionnelle de la France d'abaissement de la Maison d'Autriche, notamment de lutte contre l'Espagne, qui avait été celle de Henri IV. Il s'agissait de rompre le « *chemin de ronde* » constitué par Les Habsbourg autour de la France et dont Henri IV avait commencé de desserrer l'étreinte.

Lors du retour de Richelieu<sup>82</sup> en avril 1624 au conseil dont il devint le chef en août, la première affaire de politique étrangère qui se posa fut donc celle des relations avec l'Espagne qui menaçait la sécurité de la France. La France renouvela ses alliances avec Venise et la Savoie. Simultanément, en 1624 également, la France fit alliance avec les Provinces-Unies soucieuses de se libérer du joug espagnol, ainsi qu'avec les princes protestants allemands. Enfin, son souci de reprendre l'initiative se manifesta ostensiblement par l'alliance avec l'Angleterre concrétisée par le projet de mariage franco-anglais, de Henriette-Marie de France, 3<sup>e</sup> fille de Henri IV et sœur de Louis XIII, avec l'héritier du trône d'Angleterre. Engagées dès février 1624, les tractations débouchèrent sur la signature du contrat de mariage le 10 novembre 1624. Le mariage fut célébré en mai 1625, au moment où Charles I (1625-1649) venait de succéder comme roi d'Ecosse et roi d'Angleterre, à son père Jacques I (1603-1625), lui-même fils de Marie Stuart.

La question de la Valteline avait été momentanément réglée par le traité de Madrid du 25 avril 1621, qui avait rendu la vallée aux Grisons et remis les forts à la garde du Pape. Mais en septembre 1622, l'Espagne ne respectant pas sa parole avait occupé ces forts. En septembre 1624, la France se décida à l'action. Soucieux de montrer sa force au roi d'Espagne, Richelieu proposa à Louis XIII de faire occuper la Valteline par des troupes françaises pour couper les communications entre l'empereur et le roi d'Espagne. Engagée dès novembre, l'occupation de la Valteline était complètement réalisée en février 1625. Finalement, après de difficiles négociations avec le pape, la Paix de Monçon/Monzon fut finalement conclue avec l'Espagne le 5 mars 1626, qui lui fermait le passage de la Valteline.

Le rapprochement avec l'Espagne entraîna en 1627 une brouille avec l'Angleterre. Le 20 mars 1627, par le traité de Madrid, la France fit alliance avec l'Espagne contre l'Angleterre qui apporta son soutien aux protestants français à nouveau en rébellion. Louis XIII, devant la reprise de la révolte protestante en 1625, qui reprenait La Rochelle pour base, rassembla une forte armée devant La Rochelle. Le 10 septembre 1627, les troupes royales commencèrent le siège de la ville de La Rochelle, qui se termina le 30 octobre 1628. Les protestants se soumirent finalement à l'édit d'Alès du 18 juin 1629, qui leur ôta leurs places de sûreté.

A partir de 1630, poursuivant la reprise de la politique d'Henri IV d'abaissement des Habsbourg, la France de Louis XIII, et de Richelieu, s'engagea progressivement, dans la guerre de Trente ans (1618-1648) contre la maison d'Autriche. Cette guerre, qui avait débuté par la « déféstration de Prague » le 23 mai 1618, avait eu pour origine un conflit religieux allemand. Elle dégénéra en une guerre politique européenne. A la suite de la défaite des Suédois à Nordlingen en 1634, Louis XIII déclara solennellement la guerre au roi d'Espagne, Philippe IV, le 19 mai 1635. Ainsi, la guerre « *couverte* » avec l'Espagne devint « *ouverte* ». Les hostilités débutèrent dès 1635 par des succès initiaux en Belgique, Allemagne et Italie du nord, suivis de quelques échecs. Richelieu invita le roi dont il connaissait la piété mariale à faire un voeu à la Vierge pour la victoire de ses armes. Le sursaut national ainsi obtenu et les travaux de

---

<sup>82</sup> Entré au conseil en 1616, comme secrétaire d'état pour l'intérieur et pour la guerre, Richelieu souffrit de disgrâce après l'assassinat de Concini en 1617. Bertrand d'Eschaux, évêque de Bayonne, fidèle protecteur ecclésiastique de Richelieu, le servit auprès du roi pendant sa disgrâce.

fortification effectués n'empêchèrent pas de nouveaux succès espagnols, ni la « surprise de Corbie » le 7 août 1636, qui ouvrit aux Espagnols la route de Paris. L'an 1636 fut ainsi à la fois l'année du Cid et l'année de Corbie. La contre-offensive menée par le roi à partir du 13 septembre permit, le 9 novembre, la reprise de Corbie. En décembre 1636, la guerre fut déclarée à la France par l'empereur d'Allemagne Ferdinand II. Ferdinand III lui succéda le 15 février 1637.

Si les combats se déroulèrent essentiellement sur les frontières Nord et Nord-est de la France, le problème de la défense de la frontière pyrénéenne se posa également. Dès 1635, la guerre déclarée à l'Espagne par Richelieu fit craindre pour le sort de la place de Saint-Jean-Pied-de-Port. Les Espagnols rassemblèrent des troupes à Pampelune et dirigèrent de l'artillerie vers le secteur frontalier. En réponse, Gramont fit envoyer quatre canons à Saint-Jean-Pied-de-Port en mars 1636. Début septembre, peu après la surprise de Corbie, une triple menace espagnole se développa, maritime au Boucau à l'embouchure de l'Adour, terrestre sur la Bidassoa qu'ils franchirent vers d'Hendaye et Saint-Jean-de-Luz qu'ils occupèrent, menaçant Bayonne, terrestre également sur Saint-Jean-Pied-de-Port par le déploiement à Roncevaux d'un corps fort de 8.000 hommes, 2.000 chevaux et vingt canons aux ordres du marquis de Los Velez, vice-roi de Navarre. Le 8 septembre, Gramont, gouverneur de Bayonne, vint à Saint-Jean-Pied-de-Port, accompagné du vicomte d'Echaux, du baron d'Armendaritz et de l'*ingénieur ordinaire de Sa Majesté* Lavau, pour prendre des mesures de renforcement de défense de la ville et de Château Pignon. Gramont revisita Saint-Jean-Pied-de-Port le 1<sup>er</sup> octobre. Au lendemain de la prise de Saint-Jean-de-Luz en décembre, la menace sur Saint-Jean-Pied-de-Port des troupes massées vers Burguette subsista, mais le front resta calme. Gramont renforça la garnison de deux compagnies prélevées sur la garnison de Bayonne, celles des capitaines Vignau et du Munein. La menace persista durant l'année 1637, notamment en mars et juin. La place de Saint-Jean-Pied-de-Port fut alors considérée comme bien fortifiée bien que manquant d'artillerie et d'approvisionnements. Gramont visita à nouveau en juin la place où il nomma comme « son lieutenant » M. de Landresse, qui a été mis à sa disposition l'année précédente. Il y dépêcha l'*ingénieur ordinaire du Roy* Louis Demilhet, en poste à Bayonne, depuis 1627 au moins, où il était chargé de l'entretien des fortifications, pour y construire les moulins à bras nécessaires en cas de siège. En octobre 1637, le corps espagnol, qui avait envahi le Labourd l'année précédente, décimé et repoussé par les actions de guérilla menées par les populations basques, se retira. La cité de Saint-Jean-de-Luz fut reprise par les Français en 1637. En 1638, les opérations militaires reprirent sur la frontière d'Espagne, menées par six armées dont celle de Longueville sur les Pyrénées. Sur ce front, les opérations furent décevantes, malgré le 2 juillet la prise de *Pasajes* par la marine française, puis, en août, la victoire navale française devant Guéthary de M. de Sourdis sur l'escadre espagnole de La Corogne, commandée par Lopes de Hoces, qui fut anéantie. Mais, malgré le débarquement de renforts qui s'en suivit, le prince de Condé, le père du « grand Condé », dut abandonner le siège de Fontarabie, le 12 septembre 1638, son armée forte de douze mille hommes s'étant débandée devant la sortie furieuse de la garnison espagnole forte de sept mille hommes. Cet échec de la contre-offensive française sur Fontarabie renouvela en 1639 l'état d'alerte à Saint-Jean-Pied-de-Port où Gramont engagea ses propres deniers pour en améliorer à nouveau les ouvrages de fortification. Des travaux furent également nécessaires à Bayonne où les murs des bastions n'avaient pas résisté aux trépidations provoquées par les salves d'artillerie. En 1639, le fort du Figuier et Fontarabie furent finalement pris à la suite d'un second siège auquel participa l'ingénieur Pierre d'Argencourt. La situation avait été chaude sur la frontière des Pyrénées, mais il n'y eut finalement pas d'entreprise espagnole dans le secteur des ports de Cize et contre Saint-Jean-Pied-de-Port. Après cette chaude alerte à la frontière, des travaux de fortification furent poursuivis, par exemple en 1540 au bastion du Nard à Bayonne.

L'année 1640 fut en Espagne marquée par le grand soulèvement contre Philippe IV. La même année, le royaume du Portugal recouvrit son indépendance et les Catalans choisirent le roi de France comme comte de Catalogne. La puissance espagnole vacillait. Pour 1642, fut décidée une offensive majeure contre l'Espagne avec une attaque du Roussillon en profitant de la révolte catalane. Louis XIII s'empara de Collioure, puis investit Perpignan le 9 mai 1642. L'année se

termina par le succès de la conquête du Roussillon qui devint français le 15 septembre. Ces événements conduisirent à la décision de conduire des travaux de fortification à Bayonne en 1643 où intervint l'ingénieur Bernard Duplessis-Besançon. Le roi Louis XIII mourut le 14 mai 1643 après avoir annoncé la victoire de Rocroi, huit jours avant qu'elle ne survienne. Après la victoire du duc d'Enghien, le futur « grand Condé » (1621-1686) sur les Tercios espagnols à Rocroi, le 19 mai 1643, l'armée française s'empara de la rive gauche du Rhin.

### **Le règne de Louis XIV<sup>83</sup>**

Malgré le traité de Westphalie qui, en 1648, mit fin à la guerre de Trente ans, les hostilités continuèrent avec l'Espagne onze années supplémentaires, jusqu'en 1659. Elles furent marquées par des combats à la frontière espagnole et dans le Nord de la France, surtout à partir de 1655 et, plus encore, de 1657 lors de la conclusion de l'alliance franco-anglaise contre l'Espagne. Finalement, la victoire de Turenne contre les Espagnols en 1658 à la bataille des Dunes aboutit à la paix. Il fallut pour y parvenir, 24 conférences du 13 août au 7 novembre 1659, qui se déroulèrent dans l'île des Faisans, ou « île de la Conférence », située sur la Bidassoa au « Pas de Béhobie ». Les plénipotentiaires étaient les premiers ministres des deux monarques : Mazarin, qui séjourna ainsi à Saint-Jean-de-Luz de fin juillet à novembre 1659, et don Luis de Haro. Le *Traité des Pyrénées* fut signé le 7 novembre 1659. Il stipulait l'annexion par la France du Roussillon, de la Cerdagne, de l'Artois et de nombreuses places en Flandres. Il définissait avec l'Espagne une frontière rejetée sur la ligne de crête des Pyrénées. Son article 42 stipulait que « *les monts Pyrénées qui avaient anciennement divisé les Gaules des Espagnes, seront désormais la division des deux royaumes* ». S'il réglait ainsi dans son principe le problème de définition de la frontière des Pyrénées, il laissait subsister des zones contestées comme le pays des Aldudes « *en contestation entre les Puissances voisines nonobstant le traité des Pyrénées et les capitulations royales* <sup>84</sup> ». Ainsi le traité des Pyrénées n'excluait pas toutes les causes de tension avec l'Espagne. Il prévoyait enfin, pour consacrer la paix, le mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne Marie-Thérèse, qui fut célébré à Saint-Jean-de-Luz, le 9 juin 1660. Dès l'été 1663, le chevalier de Clerville, *ingénieur du Roy* et futur commissaire général des fortifications, vint inspecter les travaux effectués au fort d'Hendaye.

Louis XIV commença son règne de monarque absolu à la mort de Mazarin en 1661. Bien que commençant peu après ce traité de paix majeur avec l'Espagne, son règne fut marqué par quatre grandes guerres, dans lesquelles l'Espagne était chaque fois partie prenante :

\* 1667-1668 : Guerre de Dévolution contre l'Espagne qui se termina par le traité d'Aix-la-Chapelle (1668), repoussant la frontière du Nord par l'annexion de l'Artois et des Flandres espagnoles, avec plusieurs places fortes dont Lille, alors que depuis François I la frontière était sur la Somme ;

\* 1672-1678 : Guerre de Hollande contre la Triple Alliance (Angleterre, Hollande, Suède), qui se termina en 1678 par les traités de Nimègue, consacrant l'apogée de la puissance de la France en Europe, qui se fit confirmer la possession de la Franche-Comté, précédemment propriété des Habsbourg d'Espagne du fait du mariage de la fille de Charles le Téméraire avec Maximilien de Habsbourg, et qui acquérait plusieurs places des Pays-Bas, reculant ainsi ses frontières Nord et Est ;

\* 1688-1698 : Guerre de la Ligue d'Augsbourg, dans laquelle la promulgation en 1685 de l'édit de Fontainebleau révoquant l'édit de Nantes, poussa l'Europe protestante, jusqu'alors alliée de la France, à se joindre à la coalition conduite par l'Angleterre et conclue autour des Habsbourg d'Espagne et d'Autriche ; la France isolée résista plus difficilement à ses adversaires qui représentaient l'Europe entière, Danemark et Empire Ottoman exceptés. Malgré la dévastation du Palatinat en 1689 et de brillants succès aux Pays-Bas et en mer, Louis XIV ne put disloquer la ligue d'Augsbourg et fut contraint de signer en 1697 le peu avantageux traité de Rijswijk, par lequel la France cédait toutes ses acquisitions postérieures à 1679, Strasbourg excepté, dont le Luxembourg et plusieurs places des Pays-Bas ;

<sup>83</sup> Cf. Ph. Erlanger, bibliographie n° 06.

<sup>84</sup> Cf. source manuscrite n° 04-c.

\* 1702-1713 : Guerre de Succession d'Espagne, provoquée par l'acceptation du trône d'Espagne par Philippe V, petit-fils de Louis XIV, à la mort sans enfant en 1700 de Charles II (1665-1700)<sup>85</sup>, qui fut difficile pour la France ; elle prit fin au Traité d'Utrecht en 1713, qui n'enlevait à Louis XIV aucune conquête, hors des possessions nord-américaines.

Entre les guerres de Hollande et de la ligue d'Augsbourg, c'est-à-dire pendant les dix années allant de 1678 à 1688, la politique des « *Réunions* » opérées en pleine paix par Louis XIV, dont celle en 1681 de Strasbourg entraîna en 1683-84 un conflit supplémentaire avec l'Espagne ; le 26 octobre 1683, le roi d'Espagne Charles II, qui possédait les Pays-Bas et le Luxembourg, lassé de la politique d'expansion territoriale de la France, déclara la guerre à Louis XIV, son beau-frère ; dans la logique de la prise de Strasbourg, Louis XIV mit, à partir de décembre 1683, le siège devant la forteresse du Luxembourg qui, attaquée par Vauban le 28 avril, capitula le 4 juin 1684 ; Vauban la fortifia alors en réparant tous les ouvrages espagnols pouvant être intégrés dans son projet et il construisit des casernes pour éviter les inconvénients pour les soldats de la vie en « *garni* » ; cette politique des « *Réunions* », suivie de la révocation de l'édit de Nantes entraîna, en 1688, la seconde coalition et la guerre de la Ligue d'Augsbourg.

Ces guerres, auxquelles l'Espagne étaient toujours partie prenante avaient révélé la vulnérabilité de la frontière des Pyrénées, à laquelle la guerre de Succession d'Espagne<sup>86</sup> conféra une nouvelle priorité. Le roi d'Espagne Charles II, mort sans héritier le 1<sup>er</sup> novembre 1700, légua par testament sa couronne au duc d'Anjou, second petit-fils de Louis XIV. Après de longues réflexions, le roi de France fit connaître sa décision le 16 novembre en présentant son petit-fils comme le roi d'Espagne, Philippe V. Au printemps 1701, Louis XIV qui se faisait partout le protecteur des intérêts espagnols, pouvait estimer avoir fait le bon choix. Mais, le 7 septembre 1701, Guillaume d'Orange et l'empereur Léopold I signèrent un traité. Le 15 mai 1702, les Alliés, impériaux, anglais, piémontais, hollandais, portugais, déclarèrent à Louis XIV une guerre qu'il n'avait pas voulu. La guerre connut plusieurs phases : des succès peu significatifs en 1702-03, de graves revers de 1704 à 1709, conduisant à l'épuisement de 1709 à 1712, pour finir en un sursaut salvateur par la victoire de Denain en 1712. Les théâtres d'opérations multiples inclurent l'Espagne de 1704 à 1709, où le duc de Berwick, maréchal de France, reçut en 1704 le commandement des troupes françaises envoyées par Louis XIV en renfort à Philippe V. La victoire de Berwick à Almanza en Espagne le 25 août 1707 permit à Philippe V de rentrer à Madrid d'où il avait été chassé et de s'établir sur son trône. La partie essentielle de cette guerre se joua sur la frontière Nord de la France, où Villars contraignit l'adversaire à revenir à la guerre de siège. Le vent tourna en 1710. Vendôme envoyé en Espagne avec de nouveaux renforts fit capituler Stanhope dans Brihuega et défit Starhemberg à Villaviciosa le 10 décembre 1710. Après la victoire de Villars à Denain le 24 juillet 1712, l'Angleterre traita à Utrecht le 11 avril 1713. Le nouvel empereur, Charles VI, poursuivit la guerre. L'Espagne fut complètement libérée par la reprise de Barcelone par Berwick en septembre 1713 tandis que Villars s'emparait de Fribourg. L'empereur signa la paix à Rastadt le 6 mars 1714. Philippe V (1700-1746) conservait la couronne d'Espagne, mais Louis XIV dut céder plusieurs places sur la frontière Nord.

Les traités de Rijswijck (1697) et d'Utrecht (1713) correspondirent à un recul de la France qui sortit de ces guerres ruinée.

### **Le règne de Louis XV<sup>87</sup>**

En 1715, Louis XV succéda à son arrière grand-père, à l'âge de cinq ans. La régence fut assurée par Philippe d'Orléans, puis, à sa mort en 1723, par le duc de Bourbon, jusqu'en 1726 bien que Louis XV soit déclaré majeur dès 1723. En politique extérieure, le régent craignait la revendication du trône par Philippe V d'Espagne, fils du Grand Dauphin de Louis XIV, qui n'avait renoncé au trône de France que contraint et forcé: cette renonciation était une clause

---

<sup>85</sup> Charles II, le roi d'Espagne, était doublement proche parent de Louis XIV, fils d'Anne d'Autriche, tante de Charles II, et mari de Marie-Thérèse, sa demi-sœur.

<sup>86</sup> La guerre de succession provoqua en 1704 la perte par l'Espagne de Gibraltar, au profit de l'Angleterre qui acquit officiellement le rocher au traité d'Utrecht de 1713.

<sup>87</sup> Cf. M. Antoine, bibliographie n° 01.



essentielle du traité d'Utrecht (1713). Un Bourbon étant sur le trône d'Espagne, les Espagnols semblaient être devenus nos alliés naturels, mais la cour de Madrid restait opposée à la France. Renonçant à l'alliance espagnole, le régent s'allia avec l'Angleterre et la Hollande, en signant la triple alliance anglo-franco-hollandaise au traité de La Haye le 4 janvier 1717, qui devint quadruple en août 1718 avec l'adhésion de l'empereur. L'ambassadeur espagnol à Paris, Cellamare, qui avait essayé de conspirer contre le régent, fut renvoyé de France. Philippe V réclama la succession de Louis XV s'il venait à décéder. Entraîné par les Anglais, le régent déclara la guerre à l'Espagne le 6 janvier 1719. Vingt-six mille hommes, soit 33 bataillons et 63 escadrons, commandés par ce même maréchal de Berwick qui avait aidé Philippe V à reconquérir son royaume, furent envoyés à la frontière pour pénétrer en Espagne. Trente mille autres hommes surveillaient les nombreux cols des Pyrénées. Portant l'effort principal sur la Biscaye, l'armée française franchit la Bidassoa le 21 avril 1719. Le marquis de Cilly s'empara de Béhobie et de Pasajes, devenu un grand arsenal maritime qu'il incendia. Berwick lui-même dirigea le siège de Fontarabie, qui fut pris le 17 juin, puis celui de Saint-Sébastien dont la citadelle ne capitula que le 17 août. Il conquiert l'ensemble du Guipuzcoa, tandis qu'une escadre anglaise s'emparait de Vigo. L'armée française se porta ensuite en Catalogne. La France fut ainsi rapidement vainqueur, la paix fut conclue au traité de Londres le 17 février 1720. Philippe V renonça au trône de France, évacua la Sicile et la Sardaigne et adhéra à la quadruple alliance le 20 mai 1720.

En outre la France et l'Espagne signèrent le 27 mars 1721 un traité défensif avec garantie réciproque de leurs possessions. Un double mariage franco-espagnol fut convenu pour resserrer l'alliance entre les deux pays et affermir la bonne entente entre les deux branches de la maison des Bourbon. Il s'agissait, d'une part, de marier l'infante d'Espagne Marie Anne Victoire, la fille unique de Philippe V, âgée de trois ans, à Louis XV, alors âgé de onze ans, et, d'autre part, son fils aîné, le prince des Asturies à l'une des filles de Philippe d'Orléans, le régent de France. Le dimanche 14 septembre 1721, le conseil de régence et le jeune roi Louis XV donnèrent leur accord. Le duc de Saint-Simon fut chargé d'aller en Espagne chercher la future femme de Louis XV. Il quitta Paris le 23 octobre. Le contrat de mariage du roi Louis XV et de l'infante fut signé à Madrid le 25 novembre 1721. Le cérémonial d'échange se conforma à celui pratiqué lors du mariage de Louis XIV et Marie-Thérèse en 1660 et de Charles II d'Espagne avec Marie-Louise d'Orléans en 1679. La cérémonie se déroula le 9 janvier 1722 à midi dans une belle maison en bois bâtie au milieu de la Bidassoa dans l'île des Faisans, ou île de la Conférence. Le 2 mars 1722, la petite infante entra officiellement dans Paris accueillie par son fiancé qui lui offrit une poupée. Elle fut installée au Louvre pour y être élevée à la française.

De 1722 à 1725, s'ensuivit une période d'embellie dans les relations franco-espagnoles. Elle fut brutalement interrompue en mars 1725, par le renvoi de l'Infante Reine. Devenant régent en 1723, le duc de Bourbon qui désirait voir naître un héritier au trône, résolut de marier le roi au plus vite. Mais Louis XV était fiancé à la petite infante d'Espagne qui résidait à la cour de France. En 1725, elle n'avait encore que sept ans, son fiancé âgé de quinze la dédaignait. Le mariage n'était pas possible avant sept à huit ans. En 1725, le cardinal de Fleury étant nommé premier ministre, la décision de rupture du mariage espagnol de Louis XV prévu par le traité de 1720, fut prise. Le 1<sup>er</sup> mars 1725 fut dépêché à Madrid le courrier annonçant le renvoi de la trop jeune infante dont le départ fut fixé pour avril. Le 31 mars 1725 fut décidé, sans plus attendre, le mariage du roi à la pieuse Marie Leszczyńska, de sept ans plus âgée que lui, fille de Stanislas, roi détrôné de Pologne. Partie de Paris le 5 avril, l'infante franchit la Bidassoa le 17 mai. Ce renvoi brutal provoqua la fureur de Philippe V. Rappelant son ambassadeur et expulsant celui de Louis XV, il rompit les relations diplomatiques. Il s'en suivit une longue période de froid entre les deux maisons des Bourbon, qui fit même craindre une guerre entre les deux royaumes. Une telle remise en cause de la quadruple alliance constituait en outre une menace de guerre entre, d'une part, l'Espagne et l'Empire d'Autriche et, d'autre part, la France, l'Angleterre et la Prusse liées par la ligue dite de Hanovre depuis le 3 août 1725. Les menaces de guerre s'aggravèrent en 1726, et entraînèrent de la part de la France la prise de mesures militaires de précaution. En 1727, furent signés à Paris les préliminaires de paix qui aboutirent au traité de Séville.

A part la courte guerre franco-espagnole de 1719 et la brusque tension internationale des années 1725-26, la France connut la paix de 1715 à 1733. Malgré son désir de paix et en dépit de son souci de poursuivre le redressement des finances et de confirmer le retour de la prospérité en France, le cardinal Fleury, ministre de 1725 à sa mort en 1743, engagea la France dans la guerre de succession de Pologne (1733-1735) qui fut un échec. La fin de cette guerre entraîna un rapprochement de la France et de la cour d'Espagne qui, devant les menaces anglaises, rechercha son appui. Marie-Anne de Neubourg reine douairière d'Espagne, veuve de Charles II, quitta, en 1738, l'Espagne pour Bayonne où fut construit pour elle le château de Marracq. Un arrangement matrimonial fut la première étape de la réconciliation. Dès septembre 1738, il fut convenu que Madame Première, Marie-Louise Elisabeth, fille aînée de Louis XV née le 14 août 1727, épouserait son oncle l'infant Don Philippe, second fils de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse. Le 23 août 1739, le marquis de La Mina, ambassadeur extraordinaire de Philippe V vint demander sa main et les fiançailles furent célébrées le 25 août. Le 31 août, Madame, tout juste âgée de douze ans, partit en carrosse pour la cour d'Espagne. Elle passa à Bayonne le 8 octobre, à Saint-Jean-Pied-de-Port le 10 et franchit la frontière à Roncevaux le 13 octobre 1739. A cette occasion et selon la tradition de tels échanges, on construisit une maison en bois sur la frontière au col de Bentarte, la « *maison de la conférence* » portée sur les cartes<sup>88</sup>. Le 25 octobre, Madame arrivait à Alcala où son mariage fut célébré dans l'heure. Elle eut son premier enfant le 31 décembre 1741. Le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748, qui mit fin à la guerre de succession d'Autriche commencée en 1741, attribua à Don Philippe le duché de Parme.

Durant la période de paix qui sépara ce traité du début de la guerre de sept ans en 1756, Louis XV fit poursuivre sa politique de grands travaux qui incluait un effort de rénovation des fortifications aux frontières. La mort, en 1743, du marquis d'Asfeld, directeur depuis 1715 du département des fortifications, entraîna le rattachement du département au secrétariat d'État à la guerre ainsi qu'une relance du renforcement des frontières. C'est ainsi que le marquis de Paulmy, secrétaire d'État à la guerre, vint à Bayonne et inspecta la place de Saint-Jean-Pied-de-Port durant l'été 1753. Le traité de Paris, signé le 10 février 1763 entre la France, l'Espagne, le Portugal et l'Angleterre, qui mettait fin à la guerre de Sept Ans, marqua le début d'une nouvelle ère de réorganisation des armées et de renforcement des défenses aux frontières. Le dernier grand projet concernant la place de Saint-Jean-Pied-de-Port date ainsi de 1773 pour 1774.

En 1774, à la mort de Louis XV, dont les deux fils étaient déjà décédés à cette date, c'est son petit-fils, Louis XVI, qui lui succéda. Quinze ans plus tard, la Révolution française transformait la frontière pyrénéenne avec l'Espagne en une zone de combats au cours desquels la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port joua un rôle important.

L'état de conflit qui prévalut entre les royaumes de France et d'Espagne, donc sur la frontière des Pyrénées, dès la désignation de Henri de Navarre comme roi de France justifiait pleinement, dès les premières années du XVIIe siècle, la construction d'une citadelle royale à Saint-Jean-Pied-de-Port au pied du col de Roncevaux. La persistance des tensions et des guerres couvertes, ou ouvertes, dont la guerre de Trente ans, jusqu'à la signature du traité des Pyrénées, et au-delà durant la première moitié du XVIIIe siècle, justifiait la poursuite de la fortification de la frontière pyrénéenne. Elle rendait donc nécessaire des travaux afin de rénover, de moderniser et de renforcer cette citadelle. Cependant, la situation interne de cette partie du royaume marquée, dès les premières années du règne de Louis XIII, par la rébellion des protestants béarnais et la signature de l'acte d'union des royaumes de Navarre et de France, peut aussi expliquer la décision de construction de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port. Il apparaît, en effet, que le souci de défense de la frontière n'en fut pas la seule raison. Si Salmon en 1718 se plaît à souligner qu'à cette date les habitants de Saint-Jean-Pied-de-Port sont fidèles et attachés au Roy en bons sujets, le rapport de 1770 rappelle que l'esprit rebelle de la population, le manque de fidélité à son souverain légitime et les séquelles des guerres de religion avaient constitué autant de raisons d'établissement de cette citadelle que le souci de renforcer la frontière avec l'Espagne :

---

<sup>88</sup> Cf. source cartographique n° 32.

*Les différentes révoltes fomentées par les principaux de la noblesse du pays durant le veuvage de la Reine Jeanne et la minorité de Henry IV qui par un édit de 1607 réunit son ancien domaine à la couronne de France, la démarche imprudente des jurats de Saint Jean envers le duc de Medinaceli dans le temps de trouble, l'esprit de parti que l'établissement de la religion protestante occasionnait dans ce canton prouvent bien la nécessité de cette place de guerre. Les Pyrénées, revenues quelques années après la barrière de France et d'Espagne par le traité de paix de même nom, cette place est devenue plus nécessaire tant pour tenir les esprits soumis à leur véritable souverain que pour avoir en sûreté un dépôt de munitions de guerre et de bouche pour une guerre offensive sur une frontière ennemie de la France jusque au commencement de ce siècle<sup>89</sup>.*

\* \* \*

Ainsi, de par sa situation géographique au pied du col de Roncevaux et des « *ports de Cize* » qui l'encadrent, la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port occupe une position stratégique au débouché du principal point de franchissement de la chaîne pyrénéenne dans sa partie occidentale. Placée au carrefour d'importants itinéraires en provenance de France et du Béarn, elle commande, depuis l'établissement de la voie romaine de *Burdigala* à *Astorga*, la voie majeure de pénétration vers Pampelune et l'Espagne. Elle contrôle une zone frontière convoitée entre la Navarre et la Guyenne anglaise au Moyen-Âge, entre la Navarre, puis la France, et l'Espagne à partir de la Renaissance. La géographie détermine la vocation militaire de la cité. Les événements historiques et politiques expliquent les conditions et les étapes de la construction d'un château fort, puis d'une cité et enfin d'une citadelle ainsi que les raisons des choix effectués. Au Moyen-Âge, les rois de Navarre y édifièrent un château fort afin de défendre leur province d'outre ports face à la Guyenne anglaise. Erigé sur un éperon rocheux qui commande l'accès au col de Roncevaux, il n'en contrôle qu'imparfaitement le débouché. La succession des conflits dynastiques, internes, religieux et externes qui conduisirent à la disparition du royaume de Navarre, suggère que cette forteresse était quasiment ruinée lorsque la Basse Navarre, abandonnée par Charles Quint, revint en 1530 à Henri II d'Albret, son roi légitime. La frontière resta une région convoitée entre Espagne et Navarre pendant les guerres d'Italie. Elle devint une zone de conflits dès l'accession du roi de Navarre au trône de France en 1589. Ainsi, ce site, stratégiquement vital à la défense du royaume de Navarre face à l'Aquitaine anglaise, resta capital pour la sécurité du royaume de France face à la couronne d'Espagne. La construction d'une citadelle à Saint-Jean-Pied-de-Port au début du XVII<sup>e</sup> siècle, s'imposa pour des raisons de continuité historique et de politique tant intérieure qu'extérieure. Après un siècle et demi de guerres en Navarre, son rôle premier fut d'asseoir la souveraineté du roi de France sur la Navarre, d'affirmer la primauté de la religion catholique, de contrôler la population et de maintenir la paix. L'état de guerre quasi permanent, qui s'établit entre les Habsbourg d'Espagne et les Bourbon dès l'accession d'Henri IV au trône de France et se poursuivit sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, imposait d'interdire à l'envahisseur espagnol potentiel l'usage du couloir de pénétration que constituent les ports de Cize, dont le col de Roncevaux. Cette construction s'inscrivait dans la politique des rois de France et de leurs ministres, successivement Henri IV et Sully, puis Louis XIII et Richelieu, de fortification des frontières de la France. Mazarin poursuivit cette politique à partir de 1643, que Louis XIV, dont Vauban fut le maître d'oeuvre, porta à son paroxysme. Quelles qu'aient pu être les raisons principales ayant motivé la construction de sa citadelle et le choix de son site, c'est bien dans un souci de défense des frontières de la France qu'elle fut rénovée et maintenue en état à partir du règne de Louis XIV. Mais, dominée par quelques hauteurs avoisinantes, elle se révéla moins adaptée à ce rôle à mesure qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la portée des canons s'allongea. Elle pouvait également constituer la base de rassemblement et de soutien logistique d'opérations offensives françaises en direction de Pampelune. Selon les époques, selon leur contexte historique ou politique, l'une ou l'autre de ces fonctions revêtait une plus grande importance, ce qui permet d'expliquer les choix faits et les priorités données lors des travaux de construction, ou de rénovation, rendus nécessaires par la

---

<sup>89</sup> Cf. source manuscrite n° 04-c.

persistance de la menace tout au long des XVIIe et XVIIIe siècles. Bien que la frontière des Pyrénées restait alors un théâtre secondaire d'opérations, la cité et la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port se trouvèrent à plusieurs reprises placées en première ligne.

## **II- L'ECOLE FRANCAISE de FORTIFICATION au XVII<sup>e</sup> siècle**

Le Mémoire sur la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, signé par Monsieur de Vauban, Commissaire aux fortifications de Louis XIV, le 6 décembre 1685<sup>90</sup>, nous apprend d'abord qu'elle a été bâtie sur le site même d'un château fort médiéval, probablement ruiné par une artillerie en plein essor, dont seul le donjon est à cette date encore debout. La citadelle qu'il décrit se présente de manière indubitable comme une citadelle bastionnée, édifiée antérieurement à son inspection. Elle est donc l'œuvre d'un plus ou moins lointain précurseur de Vauban, qui l'aurait construite à la fin de la Renaissance ou à l'époque Baroque. En effet, la fortification bastionnée apparut et se généralisa en Europe durant cette période, en réponse aux progrès décisifs que l'artillerie venait de connaître à la fin du Moyen-Âge. Une école d'ingénieurs militaires, comprenant de remarquables théoriciens, naquit en France dans les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle atteignit son apogée avec les chefs-d'œuvre de Vauban dont le génie et la stature éclipsèrent le professionnalisme de ses prédécesseurs à un point tel que nombre de réalisations qui lui sont antérieures, lui sont souvent attribuées. La citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port ne déroge pas à la règle. Il convient donc de rappeler les principales étapes de la naissance et de l'essor de l'architecture bastionnée en Europe du milieu du XVI<sup>e</sup> à l'orée du XVIII<sup>e</sup> siècles, ainsi que les principales écoles *d'ingénieurs du Roy*, dont la connaissance s'est récemment enrichie grâce aux travaux universitaires déjà cités<sup>91</sup>. Il importe, en effet, de replacer les différentes étapes de la construction de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port dans le cadre de l'essor et du développement de la fortification bastionnée en France, afin de déterminer comment elles s'insèrent dans cette histoire. Ainsi devrait-il être loisible de préciser les périodes et les artisans probables de sa construction et ainsi d'apprécier son intérêt patrimonial.

### **21- Les PROGRES de l'ARTILLERIE<sup>92</sup> à l'aube de la RENAISSANCE**

L'Antiquité connaissait déjà, à côté des engins d'assaut comme le *bélier*, des machines capables d'expédier dans les villes assiégées, des blocs de pierre, des *traits* lourds ou des projectiles incendiaires. Il s'agit de la *catapulte* ou *pierrier*, de l'*onagre*, sorte de catapulte allégée, de la *baliste*, engin à tir tendu sur le principe de l'arc tirant des pierres ou des traits pouvant atteindre 2 mètres de long. Flavius Josèphe rapporte qu'au siège de Jérusalem, les pierriers romains lançaient des projectiles de 25 à 30 kilogrammes à une distance de 4 à 5000 mètres. Le Moyen-Âge perfectionna ces engins avec une préférence pour les engins à bascule sur ceux fondés sur l'élasticité. Le pierrier devint ainsi *trébuchet*, La baliste s'agrandit pour tirer des traits empennés de fer atteignant 4 mètres, ou devint un *mangonneau*. Leur miniaturisation fit naître l'*arc-baliste*, qui devint *arbalète* lançant des *carreaux* capables de percer les armures. L'arbalète lançant des galets devint *arquebuse*, qui plus tard tira des balles de métal. Tous ces engins de siège, qui nécessitaient des connaissances techniques spécifiques, étaient fabriqués par des *enginieurs*.

La découverte de la poudre noire, par les Chinois ou les Arabes, dès le XI<sup>e</sup> siècle, faite de salpêtre, de soufre et de charbon de bois (respectivement dans des proportions de 75, 12,5 et 12,5 pour cent), permit initialement de fabriquer des produits incendiaires comme le *feu grégeois*. Au Moyen-Âge, naquit le *bâton à feu*, ancêtre du lance-flammes, qui, à la proue des navires devint

<sup>90</sup> Cf. source manuscrite n° 04-a.

<sup>91</sup> Cf. sources publiées n° 41 à 45.

<sup>92</sup> Cf. M. de Lombares et généraux Renauld, Cazelles, Boussarie, Coulloume-Labarthe, bibliographie n° 08.

*bouche à feu*. Il est à l'origine des arquebuses utilisées à partir de la fin du XVe siècle, et des mousquets nés en Espagne au début du XVIe siècle, qui équipèrent les armées jusqu'à l'apparition du fusil. Ces engins, comme les machines de siège, étaient fabriqués par les 'engineurs'. Progressivement, ils constituèrent l'*artillerie*, organisation de gestion, stockage et transport de ces armes, placée aux ordres d'un *Grand maître*. Le mot « *artillerie* », qui se trouve dans des textes à partir de 1248, vient du latin *ars, artis*, comme les mots : art, artisan, artifice, qui donne dans l'ancien français le verbe *artiller* qui signifie armer, munir d'engins de guerre.

A partir de la fin du XIIIe siècle, à la vieille artillerie celle des catapultes, trébuchets, balistes et arbalètes, vint s'ajouter une artillerie à feu qui utilisait la poudre noire comme propulsif, poudre dont les conditions de fabrication améliorées augmentaient la puissance. En France, en 1354, un capitaine général des poudres, relevant du grand maître des arbalétriers contrôlait les *faiseurs* de poudre. Au XIVe siècle, les armes à feu évoluèrent dans deux directions opposées :

- la miniaturisation conduisit à réaliser des armes portatives, *coulevrines* et *serpentes*, servies par deux hommes, projetant des cailloux, puis des traits lourds, les *carreaux* à pointe de fer et empennage en métal, finalement des balles de fer ou de plomb. L'allègement de la couleuvrine donna la couleuvrine à main, qui devint *arquebuse à feu* lançant des balles de fer ou de plomb ;
- la recherche de la puissance fit construire les mortiers, lançant de gros boulets et des engins incendiaires, ainsi que les premiers canons réalisés en fer, faits de lames de fer forgé, soudées entre elles et cerclées de fer, ou *bombardes*, matériels courts, (les pièces plus légères étant appelées *veuglaires*) se chargeant par la bouche et lançant de gros *boulets* en pierre, sous un angle à l'origine de 45°.

La tradition veut que les bouches à feu du roi aient servi pour la première fois en 1328 sous le règne de Philippe VI de Valois. Leur emploi principal consistait à bombarder les assiégés et faire des brèches dans les murailles, les canons longs à tir tendu complétant ainsi le rôle des mines. Egalement utilisées pour renforcer les défenses, les canons étaient peu employés dans les batailles où leur rôle se limitait à impressionner les combattants et à semer la panique chez les chevaux. Dans la seconde moitié du XIVe siècle, ils lançaient à une portée de quelques centaines de mètres et à une cadence de 10 à 20 coups par jour, des boulets de pierre pouvant atteindre plusieurs centaines de livres.

L'invention du boulet métallique, né des progrès de l'extraction minière et de la modernisation de la métallurgie provoqua une révolution militaire. L'artillerie, ainsi née au XIVe siècle connut des progrès rapides, au milieu du XVe siècle, en France durant le règne de Charles VII (1422-1461), sous l'impulsion des frères Jean et Gaspard Bureau<sup>93</sup>, tous deux des civils, officiers de justice puis des finances. Ils transformèrent ainsi les conditions de la guerre. La véritable révolution, tant tactique que stratégique, fondée sur les progrès décisifs des techniques métallurgiques, que connut alors l'artillerie<sup>94</sup> concerna particulièrement :

1. la poudre avec la découverte d'une nouvelle technique de fabrication de la poudre à canon, qui permit d'accroître la portée des pièces d'artillerie ;
2. les bouches à feu dans la construction desquelles le fer forgé fut remplacé par la fonte de fer (à partir de 1430 semble-t-il), puis par le bronze, dont le poids n'atteignait ainsi que de deux à quatre tonnes, qui furent bientôt équipées de tourillons facilitant leur pointage ; bientôt, seules les pièces de marine furent fondues en fonte de fer ;
3. les munitions avec le remplacement du boulet en pierre par les boulets métalliques, en fer forgé puis en fonte de fer, dont le calibre est compté en livres (1 livre = 489 grammes poids du Roi), l'obus de 4 pesait presque 2 kilogrammes et celui de 24 près de 12 kilogrammes pour un diamètre pouvant atteindre 15 centimètres ;

---

<sup>93</sup> Jean Bureau, né vers 1390 en Champagne, passé au service de Charles VII en 1436, seigneur de Montglas, maître de l'artillerie, conseiller du roi, maître des comptes, puis trésorier de France, mort à Paris en 1463 ; Gaspard Bureau, seigneur de Villemomble, rallié à Charles VII en même temps que son frère, commence sa carrière dans l'administration financière, maître et visiteur de l'artillerie du roi, mort en 1469.

<sup>94</sup> Voir planche n° 4.

4. les affûts avec l'apparition des premiers affûts légers à grandes roues solides qui conférèrent une meilleure mobilité aux pièces d'artillerie de campagne, tandis que l'affût des mortiers et des grosses pièces restait simple et massif.

On essaya également les boulets de fer chauffés au rouge, puis des boulets creux, nommés *coquilles*, remplis de poudre et garnis d'une mèche destinés à allumer des incendies dans les villes assiégées. Les frères Bureau normalisèrent les calibres, c'est-à-dire le poids, exprimés en livres, des boulets. Les sept calibres de France de 2, 4, 8, 16, 32, 48 et 64 livres correspondaient à des diamètres de 60 à 200 millimètres environ<sup>95</sup>. Vers 1450, le roi de France, Charles VII, disposait d'une artillerie de près de quatre cents pièces de toute nature, servies par 3 000 personnels civils pour une armée de 50 000 hommes dont 15 000 de troupes permanentes.

Ces progrès de l'artillerie, à partir du milieu du XVe siècle, entraînèrent une révolution de la guerre de sièges en bouleversant l'équilibre instauré au Moyen-Âge entre attaque et défense. Le canon avec son boulet métallique devint capable de faire une brèche dans les murailles. Il domina ainsi les sièges, donc la guerre. Les canons étaient utilisés en tir direct, appelé de *but-en-blanc* pour *battre en brèche*, c'est-à-dire en concentrant leurs tirs sur un point particulier de la muraille pour y créer des saignées verticales et horizontales qui formaient une brèche qui se transformait en une ouverture par laquelle pouvaient s'engouffrer les troupes d'assaut. Vauban estimait nécessaires mille coups à bout portant pour créer une telle brèche. Ainsi les progrès de l'artillerie donnèrent l'avantage à l'attaquant qu'ils rendirent capable de prendre d'assaut les places en y pénétrant par les brèches dans les murailles réalisées par l'artillerie, tel fut le cas au siège de Bayonne, en 1451, l'un des derniers sièges de la Guerre de Cent ans. Ainsi l'artillerie contribua largement à mettre fin à la guerre de Cent ans, en permettant les victoires de Charles VII dans les campagnes de Normandie (1449-1450), puis d'Aquitaine (1451-1453). Elle commença à jouer également un rôle important dans les batailles. Deux ans plus tard, la bataille de Castillon le 17 juillet 1453 fut la première bataille dans laquelle l'artillerie, forte de trois cents pièces, *grosse et menue* incluses, joua un rôle décisif. Elle fut aussi la dernière bataille de la guerre de Cent ans.

Les matériels d'artillerie furent lentement perfectionnés au cours des siècles suivants. A son départ pour l'Italie en 1494, Charles VIII disposait de 140 bouches à feu de bronze, dont 104 couleuvrines de calibres 8 et 16, et 36 canons de 32 livres de calibre montés sur des affûts à roues traînées par des chevaux. François I, en 1515, disposait de 72 grosses pièces. Au sein des armées des rois de France au cours des guerres d'Italie, le *grand parc* comprenant les pièces lourdes, marchait sous la protection de la *bataille* tandis que les artillerie moyenne et légère étaient réparties entre la bataille, l'avant-garde et l'arrière-garde. Cette artillerie de campagne, menue et grosse confondues, tirant à une portée de 200 mètres contre les colonnes d'attaque suisses, décida de la victoire de Marignan. Au milieu du XVIe siècle, sous Henri II, la réforme du Grand maître de l'artillerie Jean d'Estrées définit six types de pièces en bronze : le canon, la grande couleuvrine, la couleuvrine bâtarde, la couleuvrine moyenne, le faucon et le fauconneau dont les calibres allaient de 33 livres à environ une livre, auxquelles s'ajoutait une arme à feu portative l'haquebute à crocq. Le poids d'un canon était d'environ quatre à cinq tonnes avec son affût.

Les armes individuelles se modernisèrent parallèlement. L'arquebuse disparut en 1622, laissant place au mousquet. Les mousquets à mèche tiraient utilement à 120 m et les mousquets à fusils à 200 m. Le premier fusil apparut vers 1630, mais il ne fut généralisé dans l'infanterie avec un modèle unique réglementaire qu'en 1707. Il fut équipé pour la première fois d'une baïonnette à douille lors du siège de Charleroi en 1667, équipement qui fut généralisé en 1689.

Louis XIV attachait beaucoup d'importance à son artillerie qui manifestait sa puissance dans les sièges comme sur les champs de bataille. Sur ses canons, il inscrivit la devise : *Ultima ratio regum*, le recours ultime des rois. Mais, sous son règne, les matériels évoluèrent peu. Ainsi les canons de Louis XIV, comme ceux de Louis XIII, tiraient à une cadence lente de 10 à 20 coups/heure. Avec une vitesse initiale de 300 mètres par seconde, ils avaient une portée

---

<sup>95</sup> Les canons du début du XIXe siècle ont les correspondances suivantes : pièces de 1 : 50 mm, de 4 : 75 mm, de 6 : 96 mm, de 8 : 106 mm, de 12 : 121 mm, de 16 : 134 mm, de 24 : 153 mm.

théorique de 1 000 mètres pour une trajectoire tendue, réduite en pratique sur le champ de bataille à 4 à 700 mètres et à 50 ou 100 mètres pour pratiquer une brèche dans une muraille ou un rempart. En trajectoire courbe, ils pouvaient atteindre une portée maximale de 4 000 à 7 000 mètres si l'on faisait *feu à toute volée*, c'est-à-dire avec un angle de tir d'environ 45°, en une trajectoire courbe quasi parabolique. A cette distance la dispersion du tir des boulets donnait à l'artillerie un effet psychologique, mais sans efficacité de destruction. Les mortiers de 18 livres, tirant avec des angles de tir très importants en tir vertical, atteignaient 3 000 mètres de portée. Ils lançaient des *bombes* creuses chargées de poudre et dotées d'une mèche que l'on allumait au moment du tir. Ce projectile explosif tiré par un mortier, avait une trajectoire courbe permettant d'atteindre l'intérieur d'une place ; le mortier était une arme imprécise, au tir lent (3 coups/heure) et de poids énorme; la bombe creuse, chargée de poudre, fut mise au point pour la France par l'Anglais Malthus, appelé de Hollande où il étudiait cette arme ; le premier emploi de cette arme par les artilleurs français se fit au siège de La Mothe (Lorraine) en 1634 et de Dole en 1636 pendant la guerre de Trente ans ; leur rôle devint croissant durant le règne de Louis XIV : 37 mortiers ayant tiré environ 6 000 bombes furent employés au siège de Maastricht en 1673

Organisation et matériels d'artillerie évoluèrent peu aux XVIIe et XVIIIe siècles. Mais l'emploi de l'artillerie fut de plus en plus massif. Au « système Vallière » de 1732 succéda en 1765, le « système de Gribeauval », dont la longueur des tubes était de 18 calibres. La Révolution, puis l'Empire héritèrent ainsi d'une artillerie de haute qualité, instruite grâce à Vallière et équipée grâce à Gribeauval, qui fut considérée comme la première en Europe. Au début du XIXe siècle apparut le « système Valée », inspiré des matériels anglais dont Valée avait en Espagne apprécié la mobilité, qui conserve la longueur des tubes de 18 calibres.

La naissance de la civilisation industrielle, avec le développement de la métallurgie, de l'hydraulique et de la chimie au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, provoqua la deuxième révolution de l'artillerie. En effet, ses matériels connurent alors des progrès décisifs avec la substitution de l'acier au bronze et à la fonte, et avec l'apparition quasi concomitante du canon à âme rayée, du chargement par la culasse, du lien élastique, de la poudre nitrocellulosique et de l'obus explosif entre les années 1850 et 1900, dont les étapes majeures sont :

- 1858: adoption de l'âme rayée du système du général Ducos de La Hitte ;
- 1870: adoption du chargement par la culasse, après les essais depuis 1859 de la culasse à vis de du général Treuille de Beaulieu, perfectionnée par le général de Reffye ;
- 1875: substitution de l'acier au bronze et à la fonte pour la fabrication des canons ;
- 1883: apparition du lien élastique avec le frein à fraises mis au point aux ateliers de Saint-Chamond ;
- 1887: substitution de la poudre sans fumée mise au point par Vieille, poudre nitrocellulosique, à la poudre noire.

Après le sérieux progrès représenté par les « matériels de Bange », les premiers canons en acier avec culasse à vis du type Beaulieu, qui furent adoptés en 1877, la réussite des travaux sur les poudres et explosifs, les succès obtenus dans la réduction du recul des canons ouvrirent la voie au premier canon de l'ère moderne, le canon de 75 modèle 1897 qui permettait le tir rapide. Les officiers associés à ces inventions successives, issus de Polytechnique avaient suivi deux années de formation complémentaire à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie de Metz.

Sous Louis XIV, la guerre de siège devint une science codifiée. Vauban, dans le *Traité des sièges et de l'attaque des places*<sup>96</sup>, publié en 1704, place les batteries en brèche à 100 mètres pour qu'elles profitent au maximum de l'*impetus*, les batteries à ricochet et les batteries à bombes à 700 mètres, les batteries de « contrebatterie » à 400 mètres de leurs objectifs respectifs. Pour le canon, Vauban inventa le « tir en ricochet », tir de travers en enfilade qui permettait de faire effectuer au boulet une série de rebonds et de renverser ainsi plusieurs canons

---

<sup>96</sup> Cf. N. Faucherre, Sp. 42.



avec un seul boulet. Pour protéger les pièces d'artillerie de ce tir en ricochet, il inventa les « traverses », placées perpendiculairement aux remparts pour empêcher tirs en enfilade et ricochets. La résistance d'une place est vaine si elle n'est pas secourue. Dans son traité, Vauban estime qu'un siège nécessite un maximum de 48 jours de travaux au terme desquels le gouverneur d'une place n'a d'autre choix que de capituler avec les honneurs de la guerre. Les bonnes places sont celles qui peuvent tenir au moins quinze jours.

Réagissant aux progrès de l'artillerie tirant des boulets métalliques et au rôle devenu décisif qu'elle jouait dans la guerre et les sièges, les fortifications se mirent à leur tour en état de résister, en incorporant des canons dans leurs moyens défensifs et en accroissant leur protection contre les boulets. Malgré ces efforts d'adaptation, les hautes murailles traditionnelles continuèrent à se montrer incapables de résister au canon. Après quatre-vingts ans de crise, un nouveau type de fortification naquit au XVI<sup>e</sup> siècle en Italie, selon une conception et des principes radicalement nouveaux.

## **22- L'ADAPTATION de la FORTIFICATION MEDIEVALE à l'ARTILLERIE**

Au XV<sup>e</sup> siècle, l'artillerie changea les données de la poliorcétique. Immédiatement, commença un processus de modernisation des vieilles structures médiévales. Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les châteaux forts existant tentèrent de s'adapter à la menace nouvelle. La tendance à incorporer des canons dans les fortifications précéda le souci de les renforcer contre les effets dévastateurs du boulet métallique en fonte de fer.

D'une part, les châteaux furent remaniés pour y permettre l'installation de canons, mais le tir fichant fut initialement conservé. Les forteresses reçurent des pièces d'artillerie, disposées sur leurs toits aménagés en terrasse, et des plateformes à canons furent aménagées au sommet des tours. Puis de grosses tours d'artillerie, les *torrioni*, furent construites. Progressivement, les tirs fichants se révélant inefficaces firent place aux tirs rasants. Les tours s'abaissèrent et furent remplacées par des ouvrages bas de forme cylindrique, appelées « rondelles », mot venant de l'Allemand *Rondell*, terme utilisé par Albrecht Dürer (1471-1528) dans son traité sur la fortification de 1527. Les murailles s'épaissirent, des boulevards à canons furent aménagés, les archères furent transformées en canonnières<sup>97</sup>. Des canons furent installés dans des casemates installées dans les étages inférieurs des tours ou dans des galeries casematées aménagées dans les murs d'escarpe. Enfin, les tours devinrent polygonales afin de faire disparaître les angles morts, ce qui annonçait le bastion pentagonal. Par ailleurs, des parades au boulet se mirent en place. Les murailles gagnèrent en épaisseur et perdirent en hauteur, ultérieurement elles furent renforcées de terre tassée, laissant place au remparement des courtines.

Dès 1454, ordre fut donné par Alphonse le Magnanime de renforcer le château de Collioure. Sous le règne de Ferdinand II d'Aragon, il fut projeté de transformer le château en une forteresse moderne. Les travaux menés par l'Aragonais Francisco Ramiro Lopez, dit Maître Ramiro, comprirent notamment la création de deux galeries casematées superposées dans les courtines Ouest et Nord et l'ajout d'une tour d'artillerie. Ramiro fut également le concepteur de la forteresse de Salses construite à la frontière du Roussillon et du Languedoc de 1497 à 1505 pour Ferdinand le Catholique. Cette forteresse fut dès 1497 l'objet d'un programme cohérent de fortification intégrant de manière rationnelle l'usage de l'artillerie. Elle illustre la transition entre le château fort et la citadelle bastionnée. Elle perdit son importance stratégique après le traité des Pyrénées. En 1462, Louis XI (1461-1483), s'étant emparé du Roussillon, qui resta français jusqu'en 1493, renforça de « tours d'artillerie en fer à cheval » la forteresse des rois de Majorque de Perpignan<sup>98</sup>. Sous son règne, la première tour d'artillerie ronde à plateforme sommitale permettant le tir sur 360°, la « Tour Saint-Ferjeux », fut construite pour renforcer l'enceinte de Langres en 1472 et des boulevards à canons furent ajoutés à celle d'Auxonne.

---

<sup>97</sup> Canonnière: Les meurtrières, dès le XV<sup>e</sup> siècle, prirent le nom de *canonnières*, même quand leurs dimensions ne permettaient pas leur usage par des armes de gros calibre.

<sup>98</sup> Pierre IV d'Aragon après avoir annexé le Roussillon en 1344, avait transformé le palais des rois de Majorque en forteresse entouré de quatre puissantes tours d'angle quadrangulaires.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la construction d'ouvrages de type médiéval se poursuivit. La tendance était de les renforcer en superposant quelques éléments bastionnés sur les fortifications médiévales. Dans les années 1520, quand Charles Quint fit moderniser ses places fortes néerlandaises, les vieilles recettes architecturales prévalaient encore: caponnières-batardeau, tours à canons et boulevards. Sur la frontière Sud des Pays-Bas espagnols face à la France, Charles Quint fit réparer avant 1528 les courtines de Béthune, où avaient déjà été construits en 1507 deux *bollwercqs*, ou *boulevards d'artillerie*. A Gravelines, entre 1528 et 1536, commença l'édification d'un nouveau château cantonné de trois « tours d'artillerie en fer à cheval », qui furent ultérieurement remplacées par des bastions. Charles Quint, à partir de 1536 fit établir par Benedetto de Ravenne un projet de modernisation du palais-forteresse des rois de Majorque à Perpignan, qui prévoyait l'adjonction de bastions. François I (1515-1547) fit achever, en 1524 à Toulon, par l'ingénieur Antonio Della Porta, la tour d'artillerie à plateforme sommitale à canons, la *Tour royale*, commencée par Louis XII en 1514. A Langres, il fit édifier une tour à canons avec des murs de sept mètres d'épaisseur, avec une plateforme sommitale à canons, et trois niveaux de casemates à canons, la *Tour de Navarre*. Certaines tours à canons furent dotées de formes pentagonales, mais elles restaient installées au milieu des courtines. Les premiers ouvrages que l'on appela au XVI<sup>e</sup> siècle des *bastions*, étaient encore en fait des *boulevards* ou *boulevards à canons* de forme pentagonale, qui pouvaient être couverts, ou avoir une forme en fer à cheval, selon un modèle qui fut appelé beaucoup plus tard *caponnière*.

### **23- La FORTIFICATION BASTIONNEE : ORIGINES et DEFINITIONS<sup>99</sup>**

En réaction à la révolution que l'artillerie avait connue au XV<sup>e</sup> siècle, c'est au XVI<sup>e</sup> siècle que la fortification connut sa propre révolution, caractérisée par le remplacement de la tour par le bastion et de la muraille par le rempart. Ce nouveau modèle de fortification naquit en Italie à l'époque de la Renaissance. La géométrie qui constituait la base de l'enseignement des architectes italiens qui redécouvrirent le traité de l'architecte romain Vitruve, s'appliqua à l'architecture militaire. Il ne s'agissait plus de simples remaniements des murailles des châteaux forts comme précédemment, mais bien de réalisations entièrement renouvelées. La tour posant un problème de flanquement, les ingénieurs italiens avaient inventé le tracé pentagonal dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Leur imagination fustigée par le choc des guerres d'invasion, les guerres d'Italie, que leur pays subissait, ils inventèrent alors sur cette base un système entièrement nouveau de fortification à la fois bastionnée et remparée, que l'on nomma la « *fortification bastionnée* ». Un ouvrage terrassé coûtait moins cher qu'un ouvrage en maçonnerie et la terre absorbant le choc du boulet améliorait la solidité de l'ouvrage. Le principe de l'ouvrage pentagonal, couplé au principe du terrassement, a créé ce nouveau type d'ouvrage révolutionnaire que l'on appela « *bastion* » au XVII<sup>e</sup> siècle.

Ce nouveau type d'ouvrage naquit en Italie du nord à la charnière des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles sous l'impulsion des frères Sangallo, Antonio il Vecchio et Giuliano, et de leur neveu Antonio Sangallo il Giovane. A Sarzanello, le fort triangulaire à trois *torrioni*, construit vers 1495-98, pris par les Génois en 1510, fut renforcé sur la nouvelle direction dangereuse par un *ravelin*, une tour de forme non circulaire mais triangulaire, qui annonçait le bastion. On a coutume de dire que le bastion moderne, alliant le tracé pentagonal et le principe du terrassement, est né à Civitavecchia dans le Latium en 1508. Le nom de Sammicheli reste attaché à la construction, en 1530 à Vérone, du premier bastion, de fait un boulevard de forme pentagonale. La voie était ainsi ouverte à ces spécialistes de nationalité italienne, bientôt appelés ingénieurs (de *ingegno*: engin), qui formèrent dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle une véritable école et en répandirent la technique dans toute l'Europe. Ainsi, durant la Renaissance, l'ingénieur devint de moins en moins l'homme des engins, domaine dans lequel il céda la place à l'artilleur, pour devenir le spécialiste des fortifications, donc un architecte militaire.

---

<sup>99</sup> Cf. P. Rocolle, Bibliographie n° 21.

La caractéristique essentielle de la fortification bastionnée est la substitution d'épais massifs de terre aux murailles en pierre pour résister aux boulets en fer et le recours à des plans strictement géométriques pour permettre les flanquements réciproques par les armes à feu, tirant en tir rasant et non plus fichant. La combinaison du tracé pentagonal et du profil remparé donna naissance au système bastionné<sup>100</sup>, qui combine les deux éléments fondateurs suivants :

1. le bastion (bastillon : petite bastille), remplace la tour ronde: grâce à leur tracé angulaire, les bastions, de forme pentagonale ou en « As de Pique », permettent de croiser les tirs au fond des fossés en éliminant les angles morts et en assurant les flanquements réciproques : les arquebusiers, placés sur les faces des bastions, défendent le bastion et flanquent le rempart, les canons placés sur ses flancs prennent en enfilade les fossés et les courtines dont la longueur est limitée à 2 ou 300 m. en raison de la portée pratique des armes de l'époque.
2. le rempart, avec talus et parapet, remplace la muraille : l'enceinte est formée d'une importante masse de terre contenue entre deux murs de parement en maçonnerie, qui empêchent son éboulement ; l'ensemble, qui prend le nom de rempart, présente une excellente résistance à l'impact des boulets de canon dont il amortit le choc et réduit la capacité de destruction. La terre damée et tassée, qui remplit le volume des ouvrages absorbe les coups de l'assaillant autant que les vibrations des tirs des assiégés. Le mur de parement situé au-dessus du fossé, appelé « escarpe » n'est pas élevé verticalement mais avec une légère inclinaison vers l'intérieur, appelée « fruit », pour accroître sa solidité. L'escarpe est couronnée d'un talus de terre gazonné très épais, le parapet; l'avant du fossé est également consolidé par un parement de maçonnerie, la « contrescarpe » au sommet de laquelle court le « chemin couvert » seconde ligne continue de défense qui enserre la totalité de l'ouvrage.

Le système bastionné présente, en outre, trois caractéristiques secondaires :

1. les parapets, situés au même niveau que le terrain extérieur permettent les tirs rasants sur ces terrains extérieurs appelés « glacis », que les ingénieurs remodelent sur un vaste périmètre pour permettre aux armes de la défense de les tenir en totalité sous leurs feux rasants : le glacis fait ainsi partie prenante de la fortification d'une place ; réciproquement, les ouvrages, profilés et défilés, ne dépassent pas du niveau du sol et n'offrent ainsi aucune prise aux tirs adverses.
2. le fossé, déjà existant en qualité d'obstacle dans les systèmes défensifs antérieurs, voit son rôle profondément accru. Ses déblais sont jetés des deux côtés : à l'intérieur pour former le rempart, à l'extérieur pour former la contrescarpe qui, s'étalant en un large glacis, laisse côté fossé un chemin couvert où s'installe une première ligne de défenseurs. L'escarpe est 1 toise (2 mètres) plus haute que la contrescarpe ; ainsi, les feux des tireurs du parapet, et ceux des tireurs du chemin couvert, balayent simultanément le glacis en tir rasant.
3. les « dehors » : même contre des murailles ainsi épaissies, le canon reste le plus fort quand il peut tirer à la bonne distance de 100 mètres. Pour écarter des remparts l'artillerie adverse, des ouvrages de défense extérieurs, appelés des « dehors », sont établis, parmi lesquels on distingue : tenailles, demi-lunes, ravelins, lunettes, contre-gardes, bonnettes, ouvrages à cornes<sup>101</sup>, etc. En outre, on installe des « ouvrages avancés », dont des emplacements d'artillerie à l'extérieur de la citadelle au-delà du chemin couvert pour maintenir à distance l'artillerie adverse.

Réagissant ainsi à la menace que l'artillerie moderne faisait peser sur les défenses et s'appuyant sur les progrès scientifique et technique de la Renaissance, la fortification bastionnée se développa à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, passant en un siècle de l'enfance à la perfection. La fin du XVI<sup>e</sup> siècle annonce les grands théoriciens. La fortification bastionnée se généralisa en

---

<sup>100</sup> Voir Planche 5.

<sup>101</sup> Voir glossaire en fin de document.

Europe et se développa tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle pour atteindre la quasi perfection en France sous Louis XIV. Cette évolution fut l'œuvre pragmatique d'ingénieurs praticiens, d'expérimentateurs dont certains, au siècle suivant, devinrent les théoriciens de systèmes architecturaux, par la sélection des solutions éprouvées, regroupées en concepts globaux et rationnels. Cependant il ne fut jamais question d'appliquer des systèmes rigides mais bien de s'adapter au terrain et à l'existant. Les systèmes imaginés par Vauban s'appuyèrent sur les recherches et les tâtonnements de la Renaissance.

## **24- L'ESSOR de la FORTIFICATION BASTIONNEE au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>102</sup>**

C'est au début du *Cinquecento*, dans le contexte culturel d'une Renaissance triomphante et un environnement politico-religieux troublé par la Réforme que le bastion naquit en Italie. Le modèle d'ouvrage défensif bastionné conquit rapidement l'Europe, particulièrement l'Espagne, l'Empire et la France qui, depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle, utilisaient l'Italie comme champ de bataille. Dès 1530, le tracé bastionné s'imposa à Charles Quint soucieux de résister à l'artillerie française. Le bastion évolua tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle. Les décennies 1530-40 furent celle de l'expérimentation et des tâtonnements. Le bastion ne se généralisa qu'à partir des années 1550, quand le système pentagonal s'imposa et que les formes architecturales furent codifiées et standardisées. Le casematage disparut au profit du tout terrassement qui devint la règle. Un peu plus tard et après de nombreux essais, la porte, initialement protégée derrière les orillons par exemple, trouva sa place définitive en milieu de courtine. Enfin, les dehors apparurent. Cependant certains archaïsmes perdurèrent malgré la généralisation du bastion. Les premiers efforts d'adaptation des châteaux forts et l'adoption du plan bastionné visaient d'abord à inclure des armes à feu et de l'artillerie dans les moyens de la défense. Le recours au profil remparé répondait au souci d'assurer aux défenseurs une meilleure protection contre les boulets en fonte.

Dans l'historique de la fortification bastionnée, on peut donc distinguer plusieurs phases conceptuelles qui concernent :

- les remparts qui, initialement dotés de courtines casematées, puis de bastions casematés, devinrent finalement entièrement terrassés ;
- les parapets, initialement en maçonnerie, qui furent ensuite construits en terrassement et perdirent les embrasures à canons, ceux-ci adoptant le tir en barbette ;
- les revêtements des remparts initialement en simple maçonnerie de pierres en carreaux, qui furent plus tardivement construits avec des contreforts et une alternance de pierres en boutisse et en carreaux ;
- les dehors qui, après divers moyens de protection, sont créés sous la forme d'un dehors unique couvrant la porte, puis généralisés à la protection de toutes les courtines.

Charles Quint, dès la décennie 1530, s'attacha les services d'ingénieurs transalpins, dépositaires des méthodes et raisonnements de la fortification bastionnée. Ces ingénieurs ont imposé un nouveau modèle d'enceinte basé sur le principe du flanquement réciproque. Ils transformèrent radicalement les châteaux en citadelles. Les décennies 1530 et 1540, toutes de tâtonnements et d'errements, furent marquées par l'érection d'ouvrages expérimentaux : bastions non terrassés, avec ou sans casemate.

Les premiers ingénieurs employés furent italiens. En 1533, Ferrà de Modène travailla dans le sud des Pays-Bas et, en 1536, Benedetto de Ravenne dans le Roussillon. Ferrà de Modène hésitait entre le bastion pentagonal et un curieux bastion hexagonal. Benedetto de Ravenne construisit à Perpignan les premiers véritables bastions entièrement terrassés. Les courtines étaient dotées de casemates à deux niveaux, à une époque où de nombreux bastions étaient encore casematés, souvent à plusieurs étages et, pour la plupart, soit en « as de pique », soit dotés d'orillons. L'ingénieur Donato di Boni, entré au service de Charles Quint en 1540, fut le fortificateur de la frontière des Pays-Bas jusqu'en 1550, travaillant à Bapaume, Douai,

---

<sup>102</sup> Cf. R. Parisel, source publiée n° 44 (op. cit.).

Cambrai, Landrecies, Arras. Ses bastions divers par la forme, souvent aux gorges très étroites étaient pourvus de casemates d'artillerie dont les formes et les conceptions étaient très variées. Son oeuvre non homogène, fruit d'une expérimentation au coup par coup, procédait d'une logique archaïque. Durant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, la tendance fut au remplacement des angles aigus par des angles droits, ou quasi-droits, et à l'allongement des flancs. Les premiers véritables bastions furent construits en Franche-Comté à partir de 1541 par l'ingénieur génois Ambrosio Precipiano. Il dirigea les chantiers de Dole et de Gray, où il construisit de nombreux bastions, souvent à guérites et dotées d'orillons archaïsants. Il y utilisa le parement à bossages selon une tradition bourguignonne ancienne. Precipiano a casematé ses bastions francs-comtois mais il a aussi casematé deux des courtines, construites de 1552 à 1560, des fortifications de Dole sur les fronts Nord-ouest et Nord-est de la place. La partie conservée, de 26,60 m de long, comprend deux casemates de 4,70 m de long sur 4,50 m de large et de 5 m de hauteur sous clef, percées de niches de tir de 2,15 m de large sur 2,20 m de haut, avec des embrasures de tir de 0,60 m de large sur 0,50 m de haut ; ces casemates étaient reliées par un couloir de communication. L'évacuation des fumées se faisait par un évent quadrangulaire percé dans la voûte à droite de la niche de tir. Ainsi, Donato di Boni aux Pays-Bas, en essayant plusieurs types de casemates et hésitant entre les bastions à gorge étroite ou large, comme Ambrosio Precipiano à Dole, en munissant certains bastions d'orillons archaïsants ou en casematant la presque totalité des courtines, firent des oeuvres plus cohérentes mais encore expérimentales.

A cette époque, les premières citadelles construites sur des sites neufs, eurent des plans quadrangulaires, flanqués de quatre bastions. Tel fut le cas des citadelles de Cambrai et de Gand construites par Donato di Boni pour Charles Quint au cours des années 1540-1550. Ce plan était encore utilisé à l'époque en Italie. Il le fut pour la modernisation du château de Doullens sous François I par un ingénieur italien, Antonio Castello. Ce plan convenait mieux à un fort isolé qu'à une citadelle qui devait abriter une forte garnison. La solution trouvée pour de tels plans fut le surdimensionnement des bastions, ce qui fut réalisé par l'ingénieur italien non identifié qui construisit pour les rois de France peu avant 1578, le fort carré d'Antibes. Ce tracé quadrangulaire, survivance de l'époque médiévale fut très vite remplacé par le tracé en étoile, le plus souvent à cinq branches, qui apparut en Italie et se répandit rapidement en Europe. Le système pentagonal atteignit son achèvement avec la réalisation de citadelles pentagonales, à cinq bastions eux-mêmes pentagonaux.

Le tournant se situa dans les années 1550-60 quand le bastion trouva sa forme définitive, codifiée et standardisée. Le tracé polygonal s'imposa tandis que l'orillon fut progressivement délaissé, mais l'ingénieur François Ferry construisit encore deux bastions à orillons à la citadelle de Bayonne établie à partir de 1680 suivant un projet de Vauban. A partir de 1550, les ingénieurs tendirent à abandonner le casematage au profit du tout terrassement en raison de leur coût et de l'impossibilité à évacuer les fumées provoquées par le tir des canons. Le bastion casematé, héritier de la tour d'artillerie du X<sup>e</sup> siècle, laissa place au bastion plein, c'est-à-dire terrassé. Sébastien van Noyen, successeur de Donato di Boni à la tête des travaux de la frontière des Pays-Bas, fut l'artisan de cette évolution et de cette modernité, à Hesdin par exemple dont il fut le concepteur. La première véritable citadelle à bastions fut celle de Turin bâtie avec ses cinq bastions de 1564 à 1571. A partir de 1564, Calvi construisit la citadelle de Perpignan, dite de « Philippe II », dont les bastions sont à flancs droits et dépourvus de casemates. Cette nouvelle génération de bastions pentagonaux apparut aux Pays-Bas dans les années 1560, notamment avec les ingénieurs italiens Gianmaria Olgiati et Francesco Paciotto. La fin du siècle marqua le triomphe du bastion terrassé. C'est également le tracé pentagonal qui prévalut à Pampelune avec Giorgio Fratin en 1587, et à Jaca en 1592 dans la province de Huesca. Il n'est cependant pas employé de manière systématique car les ingénieurs avaient le souci d'adapter leurs oeuvres aux contraintes du terrain. Par ailleurs, les donjons furent alors modernisés pour servir exclusivement de résidence perdant ainsi leur rôle défensif, rôle assuré par les bastions, mais ils conservaient une fonction d'observation avec leur tour de guet.

Un autre débat concernait le problème de la protection de la porte d'entrée de la citadelle. Ferra de Modène à Arras vers 1534 tenta de fusionner porte et bastion et construisit un bastion-porte, et Fernando Serrato fit de même à Dole vers 1535. L'idée fut alors de cacher la porte derrière un orillon d'un bastion, en la plaçant dans son flanc, système utilisé par Francesco Thebaldi à Gravelines, ou dans un décrochement de courtine formant flanc comme Jean Faiet à Armentières ou Ambrosio Precipiano à Dole, ou dans un décrochement de la courtine masquée par l'orillon d'un bastion, ce que fit Donato di Boni à Landrecies. Mais ces solutions gênaient considérablement la circulation par la porte. Vers 1545, Siciliano a doté la ville de Navarrenx d'un décrochement formant flanc; l'accès Est de la ville, la porte St Antoine, était percée dans le flanc d'un bastionnet dont l'orillon la masquait complètement aux vues et aux tirs de l'adversaire. En 1630 encore, d'Argencourt, à Brouage, cache de même une porte dans le flanc d'un bastion. La solution qui finit par l'emporter fut la porte en milieu de courtine, défendue par les deux bastions d'angle l'encadrant, solution employée par Sébastien van Noyen à Hesdin et Philippeville, dès 1550.

La puissance croissante de l'artillerie amena à reconsidérer la défense des portes. Elle sembla alors nécessiter leur renforcement. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, des boulevards à canons semi-circulaires ou de grand ravelins, à Salses par exemple, furent construits autour des portes. Mais ces procédés furent abandonnés. Le recours aux dehors, qui se généralisèrent au début du XVII<sup>e</sup> siècle permit enfin de garantir la sécurité des portes contre les tirs d'artillerie. Pour écarter l'artillerie dont la portée augmente, les dehors trouvèrent leurs lettres de noblesse à partir de la décennie 1570. Les premières demi-lunes consacrées à ce rôle de protection des portes apparurent en 1572 à Perpignan et à Cambrai vers 1580-90. Utilisés initialement pour la protection des portes les dehors voient progressivement leur fonction se généraliser à la protection de toutes les courtines en fin de XVI<sup>e</sup> siècle et surtout au XVII<sup>e</sup> siècle. Cependant, la citadelle de Collioure n'est dotée d'un ouvrage à cornes de terre qu'en prévision du siège de 1642 et celle de Perpignan n'est dotée d'un véritable réseau de dehors que de 1679 à 1681, après l'inspection de Vauban. Plus la portée des canons augmente, plus des sites qui semblaient inoffensifs, se révélaient dangereux et devaient être occupés. Le périmètre défensif s'agrandit progressivement pour éloigner la menace d'une artillerie sans cesse plus efficace. C'est pourquoi à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, les forts se multiplièrent aux alentours des villes et des citadelles.

La citadelle avait aussi valeur symbolique. La citadelle était intrinsèquement liée à l'affirmation du pouvoir de l'État. Elle possédait une charge symbolique qui convenait bien à un État centralisateur et autoritaire. La symétrie parfaite mettait en valeur les ornements de la porte, l'adoption des parements à bossages reflétait un souci d'esthétisme et de prestige. La représentation symbolique de l'État assurait également la matérialisation symbolique de la frontière. Ainsi la sculpture, symbole de pouvoir, parachevait l'œuvre architecturale. Au-delà des sculptures et de la monumentalisation des portes, son plan même y participait. Pour les ingénieurs du Roy, la citadelle parfaite était de forme pentagonale qui, à ses avantages de perfection géométrique, ajoute celui anthropomorphique de représenter le troisième corps du Roi: le bastion capital tourné vers l'ennemi en représente la tête tandis que les quatre autres bastions représentent respectivement ses bras et ses jambes.

Formant une véritable « école », les ingénieurs italiens offraient leurs services aux souverains demandeurs de fortifications. Ils diffusèrent à travers l'Europe la technique de la « fortification à l'italienne », qui s'imposa en France pendant la plus grande partie du XVI<sup>e</sup> siècle. En France, le rôle des ingénieurs italiens fut considérable dès le règne de François I qui fit appel à eux pour renforcer d'enceintes bastionnées ses places frontières menacées par l'empereur Charles Quint. A partir de l'avènement de Charles Quint, à la fois roi d'Espagne, empereur du Saint Empire et souverain des Pays-Bas, le royaume de France se trouva encerclé par les Habsbourg. Après la fin des guerres d'Italie, devant les menaces d'invasion d'armées modernes avec armes à feu et artillerie, François I, puis Henri II après lui, aménagèrent les places frontières et en construisirent de nouvelles, en commençant par les villes du Nord et de l'Est. François I attacha à sa personne des ingénieurs italiens auxquels il conféra le titre d' « ingénieur de Sa

Majesté très chrétienne ». Ainsi travaillèrent en France à partir de 1535-1540, Hieronimo Marini « commissaire général des fortifications en Champagne », où il travailla à l'enceinte de la ville neuve de Vitry-le-François, à Villefranche-sur-Meuse et à Maubert-Fontaine, citadelle quadrangulaire à bastions à orillons, Girolamo Bellarmato à l'enceinte de Dijon, Fabrice Siciliano dans les places de Guyenne. En effet, compte tenu de la vulnérabilité particulière de cette province face à la menace espagnole persistante, un effort particulier y fut bientôt consenti. En 1510, Bayonne avait obtenu du « maître général des fortifications et réparations des pays et duchés de Guyenne » de commencer des travaux. Bordeaux fit de même vers 1520 avec un expert, Jehan de Cologne et en 1525, avec un nouvel expert, Anchise de Bologne, peut-être le premier ingénieur italien à travailler en France. Il y construisit le premier bastion élevé en France. Les fortifications de Guyenne furent placées sous la responsabilité de Fabrice Siciliano qui reçut en 1539 mission « pour aller en Guyenne visiter les fortifications de Bayonne et autres places et faire les devis des réparations nécessaires ». Il y construisit trois ouvrages modernes, de beaux bastions à orillons de type nouveau, à Dax, à Libourne et à Bayonne, le bastion du Nart. En outre, de 1542 à 1549, il construisit pour Henri II d'Albret, roi de Navarre, l'enceinte de la cité de Navarrenx dont les quatre bastions typiques à orillons qu'il construisit, dont celui avec cordon et guérite couvrant la porte St Antoine, sont aisément reconnaissables. Elle résista au siège mené par les Français en 1569. L'ouvrage n'a subi pratiquement aucune modification depuis sa construction. Le fort carré d'Antibes avec ses quatre bastions effilés construits autour d'une tour à canons depuis disparue, fut réalisé vers 1580. Cette période est caractérisée par la grande longueur des courtines et la petite taille des flancs des droits des bastions, retirés en arrière de gros orillons. En outre, des citadelles furent édifiées en de nombreux points du royaume. Le mot d'origine italienne apparaît en langue française au début du XVe siècle. Il signifie « petite ville » et désigne la petite ville militaire accolée à une grande ville qu'elle est chargée de défendre ou de contrôler. Le but des citadelles était soit de tenir en mains avec des garnisons réduites des villes encore agitées, soit de mieux assurer une emprise territoriale face à l'adversaire. L'Italien Francesco Bernardino fut commissaire et surintendant général des fortifications de Henri II. Ses fils et successeurs poursuivirent son œuvre. Sous Charles IX, Girolamo Bellarmato fortifia Brouage en 1569.

Ce fut en Guyenne que débuta, peut-on dire, le service des fortifications avec les travaux effectués dès le XVIe siècle à Bordeaux, Bayonne et Navarrenx, où Fabrice Siciliano construisit l'enceinte bastionnée à l'italienne de la ville de 1540 à 1548. A partir de 1572, un Français, Louis de Foix, né à Paris vers 1538, semble avoir reçu la responsabilité des fortifications de la province de Guyenne, après avoir travaillé depuis 1560 pour Philippe II d'Espagne. Il travailla au port de Bayonne qu'il réussit à joindre à la mer en construisant la première digue de redressement de l'embouchure de l'Adour, à la suite de travaux, s'étendant de 1572 à 1578 et reprenant en 1685, qui permirent au trafic du port de tripler entre 1578 et 1592. A sa mort en 1609, Benedit de Vassalieu lui succéda jusqu'en 1614. Claude Chastillon qui avait commencé sa carrière auprès du roi de Navarre à la fin des années 1580 et était '*Topographe du Roy*' en 1597, acheva en Guyenne la tour de Cordouan près de Royan commencée par Louis de Foix. Lui-même mourut en 1616.

## **25- La NAISSANCE de l'ECOLE FRANCAISE sous HENRI IV<sup>103</sup>**

Le XVIe siècle avait été la période du monopole italien. Les ingénieurs italiens, inventeurs du bastion, en avaient conservé l'exclusivité jusqu'à la fin du siècle et formé une véritable école de spécialistes, dont la formation était assurée par tradition corporative et familiale. La France à partir de François I, comme l'Empire et l'Espagne de Charles Quint ou l'Angleterre de Henri VIII avaient construit des forteresses bastionnées, sous la direction d'ingénieurs italiens passés à leur service. A la suite des Italiens, les Hollandais devinrent les maîtres de ce nouveau type de défense, fondée sur la fortification bastionnée, qu'ils perfectionnèrent en inventant le « chemin couvert ». Engagés depuis 1568 derrière Guillaume

<sup>103</sup> Cf. D. Buisseret, Bibliographie n° 14 (op. cit.).

d'Orange, dit 'le Taciturne' (1533-1584), dans la guerre d'indépendance contre la couronne d'Espagne<sup>104</sup>, la « *guerre de quatre-vingt ans* », ils mirent au point un modèle de fortification bastionnée original, appelé « ancien système néerlandais », dont le principal architecte fut Adriaan Anthonisz (vers 1543-1620) et dont le théoricien fut le mathématicien flamand Simon Stevin (1548-1620) qui fonda en 1600 à Leyden une école d'ingénieurs. L'école allemande et l'école française naquirent plus tard.

A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les rois de France, qui avaient jusqu'alors fait appel à des ingénieurs italiens, commencèrent à disposer d'ingénieurs français. C'est, peut-on dire, en Guyenne que prit naissance un service des fortifications avec les travaux entrepris alors à Bordeaux, Bayonne et Navarrenx. Depuis 1572, l'ingénieur affecté à cette province était **Louis de Foix** qui en 1597 rédigea pour le roi un rapport sur les fortifications de la province. Henri IV, préoccupé de la qualité des places frontières dès la paix intérieure et extérieure établie en 1598, définit une politique cohérente et globale en la matière, qui reprenait celle datant de François I. Le « Surintendant des Fortifications » était chargé de mettre en œuvre cette politique. Maximilien de Béthune, baron de Rosny, duc de Sully (1559-1641), qui avait servi Henri de Navarre dans toutes ses guerres, et assumait déjà les fonctions de Surintendant des finances depuis 1598 et de Grand maître de l'artillerie depuis 1599, date de la mort d'Antoine d'Estrées, fut nommé à cette charge de Surintendant des Fortifications, en 1600.

La naissance de l'école française de fortification bastionnée remonte à cette nomination. Sully, réfléchissant de manière globale au problème des places frontières, promulgua, le 26 mai 1604, la « Grande ordonnance de 1604 » qui est la charte des travaux de fortification aux frontières. Cette ordonnance marqua le début d'une bonne administration des fortifications. Elle créa une organisation permanente d'ingénieurs issus de l'armée, ainsi qu'une division territoriale du royaume en quatre provinces, les provinces de Picardie, Champagne, Dauphiné et Provence, ultérieurement sept, dont chacune était dirigée par un *ingénieur du Roy*. Chaque ingénieur du roi était assisté d'un *conducteur des dessins*, responsable de la production de cartes. Soulignant le rôle fondamental de l'ingénieur du roi, l'ordonnance fixait également la responsabilité des gouverneurs de province et déterminait la réglementation financière à appliquer. En 1605, Sully se démit des charges de grand maître de l'artillerie et de surintendant des fortifications en faveur de son fils, le marquis de Rosny. L'école française ainsi créée par Henri IV et Sully succéda à l'école italienne.

Henri IV eut la chance de disposer d'ingénieurs de haute qualité. L'*ingénieur* ou *engignour*, responsable au Moyen-Âge de la construction des engins de guerre utilisés en guerre des sièges, était devenu à la Renaissance le spécialiste des fortifications, tandis que l'artilleur s'occupait des engins balistiques. Les ingénieurs avaient d'abord une formation théorique fondée sur l'étude des mathématiques, de la géométrie et des traités de fortification, complétée par une formation pratique de soldat, puis d'ingénieur acquise dans l'attaque et la défense des places. Les meilleurs devenaient ingénieurs du roi. **Jean Chastillon** (1560-1616), (à ne pas confondre avec Claude Chastillon, topographe du roi cité en 1597) qui accompagnait déjà Henri IV, lorsqu'il n'était que roi de Navarre, et avait achevé la tour de Cordouan au large de l'estuaire de la Gironde, commencée par Louis de Foix, se vit confier la province de Champagne. **Jean de Beins** devint l'ingénieur du Dauphiné et des guerres savoyardes. **Raymond de Bonnefons**, tué en 1606, et son fils **Jean** construisirent en Provence. **Jean Errard**, originaire de Bar-le-Duc, né en 1554, mort en 1610, mathématicien célèbre, remarqué par Sully, qui le fit entrer au service de Henri IV peu après 1590, fut nommé « Premier ingénieur du Roy ». Il fut l'un des quatre premiers « ingénieurs du Roy » chargés par Sully d'édifier et d'entretenir les ouvrages d'une province. Responsable de la province de Picardie, prioritaire car la plus exposée, il fut le constructeur de la citadelle d'Amiens en 1597, citadelle à cinq bastions, la première grande citadelle pentagonale construite en France, après celle de Vitry-le-François par les ligueurs. Sa réputation s'étendait bien au-delà des limites de sa province. C'est ainsi que dès 1598, alors que **Louis de Foix**, alors fort âgé était responsable de la province de Guyenne, la ville de Bayonne

---

<sup>104</sup> Lors du partage de l'empire de Charles Quint, Philippe II, avait en 1556 hérité des provinces des Pays-Bas en même temps que de la couronne d'Espagne.



avait fait appel à Jean Errard, alors occupé à fortifier La Rochelle. Celui-ci établit avec son conducteur de dessin Jean Martellier, en date du 28 avril 1599, un projet d'enceinte bastionnée de la ville, dont la construction du bastion Lachepaillet, en face du cloître de la cathédrale, commença en 1602 et fut interrompue à la mort de Henri IV en 1610.

Les fortifications de Guyenne étaient un souci pour Henri IV du fait de la proximité de l'Espagne avec laquelle les relations restaient tendues. Louis de Foix semble y avoir été remplacé en 1609 par **Benedit de Vassalieu**, dit Nicolay, qui y servit de 1609 à 1614. Celui-ci fit effectuer des travaux à Blaye, à la citadelle de Saintes, au Château Trompette de Bordeaux. Son œuvre la plus importante fut probablement le fort de Socoa à Saint-Jean-de-Luz, dont la baie avait été choisie pour l'établissement d'un port et où un bassin avait été construit. Il reconnut le site en octobre 1614 et il y fit construire le fort de Socoa autour d'une tour à canons. Il produisit la carte du *Havre de Soccoua et des bourgs de Saint Jean de Luz et de Siboule*<sup>105</sup>. Ainsi, sous le règne de Henri IV, les travaux de fortification accomplis sont considérables répondant au souci de ce souverain de renforcer les points névralgiques aux frontières et de garantir la défense des nouvelles acquisitions.

Les premiers traités de fortification bastionnée furent italiens, dont celui de Jérôme Catanéo traduit en français sur *La manière de fortifier places, assaillir et défendre*. Les premiers traités en français sont l'œuvre de Jean Errard qui avait écrit en 1594 : *La géométrie et pratique générale d'icelle*. C'est en cette même année 1600 où Sully devint Surintendant des Fortifications, que Jean Errard (1554-1610), *Premier ingénieur du Roy*, publia *La fortification déduite en art et démontrée*. Ce traité eut plusieurs éditions dont une en 1604 et la dernière en 1620, réalisée après la mort d'Errard, par son neveu, Alexis Errard.

Ce traité de fortification tout pénétré de géométrie fit reconnaître Jean Errard comme le père de la fortification bastionnée française. Il fut le premier ingénieur en France à appliquer les principes de la fortification bastionnée à la française et à écrire un ouvrage à ce sujet. Pour lui, la construction d'une citadelle pouvait avoir deux objets : soit prévenir les révoltes des habitants, soit assurer une ville face à un conquérant éventuel. Ce traité pose comme principe que la défense d'une place repose plus sur l'infanterie, dont le tir de mousqueterie est plus rapide, que sur l'artillerie dont les feux ne sont efficaces qu'en tir d'enfilade et dont l'emploi est limité par son énorme consommation de poudre. Il préconise donc de construire de très grands bastions aptes à recevoir 200 fantassins, dont les deux faces sont réservées aux feux de l'infanterie et les flancs reçoivent de l'artillerie. Pour Errard, de deux angles, l'un saillant, l'autre rentrant, le premier doit être flanqué, le second flanquant. Les bastions doivent être espacés de 200 à 240 mètres pour tenir compte de la portée des mousquets et arquebuses (120 m). Son tracé marque un progrès par rapport à celui des Italiens du siècle précédent : Les bastions du système Errard sont caractérisés par l'angle formé par les deux faces qui est un angle aigu presque droit et par les angles d'épaules qui sont droits tandis que les flancs font un angle aigu avec les courtines. Cet angle offre aux canons placés dans les flancs une protection latérale comparable à celle conférée par les orillons. La direction des faces est alignée sur les angles des flancs et des courtines. Toutes ces caractéristiques conduisent à construire des bastions dont les gorges sont disproportionnellement petite par rapport aux autres dimensions. Les escarpes ont une hauteur de vingt à vingt-cinq mètres pour en interdire l'escalade. Il préconise des demi-lunes entre les bastions pour protéger courtines et portes et recommande des chemins couverts, en avant des courtines pour la protection des glacis.

Jean Errard de Bar-le-Duc, mort en 1610, fut le précurseur de la lignée des ingénieurs militaires français dont les compétences ont dominé le XVIIe siècle sous les règnes successifs de Louis XIII, puis de Louis XIV.

---

<sup>105</sup> Cf. BNF, Cartes et Plans, Ge C 1758.

## 26- Les *INGENIEURS* du ROY sous LOUIS XIII<sup>106</sup>

Le mouvement, lancé par Henri IV et Sully, s'amplifia sous l'impulsion de Louis XIII et de Richelieu qui avaient, eux aussi, le souci de sécuriser le royaume de France. Comme son père Henri IV, Louis XIII définit une politique cohérente et globale de fortification des frontières. Jusqu'en 1630, le Surintendant des fortifications fut chargé de sa mise en œuvre. Le marquis de Rosny, fils de Sully, qui assumait cette charge depuis 1605, s'en déchargea, en 1620, pour se consacrer à celle de Grand maître de l'artillerie. Louis XIII nomma alors Surintendant des fortifications Léon de Durfort, seigneur de Born, auquel succéda de Sublet des Noyers, qui avait sous ses ordres ingénieurs, géographes, contrôleurs et trésoriers. En 1627, Louis XIII créa les offices de contrôleurs provinciaux des fortifications dans les provinces où il n'y en avait point d'établis. En 1630, la Surintendance des fortifications fut absorbée par le Secrétariat d'État à la guerre.

Sous le règne de Louis XIII, les travaux de fortification accomplis furent considérables, répondant au souci du souverain de renforcer les points névralgiques aux frontières, notamment là où les Espagnols menaçaient de briser le bouclier de forteresses établi sous le règne précédent. Ainsi, le nombre des ingénieurs du roi, partant d'une douzaine vers 1600, crût pour atteindre la cinquantaine vers 1650. Mais c'est surtout après 1624, que furent réalisés les principaux travaux. Richelieu mit en place un double programme d'arasement de « *toutes les fortifications inutiles des places qui sont au cœur du royaume* » et d'édification de citadelles et forteresses aux frontières. Le système d'organisation changea sous Louis XIII, car les ingénieurs n'étaient plus affectés à une province, mais désignés pour les travaux à effectuer en fonction des nécessités militaires. Au cours des conflits qui durèrent un quart de siècle à partir de l'entrée de la France dans la guerre de Trente ans, les ingénieurs furent obligés d'être partout présents. Les fortifications de Guyenne eurent une certaine priorité du fait de la proximité de l'Espagne et de l'implantation protestante dans cette province, qui amena Louis XIII et Richelieu à déroger à la règle de non affectation en désignant Pierre de Conty d'Argencourt comme « *Ingénieur général d'Aunis, Saintonge, Poitou, Guyenne, Béarn et Navarre* ».

Encore peu nombreux sous Henri IV, les ingénieurs du Roy virent leur nombre croître sous Louis XIII, passant d'une douzaine à une cinquantaine. Aux ingénieurs de formation s'ajoutèrent des officiers de troupe, obtenant un brevet d'*ingénieur ordinaire du Roy*, brevet créé par Louis XIII en 1621, durant le siège de Saint-Jean-d'Angély. Il était décerné à celui qui avait fait la preuve de ses compétences. La formation de ces premiers ingénieurs français passait par l'étude des traités existant, l'apprentissage auprès d'un maître italien et la participation à des sièges. Lorsque la France se trouvait en période de paix, ils servaient pour la plupart à l'étranger. Marqués par l'esprit de géométrie du siècle, les ingénieurs militaires étaient aussi cartographes et spécialistes des mines. Ainsi se développa, sous le ministère de Richelieu, une école française spécifique de fortification. Plus tard Vauban créa un examen pour l'obtention de ce brevet d'ingénieur. Le corps des ingénieurs militaires prit alors toute son importance. Cartographie, topographie et art de la fortification étaient des disciplines communes à tous les ingénieurs. La cartographie connut son essor dans la période allant de 1590 à 1640, avec la publication des premiers grands atlas. On connaît l'*Atlas des places* de Louis XIII et celui de Louis XIV. La première cartographie systématique de la France fut nettement plus tardive : ce fut la *Carte de France* de Cassini publiée en 180 feuilles à l'échelle de 1 ligne pour 100 toises (soit de l'ordre du 1/100 000) entre 1744 et 1793.

Comme Henri IV, Louis XIII eut la chance de disposer d'ingénieurs de haute qualité, parmi lesquels on peut d'abord citer **Jean Fabre**, dont les dates de naissance et décès restent inconnues mais est dit *fort âgé* en 1629. Avec Jean Cavalier et Antoine Sercamenen, il participa aux campagnes du Languedoc en 1620 et, en 1622, il fut au siège de Montpellier, dirigé par Louis XIII. De 1624 à 1627, il participa au corps expéditionnaire, chargé de chasser les Espagnols de la Valteline et il y construisit des forts en 1626. Il fut auteur d'un traité édité en 1629, livre in folio de 216 pages intitulé : *Les pratiques du Sieur Fabre sur l'ordre et reigle de*

---

<sup>106</sup> Cf. J.F. Pernot, Sp. 44.

*fortifier, garder, attaquer et deffendre les places* pour lequel il avait obtenu le privilège du Roi en 1624. A ce traité, il annexa la carte de la Valteline qu'il avait établie. Il insista sur l'importance des demi-lunes et des ouvrages à cornes dont la longueur ne devait pas dépasser 120 toises, soit la portée utile du mousquet, et fixa à 120 toises la distance idéale entre deux bastions successifs. Il créa les corps de garde et en recommandait un dans chaque bastion. Fabre préconisait une enceinte basse extérieure à la citadelle, ou fausse-braye, ce qui permettait un double étage de feux, un étage supérieur en provenance de l'enceinte bastionnée, un inférieur en provenance de la fausse-braye, à six toises en avant des faces des bastions. Il étudia les différentes formes possibles des enceintes, du triangle au « douzangle » en passant par le « quadrangle » ou carré. Son ouvrage est un complément critique de l'œuvre de son maître Errard et non l'œuvre d'un théoricien révolutionnaire. Il marque un nouveau progrès dans l'art de la fortification, mais ne paraît pas avoir eu d'influence notable sur ses contemporains. Jean Fabre publia un second ouvrage, *De l'ordre de la garde ordinaire* qui préparait la voie du second traité d'Antoine de Ville, celui édité en 1639.

Trois ingénieurs de la génération des ingénieurs du Roy du règne de Louis XIII, **d'Argencourt** (1575-1655), **de Ville** (1596-1656), **Pagan** (1604-1665), marquèrent un nouveau progrès dans l'art de la fortification. Ils furent d'abord des praticiens, à la fois constructeurs et défenseurs, mais aussi des combattants, spécialistes de l'attaque des places fortes. Tous prirent une part active aux sièges majeurs du règne de Louis XIII, comme il est indiqué ci-dessous :

|      |                                      |                                   |
|------|--------------------------------------|-----------------------------------|
| 1621 | : sièges de Clérac et Montauban      | : de Ville et Pagan               |
| 1636 | : siège de Corbie                    | : de Ville, Pagan et d'Argencourt |
|      | : siège de Landrecies                | : de Ville et Pagan,              |
|      | : siège d'Hesdin                     | : de Ville et Pagan,              |
| 1639 | : sièges du Figuier et de Fontarabie | : d'Argencourt.                   |

Parmi eux, de Ville et Pagan se distinguèrent également comme de remarquables théoriciens, dont les travaux prirent appui sur l'œuvre d'Errard, dont ils améliorèrent les principes.

\* **Pierre d'Argencourt**<sup>107</sup> : Pierre de Conty, seigneur de la Mothe d'Argencourt naquit à Alès dans une famille protestante le 24 octobre 1575 et mourut en 1655. Il fut un peu sous Louis XIII, ce qu'avait été Jean Errard sous Henri IV. Il fut considéré comme « *l'ingénieur favori* » de Louis XIII et il fut appelé le « *fidèle des cardinaux* », car recruté par Richelieu, il servit Mazarin avec le même dévouement. Mais, ingénieur d'exécution, il ne laissa aucun écrit. Il fit ses premières armes en 1619 dans l'expédition du duc de Guise contre les Barbaresques. En 1622, il fut en charge, du côté huguenot, de la défense de Montpellier contre l'armée royale où il obtint une capitulation honorable. Il changea de religion et fut retourné par Richelieu dont il devint l'un des agents les plus fidèles et actifs. En 1624, il se trouvait à Verdun et à Rocroi avec l'ingénieur Alleaume. Richelieu le nomma ingénieur général des provinces d'Aunis, Poitou, Saintonge, Guyenne, Béarn et Navarre. Sa date de nomination n'est pas connue, mais on sait qu'il occupait cette fonction en 1625. Il établit le projet de défense de l'île de Ré, au large de La Rochelle. Il y construisit avec François Le Camus en 1625 et 1626 un fort à Saint-Martin de Ré, petite citadelle carrée à quatre bastions selon le système d'Errard, avec deux ouvrages à cornes pour protéger les bastions dominant la campagne. Il y bâtit également le fort de La Prée, autre forteresse carrée à quatre bastions. En 1627, il mit Oléron en état de défense et y bâtit la citadelle du château. La même année, il fut à Metz, Toul, Verdun, Le Havre et à nouveau à La Rochelle où il termina la digue. A la fin du siège, Richelieu lui confia la mission de refondre complètement les fortifications. Il fut chargé en 1628 de la construction du port et de la reconstruction de l'enceinte de Brouage, ce port catholique, destiné à devenir le rival de La Rochelle démantelée. Ce chantier entraîna la destruction de l'œuvre des précédents ingénieurs italiens, dont Girolamo Bellarmato, qui y avaient travaillé en 1569 sous Charles IX. D'Argencourt agrandit la place en lui donnant la forme d'un quasi rectangle ceint d'un rempart renforcé de six bastions aux flancs perpendiculaires aux courtines et sans orillons. Elle constitue,

<sup>107</sup> Cf. J.F. Pernot, Bbl. 19.

à ce jour, le seul exemple subsistant et quasi intact de ses réalisations. Ce travail lui demanda dix ans, pendant lesquels il intervint pour la mise en état des places de Picardie et construisit une citadelle au Havre. Il participa également à diverses campagnes en Lorraine, dont le siège de Nancy où il fut chargé d'établir une citadelle, en 1632. Maintenu en Picardie, il inspecta en 1633 la frontière du Nord dont Doullens, Calais, Amiens. En 1634 il fut à Nancy, puis en Picardie, en 35 à Péronne, puis en 35-36 en Roussillon, à Narbonne, Leucate, La Nouvelle. Il fut consulté par Richelieu au sujet de la défense de la Provence, notamment du port militaire de Toulon. A la suite de la catastrophe de Corbie en 1636, qui ouvrait le chemin de Paris, il fut appelé par Richelieu avec Antoine de Ville pour le siège de reprise. En 1637, il passa à Bayonne. En 1639, il participa à la prise du fort du Figuier et de Fontarabie ainsi que de Salses. En 1641, il fut nommé maréchal de camp, devint gouverneur de Narbonne, prépara le siège de Perpignan et en 1642 il fut à la prise de Collioure et de Perpignan. Homme de confiance de Richelieu, il avait la réputation de construire solide. Dans sa correspondance, il manifeste son esprit concret et précis ainsi qu'une vision géostratégique de la défense du royaume de France. Restant gouverneur de Narbonne, il fut chargé en 1644 de l'établissement des garnisons des deux villes conquises, Mazarin confirmant ainsi les directives de Richelieu décédé. Malgré son âge, d'Argencourt mit la même ardeur à servir la France sous le nouveau cardinal Mazarin, dont il devint l'interlocuteur indispensable. Il fut appelé à donner son avis sur tous les chantiers. En 1652, toujours gouverneur de Narbonne il fut nommé Lieutenant-Général et Maréchal de camp sur le front toujours ouvert de Catalogne. En 1653, sa dernière mission le conduisit à Bordeaux pour y construire Château trompette. En 1655, il retourna à Narbonne où il mourut, l'année même où Vauban reçut son brevet d'ingénieur ordinaire du Roi. D'Argencourt ne fut pas un théoricien, auteur de traités reconnus, mais un homme de réalisations concrètes, dont l'enceinte de Brouage est l'ouvrage le plus connu. Au moment où meurt Pierre de Conty de la Mothe d'Argencourt, Vauban retourné par Mazarin reçoit son brevet d'ingénieur du Roy. Tous ces ingénieurs du XVIIe siècle, hommes de réalisations concrètes fondées sur une réflexion globale de niveau stratégique, adoptent une démarche et une méthode rationnelle dans la construction comme dans le gouvernement des places. Ils se montrent les agents indispensables à la constitution de l'appareil d'État en France. Ils furent les jalons indispensables à la constitution par la France de sa propre dissuasion et lui assurèrent sa place dans le concert des nations.

\* **Le Chevalier Antoine de Ville**<sup>108</sup>: Antoine de Ville serait né à Toulouse en 1596 et serait mort en 1656 ou 1657. Mathématicien et ingénieur, théoricien de la fortification, il se fit appeler « Chevalier de Ville » à partir de 1626 quand le duc de Savoie, en récompense de ses services, lui conféra le titre de « Chevalier de l'Ordre de Saint Maurice et de Saint Lazare ». Ses oeuvres de théoricien des fortifications constituent une étape importante dans la formation de l'école française de fortification au cours de la première moitié du XVIIe siècle. Même si Pagan est considéré comme le père de Vauban, celui-ci mit également en pratique les principes d'Antoine de Ville. Considéré de son temps comme un homme d'une rare compétence, auteur d'ouvrages dont la renommée était encore vive au XIXe siècle, il conserva longtemps cette renommée à telle enseigne que son second grand ouvrage, qui constituait déjà la base de la formation des officiers du génie du XVIIe siècle, était encore en usage en France en 1870.

Après des études solides, au cours desquelles il avait acquis un bon niveau en mathématiques, notamment en géométrie, dont il utilisa les nouveautés d'alors comme la trigonométrie ou les logarithmes, il rejoignit rapidement l'armée. Ainsi il participa aux opérations de 1620 contre les protestants dans le Midi où il s'initia aux travaux de siège et à l'usage des mines, domaine dans lequel il fut considéré comme un expert et avait acquis auprès de Richelieu une excellente réputation. Il fut présent à La Rochelle et à Clérac (Charente-Maritime) en 1621, au siège de Montauban en novembre 1621. Après cette première période française, il fut en 1624 en Flandre et à Utrecht au service des Provinces-Unies, la France n'étant pas alors en guerre. Cet usage était alors de pratique courante et l'armée hollandaise était réputée pour sa valeur. En 1625, il servit dans l'armée piémontaise du prince de Savoie avec laquelle il

<sup>108</sup> Cf. J.F. Pernot, Bbl 17 et Bbl 18..

participa à plusieurs sièges, ce qui constitua pour lui une nouvelle période de perfectionnement technique. Lors de son retour en France en 1627, il possédait ainsi une triple expérience française, hollandaise et italienne, donc une culture très européenne sur la base de laquelle il rédigea, en 1628 son premier ouvrage sur la fortification. Puis pendant cinq années, de 1630 à 1635, il passa au service de la Sérénissime République de Venise et poursuivit sa formation en fortifiant le port de Pola. Lorsqu'il revint en France en 1635, Richelieu le prit à son service. Conscient de la compétence d'Antoine de Ville, fruit de l'expérience exemplaire acquise par trois séjours à l'étranger, Richelieu affirmait ainsi que la France n'est plus dépendante d'ingénieurs étrangers, mais qu'elle possédait ses spécialistes nationaux dont le mérite égalait les meilleures réputations européennes. Il l'utilisa d'abord pendant la guerre contre l'Espagne en Flandres où il s'occupa de fortifications. En 1636, il était auprès du comte de Soissons en Flandres où il s'occupa de fortifications, puis visita le cours de l'Oise pour Richelieu, dont il reçut, avec Pagan, mission de « barricader » le cours. Il travailla à Verberie, Pont-Sainte-Maxence, Beaumont-sur-Oise, remit Beauvais en état, puis il fut sur la frontière du nord. Corbie étant tombé le 15 août 1636, il participa de septembre à novembre 1636 à sa reprise, siège dont il fit imprimer le récit. De 1637 à 1639, il participa avec d'autres ingénieurs aux sièges de Landrecies et du Castelet, avec Pagan sous ses ordres. Au siège de Hesdin en 1639 il dirigea les travaux de circonvallation et d'approche devant Richelieu et Louis XIII. Il en établit une relation précise et circonstanciée, à la suite de quoi il publia son deuxième ouvrage important. Il a auprès de Richelieu une réputation d'excellent mineur. Après la paix et la parution de son second grand ouvrage en 1639, il aurait été chargé de fortifier les villes acquises par la France mais il n'existe aucune confirmation de ces faits.

Ingénieur toujours en campagne de la France aux Pays-Bas en passant par le Piémont et la République de Venise, le Chevalier de Ville fut aussi un auteur prolifique. Il publia plusieurs ouvrages dont deux traités relatifs aux fortifications et aux places de guerre :

- en 1628 : Traité intitulé *Les fortifications*, ouvrage important sur la fortification qu'il publia à Paris alors qu'il était encore très jeune, à l'âge de 32 ans. Ce traité se présente comme un fort volume in-folio de 441 pages de texte, illustré de dessins avec plans, tables et perspectives, qu'il avait mis neuf à dix ans à écrire. Ce manuel vise à être une somme théorique, bilan de ses observations durant les dix premières années de sa carrière militaire. L'achèvement d'impression date du 1<sup>er</sup> août 1628, le privilège royal accordé par Louis XIII le 11 juin 1628 ayant été signé au camp de La Rochelle. Dans ce premier ouvrage, les notions développées par Antoine de Ville s'articulent autour de trois pôles : fortifier, attaquer, défendre. Il prévoit autant la construction en neuf que l'amélioration de l'existant, sur le principe de fortifications rasantes, bastionnées et flanquantes. Ses démonstrations sont étayées par les récentes découvertes mathématiques, sinus et logarithmes. Cet ouvrage connu trois éditions en 1628, 1640 et 1666.

- en 1637<sup>109</sup> : Ouvrage sur le siège de Landrecies,

- en 1639 : Ouvrage sur le siège de Hesdin,

- en 1639 également, un second Traité majeur : *De la charge des Gouverneurs de Place*, vademecum de 292 pages à l'intention des responsables d'ouvrages défensifs, qu'il écrivit à l'âge de 43 ans. C'est d'abord un abrégé des savoirs que doit posséder un officier à qui l'on confie le gouvernement d'une place. Ce n'est pas seulement un manuel à l'usage des gouverneurs, mais bien un traité sur l'ensemble des techniques de la guerre, voire une étude du fait guerrier. Il y donnait son témoignage sur sa conception de la guerre : « Comment avoir une armée forte et des positions imprenables ? ». L'importance de ce traité général sur la guerre explique qu'il resta en usage jusqu'en 1870, après avoir connu plusieurs rééditions, en 1639 et 1674, la dernière en 1856

L'oeuvre de théoricien du chevalier de Ville est surtout marquée du sceau du bon sens, fruit de son expérience acquise sur le terrain. Ses livres sont riches en planches dont celles de son premier grand ouvrage, celui sur les fortifications, sont faites et signées de sa main. Ces planches servent de support à ses démonstrations et de modèle pour les méthodes à utiliser. Les

---

<sup>109</sup> En 1637, René Descartes, qui vivait en Hollande depuis 1629, publia à Leyden (Pays-Bas) le 'Discours de la méthode' qu'il avait rédigé à Utrecht.

plans des fortifications constituent de bons travaux de construction géométrique, preuve d'une démarche scientifique et méthodique pour permettre à l'ensemble construit de profiter au maximum de l'efficacité des armes à feu de l'époque. Il prévoyait des forteresses carrées, pentagonales, hexagonales, plus rarement rectangulaires. La position respective des bastions, courtines et remparts tient compte de la portée des mousquets utilisés en appui pour la défense.

Ses normes de construction des citadelles sont :

\* Sa construction part du côté intérieur auquel il donne 250 m environ, divisé en 2/3 pour la courtine et 1/6 pour chaque demi-gorge de bastion, le flanc du bastion est égal à la demi-gorge (soit au quart de la courtine) et perpendiculaire à la courtine ; la face du bastion a une longueur égale au double de celle du flanc, l'angle flanqué est un angle droit.

\* La défense de la courtine et des portes repose sur les bastions, positions normales des canons d'artillerie ; des bastions on couvre par le tir la courtine contre ceux qui tentent le franchissement du fossé ou l'escalade de l'escarpe.

\* Si nécessaire, la longueur des courtines est réduite, mais pas celle des flancs des bastions qui doivent être assez grands pour contenir un nombre important de fantassins, priorité étant donnée au tir de mousqueterie sur l'artillerie.

\* Les bastions sont pleins pour pouvoir rapidement faire passer les canons de l'un à l'autre ; il propose les batteries en barbette à l'air libre, car à l'époque on ne sait pas évacuer les gaz des casemates.

\* La hauteur d'escarpe est de 10 m dont 6 à 7 m au dessus de la campagne ; la hauteur du parapet est réduite pour permettre le tir en barbette<sup>110</sup>.

\* Les dehors sont recommandés pour éviter les surprises et protéger les points faibles : ravelins ou demi-lunes de 50 à 60 pas<sup>111</sup> de long pour les faces ainsi que les chemins couverts. Il soutient l'idée qui se développe alors de deux enceintes d'engagement: l'enceinte de combat avec les dehors, qui couvre les points délicats et l'enceinte de sûreté, avec les courtines et les bastions, qui constitue le noyau dur de la place. Il s'attache à une bonne utilisation du terrain.

Le fruit du rempart est chez de Ville plus important que chez Erard. De Ville proscrit les voûtes à l'intérieur des remparts pour leur assurer une solidité maximum. Il innove aussi en créant des places d'armes dans les angles du chemin couvert, espaces permettant de concentrer des forces pour des sorties ou des contre-attaques. Dans ses études sur le bastion, il prévoit en outre la descente dans le fossé par un escalier qui y débouche par une poterne. De Ville s'inquiète des sites de montagne. Si le lieu où l'ennemi peut s'installer est à 1 000 m horizontaux de l'enceinte, il considère que rien n'est à craindre, ce qui est à corrélérer avec les portées efficaces des armes de son époque.

\* **Pagan**<sup>112</sup>: Blaise François, comte de Pagan (1604-1665), né à Saint-Rémy-de-Provence, entré en service à l'âge de douze ans, il participa au siège de Calais et aux attaques du Pont-de-Cé. Agé de 17 ans en 1621, il se distingua aux sièges de Saint-Jean-d'Angély, de Clérac et Montauban où il perdit un oeil d'un coup de mousquet. En 1629 il fut aux attaques des barricades de Suze (Piémont), en 1633 au siège de Nancy. Il poursuivit sa carrière jusqu'en 1642 où, devenu maréchal de camp, il perdit son second oeil au cours d'une action militaire. Dès 1623, il avait conçu plusieurs plans de siège et apporté des modifications au dessin des bastions. Devenu aveugle, il se consacra à la science de la fortification et il publia, malgré son handicap, plusieurs ouvrages tous écrits après 1642. En 1645, il publia un traité de fortification : *Les fortifications du comte de Pagan, in folio* de 196 pages, ouvrage très prisé de Vauban. Dans son oeuvre, il insistait sur l'importance des flanquements, des fossés ainsi que sur le rôle des bastions et de l'artillerie pour défendre les fossés. Il y préconisait un front bastionné différent de ceux pratiqués : détermination des faces des bastions en partant du côté extérieur du polygone et flancs des bastions perpendiculaires aux lignes de défense, c'est-à-dire aux prolongements des faces des bastions voisins. Ainsi, dans son tracé, les flancs des bastions font des angles obtus

<sup>110</sup> Voir glossaire.

<sup>111</sup> soit 80 mètres, car 180 pas géométriques équivalent à 250 mètres.

<sup>112</sup> Cf. J.F. Pernot, Sp. 45.

avec les courtines et les faces de bastions sont plus longues que chez de Ville, pour faciliter les tirs de flanquement sur l'importance desquels il insistait. Pour lui, l'échelonnement en profondeur des défenses depuis les chemins couverts jusqu'aux bastions est l'idée maîtresse du combat défensif. Il préconisa la construction d'ouvrages extérieurs nombreux se soutenant mutuellement et leur étroite adaptation au terrain, en avant du front bastionné pour permettre ce bon échelonnement de la défense en profondeur. Il renforçait les dehors par des douves, ravelins, demi-lunes, contre-gardes, etc. et se montrait soucieux du confort des occupants. Il souligna le rôle des fossés et de l'artillerie pour les défendre. Lui-même ne construisit aucune place forte autre que celle de Blaye dont la construction commença en 1652 et fut achevée en 1685 par Vauban. Elle constitue donc le lien parfait entre ces deux maîtres de la fortification, lien d'autant plus intéressant que les idées de Pagan furent appliquées par Vauban. Il mourut en 1665 à l'âge de 61 ans. Pagan est considéré comme le père « technique » de Vauban.

Parmi les ingénieurs importants du règne de Louis XIII, il faut encore citer **Bernard Duplessis-Besançon**<sup>113</sup> (Charles Bernard de Besançon, sieur Duplessis), (1600-1670), officier, ingénieur et diplomate, qui débuta le métier des armes en Hollande en 1627. Officier et ingénieur, il participa au siège de La Rochelle en 1627-28, où il travailla à la digue et construisit des machines, des *chandeliers*, sorte d'énormes chevaux de frise sur la digue dont d'Argencourt, venu de île de Ré, avait fait élargir le soubassement et la plate-forme. En 1629 il fut à Guise puis à Privat ; en 1630, il fit campagne dans les Alpes. Il tint conférence, en janvier 1635, avec Jean de Bonnefons et le sieur d'Argencourt pour, sur ordre de Richelieu, identifier les points faibles des défenses provençales et proposer les renforcements du port de Toulon qui en était le point le plus vulnérable. De 1635 à 1637, il travailla aux fortifications de Toulon et en 1637 il fut blessé au siège des îles de Lérins. De 1638 à 1642, il participa aux opérations offensives à la frontière espagnole sur les Pyrénées. En 1638, il participa au siège de Fontarabie, en 1639 à la prise de Salses avec le prince de Condé. En 1640, il fut nommé Sergent de bataille dans les armées de Guyenne et Languedoc. Vers 1641-42 il était à Bayonne, puis en Champagne quand, à la mort de Louis XIII, lui fut donné le gouvernement de Salces. Faisant suite au traité du 10 avril 1643, par instruction du 20 avril, il fut chargé de conduire à Bayonne des prisonniers à rendre au roi d'Espagne. A Bayonne il reçut alors mission de mettre la ville en sûreté et, en 1643, il y travailla aux fortifications. Fin 1643, il effectua un voyage à Douai et, en 1644, il se rendit à Bruxelles. Ayant reçu le gouvernement d'Auxonne en 1644, il continua à faire campagne. Nommé Maréchal de camp pour la campagne de 1644/45, il resta en Italie, puis en Savoie jusqu'en 1650. Nommé lieutenant général en 1653, il rédigea en 1654 des projets d'attaque de Fontarabie mais il dut alors rapidement quitter la Guyenne pour les Flandres. Ambassadeur à Venise de 1655 à 1658, il revint en France en 1660 et retrouva son gouvernement d'Auxonne qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1670.

Parmi les ingénieurs du roi Louis XIII, on peut également citer :

**Le Camus**, dont la carrière est peu connue. Il assista d'Argencourt en 1626 pour la construction du fort de Saint-Martin de Ré et fut nommé intendant des fortifications en 1645 après trente ans de service comme ingénieur au cours desquels « *il avait été chargé de fortifier des places importantes où il avait fait connaître sa capacité* ».

**Desjardins** (Nicolas), architecte ordinaire des bâtiments du roi, nommé ingénieur et géographe du Roy en 1643, dont la carrière est également peu connue. Il assista Duplessis-Besançon et se dit lui-même : « *lieutenant de Mons<sup>r</sup> du Plessis de Besançon, commandant pour le service de sa Majesté dans le chasteau d'Auxonne* » sur la légende de la carte topographique de Saint-Jean-Pied-de-Port dont il est l'auteur. Envoyé en renfort à Bayonne en juin 1643 avec le titre de « *Directeur des fortifications de Bayonne et de Saint-Jean-Pied-de-Port* », il fut le concepteur du bastion du Saint-Esprit. Il dirigea les travaux exécutés à la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port en 1643, puis ceux commandés par une « Commission » du roi en date du 18 mars 1647. Il

---

<sup>113</sup> Cf. D. Buisseret, Bibliographie n° 14 (op. cit.).

travailla plus tard au fort Saint-Nicolas de Marseille puis au Château Trompette de Bordeaux, où, à une date inconnue entre 1663 et 1677, il rencontra Clerville.

## **27-L'ORGANISATION des FORTIFICATIONS sous LOUIS XIV<sup>114</sup>**

Durant le règne de Louis XIV, une importante politique de fortification reprenant celle entreprise par Sully, se mit en place sous la double impulsion de François Michel Le Tellier, marquis de Louvois (1639-1691), Secrétaire d'État à la guerre, qui poursuivait l'œuvre de son père Le Tellier, et de Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), Secrétaire d'État à la Marine, Contrôleur général des finances et Surintendant des bâtiments royaux. Les ingénieurs étaient séparés en deux départements distincts, dépendant respectivement de Louvois pour les places de terre et de Colbert pour les places de mer. Dès le début de son règne personnel, le roi réorganisa de manière rationnelle le service des fortifications. Déjà en 1658, Mazarin avait placé un ingénieur, le chevalier de Clerville sous les ordres directs de Michel Le Tellier, secrétaire d'État à la guerre. Très féru de poliorcétique, le roi ratifia le choix de Mazarin. Il créa la fonction de « *Commissaire général aux fortifications* », qu'il confia en 1662, au Chevalier de Malte de **Clerville** (1610-1677). **Vauban** (1633-1707) qui avait commencé sa carrière sous ses ordres, lui succéda dans ses fonctions en 1678.

Le nombre des ingénieurs, organisés en deux corps hiérarchisés, s'accrut encore fortement : 250 à 275 en activité au cours d'une même année. Pour mieux choisir les futurs ingénieurs, Vauban organisa un examen qu'il présida dans la mesure du possible. Dès 1669, il structura le corps des ingénieurs en six brigades, comprenant chacune une quarantaine d'ingénieurs. Le commissaire général des fortifications inspectait tous les travaux des deux départements. Lorsque la coordination des ouvrages de toute une province s'imposait, Colbert nommait un « *ingénieur général* » chargé de diriger les travaux de toute une province, ce fut le cas de **François Ferry** (1649-1701), ingénieur général des provinces de Poitou, Saintonge, Aunis, Guyenne, Béarn et Navarre, soit de l'ensemble de la côte océane d'Hendaye à l'embouchure de La Loire. Lorsque le marquis de Seignelay succéda en 1683 à son père, le grand Colbert, comme Secrétaire d'État à la marine, l'organisation des fortifications ne fut pas changée. En 1691, après les décès successifs de Seignelay et de Louvois, Louis XIV regroupa les responsabilités des fortifications du royaume en un seul « *Département des Fortifications des places de terre et de mer* », séparé du Département de la guerre, qui regroupait toutes les fortifications terrestres et maritimes ainsi que tous les ingénieurs du roi en un seul corps dont il confia la direction le 22 juillet 1692, à Michel **Le Peletier de Souzy**, Conseiller d'État, qui fut nommé « *Directeur Général des fortifications* », fonctions qu'il conserva jusqu'en 1715. Cette unification permit l'harmonisation souhaitée. Le règne de Louis XIV marqua ainsi véritablement la naissance du corps des ingénieurs du Roy. Créé par Louis XIV en 1691, le département des fortifications fut maintenu par Louis XV. Quand Le Peletier quitta ses fonctions en 1715, un officier de cavalerie, le marquis d'Asfeld, futur maréchal, lui succéda et resta en poste jusqu'à sa mort en 1742.

La tâche des ingénieurs fut lourde pendant ce règne, car il leur fallut sans cesse adapter le système de fortifications aux modifications de frontières. Dès 1676, ils se distinguèrent autour de la personne de Vauban, dans la guerre de siège pratiquée en Flandre contre les Espagnols au cours de la guerre de Hollande (1672-1678). Les guerres de la Ligue d'Augsbourg (1689-1697) puis de Succession d'Espagne (1701-1713) leur offrirent à nouveau l'occasion de se distinguer car l'art de l'attaque et de la défense des places y joua un rôle essentiel. Ainsi, ils entrèrent de plain-pied dans le processus de célébration de la machine de guerre la plus formidable d'Europe. Les places fortes furent représentées en maquettes au 1/600e, les plans en relief, à partir de 1668 à l'initiative de Louvois. Outils architecturaux et outils stratégiques, elles permettaient d'étudier les projets de travaux et de simuler les sièges, mais participaient également au prestige du roi. Il

---

<sup>114</sup> Cf. A. Blanchard, Sp. 41 et Sp. 42 (op. cit.).



n'est fait aucune mention d'un plan en relief de Saint-Jean-Pied-de-Port dans l'inventaire établi qui recense plans existants et disparus<sup>115</sup>.

Durant les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques ingénieurs commencèrent à se spécialiser dans les relevés cartographiques et topographiques, concurremment aux relevés à très grande échelle qu'ils effectuaient lors de la construction ou de la modernisation des places fortes. Parmi eux se distinguèrent les Masse, le père Claude (1652-1737) puis ses deux fils, François-Félix, ingénieur en 1726, mort en 1757 et Claude-Félix, ingénieur en 1731, retiré en 1777, qui furent chargés à partir de 1688 du relevé des côtes de l'océan. Le corps des ingénieurs topographes militaires ne prit véritablement consistance qu'en 1777 sous Louis XV.

Clerville et Vauban occupèrent donc successivement les fonctions de Commissaire général aux fortifications durant le règne de Louis XIV :

- **Clerville** (Louis Nicolas, chevalier de) : ingénieur du Roy, 1610-1677, Commissaire général aux fortifications. Commençant sa carrière comme chevalier de Malte de minorité, il servit sur les galères en Méditerranée. Sous Louis XIII, il combattit pendant la guerre de Trente Ans, comme officier d'infanterie dans le régiment de Noailles. Ingénieur du Roy après 1643, il établit des cartes en Auvergne. En 1649, attaché à Mazarin il combattit en Guyenne contre la Fronde. Sergent de bataille en 1650, maréchal de camp en 1652, il dirigea en chef les travaux des ingénieurs à de nombreux sièges en Lorraine, Champagne et Flandres : Sainte-Menehould où il rencontra Vauban, Stenay, Dunkerque. Après la Fronde, il eut la responsabilité de la construction de deux citadelles à Marseille, dont le fort Saint-Nicolas construit de 1660 à 1668. Il était alors considéré, après la mort d'Argencourt, comme le meilleur des ingénieurs. Dès cette date, Mazarin qui l'appréciait, décida de créer en sa faveur la charge de *Commissaire général aux fortifications*, ce que Louis XIV réalisa en 1662, faisant de lui le premier ingénieur de Sa Majesté. Il occupa ce poste pendant de longues années durant lesquelles il essaya de développer son propre style de construction. A partir de 1663, il travailla au « canal des deux mers ». Mais ce brillant combattant de la guerre de Trente ans ne réussit pas, l'âge venant, à s'adapter aux exigences nouvelles de l'art de la fortification. Très attaqué pendant les dernières années de sa vie, il perdit la confiance de Louvois et ne donna plus guère son avis que dans le département de la Marine, celui de Colbert. Lors de la conquête des Flandres durant la guerre de Dévolution contre l'Espagne (1667-1668), son projet de citadelle de Lille, qui avait ouvert ses portes au roi de France en août 1667, ne fut pas retenu par le roi qui préféra celui présenté par Vauban de citadelle pentagonale anthropomorphe<sup>116</sup>. Dès 1668, Vauban qui s'était ainsi imposé à l'attention du roi et de Louvois, le remplaça de fait comme conseiller auprès du secrétaire d'État à la guerre. Se sentant supplanté par Vauban, Clerville se retira dans son gouvernement d'Oléron en 1671, tout en conservant sa charge de commissaire général aux fortifications jusqu'à sa mort en 1677. Il fut remplacé dans cette fonction en 1678 par Vauban qui l'assumait de fait depuis une décennie.

- **Vauban** (Sébastien Le Prestre) seigneur de Vauban, ingénieur du Roy, 1633-1707, commissaire général aux fortifications, maréchal de France. Né en 1633 à St Léger près d'Avallon dans l'Yonne, de petite noblesse du Morvan, Vauban possédait, à l'en croire, une assez bonne teinture des mathématiques et des fortifications. Les hasards de la naissance et de la guerre lui valurent de commencer sa carrière, en 1651 à l'âge de dix-sept ans, en affrontant les armées du roi, comme cadet dans l'armée de la Fronde sous Condé. Capturé dans une embuscade en 1653, il fut présenté à Mazarin qui, ayant appris sa connaissance de la fortification, le recruta dans l'armée royale. Participant alors à pas moins de quatorze sièges sous les ordres du chevalier de Clerville, il fut blessé plus d'une douzaine de fois. Sa première mission fut de reconquérir en 1654 la place de Sainte-Menehould, à la fortification de laquelle il avait travaillé peu auparavant. C'était le premier siège auquel Louis XIV, âgé de 14 ans assistait. En 1655, après avoir fait ses preuves au siège de Landrecies, il obtint son brevet *d'ingénieur ordinaire du Roy*. Il servit

---

<sup>115</sup> Cf. inventaire établi par Antoine de Roux et inséré dans « Les plans en relief des places du Roy », Bibliographie n° 23.

<sup>116</sup> Voir planche n° 7.

pendant tous les sièges qui suivirent « avec autorité sur les troupes, l'artillerie, les bombes, les sapeurs et les mineurs ». Il fut blessé successivement aux sièges de Valenciennes en 1656, de Montmédy en 1657, de Douai en 1668 où il reçut un coup de mousquet à la joue gauche dont la cicatrice marquant son visage est visible sur tous ses portraits. Il consacra ainsi sa vie à la conduite de sièges et à la construction de places fortes.

Esprit synthétique, Vauban s'inscrit dans la continuité des ingénieurs, constructeurs de fortifications, qui l'avaient précédé. Il mit à profit les années de paix qui suivirent le traité des Pyrénées en 1659, pour étudier plus avant les règles de la fortification. Ainsi, formé par le chevalier de Clerville pendant ses premières années d'activité comme ingénieur, il fut surtout influencé par trois théoriciens dans l'art de la fortification, Jean Errard, Antoine de Ville et surtout Blaise comte de Pagan dont il adopta les principes, notamment l'adaptation au terrain du tracé bastionné et l'échelonnement en profondeur de la défense, principes que le chevalier de Clerville semblait ignorer. Développant leurs idées, il appliqua leurs théories en les perfectionnant pour inventer une architecture militaire remarquable. Il s'appropriâ la voie ainsi tracée qu'il transcenda. Avec lui l'architecture bastionnée, seule parade réellement efficace contre le canon qui faisait brèche, devint une véritable science que le maréchal porta à son apogée. Vauban marqua d'une empreinte si profonde les fortifications de l'époque moderne qu'il s'imposa comme le véritable maître de l'art de la fortification à un point tel qu'on lui attribue nombre de places fortes qu'il n'a pas construites et que sa renommée a éclipsé celle de ses prédécesseurs.

En 1663, le roi attachâ directement Vauban à son service en lui donnant une compagnie dans le Royal Picardie. Ainsi, il pouvait être appelé à diriger lui-même des sièges. Ce fut à Lille en 1667, qu'il se fit vraiment connaître du roi, de Louvois et de Colbert. Lors de la conquête des Flandres, après la prise de Lille, face au projet de citadelle carrée présenté par Clerville, le roi choisit le projet de citadelle pentagonale de Vauban. Ce fut le début d'une véritable tension entre Clerville et Vauban qui finit par avoir la prééminence. Le roi nomma Vauban gouverneur de Lille et responsable de l'ensemble des places fortes françaises. Le siège victorieux de Maastricht en 1673, lui permit de s'illustrer en menant les attaques selon des principes nouveaux. Cependant, promu Brigadier d'infanterie en 1674, maréchal de camp en 1676, il ne devint officiellement *Commissaire général aux fortifications* que le 4 janvier 1678, après la mort du chevalier de Clerville. Il reconstruisit, « releva et accommoda » de 1681 à 1682 la citadelle de Saint-Martin de Ré, qui fut quasiment terminée en un an sur un plan carré de 280 mètres de côté avec un bastion à orillons à chaque angle. Au cours du conflit avec l'Espagne des années 1683-84 provoquée par la politique des « Réunions » de Louis XIV, Vauban après avoir participé au siège de Courtrai, assura le salut du royaume en s'emparant de la forteresse du Luxembourg, réputée inexpugnable et assiégée depuis décembre 1683, qu'il attaqua le 28 avril. Sa capitulation le 4 juin 1684 permit la signature de la trêve de Ratisbonne. Vauban la fortifia alors en réparant tous les ouvrages espagnols pouvant être intégrés dans son projet et il construisit des casernes pour éviter les inconvénients pour les soldats de la vie en « garni ».

Malgré sa conclusion favorable, la guerre de Hollande, terminée en 1678 par les deux traités scellant la paix de Nimègue avec l'Espagne et les Pays-Bas, qui marquèrent l'apogée de la puissance de Louis XIV en Europe, n'avait pas résolu tous les problèmes. Elle avait notamment révélé la vulnérabilité de la frontière avec l'Espagne sur les Pyrénées, que la guerre de 1683-84 avec l'Espagne avait confirmée. Ces conflits avaient à nouveau posé, vingt ans après le traité des Pyrénées, la question du renforcement de la frontière pyrénéenne. Aussi est-ce durant ces dix années de paix relative qui séparent le traité de Nimègue de 1678 et le déclenchement en 1688 de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, juste avant et juste après ce conflit avec l'Espagne des années 1683-1684, que se déroulèrent les inspections de Vauban en Guyenne et sur la frontière des Pyrénées du Roussillon à la Navarre. Dans un mémoire adressé au roi dès novembre 1678, Vauban, qui venait d'être nommé *Commissaire Général aux Fortifications*, avait souligné la nécessité de renforcer les frontières en commençant par la constitution d'un « pré carré » sur la frontière des Pays-Bas. A partir de 1679, il inspecta la frontière des Pyrénées, dont la vulnérabilité venait d'être soulignée, en commençant par le Roussillon, récente

acquisition française. Il y créa la place de Mont-Louis-en-Cerdagne avec sa ville et sa citadelle, et la place de Villefranche-de-Conflent. Il y modifia le fort de Bellegarde barrant le col du Perthus et le fort de Lagarde près d'Amélie-les-Bains. L'année suivante, en 1680, il conduisit une première inspection des fortifications des Pyrénées occidentales, notamment de Bayonne où il prescrivit la construction d'une citadelle. Peu après la trêve de Ratisbonne, Vauban revint dans les Pyrénées occidentales. Il séjourna en octobre 1685 à Bordeaux où il conçut un plan ambitieux d'un ensemble de fortifications, dont Bordeaux était le centre et comprenant la citadelle de Blaye, Fort Pâté, Fort Médoc et le Château Trompette. Fin 1685, il préconisa, autour de la place de Bayonne et de sa nouvelle citadelle, de rénover l'ensemble des fortifications avec les forts d'Hendaye et de Socoa, la place de Navarrenx et la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port. Sur la base du mémoire qu'il rédigea, les travaux y commencèrent sur ordre du roi transmis par Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, fils du Grand Colbert, en janvier 1686. Début 1686, Vauban alla inspecter les travaux du canal des deux mers.

Ainsi, sous Louis XIV, un colossal programme de fortifications fut réalisé sur l'ensemble de la province d'Aunis, Poitou, Saintonge, Guyenne, Navarre et Béarn dont l'ingénieur François Ferry était l'ingénieur général de 1679 à sa mort en 1701. Il fut l'artisan efficace de l'ensemble cohérent de fortifications conçu par Vauban. Le cartographe Claude Masse travailla plus de vingt ans comme dessinateur de Ferry qu'il suivit de Picardie en Guyenne, puis poursuivit sa carrière dans une fonction proche de Vauban. Ferry, cependant, architecte de formation et non ingénieur militaire, qui avait commencé sa carrière sous de Clerville et appartenait au département de la Marine, n'adhérait pas entièrement aux conceptions de Vauban. Ses réalisations sont marquées d'un style plus archaïsant. Vauban laissait une marge d'initiative certaine à ses ingénieurs auxquels il reconnaissait la capacité, grâce à leur présence permanente sur le chantier, de mieux percevoir avantages et inconvénients pratiques des solutions retenues.

Promu lieutenant-général en 1688, Vauban participa dès octobre de cette même année aux sièges de Philippsburg, puis de Mannheim et de Franckenthal, au cours de la campagne de la ligue d'Augsbourg en Palatinat. En 1691, lors de la création du *Département des Fortifications des places de terre et de mer* confié à Michel **Le Peletier de Souzy**, Vauban resta, en sa qualité de *Commissaire général aux fortifications*, l'ingénieur principal du royaume. Vauban avait souhaité cette réforme et entretenait de bons rapports avec le *Directeur général des fortifications* dont il dépendait directement. Le roi recevait le directeur général des fortifications tous les lundis en fin d'après-midi, sur la base des mémoires par lesquels le commissaire général des fortifications, Vauban, soumettait ses propositions. Entré à l'académie des Sciences en 1699 comme membre honoraire, fait Maréchal de France en 1703 à l'âge de 70 ans, Vauban fut mis à la retraite en 1706. Il mourut en 1707. Son cœur, conservé jusqu'alors à l'église de Bazoches, fut porté aux Invalides en 1808 sur ordre de l'empereur Napoléon et placé au cours d'une imposante cérémonie dans un mausolée érigé à droite sous le dôme vis-à-vis de celui de Turenne.

La période d'activité de Vauban coïncida avec le règne de Louis XIV<sup>117</sup>. En cinquante ans, entre 1655 date à laquelle il reçut le brevet d'ingénieur ordinaire du Roi et 1706 date de sa mise en retraite, il assura la construction ou la réorganisation de cent soixante places fortes tout en dirigeant quarante-huit sièges. Grâce aux talents à la fois de stratège, de tacticien, d'architecte et d'ingénieur de Vauban, la France eut alors la capacité de dominer toutes les autres puissances. Vauban a laissé de nombreux écrits. Quand il inspectait une fortification, Vauban rédigeait sur place un mémoire qu'il adressait au ministre, Louvois ou Colbert, avec une lettre. Voyageur infatigable, il parcourait deux mille kilomètres par an en inspections. C'est vers 1685 qu'il mit au point une *basterne*, sorte de chaise de voyage, portée par deux chevaux, conçue pour deux passagers assis vis-à-vis, afin de pouvoir travailler en se déplaçant en dictant ses documents à son secrétaire. Il rédigea de 1681 à 1698 plus de cent cinquante mémoires.

---

<sup>117</sup> A cette époque, l'autre grand ingénieur militaire européen fut le Hollandais Menno van Coehoorn (1641-1704). Concepteur d'une architecture bastionnée originale, appelée le « nouveau système néerlandais », il fut surnommé le « Vauban hollandais ». Il se distingua notamment contre Vauban en 1692 dans la défense de Namur.

Il rédigea deux traités didactiques sur la poliorcétique, mais aucun traité sur l'art de la fortification. Le plus connu de ces ouvrages est le *Traité des sièges et de l'attaque des places*.<sup>118</sup> Ce manuscrit était destiné à l'éducation du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. Il le mit au point en 1704 en enrichissant de ses propres innovations en poliorcétique, un premier *Mémoire sur la conduite des sièges* commandé par Louvois, qu'il avait commencé en 1669. Soucieux d'économiser la vie de ses hommes, Vauban y développe une approche rationnelle du siège qu'il décompose en une suite logique de douze phases, définissant ainsi la forme classique de l'attaque, qui resta en usage jusqu'au milieu du XIXe siècle, associant anticipation, travail méthodique et maîtrise des dernières techniques. Gardant en mémoire la mort inutile, devant Maastricht en 1673, de d'Artagnan lancé avec les gardes françaises trop tôt à l'assaut alors que les travaux de siège devaient contraindre le gouverneur à la reddition quelques jours plus tard, Vauban chercha toujours à épargner les vies et à mettre au point les moyens de protéger la progression de ses troupes au cours des sièges, quitte à faire des travaux supplémentaires. Il apporta trois perfectionnements décisifs à la technique du siège: les parallèles expérimentés dès Maastricht en 1673, les « *cavaliers de tranchée* » inventés en 1684 lors du siège de Luxembourg et le tir à ricochet expérimenté devant Philippsburg en 1688 : en disposant ses pièces de manière à prendre en enfilade les batteries adverses et en employant de petites charges de poudre, un boulet peut avoir plusieurs impacts, comme s'il rebondissait, et ainsi balayer d'un seul coup toute une ligne de défense au sommet d'un rempart, canons et servants à la fois. En tant que défenseur, il y trouva une parade en construisant des traverses perpendiculairement aux remparts. Il estimait que la durée moyenne d'un siège était de 48 jours et qu'en conséquence toute citadelle devait être organisée pour soutenir un siège d'une telle durée. Mais le plus novateur dans le *Traité*, est l'approche rationnelle du siège développée par Vauban, avec ses douze phases: investissement, installation de l'armée de siège avec « *contrevallation* » et « *circonvallation* », reconnaissances, travaux d'approche avec 1<sup>re</sup>, puis 2<sup>e</sup> parallèles, installation des batteries, 3<sup>e</sup> parallèle, occupation du chemin couvert, préparation de l'assaut, descente au fossé et finalement un assaut, souvent rendu inutile par la capitulation. S'inscrivant pleinement dans la révolution scientifique qui s'était opérée sous l'égide de Descartes puis de Pascal, Vauban concevait la prise d'une place forte comme une oeuvre rationnelle qui, si elle relevait d'une mécanique guerrière, obéissait également à la règle des trois unités de lieu, d'action, et de style, qui définissent la tragédie classique. Ce traité reste le plus classique de tous les traités militaires comme Vauban demeure le plus grand ingénieur militaire que la France n'ait jamais connu. Homme de son temps, un siècle où la violence se vit presque au quotidien dans des guerres continuelles, Vauban pensait, lui, à « *économiser* » la vie de ses hommes. Il a toujours recherché les moyens capables de protéger la progression de ses troupes et généralisé l'emploi des tranchées et levées de terre. Novateur, Vauban développa une approche rationnelle du siège, qu'il décomposait en une suite logique de douze phases nécessitant au plus quarante-huit jours. Il définit ainsi la forme classique de l'attaque qui resta en usage jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Concernant la défense des places, toute la pensée de Vauban réside dans l'absence de formalisme doctrinal et de schéma préétabli. Ses citadelles se caractérisent surtout par leur parfaite adaptation à la configuration du terrain et à la tactique prévisible de l'ennemi. Aucune ne fut réalisée conformément à la théorie, car Vauban combinait les systèmes pour tirer le meilleur parti des conditions locales. Selon ses propres termes, « *l'art de la fortification ne consiste pas dans des règles et des systèmes, mais uniquement dans le bon sens et l'expérience* ». Pour lui cet art de la fortification, essentiellement pragmatique, reposait sur deux grands principes : d'abord, une parfaite adaptation au terrain, ce qui en montagne le conduisit à réaliser des forteresses dont les caractéristiques échappent à toute norme, ensuite l'échelonnement de la défense en profondeur, ce qui l'amena à construire des ouvrages de plus en plus complexes. Il porta ainsi à son apogée l'art de la fortification remparée, bastionnée et échelonnée en profondeur, qui avait été développé et théorisé par ses prédécesseurs, Errard, Antoine de Ville, Pagan. Alors qu'il se défendait de tout dogmatisme, les théoriciens de son oeuvre y distinguèrent trois manières, dont chacune est un perfectionnement du précédent :

<sup>118</sup> Cf. N. Faucherre, Sp. 43.

\* Dans la première manière<sup>119</sup>, simple application des procédés de ses prédécesseurs, notamment de Pagan, chaque face de bastion continue à être défendue par le tir des pièces placées sur le flanc du bastion voisin et les feux des flancs des bastions encadrant se croisent devant les courtines. Entre les bastions, est installée une demi-lune isolée de la courtine qu'elle couvre et qui est elle-même couverte par les tirs des bastions encadrant. L'ensemble est cerné de fossés. Une galerie souterraine relie les ouvrages avancés entre eux et avec la partie centrale. La citadelle de Bayonne, construite après l'inspection de la place conduite par Vauban en 1680 est un exemple représentatif de ce système.

\* Dans la deuxième manière, Vauban dissocie l'action lointaine de la défense rapprochée en constituant deux enceintes parallèles, échelonnées en profondeur. A l'intérieur, « *l'enceinte de sûreté* », chargée de la défense rapprochée, comprend la courtine décomposée en tours bastionnées, couvertes en avant par des contre-gardes. A l'extérieur, « *l'enceinte de combat* », destinée à l'action lointaine, se compose de bastions détachés reliés par des tenailles, en avant desquels sont construites des demi-lunes qui les couvrent, l'ensemble étant entouré d'un chemin couvert, équipé de places d'armes au-delà d'un fossé, qui constitue la troisième enceinte, « *l'enceinte de défense* ». La citadelle de Belfort en est l'exemple.

\* La troisième manière est un perfectionnement de la deuxième : entre les tours bastionnées, la courtine de l'enceinte est elle-même faite de redans successifs qui créent de nouveaux fronts battus par des batteries en casemate et en barbette ; les demi-lunes sont dotées de réduits isolés eux-mêmes entourés de fossés. Les tenailles mises au même niveau que les contre-gardes forment avec elles l'enceinte intermédiaire. La place forte de Neuf-Brisach, construite *ex nihilo* en 1699 sur le plan choisi par Louis XIV lui-même parmi les trois projets qui lui furent soumis, est l'exacte et unique application de ce système.

Sous Louis XIV, le rôle des fortifications commença aussi à évoluer au plan stratégique. Vauban ne fut pas seulement un architecte génial. Ses fortifications s'inscrivaient dans une conception d'ensemble également novatrice, tant de la stratégie générale et opérationnelle que de la tactique et de la logistique. Au plan de la conception de la défense du royaume, Vauban fut le premier à avoir une vue globale sur le rôle stratégique des places fortes. Il délaissa le système des « *Portes* », en honneur sous Louis XIII, qui consistait à contrôler les points sensibles aux frontières et les points clefs sur les axes de pénétration, en y établissant des forteresses qui interdisaient l'accès au royaume de France. Il préféra rechercher la protection globale du royaume en établissant à la frontière une double ligne de fortifications qui s'appuyaient et se couvraient mutuellement. La « *ceinture de fer* » pensée, voulue et réalisée par le *Premier Ingénieur du Roy*, a largement fait ses preuves lors des guerres de Louis XIV. Cette réalisation avait été amplement préparée par les soins appliqués de Henri IV et Louis XIII et de leurs ingénieurs qui, selon la formule de Vauban, avaient veillé à « *la sûreté des pays de l'obéissance du Roy* ». Vauban implanta, notamment de Calais à la Meuse de Mézières, le « *pré carré* », un quadrillage de deux lignes de places fortes qui couvraient les itinéraires de pénétration sur ces deux cents kilomètres de frontières sans obstacle. De même il construisit, ou remania, de multiples places fortes sur tout le territoire français dont l'ensemble Bayonne, Navarrenx, Hendaye, Socoa, Saint-Jean-Pied-de-Port. Sa grande œuvre civile fut le « *Canal de communication des deux mers* » reliant Atlantique et Méditerranée, dont le concepteur, Pierre Paul Riquet, mourut en 1680.

Au plan de la stratégie opérationnelle, la citadelle ne se contentait plus de tenir une ville ou un territoire. Elle devait, de surcroît, constituer un pivot autour duquel les armées en campagne manoeuvraient et qu'elles venaient renforcer en cas de siège prolongé. Au plan tactique, la défense d'une citadelle ne devait plus être fixe mais mobile : s'articulant autour des enceintes successives *de défense, de combat et de sûreté*, elle devenait une défense mobile en profondeur, ponctuée de contre-attaques. Les fortifications continuaient, comme par le passé, à assumer la mission première de contrôle d'un espace, mais elles commencèrent aussi à constituer des bases où se concentraient aux frontières, hommes et matériels prêts pour une guerre

---

<sup>119</sup> Voir Planche n° 6.

offensive éventuelle. Comprenant arsenal et dépôts de vivres et de munitions, elles assumaient le rôle nouveau de base de rassemblement et de base logistique au profit d'armées en campagne, engagées dans des opérations offensives.

Cette tendance se poursuivit au XVIII<sup>e</sup> siècle durant lequel on assista au retour de la guerre de mouvement, ce qui imposa un début de renouvellement de l'art militaire et confirma la modification du rôle des places et citadelles. Aussi les successeurs de Vauban construisirent peu et se contentèrent de perfectionner les tracés géométriques de sa troisième manière. Créé par Louis XIV en 1691, le département des fortifications fut maintenu par Louis XV. Quand Le Peletier quitta ses fonctions en 1715, le marquis d'Asfeld lui succéda. Il resta en poste jusqu'à sa mort en 1742. Un nouvel intérêt pour les fortifications se manifesta au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'apparition du concept de la « fortification éclatée » et des « places à forts détachés », qui rendit définitivement caduque la guerre de siège. A la fin du siècle enfin, apparut une innovation, celle des camps retranchés, vastes zones de bivouac, adjacents à une place forte et protégés par une ceinture d'ouvrages de fortification de campagne, permettant le rassemblement d'armées nombreuses qui pouvaient se lancer dans des opérations offensives d'envergure à partir de ces camps retranchés. La fortification bastionnée conserva tout son intérêt jusqu'à la révolution technique que l'expansion industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle provoqua dans les performances des matériels d'artillerie. Devenus capables de bombarder une place à plusieurs kilomètres de distance, ils rendirent obsolètes les fortifications bastionnées et remparées ainsi que les villes à enceintes.

En outre, les fortifications du XVII<sup>e</sup> siècle, répondant au triple souci de solidité, commodité et beauté, « *Firmitas, Utilitas, Venustas* », étaient l'expression de la puissance royale. Par leur aspect monumental, elles participaient au prestige du souverain. Elles rappelaient à tous les Français qu'ils étaient les sujets d'un royaume fort et uni. Par la cohérence et la puissance du système défensif des frontières qu'elles exprimaient, et que la galerie des plans en relief mettait en exergue, elles participaient d'une stratégie que l'on peut qualifier de dissuasive. Aussi les travaux de fortification intéressaient-ils les rois qui travaillèrent en étroite collaboration avec leurs ingénieurs. Réciproquement les rois disposèrent, dans des domaines d'une grande variété, d'experts d'une excellente qualité dont certains comptent parmi les grands inventeurs en sciences mécaniques ou en cartographie.

\*

\*

\*

Ainsi né au XVI<sup>e</sup> siècle en réponse aux progrès que canons et bombardes venaient de connaître à la fin du Moyen-Âge, le bastion associé au rempart conserva tout son intérêt jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Il domina l'art de la fortification durant les trois siècles qui séparèrent les deux révolutions que connut l'artillerie.

Les progrès notables de la métallurgie à la fin du Moyen-Âge conférèrent à l'artillerie la capacité de renverser les murailles et les châteaux forts médiévaux. Une telle révolution dans son efficacité et son emploi de l'artillerie, au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, donna une issue favorable à la guerre de Cent ans. Après avoir tenté en vain de s'adapter à cette nouvelle menace, le château fort médiéval fut progressivement remplacé par la fortification bastionnée et remparée, produit de l'essor culturel et intellectuel de la Renaissance. Les prémices du bastion apparurent dans l'Italie au XVI<sup>e</sup> siècle, produit de l'effervescence intellectuelle de la Renaissance. Les principes en furent posés face à l'efficacité de l'artillerie française engagée dans les guerres d'Italie. Un nouveau tracé dit « tracé italien » apparut. Une école et une génération d'ingénieurs italiens, spécialistes de ce nouvel art de la fortification, virent le jour et conquièrent l'Europe. Comme tous les autres souverains, les rois de France engagèrent à leur service à partir des années 1540 des ingénieurs italiens, auxquels s'adjoindrent quelques spécialistes français. Alors que les principes en avaient été posés dès le XVI<sup>e</sup> siècle, il fallut plus d'un siècle à l'art et la science du bastion pour atteindre son apogée, représentée par la forteresse défilée de Neuf-Brisach, construite par Vauban à l'aube du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais, contrairement à l'idée que « tout commence véritablement avec Vauban », il y eut un service royal des fortifications en France à partir du

XVI<sup>e</sup> siècle. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Henri IV et Sully créèrent, en se fondant sur cet acquis, une école d'ingénieurs français qui fut développée à l'époque du Baroque. Le service des fortifications connut un véritable essor sous Louis XIII et Richelieu. Il passa d'une douzaine d'ingénieurs en 1600 à une cinquantaine vers 1650, grâce à la richesse de la France et à son développement scientifique et en raison de la vulnérabilité de ses frontières. Ces ingénieurs, parmi lesquels de remarquables théoriciens, firent évoluer les principes de la fortification à la française et les concepts défensifs associés, préparant à Vauban une voie qu'il suivit avec génie et pragmatisme,. Ainsi le *Commissaire général aux fortifications* de Louis XIV fut précédé, à partir de 1600, par de nombreux précurseurs de grande qualité, parmi lesquels les plus célèbres furent Errard sous Henri IV, puis d'Argencourt, de Ville et Pagan sous Louis XIII. Théoriciens et praticiens, s'appuyant sur les acquis de l'école italienne, exploitant les découvertes les plus récentes des mathématiques, marqués par l'esprit de géométrie du siècle, ils firent montre d'autant d'empirisme que d'esprit d'innovation. Architectes, ingénieurs et géographes, ils mirent progressivement au point les règles et les principes de la fortification bastionnée à la française, que Vauban porta au niveau de la perfection, en réalisant de véritables chefs d'œuvre. Ils construisirent partout aux frontières de la France de nombreuses forteresses, garantes de la sécurité du royaume et expression de la puissance du roi, dont, malheureusement, fort peu sont parvenus jusqu'à nous.

### **III- CITE et CHATEAU FORT de SAINT-JEAN-PIED-de-PORT au MOYEN-AGE**

Les plus anciennes parmi les sources consultées, appartenant aux fonds d'archives conservés au SHAT, à la BNF et à l'IGN, donnent également des éléments d'information sur la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port durant la période du Moyen-Âge. Leur intérêt est d'autant plus grand que certains des indices qu'elles fournissent, permettent d'esquisser quelques pistes nouvelles de recherche concernant le château fort qui précéda la citadelle, ainsi que sur la cité médiévale. Elles sont donc de nature à relancer la réflexion sur leurs origines et leur histoire.

Les documents du SHAT pertinents à cet égard sont le *Mémoire de M<sup>r</sup> de Vauban sur Saint-Jean-Pied-de-Port* du 6 décembre 1685<sup>120</sup> et la *Carte de la ville et citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port* inséré en page 49 du *Recueil des cartes des places de guerre des provinces de ...*, dit atlas Louis XIV de 1683<sup>121</sup>. A la bibliothèque de l'Arsenal, il s'agit du *Plan de Saint Jean Pié de Port*, lui-même non daté, inséré en page 4 du tome III du *Recueil des plans des places de France*, constitué en 1676, appartenant à la collection Paulmy<sup>122</sup>. Le cabinet des estampes de la BNF, implanté sur le site de la bibliothèque Richelieu, détient un croquis perspectif intitulé « SAINCT JEHAN DE PIE DE POR », réalisé par le dessinateur et voyageur hollandais Joachim De Wiert en 1614<sup>123</sup>, et un *Plan de Saint Jean Pied de Port, capitale de la Navarre française*, non daté<sup>124</sup>, dont la comparaison avec les autres sources disponibles montre qu'il remonte également au milieu du XVIIe siècle. La cartothèque de l'IGN enfin possède une *CARTE TOPOGRAPHIQUE de St IEN de PIET de PORT en BASSE NAVARRE, par le S<sup>r</sup> Desjardins, ingénieur et géographe du Roy*<sup>125</sup>, qui, comme nous le verrons<sup>126</sup>, peut être datée de 1645. Ces documents présentent l'état de la cité et des fortifications de Saint-Jean-Pied-de-Port au milieu du XVIIe siècle, c'est-à-dire tel qu'il résulte de leur histoire et de leur évolution au cours du Moyen-Âge, dont ils conservent donc des traces ou des vestiges. En outre, l'étude attentive de deux des plans mentionnés ci-dessus, le plan de l'atlas de 1676 conservé à la bibliothèque de l'Arsenal<sup>127</sup> et le plan conservé au cabinet des estampes de la BNF (site Richelieu)<sup>128</sup>, montre qu'ils ont été établis sur des fonds de carte préexistants, donc encore plus anciens. Ainsi, sous le plan, ou le projet, surajouté, apparaissent deux situations géographiques originales, antérieures à l'époque baroque.

L'analyse de ces sources cartographiques fournit quelques informations, ou plutôt quelques indices, concernant tant le château fort que la cité médiévale et ses enceintes, ainsi que les chemins qui les traversaient à l'époque médiévale.

#### **31- Le CHATEAU FORT MEDIEVAL ORIGINEL**

Vauban, commissaire général des fortifications de Louis XIV rédigea, le 6 décembre 1685, un mémoire<sup>129</sup> parfaitement explicite. A cette date, la citadelle était dominée par le donjon du château fort médiéval, érigé au sommet d'une éminence qui, occupant tout l'espace central de

---

<sup>120</sup> Cf. source manuscrite n° 04 a.

<sup>121</sup> Cf. source cartographique n° 23.

<sup>122</sup> Cf. source cartographique n° 31.

<sup>123</sup> Cf. source cartographique n° 34.

<sup>124</sup> Cf. source cartographique n° 35-a.

<sup>125</sup> Cf. source cartographique n° 36.

<sup>126</sup> Cf. infra § 42.

<sup>127</sup> Cf. source cartographique n° 31.

<sup>128</sup> Cf. source cartographique n° 35-a.

<sup>129</sup> Cf. source manuscrite n° 04 a.



la citadelle, dominait d'une douzaine de mètres le niveau de la place d'armes actuelle. Dans son mémoire, en effet, Vauban écrit que « *la tête de la montagne est restée au milieu de la place qui a six toises de haut depuis le niveau de la place d'armes jusqu'au sommet sur laquelle se trouve un donjon assez logeable* ». La base du donjon était ainsi douze mètres plus haut que le niveau de la place d'armes actuelle, donc plus haute que le faite des toits des bâtiments qui l'enserrent aujourd'hui. Puisqu'il était jugé « *logeable* » par Vauban, ce donjon était en 1685 en bon état, soit qu'il n'ait pas subi de dégâts lors des guerres des XVe et XVIe siècles, soit qu'il ait été restauré lors des travaux de construction de la citadelle primitive. Le croquis perspectif réalisé par Joachim De Wiert en 1614<sup>130</sup>, laisse en effet à penser que soixante-dix ans plus tôt, le château et son donjon étaient en ruines. N'en subsistaient alors que les vestiges de courtines et de tours, l'une ronde, l'autre polygonale. Ce croquis, qu'aucun autre document d'époque ne confirme par ailleurs, dans la collection de cartes et croquis de Claude Chastillon, topographe du roi, conservée au cabinet des estampes de la BNF (site Richelieu) par exemple, reste sujet à caution. Tant la forme qu'il donne à l'éperon de *Gastellumendy* que les portes qu'il dessine autour de la ville basse et dont nous savons avec certitude qu'elles n'existaient pas à cette date, obligent à utiliser cette source avec prudence. Il convient par ailleurs de rappeler que la conservation des donjons médiévaux au centre des citadelles primitives était une pratique courante à l'époque baroque. En plus de leur rôle militaire de guet et d'observation, ils conservaient dans les premiers temps de la fortification bastionnée une fonction de logement du commandant de la garnison et de témoignage du prestige royal et de sa pérennité.

La carte de Saint-Jean-Pied-de-Port de l'atlas Louis XIV de 1683 conservé au SHAT<sup>131</sup>, confirme à la date de réalisation de cette carte, l'existence d'un donjon au milieu de l'actuelle place d'armes et permet d'en estimer le diamètre à une vingtaine ou une trentaine de mètres. D'autres cartes, encore plus anciennes, remontant au début du XVIIe siècle, la carte générale du « *Béarn* » du *Grand Atlas*, dit atlas Louis XIII<sup>132</sup>, conservée au SHAT, ou *la carte hydrographique de la Garonne*<sup>133</sup> de la collection de l'abbé de Marolles, conservée au cabinet des estampes de la BNF, confirment l'existence d'une forteresse à Saint-Jean-Pied-de-Port car la cité y est figurée par l'icône d'un château fort. Il est donc avéré qu'au Moyen-Âge, la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port était dominée par un château fort, dont le donjon se trouvait quasiment au centre de la citadelle actuelle, légèrement décentré vers le Sud, au sommet d'une éminence atteignant alors une altitude de 245 mètres, réduite aujourd'hui à 233 mètres.

Si Vauban ne décrit pas plus avant ce donjon, les sources cartographiques déjà mentionnées, le plan du cabinet des estampes de la BNF (site Richelieu)<sup>134</sup> et le plan de l'atlas de 1676 de la bibliothèque de l'Arsenal<sup>135</sup>, confirment et précisent ces données. Le donjon représenté a une forme hexagonale irrégulière<sup>136</sup> s'inscrivant dans une ellipse d'une trentaine de mètres pour le grand axe, sur une vingtaine pour le petit axe. Sur l'un des côtés, on peut identifier la *tourelle d'escalier* donnant accès aux étages supérieurs du donjon. Ce donjon y est représenté quasiment au centre de la citadelle, sur une éminence assez pentue et escarpée, comme l'indiquent les fortes hachures du dessin, au sommet de laquelle il occupe tout l'espace disponible. L'accès à ce donjon se fait par un chemin qui en gravit la pente en serpentant. Au pied de ce chemin est indiquée une porte monumentale, au niveau des deux pavillons actuels, qui commandait l'accès au donjon. Elle pourrait être le vestige d'une enceinte, d'une *chemise*, qui ceinturerait l'éminence sur laquelle se dressait le donjon du château médiéval. Une hypothèse s'impose : celle d'une enceinte polygonale d'altitude constante, courant donc approximativement le long du périmètre extérieur des casernements qui entourent actuellement la place d'armes intérieure de la citadelle. Cette enceinte se serait présentée sous une forme quasi rectangulaire d'environ soixante et quatre-vingt mètres de côté, ce qui correspond aux normes de l'époque. En

<sup>130</sup> Cf. source cartographique n° 34.

<sup>131</sup> Cf. source cartographique n° 23.

<sup>132</sup> Cf. source cartographique n° 22.

<sup>133</sup> Cf. source cartographique n° 35-a.

<sup>134</sup> Cf. *ibidem*.

<sup>135</sup> Cf. source cartographique n° 31.

<sup>136</sup> Voir planche n° 9.

avant de la porte de cette enceinte, figure sur les plans un puits, à l'emplacement du puits actuel. Son existence suggère l'existence d'une seconde enceinte, ou seconde chemise, à l'intérieur de laquelle le puits se trouvait protégé.

Un tel plan rappelle les donjons de formes diverses, elliptiques ou polygonales, élaborées à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, qui s'élevaient couramment à de grandes hauteurs. A titre d'exemple, le donjon du château de Vincennes de Charles V le Sage (1364-1380), dont la terrasse culmine à 50 mètres, s'inscrit avec ses quatre tourelles d'angle, dans un carré d'environ 22 mètres de côté, au milieu d'une enceinte carrée de cinquante mètres de côté. Les forteresses établies par Gaston III Febus (1331-1391), comte de Foix et seigneur de Béarn, avaient toutes un plan polygonal composé d'une enceinte simple ou double, enfermant une cour intérieure dotée d'un puits, et étaient dominées par un énorme donjon carré de quinze à vingt mètres de côté, pouvant atteindre quarante mètres de haut comme à Pau (64000) ou à Montaner (Pyrénées-Atlantiques, 64460), élevée pour défendre ses États face à la Guyenne anglaise. De même à Orthez (64300), la tour Moncade, bâtie vers 1250 par le vicomte de Béarn Gaston VII sur une butte de 110 m d'altitude et rénovée par Gaston Febus, de plan pentagonal et d'une hauteur bien supérieure à trente mètres, était entourée de deux chemises concentriques. Le fait que Gaston III Febus était le contemporain et le beau-frère de Charles II d'Evreux-Navarre qui partageait le même souci de sécurité face à la Guyenne anglaise, suggère que le donjon de Saint-Jean-Pied-de-Port avait des caractéristiques comparables à ces donjons béarnais et inspire l'hypothèse d'une profonde rénovation, voire d'une reconstruction par Charles II ou Charles III durant l'âge d'or du royaume de Navarre.

La cité de Saint-Jean-Pied-de-Port était donc dominée à l'époque médiévale par un fier donjon au sommet de l'éperon rocheux, initialement de *Mendiguren* devenu *Gastellumendy* (ou *Gaztelumendi*), alors haut de 245 mètres, élément central d'un château fort que les documents consultés ne décrivent pas plus avant, qui aurait pu comprendre deux enceintes concentriques. Sa fonction était la défense de la province navarraise d'outre monts face à l'Aquitaine et à Bayonne, alors possessions du roi d'Angleterre. Le choix de cet éperon pour y construire un château fort, remis dans le cadre stratégique de l'époque, confirme l'hypothèse du passage de la voie romaine, puis du *Grand chemin d'Espagne* primitif, par Saint-Michel-Pied-de-Port. Le premier résultat des travaux ordonnés par Vauban fut d'entraîner, dès 1686, la destruction de ce donjon et l'arasement de l'éminence qui fut aplanie pour devenir la place d'armes interne de la citadelle. Quant aux enceintes du château, probablement ruinées par les guerres, elles avaient déjà définitivement disparues lors des premiers travaux de construction d'une citadelle.

### **32- Le BOURG CASTRAL MEDIEVAL**

Les cartes anciennes déjà mentionnées révèlent l'existence d'autres constructions aujourd'hui disparues. Le plan de l'atlas de 1676 de la bibliothèque de l'Arsenal<sup>137</sup> indique, près de l'actuel carrefour des chemins de Saint-Jacques et de la citadelle, carrefour marqué aujourd'hui par une croix en fer forgé, l'existence d'une chapelle et d'une porte. Cette porte, accolée à la chapelle, est comparable aux portes fortifiées des enceintes des villes ou des châteaux. Elle commande un itinéraire porté sur ce même plan qui correspond à l'actuel chemin du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, reliant Saint-Jean-Pied-de-Port à Saint-Jean-le-Vieux par La Madeleine, où il franchissait alors la rivière du Laurhibar sur un pont situé quatre cent mètres environ en aval du pont actuel. Cette porte et cette chapelle étaient situées sur cet itinéraire, deux cents mètres au delà de la porte que nous appelons aujourd'hui « Porte Saint-Jacques », en contrebas de la citadelle et du donjon à une distance d'environ cent mètres à son Nord-est. Le plan du cabinet des estampes de la BNF (site Richelieu)<sup>138</sup> porte les mêmes indications, que la carte de l'atlas Louis XIV<sup>139</sup> confirme. Cette porte et cette chapelle sont également indiquées sur tous les plans et cartes postérieurs, établis au XVIII<sup>e</sup> siècle par les

<sup>137</sup> Cf. source cartographique n° 31.

<sup>138</sup> Cf. source cartographique n° 35-a.

<sup>139</sup> Cf. source cartographique n° 23.

officiers du génie. Leurs dimensions respectives étaient, d'après ces divers plans de 8 mètres de largeur sur 8 mètres de profondeur pour la porte, 25 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur pour la chapelle. La légende du plan dressé par le « *sieur Masse* » en 1689<sup>140</sup> donne les précisions manquantes en nommant cette porte et cette chapelle : « *Porte et Chapelle Saint Jacques* ». Cette porte et cette chapelle furent toutes deux détruites au début de la guerre qui opposa la France à l'Espagne à partir de 1793, durant la Révolution française. Il est probable que leurs fondations existent encore, que des fouilles pourraient révéler.

La question qui se pose est de savoir à quelle enceinte cette porte appartenait et la fonction dévolue à la chapelle. Sur tous les plans anciens, l'enceinte de la ville haute a un tracé identique à celui d'aujourd'hui jusqu'à l'actuelle porte Saint-Jacques, où elle s'interrompait. Aucun mur ne reliait alors cette porte aux bastions de la citadelle. En revanche, sur ces plans, la citadelle apparaît couverte face à la ville par des vestiges de mur, ou de muraille, qui courraient en contrebas de la demi-lune et rejoignaient l'extrémité haute de l'actuelle porte Saint-Jacques. Ils pourraient constituer les vestiges de la seconde enceinte extérieure du château médiéval. Le plan de l'atlas de 1676 conservé à la bibliothèque de l'arsenal<sup>141</sup> montre que la rue reliant l'ancienne et l'actuelle porte Saint-Jacques, était alors bordée d'au moins une trentaine de maisons. Quelques sources cartographiques et manuscrites postérieures complètent ces informations. Sur le plan du sieur Masse de 1689<sup>142</sup>, le nombre de maisons est réduit à une douzaine, ce qui indique que ce faubourg, alors situé hors de l'enceinte, avait périclité durant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, tandis que des casernements avaient été entre-temps construits à l'intérieur de la citadelle. Le plan du sieur Masse confirme que les maisons y étaient en nombre suffisant à ses yeux pour constituer un faubourg dont il ignore d'ailleurs le nom. Son plan porte la mention « *Faubourg de ...* ». Il ignore également le nom de la porte de l'enceinte de la cité, qu'il dessine en haut de l'actuelle rue de la citadelle, l'actuelle porte Saint-Jacques. Il mentionne seulement « *Porte de ...* ». Seul le mémoire de l'ingénieur M. de Salmon de 1718<sup>143</sup> nomme cette porte « *Porte d'Haraconcia* » et la carte du même Salmon donne à la même date<sup>144</sup> le nom de « *rue de Scalapuria* » à la rue reliant cette « *Porte d'Haraconcia* » à la « *Porte Saint Jacques* », rue que suit l'actuel chemin de Saint-Jacques.

L'existence au Moyen-Âge d'un « *Faux Bourg* » hors les murs au pied du château fort, face aux menaces venant de la Guyenne anglaise, est difficilement envisageable. Or, le plan de l'atlas de 1676 de la bibliothèque de l'arsenal<sup>145</sup>, confirmé par le plan du sieur Masse de 1689<sup>146</sup> et le plan de l'ingénieur géographe Beauvilliers réalisé en 1715<sup>147</sup>, montre quelques ruines de murailles au-delà de la « *porte d'Haraconcia* » en direction de la « *porte Saint Jacques* », ruines situées selon ces plans dans le prolongement des vestiges d'enceinte déjà mentionnées, en contrebas de la citadelle. Le sieur Masse indique en légende « *d'anciens ouvrages* » à cet emplacement. Plusieurs mémoires postérieurs, dont celui de 1770<sup>148</sup>, mentionnent que, lors de la construction de la citadelle, on abattit un vieux mur d'enceinte qui, à partir de la « *porte d'Haraconcia* » se poursuivait sur environ deux cents mètres vers l'Est jusqu'aux environs de la « *porte Saint-Jacques* ». Enfin, la carte topographique établie vers 1645 par le sieur Desjardins conservée à l'IGN<sup>149</sup>, montre ce faubourg, fort d'une douzaine de maisons, entouré de sa propre enceinte, distincte de l'enceinte de la cité, dont la « *porte Saint-Jacques* » constituait l'accès. L'absence de légende et l'incertitude sur le code de couleur utilisé ne permettent pas de savoir si cette enceinte existait à la date de réalisation du plan, ou si elle est en ruines, ou encore en projet, ou en restauration. Il est seulement possible de conclure que la citadelle aurait été entourée sur

<sup>140</sup> Cf. source cartographique n° 24-a.

<sup>141</sup> Cf. source cartographique n° 31.

<sup>142</sup> Cf. source cartographique n° 24-a.

<sup>143</sup> Cf. source manuscrite n° 04-b.

<sup>144</sup> Cf. source cartographique n° 27.

<sup>145</sup> Cf. source cartographique n° 31.

<sup>146</sup> Cf. source cartographique n° 24-a.

<sup>147</sup> Cf. source cartographique n° 21.

<sup>148</sup> Cf. source manuscrite n° 04-c.

<sup>149</sup> Cf. source cartographique n° 36.

ses faces Nord et Ouest d'une enceinte extérieure primitive, sans doute la continuation de la seconde enceinte du château fort médiéval. Cette enceinte aurait englobé l'ensemble de ces maisons situées hors de l'enceinte de la cité. Elles seraient donc les vestiges d'un *bourg castral* dont la « *porte Saint-Jacques* » serait l'entrée. Quant à la « *porte d'Haraconcia* », elle serait l'entrée de l'enceinte entourant la cité civile. D'autres éléments tendent à confirmer cette hypothèse.

Le plan de *Saint-Jean-Pied-de-Port et ses environs*, conservé au cabinet des estampes de la BNF (site Richelieu)<sup>150</sup>, montre l'existence d'itinéraires originaux. Le chemin en provenance de Saint-Jean-le-Vieux par La Madeleine se divise en deux branches distinctes à hauteur de la ferme « *Dufourquenia* », dont la première se dirige vers la « *porte Saint-Jacques* » comme sur tous les autres plans consultés. La seconde branche conduit directement à la « *porte d'Haraconcia* », en passant en contrebas des maisons constituant le *bourg castral*. Il est possible de constater aujourd'hui que l'axe de cette « *porte d'Haraconcia* » n'est pas orientée en direction de l'emplacement de la « *porte Saint-Jacques* », mais bien en direction de la ferme « *Dufourquenia* ». L'itinéraire actuel qui relie directement la « *porte d'Haraconcia* » à la « *porte Saint-Jacques* » ne serait donc pas l'itinéraire d'origine. Ces deux portes auraient donc bien constitué les portes d'entrée respectives de deux enceintes distinctes, auxquelles accédaient des chemins différents.

La topographie des lieux tend à confirmer cette hypothèse. L'actuelle porte Saint-Jacques comme la muraille située de part et d'autre, est dominée par les maisons situées hors de l'enceinte, bâties à proximité de l'emplacement de l'ancienne « *porte Saint-Jacques* », sur le dernier contrefort de l'éperon de *Gastellumendy*, sur lequel s'élève la citadelle. Cette situation suggère que cet espace était à l'origine occupé par un autre ouvrage militaire, dès lors qu'il n'était pas inclus dans le périmètre défensif de la cité. Cet état de fait constitua apparemment une évidence pour Vauban, à telle enseigne qu'il projeta d'élargir vers l'Est la vieille enceinte et de lui faire rejoindre le saillant du bastion Nord-est, le bastion Saint-Jacques, de la citadelle pour inclure ce faux *bourg* dans le périmètre de la cité, confirmant ainsi l'intérêt militaire de cet espace de terrain.

L'hypothèse de l'existence d'un *bourg castral* s'en trouve confirmée. Saint-Jean-Pied-de-Port, au Moyen-Âge, aurait ainsi compris deux cités distinctes, une cité militaire et une cité civile, chacune ceinte de sa propre muraille et disposant de sa porte particulière. La « *Porte Saint-Jacques* » des plans des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles serait le dernier vestige de l'enceinte qui, au Moyen-Âge, entourait le *bourg castral* bâti sur le versant Nord de l'éperon, en contrebas du donjon, lui-même entouré d'une chemise. Le château royal était constitué du donjon et de ses deux enceintes<sup>151</sup>, dont une large enceinte extérieure enserrant la cité militaire, le « *bourg castral* »<sup>152</sup>, appelée aussi basse-cour<sup>153</sup>. Il était alors clairement séparé de la cité civile qui lui était juxtaposée et qui était entourée d'une muraille qui lui était propre. Dans cette hypothèse, la chapelle Saint-Jacques était la chapelle de la cité militaire, donc du château, ce qui expliquerait l'inexistence, déplorée par Vauban, de bâtiment culturel au sein de la citadelle en 1685. Le donjon servait de résidence au capitaine châtelain tandis que la garnison royale du château habitait le *bourg castral*. Un tel agencement était courant en Béarn et dans le comté de Foix<sup>154</sup>, mais aussi en France<sup>155</sup>. Il convient de citer les deux forteresses de Gaston Febus, Morlanne et

<sup>150</sup> Cf. source cartographique n° 35-b.

<sup>151</sup> Voir planche n° 8.

<sup>152</sup> Bourg castral: ensemble des habitations des personnels du château, incluses dans la première enceinte.

<sup>153</sup> Basse-cour: cour de dégagement où se trouvaient les écuries et les dépendances.

<sup>154</sup> Cf. P. Tucoc-Chala, bibliographie n°46.

<sup>155</sup> La construction de l'enceinte médiévale de Paris, dressée pour protéger la capitale des Anglais, fut décidée par Philippe Auguste lors de son départ à la troisième croisade en 1189. Dans ce système fortifié de Paris datant de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la forteresse du Louvre et son mur d'enceinte sont extérieurs à l'enceinte de la ville, ce qui permettait au pouvoir royal de contrôler la population parisienne d'autant que la garnison du Louvre était fournie par l'armée royale et celle de la ville par les milices bourgeoises. Il n'est pas interdit de penser que le château royal de Saint-Jean-Pied-de-Port était organisé sur le même principe.

Montaner, construites au sommet d'une butte selon un plan polygonal enfermant une cour où se trouvait le puits. Elles étaient dominées par d'énormes donjons, culminant à quarante mètres à Montaner. Contemporain de Charles V de France, Gaston Febus (1331-1391) l'était aussi de Charles II de Navarre, son beau-frère, dont nous avons noté la volonté de fortifier son royaume et son attachement à la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port<sup>156</sup>. L'ensemble du château et de ses enceintes était construit et entretenu par le budget royal. A l'opposé, la muraille de la ville civile était en principe construite et entretenue par les bourgeois de la ville qui constituaient la milice bourgeoise chargée de sa sécurité. Le bourg castral a, selon toute vraisemblance, été construit en même temps que le donjon dont il fait partie intégrante. La ville civile, quant à elle, a très bien pu être construite plus tardivement.

### 33- La CITE MEDIEVALE PRIMITIVE<sup>157</sup>

Tous les mémoires du XVIII<sup>e</sup> siècle confirment que la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port ne constituait alors qu'une seule juridiction avec ses deux quartiers : la ville haute, « *la ville* » ou « *quartier de Sainte-Marie* », et la ville basse, ou « *faubourg de Saint-Michel* », situés de part et d'autre de la Nive de Béhérobie. Mais chacun de ces quartiers appartenait alors à deux paroisses distinctes : le « *faubourg de Saint-Michel* » appartenait à la paroisse d'Uhart-Cize, tandis que le « *quartier de Sainte-Marie* » constituait avec le « *faubourg d'Ugange* » une paroisse unique dont l'église « *Sainte-Eulalie* », située hors de l'enceinte, était l'église paroissiale. L'église « *Sainte-Eulalie* » était de dimensions modestes, trente-cinq mètres de long sur dix de large, à peine plus vaste que la « *chapelle Saint-Jacques* ». L'autre église, « *Notre-Dame-du-bout-du-pont* », de plus grandes dimensions, qui était incluse dans l'enceinte fortifiée, n'était alors qu'une simple chapelle. Certains documents lui donnent le nom de « *chapelle Notre-Dame* », de « *chapelle Saint-Jean* » ou de « *chapelle Sainte-Marie* ». L'abbé P. Haristoy<sup>158</sup> précise que l'église Sainte-Eulalie avait une chapelle latérale du côté de l'évangile et une abside à pans coupés et que l'église Notre-Dame-du-bout-du-pont devint l'église paroissiale lors de la reprise du culte en 1803<sup>159</sup>.

Cette situation, qui prévalut jusqu'à la Révolution, mérite réflexion. Elle apparaît comme une survivance de la situation administrative originelle, celle du Moyen-Âge, quand l'église paroissiale où se tenaient les réunions des chefs de famille, était le centre de la vie communautaire. La division administrative médiévale de base était la paroisse<sup>160</sup>. Le quadrillage géographique des paroisses constituait le tissu administratif initial. Les bourgs apparurent à une époque ultérieure lors de la naissance de la bourgeoisie formée des artisans et commerçants. Cette réflexion conduit à la conclusion que l'origine de la « cité civile » de Saint-Jean-Pied-de-Port se situait autour de l'église paroissiale de Sainte-Eulalie, où les plans anciens indiquent une quinzaine de maisons, et non à l'intérieur de l'enceinte médiévale. Le portail roman de Sainte-Eulalie, récemment dégagé et intelligemment déplacé, confirme son antériorité sur les autres édifices de la ville. Le nom de sa titulaire, martyre de l'église ibérique, rattache l'église à la tradition des premières évangélisations de la péninsule et du pays basque. L'ingénieur Desjardins lui donne le nom de « *Sainte-Olary* » et précise « *où l'on sacrait antérieurement les rois de Navarre* »<sup>161</sup>. Cette église était à l'origine placée sur le chemin piétonnier, qui, quittant à hauteur de Saint-Jean-le-Vieux le tracé de l'ancienne voie romaine, permettait de rejoindre la vallée et le village de Baïgorry, en passant par les villages d'Ugange et Uhart-Cize. L'église Sainte-Eulalie d'Ugange était bâtie sur le dernier point haut avant le gué sur la Nive de Béhérobie en face de l'église et du village d'Uhart-Cize érigés sur le point haut de la rive opposée, les itinéraires

<sup>156</sup> Cf. supra § 13.

<sup>157</sup> Cf. planche n° 8.

<sup>158</sup> Cf. P. Haristoy, bibliographie n° 35 (op. cit.).

<sup>159</sup> Le concordat fut signé entre le premier consul Bonaparte et le pape Pie VII le 15 juillet 1801.

<sup>160</sup> Les « *Tableaux de dénombrement* » que Vauban soumet au roi à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, confirment qu'à cette date la circonscription française de base est bien la paroisse : c'est à cet échelon qu'il prévoit la collecte des données de base du recensement qu'il préconise.

<sup>161</sup> Cf. source cartographique n° 36.

antiques étant déterminés par les cols et les gués. Comme cela a déjà été indiqué<sup>162</sup>, le chemin principal vers l'Espagne empruntait encore, selon toute vraisemblance, au haut Moyen-Âge, l'itinéraire de la voie romaine qui d'Imus Pyrenaeus, Saint-Jean-le-Vieux, partait directement en direction des ports de Cize, Summus Pyrenaeus, par Saint-Michel-Pied-de-Port où se trouvait un gué. Cet itinéraire franchissait vers le village de Caro la ligne de crête dont l'éperon terminal fut élu par le roi de Navarre pour y construire le château avec son donjon, ses enceintes et son bourg castral, chargé d'en assurer la sécurité.

La carte topographique du sieur Desjardins de 1645 conservée à l'IGN<sup>163</sup> ne donne qu'un seul itinéraire d'accès à la citadelle. Il s'agit d'un chemin qui remonte directement de l'église Sainte-Eulalie d'Ugange vers la citadelle par l'axe de l'actuelle « rue de France », puis serpente sur le flanc de l'éperon rocheux pour atteindre l'entrée de la demi-lune par sa face Sud-ouest, donc du côté opposé à l'accès actuel. Ces sources suggèrent la coexistence du village d'Ugange et du château médiéval, antérieurement à la création du « quartier de Sainte-Marie », noyau de la cité civile du Moyen-Âge. Cette rue serait également antérieure à la rue, aujourd'hui appelée « de la citadelle » dont l'origine serait le tracé nouveau du *Chemin de Saint-Jacques* puis du *Grand chemin d'Espagne*. Abandonnant l'itinéraire direct de la voie romaine de Saint-Jean-le-Vieux vers Saint-Michel-Pied-de-Port par Caro, il se serait ensuite dirigé de Saint-Jean-le-Vieux vers le château fort de Saint-Jean-Pied-de-Port, nouvellement construit, afin de bénéficier de sa protection directe. Après avoir longé le mur Nord de l'enceinte du *bourg castral*, il aurait gagné le village de Saint-Michel en longeant le cours de la Nive, sur lequel apparaît le moulin neuf « d'Eyheraberry ». Le carrefour des actuelles rue « de France » et « de la citadelle » serait donc le point origine du « quartier de Sainte-Marie ».

Les fonds de cartes anciens, ayant servi à l'établissement de projets au XVIIe siècle, donnent quelques informations complémentaires sur les faisceaux d'itinéraires antérieurs à l'existence de la ville haute de Saint-Jean-Pied-de-Port. Le plan le plus ancien conservé au cabinet des estampes de la BNF<sup>164</sup> informe sur les chemins rayonnant autour de l'église *Sainte-Eulalie* et des maisons formant à l'époque la paroisse d'Ugange. Le *Grand chemin de Bayonne et Navarreinx*, après avoir traversé le Laurhibar par un pont situé à quelques deux cents mètres en amont de l'actuel pont Saint-Laurent d'Ispoure, gagnait en ligne droite *Sainte-Eulalie d'Ugange*. Après être passé le long de l'église, il se scindait en deux chemins. Le premier continuait en ligne droite vers le gué, où il franchissait la Nive de Béhérobie, puis se divisait en deux branches en direction de la vallée de Baïgorry pour l'une, de Lasse<sup>165</sup> puis du *Val Carlos* pour l'autre. Le second chemin obliquait vers le bord de Nive qu'il rejoignait vers l'actuelle 'porte du marché', appelée '*Porte des deux moulins*' sur les plans du XVIIe siècle. Contournant la *chapelle Notre-Dame*, il remontait la vallée de la Nive de Béhérobie en direction du village de Saint-Michel-Pied-de-Port. Le pont romain n'apparaît pas sur ce fonds de carte. Ceci suggère une période de temps antérieure à la construction de ce pont, durant laquelle le *Grand chemin d'Espagne* traversait Saint-Jean-Pied-de-Port pour rejoindre le village de Saint-Michel où commençait l'ascension vers les ports de Cize. A l'origine, il semble bien que seul le village de Saint-Michel avait l'appellation de *Pied-de-Port*, que Saint-Jean acquit à son tour, en 1253 semble-t-il, tandis que Saint-Michel la perdait. A partir de cette date, un pont, éventuellement en bois, permettait donc de franchir la Nive à Eyheraberry.

Le fonds de carte ancien, sur lequel est dressé le plan de l'atlas de 1676 conservé à la bibliothèque de l'Arsenal<sup>166</sup>, renseigne sur les itinéraires desservant le château fort à une époque non précisée, remontant également au Moyen-Âge. L'entrée de la citadelle, qui était aussi l'accès au donjon, était desservie par deux chemins, le premier venant de Guyenne, le second

---

<sup>162</sup> Cf. supra, § 12.

<sup>163</sup> Cf. source cartographique n° 36.

<sup>164</sup> Cf. source cartographique n° 35-a.

<sup>165</sup> P. Raymond cite dans le dictionnaire topographique des Basses-Pyrénées, un chemin dans la commune de Lasse qui a conservé le nom de 'Chemin du Val Carlos' parce qu'il mène dans cette vallée espagnole.

<sup>166</sup> Cf. source cartographique n° 31.

conduisant en Espagne. Le premier, en provenance de Saint-Jean-le-Vieux par La Madeleine, franchissait le Laurhibar sur un pont situé quelques quatre cents mètres en aval de l'actuel pont de La Madeleine. Il se dirigeait en ligne droite vers le château par l'actuel chemin de *Taillapalde*, il entrait dans le bourg castral par la *porte Saint-Jacques*'. Parvenant au pied de la courtine Nord par une rampe, parallèle à la rampe donnant actuellement accès à l'esplanade, située à mi-chemin entre la *porte Saint-Jacques* et la *porte d'Haraconcia*, il gagnait la porte royale de la citadelle. Le second chemin descendait de la porte royale, à mi-pente de l'éperon rocheux au-dessus de l'actuelle rue de la citadelle, vers la Nive de Béhérobie qu'il rejoignait derrière le chevet de la chapelle Notre-Dame, puis longeait la Nive de Béhérobie jusqu'au pont que nous appelons « pont romain » d'*Eyheraberry* qu'il traversait pour poursuivre ensuite directement vers *Portaleburu*, Navarre et Roncevaux en rejoignant l'actuel itinéraire de la « route Napoléon » dès son amorçage. Le « pont romain » ne comportait qu'une seule arche en plein cintre qui enjambait la rivière enserrée entre deux berges rocheuses qui servaient d'appui aux piles du pont. Cette forme en dos d'âne et son étroitesse qui permettait seulement le passage d'une charrette entre ses parapets atteste d'une antiquité qui devrait remonter au Moyen-Âge, d'où son nom de « romain », sans doute déformation de « roman ». Des travaux récents datent sa construction de 1640, mais il s'agit certainement d'une reconstruction à cette date, qui suivrait celle du pont de l'église que certains auteurs datent de 1634. Ce fonds de carte, où l'accès à la citadelle se fait par des itinéraires différents de ceux de l'époque moderne, suggère qu'il est antérieur à l'établissement de la ville haute de Saint-Jean-Pied-de-Port. Sa construction pourrait remonter à la fin du XIIe siècle.

Enfin, ce plan de l'atlas de 1676 donne une dernière indication intéressante, confirmée par d'autres plans postérieurs : « *la maison de ville* », lieu de réunion des jurats<sup>167</sup>, y est indiquée dans la « *porte de Bayonne* », celle que nous appelons « porte de France », qui est alors une sorte de tour-porte profonde à doubles vantaux sans doute renforcée d'une herse, comme l'actuelle porte de l'église. La proximité de cette *maison de ville* et de l'église *Sainte-Eulalie* renforce l'hypothèse que le centre de la cité avait été à Ugange et que probablement la ville s'était initialement développée à partir de ce centre en remontant vers le château. La *maison de ville*, lieu de réunion des jurats, s'était naturellement installée à la création de la muraille, dans la salle d'armes sise au premier étage de la porte de l'enceinte la plus proche de l'église paroissiale où se tenaient jusqu'alors ces réunions. Le plan du sieur Masse indique qu'en 1689, la *maison de ville* s'était déplacée vers le château et implantée sur le chemin d'Espagne même dans sa traversée de la cité. Elle était alors installée dans le bâtiment indûment dénommé actuellement « prison des évêques », suggérant que l'axe principal de la cité était alors l'actuelle rue de la citadelle. Un document du XVe siècle atteste l'attribution par le pouvoir royal, de droits et pouvoirs spécifiques aux jurats de la ville, distincts des droits et pouvoirs de son représentant, le capitaine châtelain. En pleine guerre de succession à la couronne et de rivalité entre Agramontois et Beaumontois, l'établissement d'une prison fut accordé au bayle, aux jurats et à la communauté de la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port<sup>168</sup>. Cette autorisation fut donnée par lettres signées à Pampelune le 6 avril 1445 par Charles, prince de Viane, héritier présomptif de la couronne de Navarre, et « *lieutenant pour le seigneur roi son redoutable père* ». Les travaux archéologiques récemment conduits à la prison des évêques ont permis d'effectuer une datation entre 1268 et 1288. La concession d'une prison fut confirmée par le roi Jean II d'Aragon en septembre 1450 à Pampelune. Plusieurs plans du XIXe siècle indiquent une prison civile dans l'actuelle 'prison des évêques'. La coexistence dans le même bâtiment, ou le même ensemble de bâtiments, de la *maison de ville*, lieu de réunion des jurats, et de la prison civile placée sous leur autorité répond à une certaine logique. Quant aux moulins royaux, ils figurent bien sur les sources cartographiques étudiées, mais elles ne fournissent à leur sujet aucune information particulière. A. de Saint-

<sup>167</sup> Au XIIe siècle, existaient à Saint-Jean-Pied-de-Port suivant le « For » de Bayonne, douze jurats qui disposaient de pouvoirs de justice, de police et de finances et avaient juridiction criminelle sur toute la châtellenie (Cf. C. Urrutibehety, bibliographie n°47).

<sup>168</sup> Cf. C. Urrutibehety, bibliographie n°47.

Vanne<sup>169</sup> cite un document d'archives du roi Thibaut I, en date du 19 septembre 1236, qui mentionne les « *moulins royaux de Saint-Jean-Pied-de-Port* ».

Ainsi donc, l'étude attentive des plans les plus anciens et des fonds de cartes plus anciens sur lesquels ils ont parfois été établis, permet d'esquisser des hypothèses nouvelles sur l'histoire de l'établissement de la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port au Moyen-Âge. Sa construction aurait pu se faire selon les phases suivantes :

- Le noyau primitif de Saint-Jean-Pied-de-Port était le hameau d'Ugange, devenu la paroisse Sainte-Eulalie, juste avant le gué sur le chemin permettant de poursuivre vers la vallée de Baïgorry et, plus tard, le *Val Carlos* ;
- Un château fort royal, avec son donjon et son bourg castral, fut érigé sur le mont *Mendiguren*, devenant alors *Gastellumendy*, afin de défendre face au Nord l'accès à Roncevaux de la voie romaine, qui de Saint-Jean-le-Vieux gagnait directement les ports de Cize en franchissant la Nive de Béhérobie au gué de Saint-Michel-Pied-de-Port ;
- La paroisse de *Sainte-Eulalie d'Ugange* se développa en direction du château fort royal, le long du chemin y conduisant depuis l'église *Sainte-Eulalie*, créant ainsi l'actuelle « rue de France » ;
- Le tracé du *Grand chemin d'Espagne* qui recherche la protection du château fort royal, se modifie au départ de Saint-Jean-le-Vieux pour venir défilier aux pieds du château, selon le tracé de l'actuelle 'rue de la citadelle', puis continuer vers Saint-Michel-Pied-de-Port en suivant le cours de la Nive de Béhérobie ;
- Une cité bourgeoise d'artisans et de commerçants se crée à partir du croisement du chemin reliant *Sainte-Eulalie* au château, l'actuelle « rue de France », et de l'actuelle « rue de la citadelle », puis se développe tant en remontant vers le bourg castral qu'en descendant vers la rivière et prend le nom de *quartier de Sainte-Marie* ; Il est envisageable qu'à partir de ce croisement, la partie haute de la rue prit initialement le nom de *rue Saint-Pierre* et la partie basse *rue Saint-Michel*, noms de rue apparaissant dans les textes anciens ;
- Un pont roman est construit sur la Nive de Béhérobie, au dernier passage resserré entre des rives rocheuses à l'entrée du bassin de Saint-Jean-Pied-de-Port, pont que nous appelons « pont romain », que le *Grand chemin d'Espagne* emprunte pour poursuivre directement vers les ports de Cize par Portaleburu et Navarre, depuis Saint-Jean qui s'appelle bientôt « *Saint-Jean-Pied-de-Port* » ;
- La cité s'entoure d'une muraille, une chapelle est construite en bas de la rue près de la rivière, puis, au fur et à mesure de l'évolution technique, un pont de bois, puis en pierre, est construit à l'extrémité de la rue : « *il y a un pont de pierre assez bien fait* » écrit Vauban en 1685 ;
- Le *faubourg de Saint-Michel*, sur la rive gauche de la Nive, initialement quelques maisons dépendant de la paroisse d'Uhart-Cize, devient une rue de commerçants et d'artisans, après la construction du pont, puis devient administrativement un faubourg, puis un quartier de Saint-Jean-Pied-de-Port, tout en restant dépendant de sa paroisse initiale d'Uhart-Cize. Cette extension pourrait n'être intervenue que lors de la renaissance de la ville à la fin du XVIe siècle.

A cet égard, il convient d'interpréter avec prudence certaines appellations qui ont pu désigner des entités différentes selon les époques. A titre d'exemple, dans le cadre de la chronologie ci-dessus, *Ugange* a pu être nommée « ville basse » par opposition à la « ville haute » qui se créait au pied du château, ville haute qui était aussi alors une « ville neuve ». Quelques siècles plus tard, cette ville haute devenait la « vieille cité » tandis que le terme de « ville basse », ou de « ville neuve » désignait le quartier de Saint-Michel sur la rive opposée de la Nive. De même, si les rues ont changé de nom au cours de l'histoire, le même nom a

---

<sup>169</sup> Cf. A. Saint-Vanne, bibliographie n°44 (op. cit.).



également pu désigner des rues différentes selon les époques : par exemple, la partie basse de l'actuelle « rue de la citadelle » a pu s'appeler « rue de Saint Michel » à l'époque où elle se prolongeait par le chemin longeant la Nive qui conduisait à ce village.

\*

\*

\*

Ainsi, l'étude des sources cartographiques les plus anciennes existant dans les fonds d'archives consultés permet d'esquisser des hypothèses novatrices sur l'histoire de la cité et du château de Saint-Jean-Pied-de-Port au Moyen-Âge. Elles devraient permettre de relancer les recherches en suscitant une lecture nouvelle des archives relatives à la période médiévale. L'origine de la ville découle de sa situation géographique. Autour du donjon médiéval des rois de Navarre, peut-être érigé peu après l'an mille par Sanche III le Grand (1000-1035) et attesté sous Sanche VI le Sage (1150-1194) en 1189, entouré de son bourg castral, fondé sur le site topographique, militairement favorable à la sécurité des accès au col de Roncevaux, constitué par l'éperon rocheux, bientôt appelé '*Gastellumendy*', s'agrégea une cité civile qui prit le nom de Sainte-Marie, peut-être plus tardivement. Tout comme les places de guerre d'une certaine importance, la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port semblerait avoir été composée, au Moyen-Âge, de deux cités juxtaposées : une cité militaire autour du château royal et de son donjon et, en contrebas, une cité bourgeoise de commerçants et artisans, née postérieurement. Celle-ci, créée par extension de l'ancienne paroisse pastorale et agricole de Sainte-Eulalie d'Ugange, se serait développée le long du *Grand chemin d'Espagne* qui devint sa rue principale. Venue se placer sous la protection du château, elle se serait mise ensuite à l'abri d'une muraille d'enceinte et une chapelle aurait été bâtie à l'extrémité basse de la rue centrale. La tradition fait remonter leur construction au règne de Sanche VII le Fort (1194-1234), le dernier roi de la dynastie navarraise. La construction ultérieure d'un pont sur la Nive, aurait permis à la cité de s'adjoindre administrativement le quartier de la paroisse d'Uhart-Cize, existant sur la rive opposée, qui aurait alors constitué un faubourg qui reçut le nom de Saint-Michel. Cette hypothèse correspond à un schéma classique de cité médiévale, dont Orthez ou Morlanne donnent des exemples décrits par P. Tucoo-Chala. Les forteresses de Gaston Febus étaient adjacentes à une cité, elle-même entourée d'une enceinte, limitée parfois à un fossé et des palissades, dont les maisons s'égrenaient le long d'une rue centrale. L'église qui en marquait l'extrémité basse, participait à la défense de la cité, le chemin de ronde se poursuivant sous sa toiture. La création progressive de la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port sous l'attraction du château médiéval qui la dominait et dont la présence lui offrait sa protection confirme l'origine militaire de sa fondation et explique son rôle stratégique dans l'histoire. Si l'existence de la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port est avérée au XIIe siècle, la considération du temps nécessaire à sa construction progressive selon le schéma proposé, tendrait à privilégier le règne de Sanche III le Grand pour l'établissement d'un château royal sur le mont de Mendiguren peu après l'an Mille.

## **IV- HISTOIRE de la CONSTRUCTION de la CITADELLE de SAINT-JEAN-PIED-de-PORT**

Les fonds d'archives conservés au SHAT, à la BNF et à l'IGN ne révèlent ni la date de construction, ni le projet initial, ni le nom du constructeur de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port. Ils contiennent cependant un ensemble de documents, pour la plupart incontestables, qui permettent de déterminer avec une grande précision l'état de la citadelle et ses caractéristiques en 1685. Cette situation attestée constitue la base de départ de la présente recherche, à partir de laquelle l'étude approfondie et contradictoire des sources archivistiques permet de cerner l'histoire de l'édification de la citadelle primitive et de préciser les étapes de son évolution au cours des siècles.

Le fondement de la présente recherche est donc le rapport établi par Vauban en 1685, à l'issue de l'inspection qu'il fit de la place de Saint-Jean-Pied-de-Port. Vauban, qui assumait officiellement la fonction de *Commissaire Général des Fortifications* de Louis XIV depuis 1678, effectua deux inspections des places fortes des Pyrénées occidentales, la première en 1680, la seconde en 1685, au cours desquelles il visita Bayonne, Saint-Jean-Pied-de-Port, Hendaye, Socoa, Navarrenx et Lourdes. La citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port ne fut inspectée que lors de la seconde inspection, celle de 1685<sup>170</sup>. Il y fut certainement accueilli par M. d'Armendaritz, « *Lieutenant du Roy* » et Dujac, « *major de la place* »<sup>171</sup>, qui comme les archives<sup>172</sup> en attestent, occupaient ces fonctions à cette date. Signé le 6 décembre 1685, le *Mémoire de M<sup>r</sup> de Vauban sur Saint Jean Pied de Port* porte comme sous-titre *Avis de Mr de Vauban sur la fortification de Saint Jean Pied de Port*<sup>173</sup>. En quittant les Pyrénées, Vauban alla inspecter le *canal des deux mers* que l'ingénieur Pierre Paul de Riquet avait terminé en 1678.

Malheureusement, le plan établi lors de l'inspection de Vauban a brûlé dans l'incendie survenu au Dépôt des Fortifications au début du XXe siècle. Mais, deux plans, légèrement postérieurs, y suppléent en précisant utilement la description synthétique de Vauban. Il s'agit du *Plan de la citadelle de St JEAN PIED de PORT en l'état qu'elle était en 1689* et du *PLAN du Rez de chaussée de la place d'armes de la citadelle de St JEAN DE PIED DE PORC en basse Navarre en l'état que cette place était en 1700*, qui appartiennent au *Recueil de cartes et plans dressés par le sieur Masse*<sup>174</sup>. Chacun est détaillé, précis et daté. Les légendes et le code de couleur utilisé qui distinguent clairement les travaux exécutés des travaux projetés, lèvent toute ambiguïté d'interprétation. Ils permettent donc de préciser la situation du bâti antérieure à Vauban. Comme son mémoire, ces deux plans constituent des sources de première main. Leur auteur, Claude Masse (1651-1737)<sup>175</sup>, ingénieur et remarquable cartographe, est parfaitement bien informé et qualifié dès lors qu'il était le « *dessineur* » de l'ingénieur François Ferry (1649-1701). A ce titre, Masse dessinait les projets de Ferry pour les travaux de fortification qu'il conduisait. François Ferry qui fut l'un des plus remarquables ingénieurs et architectes de son époque, appartenait au département de la marine dirigé par Jean-Baptiste Colbert, puis par son fils, le marquis de Seignelay. Il fut *Directeur général des fortifications des provinces d'Aunis, Poitou, Saintonge, Guyenne, Navarre et Béarn* de 1679 à sa mort en 1701. Il accompagnait Vauban durant ses

---

<sup>170</sup> L'année 1685 est l'année de la révocation de l'édit de Nantes par l'édit de Fontainebleau en octobre 1685.

<sup>171</sup> En 1694, un chanoine Denis Dujac était supérieur de la commanderie d'Arsoritz ; il était le neveu du chanoine Nyert, qui exerçait cette fonction en 1686.

<sup>172</sup> Cf. source manuscrite n° 14.

<sup>173</sup> Cf. source manuscrite n° 04-a.

<sup>174</sup> Cf. source cartographique n°24-a et 24-b.

<sup>175</sup> Cf. R. Faille et N. Lacrocq, bibliographie n°15.

inspections dans ces provinces et il dirigea les travaux décidés, dont ceux de rénovation de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port effectués après 1685, et de construction de la citadelle de Bayonne, érigée à la suite de la première inspection de Vauban en 1680. Il poursuivit, à partir de 1693, les travaux d'aménagement du port de Bayonne en faisant commencer une jetée dans l'Adour pour en redresser le cours et déblayer la barre qui est à son embouchure. Il reconstruisit également le fort de Socoa, avec sa tour à canons dont le sieur Masse établit quatre croquis en élévation.

Par ailleurs, la *Carte de la ville et citadelle de Saint Jean Pied de Port* qui se trouve en page 49 du *Recueil des cartes des places de guerre des provinces de Picardie, Champagne, Normandie, Bretagne, Poitou, Pays d'Aunis, Guienne, Navarre et Biscaye, Languedoc, Provence, Dauphiné, Bourgogne en l'état telles qu'elles sont en MDCLXXXIII*<sup>176</sup> (1683), appelé Atlas Louis XIV, permet de recouper et confirmer nos informations. L'année exacte d'établissement de cette carte n'est pas précisée : nous savons seulement qu'elle est au plus tard 1683, date de constitution du recueil, mais qu'elle pourrait lui être antérieure de plusieurs années.

Cet ensemble de documents permet donc d'établir une description précise et authentifiée de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port que Vauban inspecta dans les premiers jours du mois de décembre 1685, telle qu'elle résultait des travaux exécutés par ses prédécesseurs. Tous ces documents appartiennent au fonds d'archives du SHAT.

A la suite de son inspection, Vauban établit un projet qui incluait des travaux importants de renforcement des capacités défensives et offensives de la citadelle. Ce projet fut suivi de nombreux autres tout au long des XVIIIe et XIXe siècles. Tous très ambitieux, ils furent soumis à de dures contraintes financières car les budgets de la royauté, puis de la république, furent chroniquement insuffisants. Les documents très abondants et précis à compter de la fin du XVIIIe siècle, décrivent avec précision les travaux effectivement réalisés, donc les modifications et altérations subies. L'étude permettra ainsi de déterminer le degré d'authenticité de la citadelle bastionnée qui nous est parvenue après plus de trois siècles de restaurations, rénovations et remaniements.

En revanche, concernant la période précédant l'année 1685, les sources existantes sont peu nombreuses. Elles se réduisent à quelques documents cartographiques anciens, trois essentiellement, dont les datations sont imprécises et le degré de véracité non établi. Il s'agit de trois cartes remontant au milieu du XVIIe siècle, déjà citées au chapitre précédent : le plan de *Saint Jean Pié de Port* inséré dans l'atlas de 1676 conservé à la bibliothèque de l'Arsenal<sup>177</sup>, le *Plan de Saint-Jean-Pied-de-Port, capitale de la Navarre française* conservé au cabinet des estampes de la BNF, implanté sur le site de la bibliothèque Richelieu<sup>178</sup> et la *CARTE TOPOGRAPHIQUE de St IEN de PIET de PORT en BASSE NAVARRE, par le S<sup>r</sup> Desjardins, ingénieur et géographe du Roy, lieutenant de Mons<sup>r</sup> du plessis de Besançon, commandant pour le service de sa Majesté dans le chasteau d'Auxonne*<sup>179</sup> conservé à la cartotheque de l'IGN. Ces documents ne nous donnent qu'une connaissance limitée et imprécise des caractéristiques de la citadelle primitive. L'an 1685 marque bien une césure entre, d'une part, ce que nous savons, les vérités avérées : l'état de la citadelle en 1685, les restaurations, rénovations et remaniements exécutés depuis l'inspection de Vauban, et, d'autre part ce que nous ignorons : l'histoire de la construction de la citadelle primitive.

C'est cette histoire que la recherche entreprise ambitionne de découvrir. Les documents étudiés attestent que la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, érigée sur le site du château fort des rois de Navarre, présentait bien, en 1685, les caractéristiques d'une citadelle bastionnée. Construite antérieurement à l'inspection de Vauban, œuvre donc de l'un de ses prédécesseurs, elle date des prémices de la fortification bastionnée et constitue un témoin de l'architecture militaire de l'époque du Baroque. Ceci confirme l'intérêt de parvenir à des conclusions, ou au

---

<sup>176</sup> Cf. source cartographique n°23.

<sup>177</sup> Cf. source cartographique n°31.

<sup>178</sup> Cf. source cartographique n°35-a.

<sup>179</sup> Cf. source cartographique n°36.

moins des hypothèses, sur la date de son édification et le nom de son constructeur, un ingénieur précurseur de Vauban, et de préciser les étapes de son édification. Une étude fine des documents existant, confrontée à l'observation du bâti, replacée dans le double cadre de l'histoire de la fortification bastionnée naissante et de la Navarre, devrait nous permettre d'y parvenir en raisonnant par récurrence à partir de la situation attestée de 1685.

Il convient de préciser qu'il n'a existé, aucun plan en relief de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port. La collection royale des Plans-reliefs fut créée en 1668, à l'initiative de Louvois, ministre de la Guerre de Louis XIV. Cet ensemble homogène et cohérent de maquettes à l'échelle du 1/600 des places fortes, devenu collection royale, se développa au rythme des conquêtes de Louis XIV et de Louis XV. Conservés aux Tuileries, puis dans la Grande Galerie du Louvre, les Plans-reliefs furent transférés en 1777 dans les combles des Invalides. Leur mise à niveau fut alors entreprise et se poursuivit sous la Révolution et l'Empire. Elle ne s'acheva qu'après la guerre de 1870 et l'abandon de la construction des fortifications bastionnées. La collection comprend aujourd'hui une centaine de Plans-Reliefs. Aucun plan de Saint-Jean-Pied-de-Port n'est mentionné dans l'inventaire établi par Antoine de Roux et inséré dans le livre *Les plans en relief des places du Roy*<sup>180</sup> qui détaille les plans encore existant ainsi que les plans disparus.

#### **41- La CITADELLE BASTIONNEE en 1685**

La citadelle se présentait donc en 1685<sup>181</sup>, sous sa forme quasi barlongue actuelle, celle d'un rectangle imparfait, d'environ 160 mètres de long sur 105 mètres de large, dont le petit côté faisant face à la ville, était plus court de quelques mètres que le côté opposé. Le plan, de forme géométrique selon la théorie de la fortification bastionnée, strictement respecté dans les forteresses de plaine, était ici adapté au relief montagneux, c'est-à-dire à la forme du sommet de l'éperon rocheux choisi pour sa construction. La citadelle était renforcée d'un bastion, sans orillons, à chacun des quatre angles. Les flancs de ces bastions étaient perpendiculaires aux courtines, pour certains quasiment perpendiculaires pour des raisons de contraintes de terrain. Chaque demi-gorge avait une longueur égale au quart de celle de la courtine adjacente. Les flancs de bastion étaient de longueur égale aux demi gorges sur les petits fronts, mais étaient plus petits sur les deux grands fronts, en raison du manque d'espace disponible. Chaque face de bastion était strictement alignée sur l'angle fait par le bastion opposé avec la courtine, ce qui lui donnait une longueur double si non du flanc adjacent, du moins de la demi-gorge correspondante. Les règles édictées par le chevalier Antoine de Ville dans son *Traité Les fortifications* de 1628 étaient bien appliquées, sous la réserve des nécessaires adaptations aux dimensions du terrain disponible au sommet de l'éperon rocheux.

La citadelle disposait d'une seule porte en milieu de la courtine faisant face à la ville, la *Porte Royale*, défendue par une demi-lune (5)<sup>182</sup>, l'unique demi-lune de cette citadelle à l'époque, sur laquelle était érigé un corps de garde. Vauban note clairement, parmi les défauts de la citadelle, qu'elle ne possédait pas de *Porte du secours*<sup>183</sup>. En effet, aucune porte n'existait encore sur le front Est, a fortiori aucun pont n'avait encore été établi pour permettre de communiquer avec l'esplanade. Sur les plans insérés dans les atlas de 1676 et 1683, la courtine Est de la citadelle apparaît bien constituée d'un rempart continu entre les deux bastions (2) et (3), sans porte, ni bâtiment, ni ouvrage d'aucune sorte. Sur ces plans, le bastion Sud-est (3), au-dessus de la Nive, apparaît couvert par une contre-garde maçonnée, dont Vauban ne note pas l'existence.

L'ensemble des courtines et bastions était revêtu de parements en maçonnerie et ceint d'un cordon périmétrique en limite haute, marquant la base des parapets. Vauban note que les

---

<sup>180</sup> Cf. A. Roux, N. Faucherre et G. Monsaingeon, bibliographie n° 23.

<sup>181</sup> Voir planche n° 10.

<sup>182</sup> Les chiffres entre ( ) renvoient au plan de la planche n°14 et à sa légende de la planche n°15.

<sup>183</sup> Voir glossaire.

parapets couronnant courtines et bastions, ne sont pas terrassés. Ils sont simplement réalisés en maçonnerie d'environ 1,20m d'épaisseur et percés d'embrasures permettant le tir des canons : deux à trois embrasures dans chaque face et flanc de bastion, ou chaque courtine. La demi-lune royale avait deux embrasures sur chacune de ses deux faces. Les parapets étaient donc bien de conception archaïque. Ainsi, le plan de la citadelle est en tous points conforme à celui d'une citadelle bastionnée sans dehors ni ouvrage extérieur autre que la demi-lune couvrant l'unique porte d'entrée, tel que le concevaient les ingénieurs militaires de Louis XIII. Ainsi, pour ce qui concerne les fortifications de ses fronts Nord, Sud et Ouest, la citadelle se présentait à cette date du 6 décembre 1685 dans un état quasiment identique à celui que nous lui connaissons aujourd'hui. Elle n'a subi depuis de modifications notables que sur son front Est.

Ce front Est qui fait face à l'esplanade, n'était en 1685 renforcé que d'ouvrages de campagne en terre. Les plans insérés dans les atlas de 1676 et de 1683 montrent la courtine Est de la citadelle couverte non par des *dehors* parés de maçonnerie comme sur le front Ouest, mais par un ensemble d'ouvrages de campagne. Il comprenait successivement d'Ouest en Est, une demi-lune en terre de petite taille, un retranchement linéaire de peu de valeur faisant office de chemin couvert et quelques autres traces d'ouvrages mal définis. Le mémoire de Vauban de 1685 confirme qu'il existait seulement sur le front Est

*une demi-lune de terre très mal flanquée avec un ouvrage tenaillé fort bas qui lui servait autrefois de chemin couvert, ensuite de quoi il n'y a plus que la continuation de la même hauteur entrecoupée de quelques commencements d'ouvrages effacés, entre lesquels on remarque les vestiges d'une corne qu'on a eu pensée d'y faire, mais que l'on ne reconnaît pas pour telle, si on ne l'entendait dire à ceux qui en ont oui parler*<sup>184</sup>.

Un croquis d'époque<sup>185</sup>, non daté avec précision, inséré dans un atlas de petit format conservé au SHAT, montre l'existence d'une demi-lune et d'un ouvrage à cornes sur cette esplanade, ouvrage de 250 mètres de profondeur sur une centaine de large, lui-même couvert à son Est par un ravelin, mais rien ne permet d'assurer qu'il s'agit bien d'un croquis des ouvrages dont Vauban mentionne les vestiges. Le mauvais état de ces ouvrages signalé par Vauban indique leur ancienneté. Ils pourraient remonter à quelques dizaines d'années. Ils pourraient dater de 1636, lorsque la situation tendue à la frontière vers Roncevaux et le raid espagnol sur Saint-Jean-de-Luz nécessitèrent un renforcement d'urgence des défenses de la citadelle face à l'Espagne.

Le plan inséré dans l'atlas de 1683, confirmé par le plan de la citadelle établi par Masse en 1689, montre qu'à cette époque, la citadelle était en outre protégée face à la ville, en avant de la demi-lune de la porte royale, à mi-pente de l'éperon rocheux, par des murs maçonnés et des retranchements constituant une ligne brisée. Ils pourraient être les vestiges, sans doute restaurés, de l'enceinte médiévale extérieure du bourg castral, mentionnée plus haut<sup>186</sup>. La vieille enceinte de la ville haute semble, d'après ces sources, raccordée à cette enceinte extérieure de la citadelle, d'une part juste au-dessus de l'actuelle porte Saint-Jacques, d'autre part à mi-pente derrière le chevet de l'église Notre-Dame.

En 1685, l'enceinte de sûreté, constituée par les remparts de la citadelle, n'était pas doublée par un chemin couvert, formant une enceinte de combat extérieure, ainsi que l'auraient voulu les principes énoncés par les traités de fortification de l'époque. En effet, si cette citadelle était si petite, « *la plus petite du royaume* », et si sa forme rectangulaire était irrégulière, au mépris des canons géométriques en vigueur préconisant une parfaite symétrie, c'est parce que son constructeur avait eu le souci de la faire aussi grande que possible en s'adaptant au mieux à la forme du terrain disponible. Elle occupait ainsi toute la largeur de l'éperon rocheux « *si bien qu'elle n'a, ni ne peut avoir de fosses ni de chemin couvert le long de ses longs côtés mais seulement une berme*<sup>187</sup> de douze, quinze à seize pieds (4 à 5 mètres environ) au pied de son revêtement (des courtines) », comme le note Vauban. Une citadelle carrée bâtie sur un éperon

<sup>184</sup> Cf. source manuscrite n° 04-a.

<sup>185</sup> Cf. source cartographique n° 25.

<sup>186</sup> Cf. supra § 32.

<sup>187</sup> Voir glossaire.

rocheux aussi étroit n'aurait pas eu une capacité de logement suffisante, ce qui conduisit son constructeur à s'adapter au terrain en choisissant de l'édifier selon un plan rectangulaire à l'époque encore inusité.

L'accès de la porte principale, appelée selon l'usage « *Porte Royale* », face la ville se faisait alors, comme nous le connaissons aujourd'hui, par la rampe d'accès y conduisant depuis le haut de l'actuelle rue de la citadelle. L'entrée des charrois<sup>188</sup> se faisait également par cette porte royale, la seule existant alors, mais ils n'y parvenaient pas par la rampe qui lui faisait face, trop raide. Ils accédaient au saillant du bastion Nord-est par une rampe, dite « *des charrois* », montant de la chapelle Saint-Jacques. Continuant par un chemin aménagé sur la berme le long de la courtine Nord, ils parvenaient à l'entrée de la demi-lune de la porte royale. Le pont d'accès à cette porte avec ses deux travées dormantes jetées sur de simples piliers verticaux en maçonnerie, qui relève de techniques archaïsantes existait déjà en l'état en 1685. Seule la porte elle-même et la façade du pavillon d'entrée ont été reconstruits après l'inspection de Vauban.

La poterne aménagée sous la porte royale, au pied de la courtine, au niveau du fossé, et protégée par les piles du pont-levis existait vraisemblablement en 1685. Les méthodes de construction utilisées ainsi que le niveau de protection contre les bombardements des plafonds des corridors d'accès à cette poterne relèvent de techniques antérieures à celles utilisées de 1685 à 1689 dans les autres descenderies de la citadelle. Un escalier dérobé aménagé dans le puits de bascule du pont-levis permettait à la garnison de déboucher de l'intérieur de la citadelle dans le fossé par cette poterne pour des sorties, des patrouilles, la surveillance des dehors, des contre-attaques en cas de crise, sans avoir à manœuvrer le pont-levis. En revanche, il n'existait alors pas de tenaille au pied de la courtine pour en protéger la base contre d'éventuelles sapes et contre les coups directs de l'artillerie ou pour masquer les éléments sortant par la poterne. Il n'existait pas non plus de souterrain de liaison entre le corps de place et la demi-lune située en avant de la porte royale. Il n'en fut d'ailleurs pas aménagé ultérieurement. Dès 1629, le chevalier Antoine de Ville recommandait les escaliers permettant de déboucher des bastions par des poternes dans les fossés, mais Vauban fut le premier ingénieur à systématiser les communications souterraines avec les ouvrages avancés.

Quant aux bâtiments construits à l'intérieur de la citadelle, le rapport de Vauban critique leur médiocrité, « *les logements y sont mauvais, bas, écrasés et en médiocre quantité* », mais il n'en donne aucune description précise. Les seules informations dont nous disposons sont celles données par les plans insérés dans les atlas de 1676 et de 1683. En plus du donjon encore utilisé, ils comprenaient d'abord face à la ville le pavillon de la porte royale (12) dominé par un lanternon, avec les deux ailes de casernement (14) et (15) le flanquant. Construits au-dessus de la courtine, juste en retrait du parapet maçonné, ils ne laissaient qu'un passage de moins d'un mètre. Ces deux ailes, d'une largeur de six mètres environ, étaient plus étroites que les bâtiments actuels. Le pavillon central faisait saillie à l'intérieur de la citadelle, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Sa façade externe, dans l'alignement du parapet, constituait l'encadrement de la porte de la citadelle. Elle n'était pas encore monumentalisée. Cet ensemble de bâtiments servait en 1685 de logement aux officiers. Il disposait de souterrains, en fait une ancienne casemate ayant appartenu à une construction antérieure, qui sera étudiée dans un paragraphe ultérieur<sup>189</sup>. Aux extrémités Nord et Sud, étaient construits les magasins à poudre (16 & 17) existants encore aujourd'hui.

Les bâtiments de la citadelle comprenaient ensuite un casernement linéaire et continu qui occupait tout le terrain disponible entre les remparts et le pied du tertre du donjon. Il s'étendait sur trois côtés et un tiers des remparts, parallèlement aux courtines Est, Nord, Ouest et partiellement Sud, développant un total de plus de cent cinquante mètres de longueur sur environ six mètres de largeur, ce qui représentait à peine la moitié de la largeur des bâtiments actuels<sup>190</sup>.

---

<sup>188</sup> Les charrois de l'époque étaient tirés par six bœufs ou quatre chevaux, mais Vauban note que « *les petits charrois du pays sont bien différents des nôtres* ».

<sup>189</sup> Cf. infra § 43.

<sup>190</sup> Voir planche n°10.

Leur périmètre extérieur était identique à celui des bâtiments actuels. Vauban confirme l'existence de cette caserne sans dater sa construction. Masse lui confère une ancienneté certaine en la dénommant « *vieille caserne* ». Cette longue caserne entourant sur trois côtés un tiers l'éminence du donjon constituait le casernement de la troupe en 1685. Avec cette « *vieille caserne* », on peut estimer la garnison de la citadelle à 400 hommes environ, soit quatre compagnies, ce qui était faible pour une place de guerre devant barrer la route d'invasion transpyrénéenne principale aux armées espagnoles.

L'aile Ouest de cette caserne, en face de la *Porte royale* était percée des vestiges de la porte commandant l'accès au donjon. Rappelons qu'en cette date du 6 décembre 1685, tout l'espace central de la citadelle, au milieu de cette caserne linéaire, était occupé par une éminence, qui dominait d'une douzaine de mètres le niveau du rez-de-chaussée de cette caserne. Le pied du donjon, dernier vestige alors du château médiéval, érigé au sommet de cette éminence, était légèrement supérieur au niveau du faite des casernements actuels. Dans son mémoire du 6 décembre 1685<sup>191</sup> en effet, Vauban écrivait que « *la tête de la montagne est restée au milieu de la place qui a six toises de haut depuis le niveau de la place d'armes jusqu'au sommet sur laquelle se trouve un donjon assez logeable* ». Puis qu'il était jugé « *logeable* » par Vauban, ce donjon devait sans doute constituer les logements du gouverneur et du major. On avait de même à Mont-Louis laissé au centre de la citadelle jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle l'éminence rocheuse initiale avec son donjon. Le symbole du pouvoir, féodal ou royal, du donjon médiéval fut maintenu jusqu'à l'époque de Vauban.

En 1685, la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, encore dominée par le donjon médiéval des rois de Navarre, se présentait comme une petite citadelle bastionnée de facture archaïsante, avec son périmètre barlong remparé, renforcé d'un bastion pentagonal également remparé à chacun de ses quatre sommets, avec une porte unique, la *Porte Royale* précédée d'une demi-lune en maçonnerie face à la ville. Elle est conforme au type de forteresse conçu par les *ingénieurs du Roy* précurseurs de Vauban, appartenant aux premières générations d'ingénieurs français sous Henri IV ou Louis XIII. Il s'agit donc d'essayer, en raisonnant par récurrence à partir de cette situation parfaitement connue de 1685 et en exploitant les informations fournies par les quelques sources archivistiques plus anciennes, de déterminer lequel de ces ingénieurs du Roy aurait pu en être le constructeur, et plus précisément s'il pourrait s'agir du chevalier Antoine de Ville, comme le veut la tradition locale.

#### **42- CRITIQUE de l'HYPOTHESE 'Antoine de VILLE'**

La légende du plan du sieur Masse de 1689 donne « *environ 1640* » comme date de construction de la citadelle, tandis qu'à partir du mémoire de 1770, la date de construction citée est l'année 1648 : « *Ce fut dit-on vers l'an 1648 que Louis XIV ordonna de construire la citadelle* »<sup>192</sup>. La plupart des rapports du XIX<sup>e</sup> siècle reprennent la date de 1648, mais plusieurs réfutent l'idée, alors généralement admise et affirmée notamment dans une notice de l'an X (de la République), que la citadelle ait pu être construite par Vauban. Cependant aucun ne précise le nom de son constructeur, ni n'avance la moindre hypothèse à cet égard.

En particulier, aucun document des fonds d'archives étudiés ne mentionne que le constructeur de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port ait pu être le Chevalier Antoine de Ville. Or il est quasiment certain que les rédacteurs de ces documents n'auraient pas manqué de le mentionner s'ils l'avaient su, ou cru, étant donné que de Ville conserva une forte réputation jusque sous le règne de Napoléon III. Dans son récent ouvrage consacré aux ingénieurs avant Vauban<sup>193</sup>, David Buisseret écrit :

---

<sup>191</sup> Cf. source manuscrite n° 04-a.

<sup>192</sup> Cf. source manuscrite n° 04-c.

<sup>193</sup> Cf. D. Buisseret, bibliographie n° 14 (op. cit.).

*De Ville était bien l'homme auquel le cardinal faisait appel en cas d'urgence. Il est même possible qu'il ait été responsable de la fortification d'un site lointain, la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, dans les Pyrénées (Note marginale : suivant une tradition locale).*

Il convient donc de chercher l'origine de cette tradition pour en vérifier la véracité. Dans les ouvrages consultés, l'auteur le plus ancien à mentionner de Ville fut A. Saint-Vanne qui écrivait en 1913<sup>194</sup> :

*En 1439, le roi Jean II, considérant la décadence de la ville de Saint-Jean par la mortalité de ses habitants, et en l'honneur du mariage du prince Don Carlos, libéra à perpétuité la ville des droits de péage. Saint-Jean-Pied-de-Port devint place française par le traité des Pyrénées (7 nov. 1659). De 1439 à cette époque là nous n'avons pas encore réuni de documents et il est assez difficile, pour le moment, de savoir à quelle époque le château de Saint-Jean-Pied-de-Port fut transformé en citadelle. D'après le Commandant du génie Blay de Gaix<sup>195</sup>, le duc d'Albe fit exécuter en 1512, d'importants travaux pour mettre Saint-Jean-Pied-de-Port à l'abri et un nouveau fort aurait été construit pour protéger la ville. Certains prétendent que la citadelle fut exécutée d'après les plans du chevalier Antoine Deville, ingénieur de talent qui, avant Vauban, construisit plusieurs forteresses. Il est en tout cas assuré que la citadelle de Saint-Jean existait avant Vauban puisqu'il la visita en 1685 et qu'il établit un projet qui ne fut qu'en partie exécuté.*

A. Saint-Vanne<sup>196</sup>, en 1913, présentait donc bien le Chevalier Antoine de Ville comme le 'constructeur présumé' de la citadelle. En 1960, R. Cuzacq<sup>197</sup> reprend cette hypothèse sur un ton plus affirmatif en écrivant : « Spécialiste de son temps, le chevalier Deville fit une citadelle en cet emplacement prédestiné vers 1628 sous Richelieu, face à la grande menace espagnole de l'époque ». Il est, en effet, loisible de noter que certaines de ses caractéristiques de construction respectent les règles énoncées par de Ville dans son traité 'Les Fortifications' de 1628 : angles et formes des bastions, proportions entre les dimensions des bastions et les longueurs des courtines. Mais de Ville préconisait les parapets terrassés, le tir des canons en barbette ainsi que la construction d'une seconde enceinte de combat extérieure aux remparts et de 'dehors', tous éléments dont la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port est dépourvue en 1685. Nous retiendrons donc seulement que son constructeur a appliqué certains des principes énoncés par de Ville dans son traité de 1628, mais que rien ne prouve qu'il en fût le constructeur ou l'architecte.

Dans un ouvrage collectif paru en 1991<sup>198</sup>, P. Hourmat écrivait dans le chapitre consacré à la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port :

*Les premiers travaux commencèrent dans les années 1630 sur les plans d'Antoine Deville, l'auteur d'un ouvrage connu sur l'art de la fortification. En 1647, l'ingénieur et géographe ordinaire du roi, le sieur Desjardins y fut chargé « de la conduite des fortifications de la dite citadelle » sous les ordres du maréchal de Gramont, gouverneur et lieutenant-général pour le roi en Navarre-Béarn et gouverneur particulier de Saint-Jean-Pied-de-Port. L'ingénieur Milhet, venu de Bayonne y travailla également et d'importants travaux de 'vidanges de terres', de terrassement, de charpenterie et de maçonnerie firent s'élever les bastions de Gramont, de Landresse, de Guiche et du Plessis.*

Mais dans un article précédent, paru en 1984<sup>199</sup>, P. Hourmat et R. Poupel précisaient : *L'un des historiens de Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Vanne avance comme date de sa construction la fin du XVIe ou la première moitié du XVIIe siècle, avec alors le chevalier Antoine Deville comme constructeur. René Cuzacq affirme qu'Antoine Deville fit édifier une citadelle destinée à faire face à la menace espagnole sur l'emplacement prédestiné du château fort des rois de Navarre.*

<sup>194</sup> Cf. A. Saint-Vanne, bibliographie n° 44 (op. cit.).

<sup>195</sup> Cf. Commandant Blay de Gaix, bibliographie n° 30.

<sup>196</sup> Cf. A. Saint-Vanne, bibliographie n° 44 (op. cit.).

<sup>197</sup> Cf. R. Cuzacq, bibliographie n° 31.

<sup>198</sup> Cf. P. Bidart, bibliographie n° 29 (op. cit.).

<sup>199</sup> Cf. P. Hourmat et R. Poupel, bibliographie n° 36.



L'attribution de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port au Chevalier Antoine de Ville apparaît bien comme une hypothèse, que les études universitaires plus récentes sur les ingénieurs des XVIe et XVIIe siècles ne confirment pas.

### **43- Les TRAVAUX de RENOVATION des années 1643 à 1648**

L'étude comparative et critique des quatre sources cartographiques antérieures à 1685 déjà citées<sup>200</sup> suggère que la construction de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port s'est effectuée en plusieurs phases. Leur confrontation avec les modes de construction utilisées permet d'élaborer des hypothèses sur les étapes chronologiquement intermédiaires entre le château fort médiéval et la citadelle bastionnée de 1685.

Ces quatre plans ne sont pas datés. Leurs auteurs sont inconnus et il est impossible de savoir s'ils ont été réalisés sur place, ou à distance sur la base de plans antérieurs et de comptes rendus oraux. Deux cependant appartiennent à des portefeuilles dont les dates de constitution sont connues : 1676 pour l'atlas conservé à la bibliothèque de l'Arsenal<sup>201</sup>, et 1683 pour l'atlas Louis XIV conservé au SHAT<sup>202</sup>. Ils ont donc été réalisés au plus tard à cette date, voire plusieurs années, éventuellement quelques décennies, auparavant. Le plan de l'atlas Louis XIV qui présente une situation comparable à celle décrite par Vauban est le dernier réalisé, mais, couvrant l'ensemble de la vallée de Cize, il manque de précision pour ce qui concerne la citadelle en raison de son échelle. Le plan non daté, conservé au cabinet des estampes de la BNF (site Richelieu)<sup>203</sup>, semble légèrement antérieur en raison de la description des lieux qu'il donne, mais son échelle et son degré de précision lui permettent de compléter et préciser utilement les renseignements donnés par le plan de l'atlas Louis XIV. Le plan de l'atlas de 1676, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, comporte quelques erreurs, ou omissions: la chapelle Notre-Dame, l'actuelle église paroissiale, n'y est pas indiquée. Cependant, il est indéniablement antérieur aux deux plans ci-dessus, car il présente le projet du long casernement linéaire, porté sur ces deux plans et décrit par Vauban. Ces trois plans peuvent donc être datés du milieu du XVIIe siècle. Quant à la carte de Desjardins conservée à la cartothèque de l'IGN<sup>204</sup>, elle est encore antérieure, ou au plus tard contemporaine au plan de l'atlas de 1676 dès lors qu'elle présente un projet différent, qui n'a pas été retenu. Elle n'est pas non plus datée mais l'indication du nom de son auteur, « *le S<sup>r</sup> Desjardins, ingénieur et géographe du Roy, lieutenant de Mons<sup>r</sup> du plessis de Besançon, commandant pour le service de sa Majesté dans le chasteau d'Auxonne* », indiqué dans le titre de la carte, permet de la dater de 1645 à un ou deux ans près, comme la comparaison avec d'autres sources permet de l'affirmer.

En effet, dans leur publication de 1984, P. Hourmat et R. Poupel<sup>205</sup> citent des documents provenant des archives départementales<sup>206</sup>, qui mentionnent l'exécution de travaux importants à la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port en 1643, 1645 et 1647. En 1643, ces travaux étaient conduits par un ingénieur du roi, le sieur Des Jardins. En 1645, ils l'étaient par Louis Demilhet, ingénieur ordinaire du Roy, « *ayant la conduite des fortifications de Saint-Jean-Pied-de-Port en Basse-Navarre* ». En 1647, ils l'étaient par « *Nicolas Des Jardins, chevalier lieutenant de Monsieur du Plessis de Besançon, dans le château d'Auxonne, ingénieur et géographe ordinaire du Roy* ». Desjardins aurait en 1647, publié un appel d'offres, cité par les auteurs de l'article, pour « *l'entreprise des travaux de fortification de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port* ». L'implication du sieur Des Jardins dans les travaux menés en 1647 est confirmé par la « *Commission* », également citée dans cette publication, signée par le roi à Paris, le 18 mars 1647, au Sieur Des Jardins de

<sup>200</sup> Cf. sources cartographiques n°23, 31, 35 et 36.

<sup>201</sup> Cf. source cartographique n°31.

<sup>202</sup> Cf. source cartographique n° 23.

<sup>203</sup> Cf. source cartographique n° 35.

<sup>204</sup> Cf. source cartographique n° 36.

<sup>205</sup> Cf. P. Hourmat et R. Poupel, bibliographie n° 36 (op. cit.).

<sup>206</sup> Arch. Dép. Pyr. Atl. 3 J 79.

*faire travailler en diligence à la continuation des fortifications de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port selon le devis ... sous les ordres du Sieur Maréchal de Gramont, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté en Navarre Béarn et gouverneur particulier du dit Saint-Jean-Pied-de-Port.*

L'ingénieur, cité par Messieurs Hourmat et Poupel, qui a travaillé à la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port en 1643 et 1647 et l'auteur du plan conservé à l'IGN sont bien le même homme. On sait peu de choses sur lui, mais il était l'adjoint, ou le dessinateur, d'un ingénieur connu de Louis XIII, Duplessis-Besançon, qui travailla aux fortifications de Bayonne, peut-être à plusieurs reprises entre 1638 et 1642, mais certainement en 1643, et qui fut nommé commandant du château d'Auxonne en 1644. La nomination de Desjardins, son adjoint, en renfort à Bayonne en juin 1643 avec le titre de *Directeur des fortifications de Bayonne et de Saint-Jean-Pied-de-Port* serait consécutive à sa visite de 1643. Il aurait alors été chargé d'exécuter les travaux dont Duplessis-Besançon avait établi le projet. Dès lors le plan de Desjardins conservé à l'IGN peut être daté entre 1643 et 1647, nous retiendrons 1645.

Les auteurs précisent qu'à cette commission était joint le « *Devis général d'ouvrages de maçonnerie, charpenterie, vuidange de terres* » qu'il faut faire pour le parachèvement du corps de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port. Ce devis prévoyait de renforcer les bastions en y creusant les fondations de « *piliers boutants* » au dedans des faces, afin de mieux affermir et de soutenir la terre dont les bastions sont remplis, puis de faire les parapets de seulement 3 pieds d'épaisseur et enfin de faire aux angles flanqués et des épaules des bastions, des culs de lampe en pierre de taille afin d'y poser des guérites de charpenterie. Le projet incluait le revêtement en maçonnerie du côté extérieur des fossés ainsi que la construction d'avant-corps de 6 pieds de saillie hors l'alignement des courtines, pour porter les deux portes avec leurs corps de garde couverts, sur chacun des petits fronts Est et Ouest. Enfin, des chambres devaient être aménagées pour loger une ou deux compagnies. Ces documents laissent à penser qu'en 1647 était envisagée la construction de casernements additionnels ainsi que d'une seconde porte d'accès à la citadelle.

Les fonds d'archives consultés, tant au SHAT qu'à la BNF, ne comportent aucune référence à la réalisation de travaux à cette époque. Cependant, la précision des citations et de la démonstration de Mrs. Hourmat et Poupel, conduit à accepter le fait que des travaux importants ont été conduits à la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port de 1643 à 1648. Mais les termes employés dans les documents cités tendent à prouver qu'il s'agirait plus de travaux de rénovation, ou de restauration voire de reconstruction, que de construction. Les auteurs concluent d'ailleurs :

*Ainsi en ces années 1640, se poursuit et s'achève la construction de l'ouvrage sous la direction des ingénieurs Milhet et Des Jardins. Gramont, gouverneur et lieutenant-général et Landresse, son lieutenant, qui ont alors donné leur nom aux bastions, ont dirigé la défense de la place face à la menace des Espagnols qui se concentraient à Burguette et Roncevaux dans les années 1636 à 1640.*

Compte tenu de ces citations, du contexte historique et du témoignage de Masse, nous admettons que la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port ait connu, entre 1643 et 1648, une phase de travaux importants. La gravité de la situation provoquée en 1636 par la surprise de Corbie, le raid espagnol sur Saint-Jean-de-Luz et la concentration de troupes à Roncevaux et Burguette, avaient probablement conduit à renforcer d'urgence, entre 1636 et 1639, les défenses de la citadelle par des ouvrages de circonstance en terre sur son front Est. Après le soulèvement espagnol de 1640 contre Philippe IV et la conquête française du Roussillon en 1642, Mazarin succédant à Richelieu comme premier ministre en 1643 poursuivit immédiatement la politique de renforcement des frontières. La décision de réaliser, de 1643 à 1648, des travaux importants à la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port s'inscrit dans cette politique et correspond aux nécessités de la guerre avec l'Espagne, notamment pendant la dernière phase de la guerre de Trente ans qui ne se termina au traité de Westphalie qu'en 1648.

Il s'agit donc de croiser les informations données par ces documents et confortées par le contexte historique, avec celles tirées de l'observation du bâti, pour préciser la nature de ces

travaux et déterminer les conditions de construction de la citadelle originelle. L'examen attentif des maçonneries, des modes de construction, des différences de qualité stéréotomique permet de préciser la nature des travaux réalisés entre 1643 et 1648. On peut en effet distinguer des reprises et plusieurs variétés d'appareils dans les parements des courtines ainsi que des faces et des flancs des bastions, dont le caractère dissymétrique confirme qu'elles correspondent à des travaux réalisés dans une deuxième phase de construction. Certains sont en appareil régulier en moellons de calcaire en carreaux : tel est le cas de la totalité de la demi-lune royale et de la majeure partie des courtines, qui appartiennent donc à la citadelle primitive. D'autres ont un appareil régulier plus élaboré en pierres de taille, successivement en carreaux et en boutisses, avec des alternances de taille sans bossage et de taille à bossages, ces dernières correspondant généralement aux extrémités des contreforts internes qui renforcent la maçonnerie du rempart. Tel est le cas des faces des deux bastions du front Est, dont les documents cités par P. Hourmat et R. Poupel laissent entendre qu'ils ont plus particulièrement été concernés par les travaux des années 1640. Il ne peut s'agir que des 'piliers boutant' cités dans le devis général de 1647. Par ailleurs, les angles, épaulements et saillants, des quatre bastions sont en quasi-totalité constitués de pierres de taille à bossages, disposées en 'besaces'. Il est également loisible de constater que les escarpes, des courtines comme des bastions, comportent à leur partie inférieure une « plinthe »<sup>207</sup>, un épaissement sur environ un mètre de hauteur, méthode de construction archaïque, qui pourrait remonter à la construction d'une première citadelle bastionnée, antérieure aux travaux réalisés de 1643 à 1648, remontant au début du XVIIe siècle. Seules deux reprises en grès, donc postérieures, de cette plinthe sont visibles aux saillants des bastions Saint-Michel et Saint-Jacques et sur une face du bastion Saint-Jacques. En revanche, l'appareil à bossages<sup>208</sup> des pierres constituant les saillants des bastions ou des pierres en 'boutisse'<sup>209</sup> de certains remparts, qui pourrait également faire penser à une construction ibérique, ne doit pas entraîner une telle conclusion, comme l'ont fait certains auteurs, car le pavillon de la porte du secours, dont nous savons, comme nous le verrons plus loin, qu'il fut construit entre 1685 et 1689, utilise un tel appareil à bossages. La construction des guérites pentagonales aux épaulements des bastions remonte à cette période. Prévues en charpente sur des culs-de-lampe en pierre, elles furent finalement réalisées intégralement en pierre. La contre-garde élevée devant le bastion Saint-Michel remonte, selon toute vraisemblance à cette phase de travaux, de même que la poterne aménagée sous la porte royale.

La carte de Desjardins de 1645 montre à cette date l'existence d'une seule caserne dans la citadelle. Elle était constituée du pavillon central (12) et de ses deux ailes au-dessus de la courtine Ouest (14 & 15), avec à leurs extrémités les deux magasins à poudre (16 & 17) dans leur enceinte de confinement. Cet ensemble de bâtiments date donc de la construction de la citadelle primitive. Il prévoyait à l'intérieur de la citadelle deux casernements en 'L' devant le rempart Est de part et d'autre de la porte du secours, l'arasement du donjon et de l'éminence sur laquelle il était bâti ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment de commandement de forme pentagonale, flanqué de tours carrées, au milieu de la place d'armes. Ce plan indique également un projet de renforcement des fortifications du front Est comprenant la création d'une sortie du secours et la construction d'un ensemble d'ouvrages en maçonnerie reparable destinée à la couvrir et comprenant d'Ouest en Est : une demi-lune, un ouvrage à cornes et une seconde demi-lune, le tout s'étendant sur une profondeur d'environ deux cents mètres et couvrant la totalité de l'esplanade. En bref, la carte topographique de Desjardins montre qu'en majeure partie les projets de renforcement des défenses de la citadelle présentés par Vauban, avaient déjà été prévus en 1643 dans le projet conçu par l'ingénieur Duplessis-Besançon, dont l'adjoint Desjardins, établit le plan topographique. Ce plan nous apprend enfin la provenance des matériaux. En avant du front Est, le long de la ligne de crêtes se trouvent un four à chaux et trois « *perrières* », que nous nommerions des carrières, le four à chaux à hauteur de *Gastellumendy*

---

<sup>207</sup> Voir photographie n° 4.

<sup>208</sup> Voir photographie n° 3.

<sup>209</sup> Voir glossaire.

entre les deux premières, les *perrières* respectivement à 200, 600 et 900 mètres de la courtine Est de la citadelle, la plus éloignée à hauteur de *Pochinborda*.

Le plan du recueil de 1676 conservé à la bibliothèque de l'Arsenal confirme l'existence des bâtiments déjà cités sur la courtine Ouest. Il présente un autre projet, celui de construction d'une caserne linéaire tout autour du tertre central. Le plan ancien conservé au cabinet des estampes de la BNF (site Richelieu) ainsi que celui de l'atlas de 1683, atlas Louis XIV, conservé au SHAT indiquent que ces casernements étaient construits à la date d'exécution de ces plans. Le besoin de casernements additifs, exprimé par le devis général de 1647, cité plus haut, laisse à penser que cette « *vieille caserne* », selon Masse, a été construite en phase finale des travaux conduits entre 1640 et 1648. Selon le plan du cabinet des estampes de la BNF, la rampe d'accès à la citadelle pour les charrois était alors située, non comme aujourd'hui en contrebas du bastion Nord-est, mais en contrebas de la courtine Nord, à mi-chemin entre la porte Saint-Jacques et la porte d'Haraconcia. Sur le front Est, ces plans ne montrent que les ouvrages de campagne en terre sans maçonnerie, comprenant un bonnet de prêtre, ou un ouvrage à cornes, et une demi-lune à hauteur du ressaut de Gastellumendy, dont les traces furent notées par Vauban. Renforçant le front Est de la citadelle face à l'Espagne, ils pourraient être des ouvrages de fortification de campagne réalisés à la hâte en 1636 sur l'esplanade de la citadelle, dans l'urgence de la situation créée avec l'Espagne à la suite de l'entrée de la France en 1635 dans la guerre de Trente ans. Le plan de Desjardins indique enfin que le faubourg St Michel a été entouré à la hâte d'une levée de terre formant enceinte, en 1636 sans doute. Après la surprise de Corbie, la prise de Saint-Jean-de-Luz, le raid sur le Labourd, les menaces sur Roncevaux et Saint-Jean-Pied-de-Port en provenance de Pampelune entraînèrent de 1636 à 1639, selon toute vraisemblance comme à Bayonne, la réalisation des retranchements en terre sans maçonnerie. Le duc Antoine II de Gramont (1572-1644): vice-roi de Navarre, qui mit Bayonne en état de défense en 1636, visita Saint-Jean-Pied-de-Port dès 1635, puis à plusieurs reprises, en 1636 accompagné de l'ingénieur ordinaire de Sa Majesté Nicolas Lavau, en 1637 accompagné de Landresse, son adjoint et de l'ingénieur ordinaire Louis Demilhet chargé de construire des moulins à bras dans la citadelle. Il en fit renforcer les défenses et y envoya des renforts en infanterie et artillerie. Après l'accalmie produite en 1638 par le siège de Fontarabie, auquel participait l'ingénieur Pierre d'Argencourt, il engagea ses propres deniers pour en améliorer les ouvrages de fortification devant la nouvelle menace de 1639.

Ainsi, après une période de renforcement de ses défenses de 1636 à 1639, avec la construction dans l'urgence d'ouvrages de circonstance en réaction aux succès rapides des Espagnols lors de l'engagement de la France dans la guerre de Trente ans, la citadelle connut une phase d'importants travaux de consolidation, de reconstruction et de d'agrandissement de ses casernements de 1643 à 1648, date du traité de Westphalie qui mit fin à la guerre de Trente ans.

Le plan de Desjardins, conservé à la cartothèque de l'IGN, daté de 1645 environ, époque où cet ingénieur travaillait à Saint-Jean-Pied-de-Port, semble le plus ancien, porteur d'un projet de casernement qui n'a pas été réalisé. Le plan appartenant à l'atlas de 1676 conservé à la bibliothèque de l'Arsenal aurait été exécuté juste après, en 1647, juste avant la construction de la longue caserne périmétrique qu'il projette. Le plan ancien conservé au cabinet des estampes de la BNF serait immédiatement postérieur, vers 1650, après la construction de cette caserne, tandis que le plan de l'atlas Louis XIV aurait été dessiné à une date indéterminée entre 1650 et 1683. Ces plans représentent l'évolution de la citadelle entre sa construction initiale et les travaux de reconstruction des années 1640-48 qui réalisèrent la citadelle inspectée par Vauban.

Concernant les défenses de la citadelle, les travaux conduits entre 1640 et 1648 se sont limités à la reconstruction des bastions qui, bâtis trop rapidement avec des parements trop faibles, n'avaient pas résisté à la pression des terres qu'ils contenaient, ou aux vibrations engendrées par le tir des canons de la citadelle. Ils furent la reprise en dur des travaux de circonstance menés dans l'urgence de 1636 à 1639. Leur arrêt, avant leur achèvement incluant le renforcement du front Est, fut probablement la conséquence de la conclusion du traité de Westphalie en 1648. Les travaux effectués n'ont donc pas modifié les caractéristiques de la citadelle primitive.

#### 44- L'EDIFICATION de la CITADELLE BASTIONNEE PRIMITIVE<sup>210</sup>

Quant à la construction de la citadelle originelle elle remonterait au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Quelques rapports établis par les officiers du génie du XIX<sup>e</sup> siècle avancent l'hypothèse de la construction de la citadelle entre 1512 et 1521, par un ingénieur italien aux ordres du roi d'Espagne<sup>211</sup>. Si des travaux de remise en état des fortifications sont probables dans ces années de guerre, les caractéristiques architecturales de la citadelle permettent d'affirmer qu'aucune construction actuelle ne remonte à cette époque de la Renaissance. L'atlas Louis XIII en trois tomes<sup>212</sup> contient un croquis de la baie de Saint-Jean-de-Luz avec le fort de Socoa, mais aucun de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port. Il ne comporte qu'une carte à petite échelle du « Béarn », couvrant de fait l'ensemble de la Navarre et du Béarn, qui confirme l'existence d'un ouvrage fortifié à Saint-Jean-Pied-de-Port, dont l'emplacement est marqué de l'icône d'un château fort, sans aucune indication sur la nature de cet ouvrage. Sur cette carte, la partie française de la Navarre au Nord de la chaîne des Pyrénées est marquée de trois fleurs de lys. En 1612, un château fort existe à Saint-Jean-Pied-de-Port que le vice-roi de Navarre menace de démolir à coups de canon, au cours des négociations du traité des *Capitulations royales*. Le cabinet des estampes de la BNF, implanté sur le site Richelieu, ne détient dans ses collections aucun croquis perspectif de Saint-Jean-Pied-de-Port par l'ingénieur et cartographe Claude Chastillon (1570 env.-1616). Mais il possède un croquis perspectif de Saint-Jean-Pied-de-Port, daté de 1614, dessiné par Joachim De Wiert, sans doute un espion du roi d'Espagne pendant les négociations de 1614 préalables à la conclusion des '*Capitulations royales*' et du mariage espagnol de Louis XIII. Ce croquis confirme que la construction de la citadelle est postérieure à la date de 1614, car Saint-Jean-Pied-de-Port y est encore montrée, dominée par les tours rondes en ruines d'une forteresse médiévale.

Le plan et les caractéristiques de cette citadelle, la forme de ses bastions, sa porte d'entrée unique, en milieu de courtine, protégée par son unique demi-lune, l'absence de *dehors* constituent autant de caractéristique de la construction bastionnée après l'abandon du système d'Errard au début du règne de Louis XIII. L'observation des casernements les plus anciennement construits permet d'approfondir la réflexion et de préciser cette datation. Seuls sont indiqués comme construits sur la carte de Desjardins de 1645 et sur le plan du recueil de 1676, le pavillon de la porte royale (12) surmonté d'un clocheton en forme de lanternon<sup>213</sup>, avec les deux ailes de casernement le flanquant (14 & 15), au-dessus de la courtine Ouest<sup>214</sup>. Ils sont donc les casernements les plus anciennement bâtis au sein de la citadelle. Il s'agit de déterminer leur date de construction que nous savons antérieure à 1645. La cloche installée dans le clocheton du pavillon central, donne une réponse définitive à cette question. Elle est ornée de trois fleurs de lys, surmontant une scène de la crucifixion du Christ, le Christ sur la croix au pied de laquelle se tiennent sa mère, la Vierge Marie et l'apôtre Jean<sup>215</sup>. Elle est gravée dans la masse de l'inscription suivante :

« Pour la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, 1627 ».

Ces bâtiments couronnant la courtine Ouest étaient donc construits en 1627. Cette inscription affirme en outre qu'en 1627, un ouvrage fortifié méritant aux yeux de Louis XIII la désignation de citadelle, existait bien à Saint-Jean-Pied-de-Port. La citadelle bastionnée originelle, qui venait d'être construite, aurait été inaugurée en 1627 au cours d'une cérémonie

---

<sup>210</sup> Voir planche n° 9.

<sup>211</sup> Il est avéré que Charles Quint fit renforcer les défenses de Pampelune par un ingénieur italien à son service vers 1530/35 et que dans les années 1540 il fit appel à des ingénieurs italiens pour fortifier plusieurs places dans les provinces des Pays-Bas espagnols. Un plan de la ville de Burguette, juste au-delà du col de Roncevaux, montre la cité entourée d'une enceinte bastionnée à orillons qui pourrait remonter aux années 1540-50.

<sup>212</sup> Cf. source cartographique n° 22.

<sup>213</sup> Voir photographie n° 2.

<sup>214</sup> Voir photographie n° 5.

<sup>215</sup> Voir planche n° 13.

durant laquelle la cloche offerte par Louis XIII a été suspendue dans le clocheton érigé au sommet du pavillon dominant la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port. L'intérêt de Louis XIII pour la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port est proclamé par le don de cette cloche fleurdelisée. Sa gravure a une triple signification politique. La citadelle, marquée du sceau royal, confirme la volonté du Roi de défendre la frontière de son royaume sur les Pyrénées. Les trois fleurs de lys affirment l'appartenance de la cité et de la châtellenie de Saint-Jean-Pied-de-Port à la couronne de France. Rappelant la dimension mariale du mystère de la Rédemption : « *Femme, voilà ton fils; ... voilà ta mère* »<sup>216</sup>, la scène de la crucifixion, exemplaire de la piété mariale de Louis XIII, affirmait le rétablissement du catholicisme et sa prééminence sur la *Religion Prétendue Réformée*. Les frontières avaient été précisées par les *Conventions royales* signées avec l'Espagne en 1614. L'acte d'Union de la Navarre à la France avait été signé par Louis XIII à Pau en 1620. La rébellion des réformés béarnais avait été matée lors de l'intervention militaire en Béarn en 1620. La citadelle inaugurée en 1627 couronnait donc la politique conduite par Louis XIII et son ministre Richelieu en Navarre et Béarn, d'unité politique, de paix religieuse et de définition de la frontière du royaume sur les Pyrénées face à la monarchie espagnole. Le souci politique de Louis XIII de manifester sa prise de possession et sa prise en mains de la cité et du pays de Cize est implicitement confirmée par les mémoires des ingénieurs du roi qui rappellent le manque de fidélité de la population à l'encontre de son souverain légitime, et par l'histoire des années troublées des guerres civiles dynastiques et religieuses. Enfin après le rattachement de la Navarre à la France, la nouvelle citadelle s'inscrit dans la continuité en conservant le donjon avec la fonction première d'affirmer le pouvoir royal, le Lieutenant du roi de France succédant au Capitaine châtelain du roi de Navarre.

Cette citadelle, achevée en 1627, aurait été construite entre 1625 et 1627<sup>217</sup>, un délai de deux ans était suffisant à l'époque pour une telle construction<sup>218</sup>. Elle aurait ainsi été édiflée à l'époque des luttes pour l'unité du royaume de France et contre le protestantisme, initiées par Louis XIII et poursuivies par Richelieu, et au moment où le conflit « *couvert* » avec l'Espagne se transformait en conflit « *ouvert* ». La décision de fortifier la frontière des Pyrénées était certainement latente depuis qu'Henri IV avait ramené la paix en 1598. Elle se manifesta à Bayonne où Errard fut appelé dès 1598 et à Saint-Jean-de-Luz où, à partir de 1606 travailla Bénédict de Vassalieu, autre ingénieur du roi probable successeur en 1609 de Louis de Foix comme directeur régional des fortifications en Guyenne, et dont il établit une carte en 1614<sup>219</sup>. La signature des *Capitulations royales* et du pacte de famille en 1614 avec le double mariage royal, en renforçait la nécessité. La décision de principe pourrait en avoir été prise par Louis XIII vers 1620-1622, soit après la promulgation de l'Acte d'Union du 19 octobre 1620, soit après l'assemblée des huguenots de La Rochelle du 24 décembre 1620, ou durant la campagne militaire qui s'en suivit jusqu'en 1622. Elle fut définitivement prise à partir de 1624, année du retour de Richelieu au Conseil et de la reprise de la politique traditionnelle contre les Habsbourg d'Espagne. Au souci d'unité du royaume et de prééminence du catholicisme, momentanément réglé par la paix de Montpellier de 1622, s'ajoutait alors celui de montrer sa force à l'Espagne avec laquelle l'arrivée au pouvoir de Philippe IV et du *Conde-Duque* d'Olivares, son ministre et favori, aggravait les tensions. L'affaire du couloir alpin d'importance stratégique de la Valteline en 1624 en fut certainement l'événement déclencheur : le refus par l'Espagne d'appliquer les clauses du traité de Madrid pouvait suggérer la nécessité de fortifier la frontière des Pyrénées, pourtant garantie par les conventions royales et le pacte familial de 1614, en verrouillant la « *Porte* » du col de Roncevaux par l'établissement d'une citadelle royale à Saint-Jean-Pied-de-Port. Roncevaux constituait au débouché des Pyrénées un enjeu analogue à celui de la Valteline

---

<sup>216</sup> Cf. évangile selon Saint Jean.

<sup>217</sup> La construction du port de Socoa et du fort destiné à en défendre la rade date de 1627.

<sup>218</sup> Le fort Saint Louis, qui était d'une taille comparable, fut construit, en à peine six mois, par l'ingénieur italien Pompeo Targone au service de Louis XIII, lors du blocus de La Rochelle de 1622.

<sup>219</sup> A noter que la première manifestation en notre possession de l'intérêt du pouvoir royal français pour sa frontière des Pyrénées est en l'année 1614, l'établissement par Bénédict de Vassalieu, ingénieur du roi, d'une carte du « Havre de Socoa et des bourgs de Saint Jean de Luz et Siboule » (20 octobre 1614).

dans les Alpes. La sécurité de la France sur sa frontière pyrénéenne, nécessitait d'en renforcer les défenses. Dès 1624, Richelieu jetait ainsi les bases du programme qu'il soumit au roi le 13 janvier 1629, dans lequel il disait vouloir « fortifier la France, lui ouvrir des portes pour entrer dans les états de ses voisins et les garantir des agressions d'Espagne » et même penser « à la conquête de la Navarre ».

La décision de construire une citadelle à Saint-Jean-Pied-de-Port semble donc logiquement avoir été prise en 1624 et la construction réalisée de 1625 à 1627. Cette citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port fut donc construite par l'un des premiers ingénieurs français spécialiste de la fortification bastionnée. La question est de savoir auquel de ses ingénieurs le roi confia cette tâche. La construction de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port par l'ingénieur du roi responsable de la Guyenne s'inscrit dans la logique de l'organisation régionale du service des fortifications, mise en place par Henri IV et Sully en 1604, qui fut conservée en Guyenne sous Louis XIII et Richelieu. Or, l'ingénieur Pierre de Conty, seigneur de la Mothe d'Argencourt, « retourné » après la capitulation de Montpellier en 1622 par Richelieu et Louis XIII, dont il devint l'ingénieur préféré, était à partir de 1625 au moins *Directeur général des fortifications en Aunis, Poitou, Saintonge et Guyenne, Navarre et Béarn*. Cette organisation était encore en place en Guyenne et Navarre à la fin du XVIIe siècle, sous Louis XIV, puisque nous verrons que l'ingénieur chargé des travaux décidés après l'inspection de Vauban fut François Ferry, qui exerçait les fonctions de directeur général des fortifications des mêmes provinces, en résidence à La Rochelle comme d'Argencourt avant lui. L'implication de l'*ingénieur du Roy* Pierre de Conty de la Mothe d'Argencourt dans la construction de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port se présente comme l'hypothèse préférentielle.

La date de construction confirme que le chevalier Antoine de Ville n'en est certainement pas le constructeur, même si nombre des principes qu'il théorisa y sont déjà respectés. De 1625 à 1627, il faisait campagne avec l'armée piémontaise. Si le plan de la citadelle, les angles et les proportions sont conformes à ses théories, l'utilisation de canons, et non des mousquets, en tirs de flanquement des courtines, comme la construction en haut des remparts de parapets en maçonnerie avec des embrasures d'artillerie et non de parapets en terre avec parements de maçonnerie permettant le tir en barbette sont contraires à ses idées. Le fort Saint-Louis, édifié par Pompeo Targone lors du blocus de La Rochelle par Louis XIII en 1622, présente de nombreux points communs avec la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port. Mais cet ingénieur ayant plutôt assumé des fonctions d'inventeur de machines, notamment lors de sièges, que de constructeur, cette hypothèse ne sera pas retenue. En revanche, il convient de noter que les caractéristiques de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port correspondent aux principes que d'Argencourt appliqua dans les autres ouvrages dont nous savons qu'il fut le constructeur : les forts de Saint-Martin-de-Ré et de La Prée, de forme carrée à quatre côtés et quatre bastions, qu'il construisit à partir de 1625, présentent d'ailleurs les mêmes caractéristiques, à l'impératif près que le plan de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port dut s'adapter au relief de l'éperon rocheux qui la porte. Les bastions de l'enceinte de Brouage qu'il construisit à partir de 1627, ont leurs flancs perpendiculaires aux courtines et sont dépourvus d'orillons.

Ainsi, sera retenue l'hypothèse de la construction de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port par « l'*ingénieur du Roy préféré* » de Louis XIII, Pierre de Conty, seigneur de la Mothe d'Argencourt, que l'on nomma aussi « *le fidèle des cardinaux* » car il servit avec autant de dévouement l'État sous le ministère de Mazarin que sous celui de Richelieu. En application d'une décision royale prise en 1624, il bâtit, de 1625 à 1627, une citadelle bastionnée barlongue à quatre bastions, centrée sur le donjon médiéval qu'il conserva ainsi que la casemate d'artillerie datant du siècle précédent. Il la dota d'une porte d'entrée unique, protégée par une demi-lune, et d'une seule caserne, formée d'un pavillon surmonté d'un lanternon baroque et de deux ailes, au-dessus de la courtine Ouest face à la ville. Bien défendue sur son front Ouest, elle restait en 1627 inachevée sur son front Est, son front d'attaque, sans doute en raison des nouvelles priorités découlant du rapprochement avec l'Espagne et du début du siège de La Rochelle où la présence

de Pierre d'Argencourt s'imposait. Une deuxième phase de travaux importants fut conduite de 1640 à 1648. Les courtines furent consolidées, les quatre bastions, sans doute partiellement écroulés, reconstruits, tous leurs saillants et épaulements restaurés, et pour ceux du front Est, ils furent renforcés de contreforts internes qui en accrurent la solidité. La poterne située sous la porte royale aurait été aménagée durant cette phase ainsi qu'une contre-garde devant le bastion Saint-Michel. En 1648, une longue et étroite caserne fut édiflée parallèlement aux remparts, enserrant presque complètement le tertre surmonté du donjon médiéval qui fut conservé. En revanche, la porte du secours projetée ne fut alors pas construite. Ces travaux décidés en 1640 peuvent être considérés être des travaux d'achèvement de la « Citadelle Louis XIII », bien qu'ils se terminèrent cinq ans environ après sa mort, sous la régence d'Anne d'Autriche et le ministère de Mazarin. Ces travaux de reconstruction exécutés de 1640 à 1648, dirigés sur place par les ingénieurs Demilhet et principalement Desjardins, furent exécutés, selon toute vraisemblance, à partir d'un projet établi par un autre des grands ingénieurs de Louis XIII, Charles Bernard Duplessis-Besançon, qui avait commencé sa carrière en 1628 au siège de La Rochelle sous les ordres d'Argencourt et avait travaillé avec lui en 1635 au renforcement des fortifications des côtes de Provence. Ainsi s'explique la grande unité de conception de cette citadelle primitive.

#### **45- La CASEMATE d'ARTILLERIE du XVIe siècle**

Les événements historiques jalonnant les guerres civiles, dynastiques étrangères et religieuses suggèrent que certains travaux de réparation ou de renforcement du château fort médiéval, ont été exécutés durant la période troublée que connut la Navarre au XVIe siècle<sup>220</sup>. Une observation attentive de la stéréotomie de la courtine Ouest, celle qui fait face à la ville, en révèle certaines caractéristiques archaïsantes. L'hypothèse de l'incorporation dans le rempart Ouest d'éléments ayant appartenu à une construction intermédiaire entre le château médiéval et la citadelle bastionnée, s'impose alors.

En premier lieu, l'appareil en moellons dressés, majoritairement en calcaire grossier, de cette courtine Ouest est sensiblement moins régulier que celui des flancs des bastions qui l'encadrent et que celui des autres courtines. Cette différence d'appareil suggère que cette courtine constitue la partie la plus ancienne de la citadelle. La courtine Ouest, la courtine de la *Porte Royale* face à la ville aurait été construite antérieurement aux autres parties de la citadelle. L'appareil irrégulier des pierres et leur nature exclusivement calcaire le suggèrent. En second lieu, il apparaît que cette courtine n'est pas constituée d'un véritable rempart plein. En effet, de part et d'autre de la porte royale et en dessous du cordon sommital, elle se montre percée de quatre meurtrières verticales, décrites dans les documents étudiés comme les aérations des abris souterrains situés sous les bâtiments encadrant la porte royale. Une observation plus attentive de cette courtine révèle que ces fentes marquent le centre d'embrasures pour canons<sup>221</sup> d'environ 1 mètre de côté, qui ont été partiellement obstrués lors de travaux postérieurs. Vauban ne mentionnant pas d'embrasure à canon à mi-hauteur de la courtine Ouest, nous pouvons raisonnablement en conclure qu'elles étaient à cette date déjà obstruées et transformées en simples fentes d'aération.

Une visite de l'intérieur de la citadelle montre que sous l'ensemble du bâtiment encadrant la porte royale, se trouvait une casemate en deux parties, reliées par un passage intérieur, s'étendant de part et d'autre et en dessous du niveau du pont-levis. L'accès se faisait par un escalier unique depuis le couloir de l'aile Nord du bâtiment d'entrée, le long du passage d'entrée de la citadelle. Le plafond de cette descenderie, en dalles de pierres plates en grès rouge est d'une facture ancienne non à l'épreuve de la bombe, comme le souligne Vauban. Chaque demi casemate, d'une longueur de 19 mètres pour la partie Nord, 21 pour la Sud, sur une largeur de 4 mètres, disposait en arrière des embrasures de deux chambres de tir de 2 mètres de profondeur sur 1 de largeur environ. Le mur de protection aux embrasures avait 80 cm d'épaisseur. Le sol

---

<sup>220</sup> Cf. supra § 23.

<sup>221</sup> Voir photographie n° 6.



des deux casemates était dallé. La partie supérieure du rempart Ouest, en dessous du cordon sommital, est donc constituée par le mur d'une casemate d'artillerie primitive pour quatre canons, voûtée en plein cintre transformée dès avant l'inspection de Vauban en abri souterrain. De telles casemates d'artillerie avec embrasures sont caractéristiques de la fortification prébastionnée. Le plan établi en 1689 par le sieur Masse<sup>222</sup> donne d'ailleurs encore le nom de casemate au souterrain situé sous le bâtiment de la chapelle (14)<sup>223</sup>. Le fait que ces abris n'étaient pas à l'épreuve de la bombe, contrairement à tous les autres abris de la citadelle, confirme une construction antérieure à l'entrée en service des bombes<sup>224</sup>. Dans son ouvrage de 1628, le Chevalier de Ville proscrivait déjà de telles voûtes à l'intérieur des remparts, afin de leur assurer une solidité maximum. A l'origine, cette casemate tenait sous le feu de ses quatre canons la place de l'église Sainte-Eulalie, le faubourg d'Ugange et la *maison de ville*, soit le centre de la vie communale. La casemate a été construite antérieurement à la demi-lune royale, car sa hauteur, supérieure à celle des embrasures, les masque et empêche le tir des canons. Elle est donc bien antérieure à la construction de la citadelle bastionnée.

La courtine Ouest de la citadelle n'est donc pas constituée par un véritable rempart élevé entre 1625 et 1627, mais par un épais mur de construction antérieure, vestige d'une casemate d'artillerie, construite durant une étape intermédiaire de restauration partielle du vieux château fort avant l'érection de la citadelle bastionnée. L'adjonction d'une telle casemate d'artillerie face à la cité, montre que le souci du souverain du moment n'était pas de la défendre. En installant une batterie de quatre canons en casemate face à la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port située en contrebas, il se donnait la capacité de la tenir sous ses feux. Il montre ainsi clairement que sa priorité était de conforter son autorité, d'en contrôler la population et de la tenir en mains. La construction de cette courtine pourrait ainsi remonter au XVI<sup>e</sup> siècle, à la conquête par Ferdinand d'Aragon ou à son successeur Charles Quint, donc dater de 1512-1521. La construction de cette casemate pourrait également remonter à la reprise de contrôle du Pays de Cize par les souverains navarrais, après le retrait espagnol temporaire en 1521, ou définitif en 1530. Or le mémoire de 1770<sup>225</sup> rappelle l'esprit frondeur de la population bas navarraise à l'égard de son souverain légitime, le roi de Navarre. On pourrait alors privilégier l'hypothèse selon laquelle cette courtine casematée serait une réalisation des rois de Navarre, Henri II ou Jeanne III d'Albret, vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Les études sur l'origine de la fortification bastionnée ne montrent l'apparition de telles casemates bastionnées dans l'empire espagnol qu'à partir des années 1530, à Perpignan par exemple et leur persistance jusqu'en 1560 à Dole, par exemple, où fut construite une courtine casematée par l'ingénieur génois Ambrosio Precipiano. En prenant en considération, le rôle de cette casemate d'artillerie, l'histoire de la Navarre et l'évolution de la fortification au XVI<sup>e</sup> siècle, l'hypothèse retenue est sa construction par les rois de Navarre entre 1530, retrait de Charles Quint de la Basse Navarre, et 1572, date de retour de la paix religieuse dans le royaume de Navarre.

A cet égard, il faut noter qu'Henri II de Navarre fit construire vers 1643 à Navarrenx par l'ingénieur napolitain Fabrici Siciliano, une enceinte bastionnée à orillons et à casemates basses de flanc (ou flancs à batteries basses), preuve de son souci alors de fortifier les points clefs de son royaume. Il convient de rechercher les raisons pour lesquelles Henri II d'Albret, souverain de Béarn et roi nominal de Navarre, réduite à la Basse-Navarre, décida vers 1540, soit dix ans après le retrait de Charles Quint de la Basse-Navarre, de fortifier Navarrenx et non Saint-Jean-Pied-de-Port, qui défendait face aux Espagnes la voie d'invasion de ses États à travers les Pyrénées. Peut-être ne voulait-il pas cautionner et reconnaître *de facto* l'annexion de la Haute Navarre par le roi des Espagnes. Mais surtout il ne pouvait pas oublier que par deux fois, en 1521 et 1527, lors de ses tentatives de reconquête de son royaume, il avait du assiéger le château fort de Saint-Jean-Pied-de-Port et attaquer la cité dont la population s'était ralliée à Charles

<sup>222</sup> Cf. source cartographique n° 24-a.

<sup>223</sup> Les chiffres entre ( ) renvoient aux numéros des bâtiments indiqués sur le plan de la planche n°13 et sa légende de la planche n°14

<sup>224</sup> Voir glossaire.

<sup>225</sup> Cf. source manuscrite n° 04-c.

Quint, auquel elle avait fait allégeance. Il choisit donc une ville sûre située en territoire béarnais, Navarrenx, pour en faire la nouvelle clef de son royaume. Il en fit la place forte moderne, donc bastionnée, qu'il jugeait nécessaire pour assurer la sécurité de ses États et garantir leur indépendance. Mais voulant également s'assurer la fidélité des habitants de Basse Navarre, il est probable qu'il tint également à renforcer le château de Saint-Jean-Pied-de-Port, au moins pour y affirmer son pouvoir et contrôler une population et une noblesse dont la fidélité ne lui était pas assurée. Il y fit bâtir une casemate d'artillerie entre deux tours médiévales ruinées, peut-être transformées en *boulevards*, pour manifester sa souveraineté et être capable de mâter toute tentative de rébellion. Aussi peut-on émettre l'hypothèse qu'au cours de la décennie 1540-1550, Henri II fit construire sur les ruines du château fort, en avant du donjon et face à la ville, une casemate d'artillerie dont les canons tenaient la ville sous leurs feux.

La citadelle bastionnée primitive, construite de 1625 à 1627, incorpora comme rempart occidental, la casemate d'artillerie construite au siècle précédent, probablement vers 1540-50 sur les ruines du château médiéval par les rois de Navarre, face à la ville dont ils voulaient s'assurer ainsi la fidélité et tenir en mains la population.

#### **46- Les TRAVAUX PROVOQUES par l'INSPECTION de VAUBAN<sup>226</sup>**

Dans son mémoire du 6 décembre 1685, Vauban prévoyait des travaux importants de rénovation de la citadelle, raisonnables à ses yeux aux plans tant du réalisme que de la dépense, et parfaitement justifiés par les considérations stratégiques :

*Il suffit de dire qu'elle est à l'entrée du passage de Roncevaux pour juger de sa conséquence et d'ajouter que la France n'a point d'autre place de ce côté et qu'elle n'est qu'à une lieue ou deux de ses plus grands ennemis et que, soit qu'on ait égard à l'offensive ou à la défensive, il est de toute nécessité d'y avoir un lieu sûr afin que sa résistance puisse donner le temps au pays de se rallier et de se mettre en état de le secourir si on était sur la défensive et de pouvoir contenir les munitions nécessaires à une offensive.*

*Toutes ces choses bien et mûrement considérées par Sa Majesté, si elle juge à propos pour le bien de son service, de la mettre dans un état capable de sûreté et commodité ci-dessus, voici ce qui paraît qu'on y puisse faire de mieux, eu égard au besoin qu'on en peut avoir en tout ce qui se peut exiger du lieu et à sa dépense.<sup>227</sup>*

Ce projet confirmait le rôle premier de défense de la frontière avec l'Espagne, alors dévolu à la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port qui constituait avec les forts d'Hendaye et Socoa, et la cité de Navarrenx un ensemble défensif cohérent à l'extrémité Ouest des Pyrénées, dont la place de Bayonne était le pivot. Il préconisait un important renforcement du front d'attaque, le front Est, qui faisait face à la frontière espagnole. Cet aspect du projet s'inscrivait dans la continuité des travaux antérieurs puisqu'il consistait en fait à construire des ouvrages permanents en maçonnerie remparée sur le front Est, le front d'attaque, à la place des ouvrages de campagne antérieurement réalisés en terre et dont ne subsistaient plus que des vestiges. Il prévoyait la construction d'une tenaille entre les deux bastions, d'un ravelin relié à la citadelle par un pont en partie pont-levis, d'un grand ouvrage à cornes lui-même couvert, à son extrémité Est par un ravelin. L'ensemble devait s'étendre sur une grande partie de l'esplanade actuelle, cependant sans atteindre le point haut dénommé Gastellumendy. Pour ce qui concerne les défenses de la citadelle, le plan établi par Vauban reprenait, quarante ans plus tard, celui dessiné par Desjardins et probablement conçu par Duplessis-Besançon. Il n'en différait que fort peu : peut-être l'ouvrage à cornes était-il de plus grandes dimensions ; devant la *porte du secours*, Vauban prévoyait un *ravelin* à la place d'une *demi-lune*. Pour ce qui concerne l'intérieur de la citadelle, les deux projets proposaient l'arasement du donjon et du tertre qui le portait. Les deux projets envisageaient ensuite de doubler l'enceinte de sûreté par une enceinte de combat entourant l'ensemble de la citadelle et de ses dehors, enceinte constituée par une fausse-braye

<sup>226</sup> Voir planche n° 11.

<sup>227</sup> Conclusion du mémoire de Mr de Vauban: Cf. source manuscrite n° 04-a.

continue sur les trois fronts Nord, Ouest et Sud et par un chemin couvert sur le front Est. Aussi est-il loisible d'affirmer que le projet de Vauban reste fidèle à l'esprit et quasiment à la lettre des projets de ses prédécesseurs, les ingénieurs de Louis XIII, d'Argencourt et Duplessis-Besançon.

Pour ce qui concerne les aménagements intérieurs de la citadelle, le projet de Vauban différait de celui de 1645. Il prévoyait d'établir une place d'armes interne, et non un grand bâtiment de commandement central. Il recommandait par ailleurs de doubler en largeur les casernements existants pour en accroître les capacités de logement et y aménager l'arsenal, la citerne et la chapelle qui faisaient défaut. Les travaux réalisés ne concernèrent qu'une faible partie du projet, essentiellement pour des motifs financiers malgré la priorité donnée par Louis XIV.

La lettre de deux pages et demie, en date du 15 janvier 1686<sup>228</sup>, adressée à Vauban par Colbert, qui venait de présenter au Roi les plans et les mémoires du maréchal concernant tant le canal des deux mers que les places de l'Atlantique ou des Pyrénées, nous apprend que la priorité fut donnée, non plus à Bayonne comme en 1680<sup>229</sup>, mais à la place de Saint-Jean-Pied-de-Port où il convenait de dépenser la totalité des fonds, cinquante à soixante mille livres, consacrés par le Roi aux places des Pyrénées. A titre de comparaison, entre 1682 et 1707, le budget consacré aux fortifications de la France le plus élevé fut de douze millions de livres en 1689 et le moins élevé de six cent vingt cinq mille livres en 1694. En 25 ans, de 1667 à 1692, l'effort financier accompli par la monarchie pour verrouiller ses frontières n'a pas d'équivalent dans l'histoire de l'Etat français: il fut de cinq millions de livres par an. Les dépenses de remise en état des deux places de Givet-Charlemont s'élevèrent à quatre millions de livres; le devis du projet de restauration de la citadelle de Dinant fut de cinq cent quatre-vingts mille livres et celui du château de Huy fut de soixante-sept mille livres<sup>230</sup>. Le coût des travaux de la citadelle de Lille, « *la reine des citadelles* » entamée en 1668, s'éleva à plus d'un million et demi de livres. Aussi la relative modicité de la somme consacrée à la place de Saint-Jean-Pied-de-Port imposa-t-elle des choix. Or Colbert précisait que le roi pourrait entreprendre des opérations militaires en direction de Pampelune. Le rôle majeur de la citadelle serait alors le soutien d'opérations offensives et non la défense de la frontière :

*A l'égard des places des Pyrénées, j'ai vu et examiné tous les plans et mémoires que vous m'en avez envoyés. Comme il est bon de se préparer à travailler dans les endroits que vous estimerez les plus nécessaires, je vous prie, à votre premier loisir, d'examiner à quoi l'on pourrait le plus utilement employer 50 ou 60 mille livres qui est tout le fonds que Sa Majesté a fait pour ces places. Mais celle de Saint Jean Pied de Port me paraissant la plus importante, il y faudra jeter toute la dépense parce que, si dans la suite on avait besoin d'une place d'armes de ce côté là pour les entreprises que le Roi pourrait faire, ce serait plutôt du côté de Pampelune par la Navarre que du côté de l'Aragon. J'écris en conformité au Sieur Ferry afin qu'il fasse disposer les choses à Saint Jean Pied de Port pour en commencer les ouvrages aussitôt qu'ils seront réglés.*

Ces directives de Colbert du 15 janvier 1686 expliquent la nature des travaux entrepris par l'ingénieur François Ferry, directeur général des provinces d'Aunis, Poitou, Saintonge, Guyenne, Navarre et Béarn de 1679 à 1701<sup>231</sup>, auquel Colbert adressait ses instructions en même temps qu'à Vauban. Ainsi, entre 1686 et 1700<sup>232</sup>, furent donc construits pavillons, caserne et arsenal,<sup>233</sup> pour accroître les capacités d'hébergement, ainsi que les premières améliorations des installations défensives, dont le renforcement de la courtine Est, l'aménagement de la porte du

<sup>228</sup> Cf. source manuscrite n° 01.

<sup>229</sup> Les défenses de Bayonne, comprenaient le château vieux et un château fort, le « château neuf » construit à partir de 1451, lors de la reprise de la ville aux Anglais par le roi de France Charles VII à la fin de la guerre de Cent ans, sur un plan rectangulaire avec quatre tours d'angle et une cinquième sur le côté faisant face à la ville. Elles ont été remodelées à la suite de l'inspection de Vauban de 1680 et augmentées d'une citadelle construite par François Ferry, assisté de Claude Masse, à partir de 1681.

<sup>230</sup> Cf. J.P. Rorive, bibliographie n° 22.

<sup>231</sup> Les prédécesseurs de Ferry furent, semble-t-il, François Blondel de 1655 à 1664, puis La Favollière.

<sup>232</sup> Cf. sources cartographiques n° 24-a et 24-b.

<sup>233</sup> Voir planche n° 11.

secours et la construction de la seconde enceinte, l'enceinte de combat. Cependant, la construction des ouvrages extérieurs en maçonnerie sur le front d'attaque fut remise à plus tard, lorsque de nouveaux crédits seraient disponibles. Elle ne fut réalisée qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dans les travaux réalisés dès 1685, on retrouve la manière archaïsante de François Ferry, le constructeur. Si Vauban définissait les projets d'ensemble et parfois dans le détail, il laissait à ses subordonnés une large initiative dans l'exécution.

Une première phase importante de travaux se déroula de 1686 à 1689. Tout d'abord, le donjon médiéval fut détruit et le sommet de l'éperon sur lequel il était construit, fut arasé pour donner place à la place d'armes intérieure de la citadelle. La même décision fut alors prise à Mont-Louis. Les déblais ainsi provoqués furent utilisés pour élargir les bermes au pied des courtines Nord et Sud et créer les fausses-brayes<sup>234</sup> avec leurs redents qui apparaissent clairement sur le plan de 1689, réalisant ainsi l'enceinte de combat ceinturant extérieurement la citadelle, qui manquait jusqu'alors. Face à la ville, une fausse braye fut également établie à mi-pente sur le front Ouest à l'emplacement de l'ancienne enceinte extérieure.

Ensuite, conformément à l'esprit des ordres transmis par Colbert<sup>235</sup> qui privilégiait le rôle offensif de la citadelle, un effort important de construction de bâtiments fut consenti à l'intérieur de la citadelle. L'arasement du sommet de l'éperon rocheux libéra l'espace nécessaire à l'aménagement d'une place d'armes et à la construction sur son pourtour de nouveaux bâtiments. Le long casernement préexistant fut scindé en quatre éléments, contre la face intérieure desquels furent construits quatre bâtiments nouveaux qui en doublèrent la largeur. Ainsi, la place d'armes nouvellement créée se trouva bordée à l'Est par les deux nouveaux pavillons, respectivement logement du Lieutenant du Roy au Sud (11) et du major au Nord (10), adossés aux deux petits bâtiments anciens, reliquats de la vieille caserne, destinés à servir de logements pour les officiers (25) et (26). Elle se trouva bordée d'une caserne double, constituée d'une caserne neuve (19) et d'une caserne vieille (18) accolées, le long de la courtine Nord et d'un ensemble constitué d'un arsenal neuf (20 & 21) et d'une caserne vieille (24) le long de la courtine Est. Les murs constituant les façades intérieures de la vieille caserne devinrent des murs de refend à l'intérieur de ces casernes et pavillons. Alors fut percé un passage en voûte permettant l'accès à la porte du secours depuis la place d'armes. Seuls, les deux pavillons également prévus par Vauban le long de la courtine Nord face aux casernes, sans doute comme nouveaux logements pour les officiers, ne furent pas construits. Ainsi, les façades de bâtiments donnant sur la place d'armes, toutes construites entre 1686 et 1689, remarquables par les doubles bandeaux<sup>236</sup> en grès rouge soulignant chaque étage, font de cette place un très bel ensemble Louis XIV. Par opposition les façades de ces mêmes bâtiments faisant face à l'extérieur, qui remontent à la vieille caserne, datent toutes de l'époque Louis XIII comme les courtines qu'elles dominent. Tous ces casernements nouveaux furent construits au dessus de souterrains « à l'épreuve de la bombe » ayant vocation d'abris.

Les travaux furent certainement ralentis à partir de 1689 car le déclenchement de la guerre de la ligue d'Augsbourg fixait de nouvelles priorités. Ils continuèrent jusqu'en 1700 et portèrent essentiellement sur les accès. Au centre de la courtine Est fut aménagée la *Porte du secours* et construit le *bâtiment de la porte du secours* qui figurent sur le plan détaillé du sieur Masse<sup>237</sup>, daté de 1700. Ce bâtiment de la porte du secours ne fut pas construit au-dessus de la courtine existante. Celle-ci fut détruite dans sa partie centrale. Les fondations du nouveau bâtiment furent établies directement dans le sol extérieur, dans le fossé, à partir duquel il s'élève verticalement, les murs d'escarpe lui étant raccordés de chaque côté. Il est également plus large que strictement nécessaire pour la porte. Il se présente comme un *Châtelet*, ou une *Tour porte*, ce qui lui confère un certain aspect archaïsant<sup>238</sup>. Un escalier intérieur à ce bâtiment permet de

---

<sup>234</sup> Voir glossaire.

<sup>235</sup> Cf. source manuscrite n° 01.

<sup>236</sup> Voir glossaire.

<sup>237</sup> Cf. source cartographique n° 24-b.

<sup>238</sup> Voir photographie n° 7.

descendre dans le puits de bascule du pont-levis et de déboucher dans le fossé au pied de l'escarpe par une poterne, comme sur le front opposé. Mais le pont correspondant à la porte du secours ne fut pas établi avant l'an 1700. Aucune reconstruction des ouvrages extérieurs en avant de cette porte ne fut alors réalisée. Les bastions Saint-Michel (3) et Saint-Jacques (2) firent certainement à nouveau l'objet d'une reconstruction partielle lors de l'aménagement de la porte du secours; comme le laisse supposer une certaine similitude des modes de construction.

La porte royale actuelle fut certainement également reconstruite entre 1689 et 1700<sup>239</sup> lors de la construction de la porte du secours car elle lui est en tous points identique. Cette hypothèse est confirmée par les plans antérieurs à 1689 qui indiquent que, jusqu'à cette date, le pavillon de la porte royale (12) était en saillie par rapport aux deux bâtiments (14 & 15) l'encadrant sur la face intérieure de la citadelle tandis que les façades extérieures des trois bâtiments étaient dans un même alignement. Or dès le plan de 1700 la situation diffère : leurs façades intérieures également sont alignées. Les bâtiments encadrant le pavillon de la porte royale ont donc été remaniés entre 1685 et 1689.

Dans l'aile Nord du bâtiment surplombant la courtine Ouest (14), préalablement destinée au logement des officiers qui se trouvèrent ainsi délogés, fut aménagée une chapelle avec autel, table sainte, tribune et sacristie comme l'indique le plan de 1700. Plus tard, au cours des premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, une cantine fut aménagée dans l'aile Sud de ce bâtiment (15). Les façades de ces bâtiments (14) et (15) donnant vers l'intérieur de la citadelle furent reconstruites, en élargissant ces bâtiments de deux mètres environ, ce qui permit de doter la chapelle de trois larges fenêtres, dont une circulaire au dessus de la porte, de *style religieux*. Ainsi, les façades intérieures des bâtiments encadrant la porte royale, sont de même facture que les façades des bâtiments neufs entourant la place d'armes avec comme eux les doubles bandeaux en grès rouge soulignant les étages, ce qui donne belle allure à la perspective vers la porte royale depuis la place d'armes et une grande unité de style à l'intérieur de la citadelle. Simultanément, les bâtiments anciens semblent avoir tous été légèrement surélevés comme le suggère le bandeau de grès rouge qui orne leurs façades donnant vers l'extérieur, juste en dessous de la toiture. Ainsi seule la toiture en ardoises du pavillon de la porte royale devrait dater de Louis XIII, toutes les autres toitures en tuiles ayant été faites ou refaites dans les années 1685-1700. Vauban également procéda à la monumentalisation des entrées, de la porte royale, de la porte du secours et créa une porte en arc de triomphe à l'entrée de la demi-lune de la porte royale. Ces portes sont toutes réalisées en grès rouge de la montagne d'Arradoy, pierre solaire symbole de la majesté et de la puissance de Louis XIV, le « Roi soleil ». Seuls furent alors omis les blasons aux armes royales destinés à décorer les tympans au-dessus de chacune des deux portes de la citadelle.

Les ponts-levis à bascule furent certainement construits également lors de ces travaux car ils sont tous deux de facture identique. En outre, l'aménagement du puits du pont à bascule de la porte royale nécessita de condamner le passage reliant la demi casemate sud à la demi casemate Nord et de créer une descenderie nouvelle pour la demi casemate Sud dont le niveau de protection contre les bombes permet la datation avec une quasi certitude. Enfin, quatre latrines (1) furent aménagées aux angles intérieurs des bastions sur les longues courtines avec des « *ravines par où s'écoulaient les jumondis de latrines* » débouchant en contrebas des fausses-brayes. Quant au puits (13), dont Vauban mentionne l'existence, qui apparaît clairement sur le plan de 1700 avec sa grande roue et son réservoir à eau, il est donc antérieur à Vauban sans qu'aucune information ne permette de dater son creusement qui remonte sans doute à l'époque médiévale. Ce puits apparaît sur plusieurs des plans anciens étudiés.

Tous ces travaux furent réalisés entre 1686 et 1700, le gros œuvre avant 1689. La frontière des Pyrénées ayant révélé sa vulnérabilité durant la guerre de Hollande et les craintes s'étant renouvelées lors du conflit avec l'Espagne de 1683-84, ils furent menés activement de 1686 à 1689. Ils furent ensuite poursuivis jusqu'au début du siècle suivant, mais le déclenchement de la guerre de la ligue d'Augsbourg (1689-1697) conféra la priorité à d'autres frontières. Ils furent exécutés sous la direction de l'ingénieur François Ferry, qui avait

---

<sup>239</sup> Voir infra § 45.

accompagné Vauban lors de son inspection et était également destinataire de la correspondance de Colbert. Le rapport qu'il établit à la fin des travaux, mentionné à l'inventaire du Dépôt des Fortifications, ne nous est malheureusement pas parvenu. Tous ces aménagements et constructions sont attestés par les plans de la citadelle du sieur Masse, le « *dessineur* » de Ferry, « *en l'état qu'elle étoit en 1689* » et « *en l'Etat que cette place étoit en 1700* »<sup>240</sup>, et par les légendes de ces deux plans. La situation donnée par ce dernier plan est antérieure d'un an au décès de François Ferry en 1701.

Ces rénovations sont révélatrices de l'évolution du rôle des places fortes dans la guerre, au tournant du XVIIe au XVIIIe siècle :

- au plan tactique, conception plus dynamique de la défense de la citadelle dans laquelle des aménagements nouveaux : poternes, caponnières, facilitent le déplacement d'unités réservées, la mise en place de renforts et le déclenchement de contre-attaques par la garnison assiégée,
- au plan opératif, conception plus dynamique de la défense des frontières dans laquelle la citadelle sert de pivot et d'ancrage pour la manoeuvre des armées en campagne qui livrent bataille en s'appuyant sur elle (exemple de la bataille de Denain), et en renforcent, si nécessaire, la garnison assiégée en pénétrant par la porte du secours,
- au plan stratégique, affirmation du rôle logistique de la citadelle pour les armées en campagne auxquelles elle sert de base de rassemblement avant les opérations offensives, et de base de ravitaillement pendant ces opérations.

Ces travaux réalisés à la suite de l'inspection de Vauban de 1685 furent essentiellement des travaux de rénovation, qui n'inclurent ni modification profonde, ni addition défigurante. Dans la citadelle actuelle, ne sont « de Vauban » que la monumentalisation de la porte royale, de la porte du secours et de l'entrée de la demi-lune royale ainsi que les façades intérieures des casernements et les abris souterrains. Ces travaux de Vauban furent exécutés dans le respect de l'esprit des constructeurs initiaux de la citadelle. Ils étaient, dans leur quasi-totalité inclus dans leurs projets. Conformément aux directives royales transmises par le marquis de Seignelay, le fils de Jean-Baptiste Colbert, l'agencement des bâtiments intérieurs subit un remaniement important selon le projet de Vauban, mais fort peu de choses furent modifiées dans l'organisation des ouvrages défensifs. Les priorités, obligatoires en raison de l'état des finances, ont été déterminées par les objectifs stratégiques de Louis XIV. Ainsi peut-on affirmer que les rénovations réalisées à la suite de l'inspection de Vauban en 1685 ne modifièrent en rien l'architecture d'ensemble de cette citadelle qui reste ainsi fidèle à la conception de ses constructeurs, les ingénieurs militaires de Louis XIII. Dans son « *Projet de Paix fait à Plaisir, le 2 février 1706* »<sup>241</sup>, Vauban critique sévèrement la valeur de cette fortification :

*Du côté d'Espagne, nous ne sommes couverts que par Bayonne qui n'est pas bonne place, ni à beaucoup près achevée. Saint-Jean-Pied-de-Port ne vaut pas grand-chose, non plus que Lourde.*

Il confirme donc que Vauban n'en revendique pas la paternité dès lors que les travaux qu'il a préconisés n'ont pas été réalisés. Il est donc bien inexact d'affirmer que la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port est « à la Vauban ». Il l'inspecta et proposa des ouvrages, mais, comme l'indique la légende d'un plan postérieur : « *lesquels n'ont point été exécutés* ».

Le plan de Desjardins de 1645, donc le projet de Duplessis-Besançon, prévoyait des travaux de rénovation des fortifications de la citadelle quasiment identiques au projet de Vauban : porte du secours, demi-lune et ouvrage à cornes sur le front est, arasement du donjon. Le plan de Vauban n'est donc pas novateur en ce domaine, puisqu'il reprend celui présenté dès 1645 par un ingénieur du Roy, de la même école et de la même génération que son constructeur d'Argencourt. Le projet de rénovation de Vauban, par ailleurs modeste, ne fut que partiellement

<sup>240</sup> Cf. sources cartographiques n°24-a et 24-b.

<sup>241</sup> Cf. source manuscrite n° 02.

réalisé. Les travaux ont été exécutés par Ferry qui tendait à des réalisations plus archaisantes que Vauban. Celui-ci ne revint pas à Saint-Jean-Pied-de-Port, c'est donc bien Ferry l'artisan des travaux, exécutés de 1685 à 1701 d'après le plan de Vauban et en application des directives du marquis de Seignelay, qui restèrent ainsi fidèles à l'esprit des constructeurs originels de la première moitié du siècle. La citadelle présente ainsi une grande unité de conception. Seule la réalisation des souterrains, abris et passages, correspond à une innovation de Vauban en parade à l'invention de la bombe tirée par les mortiers. Seules les façades des pavillons, casernes et arsenal donnant sur la place d'armes intérieure furent construites par Vauban et sont donc louis-quatorziennes.

#### **47- Les TRAVAUX REALISES au XVIIIe siècle**

Concernant l'histoire et l'évolution la place forte de Saint-Jean-Pied-de-Port au XVIIIe siècle, les fonds d'archives du SHAT, complétées par ceux de la BNF disposent de documents en nombre et en qualité suffisants pour les connaître avec un bon degré de certitude. Certes le dossier des archives du Génie a disparu dans l'incendie du Dépôt des fortifications. Mais les '*Mémoires militaires*'<sup>242</sup> du cabinet du Colonel Bérard, directeur des fortifications à Bayonne de 1792 à 1802, conservés à la bibliothèque du SHAT, contiennent, en autres documents, des copies manuscrites des rapports concernant la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, qu'il jugeait sans doute les plus importants. Il s'agit du mémoire de 1718 de l'ingénieur Zachée Salmon (1668-1734), directeur des fortifications à Bayonne de 1715 à 1724, ainsi que des mémoires de 1770 et de 1773 de Marc Antoine Sicre de Cinq-Mars (1715-1775), directeur général des fortifications des places de Guyenne et des Pyrénées à Bayonne de 1770 à sa mort à Bayonne en 1775. Plusieurs cartes complètent utilement ces documents, celle du *Recueil de Plans des Places, Châteaux Forts et Citadelles des Provinces de Béarn et Guyenne fait en l'année 1715 par Beauvilliers Gentilhomme servant du Roy et son ingénieur ordinaire*<sup>243</sup>, le *Plan de la ville et citadelle annexé au projet général de fortification du 16 avril 1718*<sup>244</sup>, établi par Salmon, directeur des fortifications à Bayonne de 1715 à 1724, les *Plans des places du royaume*, dit atlas Louis XV de 1738<sup>245</sup> et, enfin, le *Plan de la ville et de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port pour servir au projet général de 1773 pour 1774*<sup>246</sup>. Ces documents constituent des sources bien datées et très fiables compte tenu des fonctions de leurs auteurs. Par ailleurs, le département des manuscrits de la BNF, implanté sur le site de la bibliothèque de l'Arsenal détient un *Mémoire sur la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port et sa citadelle*, daté de 1753 par Jean-Marie Canut, ingénieur à Bayonne de 1729 à 1748, puis de 1756 à 1763, et ingénieur en chef à Saint-Jean-Pied-de-Port entre temps de 1748 à 1756, et un *Mémoire sur la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port*, de 1753 également<sup>247</sup>, par Charles François Touros, directeur des fortifications de Guyenne et des Pyrénées à Bayonne de 1747 à 1764.

De nouveaux travaux furent réalisés dans les premières années du XVIIIe siècle, avant l'année 1715<sup>248</sup> comme en témoigne le plan de l'atlas du sieur Beauvilliers<sup>249</sup>, confirmé par le plan de Salmon<sup>250</sup>. Ils furent sans doute conduits par les directeurs régionaux du début du siècle, successeurs de François Ferry, Christophe Rousselot, de 1701 à sa mort en 1704, Jacques-Marc-Antoine de Girval de 1704 à sa mort en 1708 et Louis-Joseph de Villars-Lugeins de 1708 à sa

---

<sup>242</sup> Cf. source manuscrite n°04-b, 04-c, et 04-d.

<sup>243</sup> Cf. source cartographique n°21.

<sup>244</sup> Cf. sources cartographiques n°27 et 28.

<sup>245</sup> Cf. source cartographique n°26.

<sup>246</sup> Cf. source cartographique n°29.

<sup>247</sup> Cf. source manuscrite n° 15 et 16.

<sup>248</sup> En 1715, fut par ailleurs rédigé par le duc de Gramont un mémoire intitulé « *Avis sur la démolition de Château Pignon* », qui disparut lors de l'incendie du Dépôt des Fortifications. En 1715, le Château Pignon existait donc encore à cette date mais devait être en ruines.

<sup>249</sup> Cf. source cartographique n°21.

<sup>250</sup> Cf. source cartographique n°28.

mort en 1712. Ces travaux furent donc entrepris à l'occasion de la guerre de Succession d'Espagne de 1702 à 1713, probablement lors de la tension provoquée à la frontière par l'entrée des troupes françaises commandées par Berwick sur le territoire espagnol en 1704. Les renforts d'artillerie entrèrent en Espagne par Saint-Jean-Pied-de-Port en 1707. S'inscrivant dans la continuation de ceux effectués entre 1686 et 1700, ils furent la poursuite de l'exécution du projet de Vauban. Ils portèrent essentiellement sur le renforcement des défenses. D'abord, selon la légende du plan du sieur Masse, des batteries en barbette furent réalisées aux angles des bastions immédiatement après 1700. C'est sans doute alors que les embrasures de canons situées en partie haute des faces des bastions furent en majorité obstruées et que les parapets correspondant furent doublés de terrassements. Le manque d'espace ne permettait pas de terrasser la totalité des parapets surmontant les escarpes. Sur le front Ouest face à la ville, une tenaille<sup>251</sup> en terrassement, sans doute parée de maçonnerie, fut établie d'un bastion à l'autre en avant de la courtine sous le pont-levis<sup>252</sup>. Elle fut remplacée au XIXe siècle par le mur à créneaux de tir de fusillade qui existe encore aujourd'hui. Mais aucune tenaille ne fut construite de manière symétrique devant la courtine Est, sur le front d'attaque, bien qu'une telle tenaille figurait également dans les projets de Vauban.

Ces travaux concernèrent essentiellement le front Est<sup>253</sup>. Le plan de Beauvilliers indique qu'en lieu et place de la demi-lune en terre préexistante, un petit ravelin, de taille comparable à la demi-lune royale, a été construit en maçonnerie réparée devant la porte du secours. Comportant sur son côté nord un corps de garde, il était couvert face à l'Est par un ouvrage de campagne en forme de contre-garde et un chemin couvert. Un pont de belle taille, dont la dernière travée contre la porte du secours faisait pont-levis, reliait ce ravelin à la citadelle qui disposait ainsi enfin d'une sortie du secours. Il s'agit bien de la poursuite de la réalisation du projet de Vauban. Mais il restait inachevé puisque l'ouvrage à cornes prévu en avant sur l'esplanade n'était pas encore construit. Aussi, de la face Sud du ravelin, c'est-à-dire du côté faisant face à la Nive, un second pont permettait de déboucher derrière le chemin couvert. L'accès provenant de la porte du secours, après avoir emprunté ce pont, longeait la courtine Sud vers la porte royale sous laquelle il passait et faisait le tour complet de la citadelle pour descendre finalement par la rampe rejoignant la chapelle Saint-Jacques. Il faut noter que le plan de l'atlas de 1738 ne confirme pas ces indications, mais ce plan de Saint-Jean-Pied-de-Port, dont la date de réalisation n'est pas précisée, apparaît, à maints égards, antérieur au plan de Beauvilliers. En revanche le plan de Salmon confirme précisément celui de Beauvilliers.

De 1685 à 1715, donc la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port fit l'objet d'une phase d'exécution du projet de Vauban en trois étapes scandées par l'état des relations avec l'Espagne, de 1685 à 1689, puis de 1690 à 1700, de 1704 à 1713 enfin. Or le projet de Vauban était, concernant les défenses de la citadelle, une reconduction du plan antérieur dessiné par Desjardins en 1645. Il est donc loisible d'en conclure que la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port présente en 1715 les caractéristiques que voulaient lui donner ses constructeurs initiaux : d'Argencourt, en 1627, puis Duplessis-Besançon en 1643. Avec ses quatre bastions et ses deux demi-lunes, ou ravelins, couvrant ses deux courtines Ouest et Est, les plus exposées, ceinte d'une fausse-braye, elle est bien alors une citadelle Louis XIII. Seul le pont de la porte du secours, en maçonnerie de pierres de taille en grès rouge, construit selon le plan de Vauban, est de Louis XIV.

Sous la pression des événements politiques, des regains de tension avec l'Espagne, la citadelle fut encore l'objet de deux plans d'amélioration de ses installations. La courte guerre franco-espagnole de 1719, conséquence des revendications de Philippe V sur la couronne de France, provoqua dès 1718 la mise au point d'un projet nouveau, établi par Salmon. Il est le premier d'une nouvelle série dérivant du projet de Vauban, qui conduisit à l'achèvement de la citadelle en 1730. Le projet de Salmon en 1718 est le premier, depuis 1645, à ne plus proposer

---

<sup>251</sup> Voir glossaire.

<sup>252</sup> Voir planche n° 11.

<sup>253</sup> Voir planche n° 11.



d'occuper l'ensemble de l'esplanade sur le front d'attaque en direction de Gastellumendy par un ouvrage à cornes. Il prévoit seulement de construire une demi-lune sur le front Est, plus grande que le ravelin de Vauban, mais encore bien flanquée par les bastions encadrant, et d'achever l'enceinte de combat sur ce front en enserrant cette demi-lune par un chemin couvert. Salmon marque la rupture par rapport au plan de Vauban. Il est le premier à proposer un projet différent de celui de Vauban. C'est ce projet qui fut repris en 1730, mais en construisant un ouvrage de plus grande taille, en forme de demi-lune.

A partir de 1723, Louis XV atteignant sa majorité, amorça une grande politique de travaux publics, incluant le renforcement des fortifications aux frontières. En outre, la situation internationale explique la reprise de travaux importants sur le front d'attaque de la citadelle. En effet, en 1725, la décision de rompre le projet de mariage espagnol de Louis XV, objet du traité de 1720, au profit de son mariage avec Marie Leszczyńska, provoqua la colère de Philippe V. La menace de guerre entraîna en France la prise de mesures militaires. En octobre 1725, puis en mars 1726, l'ingénieur Damoiseau, en poste à Bayonne de 1724 à 1726, rédigea deux projets successifs. S'éloignant du plan de Vauban, ils prévoyaient la construction d'ouvrages destinés à renforcer le front d'attaque, notamment d'une grosse redoute sur le ressaut de *Gastellumendy*, reliée au chemin couvert par une longue caponnière, et d'une contre-garde devant chacun des deux bastions. En outre, le projet de 1726 de Damoiseau présente, par rapport aux rapports précédents, l'originalité de juger nécessaire d'occuper par une redoute importante, le sommet de *Curutchamendy*, qu'il appelle *Cruthmendy*. L'amélioration des performances de l'artillerie rendait donc caduc à partir de cette date le jugement porté par Vauban en 1685 : « assez éloignée des plus hautes pour n'être que médiocrement incommodée des commandements ». Ces projets, moins ambitieux et moins coûteux que celui de Vauban, ne furent suivis d'aucune réalisation.

Finalement, une nouvelle tranche de travaux fut réalisée sur le front Est en 1728<sup>254</sup>. Le plan de l'atlas de 1738 n'en témoigne pas, confirmant ainsi son antériorité. Le catalogue de D. Pinzuti mentionne un toisé de terres, en date de 1727, en vue de travaux de fortifications devant la porte du secours, ce qui confirme un nouveau projet. Sicre de Cinq-Mars confirme ces travaux dans son mémoire de 1770<sup>255</sup>. Le Canut en 1753, cite l'existence d'une demi-lune avec ses souterrains sur le front Est, sans en donner de description précise. A cette date de 1728, en lieu et place des ouvrages extérieurs de grande ampleur prévus par le projet de Vauban et dont seul le ravelin couvrant directement la porte du secours avait été aménagée entre 1700 et 1715, fut construit un ouvrage en forme de demi-lune de grande taille dont les escarpes et contrescarpes étaient entièrement parées en maçonnerie. Le nom du constructeur n'est pas précisé par les sources, mais il s'agit vraisemblablement de La Chevallerie de la Motte, qui, ingénieur à Saint-Jean-Pied-de-Port de 1726 à 1747, y fut nommé puis ingénieur en chef en 1730<sup>256</sup>. Cet ouvrage nous est parvenu quasiment intact. Le plan adopté reproduit fidèlement le schéma généralement utilisé par Vauban, pour les demi-lunes couvrant une porte du secours : plan dissymétrique, emplacement latéral du corps de garde dans l'angle extérieur du virage du chemin d'accès, existence d'abris souterrains dans son sous-sol ainsi que de passages souterrains pour la relier tant à la citadelle qu'au chemin couvert. Le ravelin antérieur fut conservé et intégré au sein du nouvel ouvrage. Cependant, cet ouvrage qui présente le défaut majeur d'être mal flanqué par les deux bastions encadrant, en raison de la trop grande ouverture de son angle saillant et de la trop grande taille de sa base, ne répond donc pas *stricto sensu* aux critères de base de construction d'une demi-lune. Cependant étant donné sa forme, sa place dans le dispositif défensif de la citadelle et afin de conserver le vocabulaire utilisé par tous les ingénieurs des XVIIIe et XIXe siècles, nous la dénommerons également : « *demi-lune de la porte du secours* ». En avant de

---

<sup>254</sup> Voir planche n° 12.

<sup>255</sup> Cf. source manuscrite n° 04-c et cartographique n° 29.

<sup>256</sup> En 1730, Jean-Baptiste Aymes est ingénieur en chef à Bayonne, fonction qu'il occupa de 1718 à 1731, et Magdelon Touros, est directeur des fortifications de Guyenne et des Pyrénées, en poste à Bayonne où il poursuivit les travaux d'aménagement du Port auxquels Ferry avait travaillé avant lui et où il construisit le pont Saint-Esprit que Bérard reconstruisit à la fin du XVIIIe siècle.

cette demi-lune furent construits un fossé et un chemin couvert couronnant la contrescarpe, qui prolonge sur le front Est l'enceinte de combat réalisée au cours des décennies précédentes par les fausses-brayes sur les flancs Nord et Sud. Dans ce chemin couvert en face du saillant de la demi-lune, fut également aménagée une place d'armes saillante permettant de rassembler une troupe en vue d'une contre-attaque sur le glacis extérieur, en avant de la *demi-lune*. Ces travaux entraînèrent l'arasement de la contre-garde qui couvrait jusqu'alors le saillant du bastion Saint-Michel.

Cette demi-lune fut reliée tant à la porte du secours qu'au glacis extérieur au delà du chemin couvert par des ponts, partie dormants, partie pont-levis, franchissant les larges fossés qui l'entourent. Le pont conduisant vers l'extérieur de la citadelle fut bâti sur de simples piliers en maçonnerie tandis que l'architecture du pont la reliant à la porte du secours, remarquable avec ses grandes arches en plein cintre, confirme qu'il s'agit du pont construit peu après 1700. Il fut seulement réduit en longueur d'une demi-arche qui fut intégrée dans la structure interne du nouvel ouvrage. Le plan de la demi-lune montre que la dernière demie arche du pont du secours construit avant 1715, en application du projet de Vauban de 1685, fut incorporée dans la demi-lune pour servir de carrefour d'entrée desservant les passages et abris souterrains. A partir de 1728, l'itinéraire des charrois emprunta la porte du secours. Après avoir franchi les deux ponts de part et d'autre de la demi-lune, il débouchait vers le Nord et traversait le chemin couvert d'où elle rejoignait par un grand virage en 'S' la *rampe des charrois* descendant vers la chapelle Saint-Jacques. Sicre de Cinq-Mars, dans son mémoire de 1770 critique ce choix en soulignant que la porte d'accès à la demi-lune aurait mieux convenu sur la face Sud de celle-ci, moins exposée à l'ennemi, comme cela était le cas pour le ravelin antérieur, construit avant 1715.

Cette demi-lune fut également reliée tant à la citadelle qu'au chemin couvert et à la place d'armes extérieure par des caponnières de liaison, aménagées sous les arches des ponts. Depuis la poterne réalisée sous la porte du secours entre 1686 et 1700, une première caponnière fut aménagée sous les piles du pont permettant d'accéder au grand abri et à l'entrepôt souterrains construits dans le sous-sol de la demi-lune. De l'entrée de cet abri une rampe donnait accès à la demi-lune où elle débouchait à l'arrière du corps de garde. Du fond de l'abri un passage souterrain débouchait par une poterne dans le fossé au-delà de la demi-lune où une autre caponnière aménagée sous les piles du pont permettait d'atteindre une porte dans la contrescarpe. Le passage se poursuivait sous le chemin couvert par une gaine de circulation<sup>257</sup>, servant également de galerie de contre-mines, qui débouchait dans le fossé par deux portes situées au pied de la place d'armes saillante aménagée dans le chemin couvert. L'accès à cette dernière à partir du fossé se faisait par deux volées d'escalier orientées de l'intérieur de celle-ci vers l'extérieur, appelées *double pas-de-souris divergent*. Ces caponnières de liaison ouvertes, protégées latéralement par des talus furent transformées vers 1830 en gaines de circulation encadrées par deux murs latéraux à créneaux de fusillade et couvertes d'un toit de protection. Il faut noter que lors des travaux de 1728, la tenaille demandée par Vauban entre les deux bastions du front Est, sous le pont de la porte du secours, ne fut pas construite.

A une date non précisée, sans doute vers 1728-30 et par La Chevalerie de la Motte également, furent aménagés la citerne à eau, demandée en 1685 par Vauban et en 1718 par Salmon, dans une partie du souterrain de la caserne neuve de la face Nord (19). Une boulangerie avec son four à pain fut aménagée dans la partie Nord du souterrain de l'arsenal (21) également à cette date ou peut-être quelques décennies plus tard. Non mentionnés dans le mémoire très complet de Salmon en 1718<sup>258</sup>, projetés dans celui de Damoiseau en 1726, la citerne et le four à pain sont décrits en détail dans celui de 1770. Selon les rapports de Canut et Touros, la citerne existe en 1753, mais pas encore le four à pain.

---

<sup>257</sup> L'accès à cette gaine de circulation est actuellement impossible et le mémoire de 1770 mentionne déjà « trois entrées de contre-mines sans galerie ».

<sup>258</sup> Cf. source manuscrite n° 04-b.

Concernant les sources archivistiques, il convient de faire plusieurs remarques. Les plans de 1725 et 1726 par François Damoiseau, et de 1727 par La Chevalerie de la Motte figurent dans le *Catalogue des cartes et plans antérieurs à 1790 des Archives départementales des Pyrénées atlantiques*<sup>259</sup>. Cependant, ils ne sont pas recopiés dans les '*Mémoires militaires*' du colonel Bérard qui en disposait cependant dans les archives de la direction des fortifications de Bayonne. Sans doute ne leur trouvait-il pas un intérêt suffisant. Les mémoires de Canut et de Touros, tous deux datés de 1753<sup>260</sup>, n'y figurent pas non plus. Ils semblent, en effet, constituer des témoignages à utiliser avec la plus grande prudence. Ces deux documents, conservés à la bibliothèque de l' Arsenal, étant quasiment identiques, sont sans doute copiés l'un sur l'autre. L'original, daté du 31 juillet, est vraisemblablement celui de Jean-Marie Canut, dont nous savons qu'en cette année 1753, il était ingénieur en chef à Saint-Jean-Pied-de-Port tandis que Charles François Touros, directeur des fortifications de Guyenne et des Pyrénées, était son supérieur hiérarchique. Accueillant dans l'exercice de leurs fonctions, au mois d'août 1753, le marquis de Paulmy, secrétaire d'État à la guerre, en inspection à Bayonne et à Saint-Jean-Pied-de-Port, ils durent préparer des dossiers, chacun à son niveau dans lesquels ils inclurent les mémoires qui nous sont parvenus, celui de Touros reprenant celui de Canut. Ces mémoires présentent l'inconvénient majeur pour leur crédibilité, d'être des compilations de ceux rédigés par Vauban et par Salmon qu'ils recopient presque intégralement. Ainsi les jugements qu'ils portent sur la non vulnérabilité de la citadelle à l'artillerie, en recopiant celui de Vauban, sont alors erronés, car, compte tenu de l'amélioration des caractéristiques des matériels, ce qui est vérité en 1685 ou 1718, ne l'est plus depuis 1725, comme l'indique le projet de Damoiseau, et donc en 1753

C'est semble-t-il au début du XVIIIe siècle également que la vieille enceinte de la ville fut prolongée, respectivement depuis l'arrière de l'église Notre Dame et depuis la porte Saint-Jacques jusqu'à atteindre les saillants des bastions de la citadelle: la carte de l'atlas de 1738 en est le seul témoignage, car ni le plan de Beauvilliers, ni le mémoire de Salmon ne l'indiquent. Ainsi, la ville fortifiée et la citadelle ne constituèrent plus qu'un seul ensemble défensif à partir de cette date.

Entre 1791 et 1794 enfin, la place d'armes saillante au-dessus de la contrescarpe en avant de la demi-lune Est fut remise en état sans cependant que l'on construise les deux places d'armes rentrantes qui avaient été prévues de part et d'autre par le mémoire de 1791. A cette époque, la chapelle Saint-Jacques et les vestiges de la porte éponyme qui la jouxtait, furent détruits et arasés.

C'est donc durant le premier tiers du XVIIIe siècle que s'acheva la construction de cette citadelle bastionnée avec l'adjonction sur son front d'attaque d'un ouvrage en forme de demi-lune « à la manière de Vauban ». Le projet de renforcement du front d'attaque établi par Vauban, en reprenant celui de Duplessis-Besançon, ne fut donc pas réalisé. La construction, devant la courtine Est, d'un simple ouvrage en forme de demi-lune conduit au résultat paradoxal que la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port reste, dans son architecture et son économie d'ensemble, une citadelle baroque de Louis XIII, conforme à l'esprit de son constructeur initial, l'ingénieur Roy d'Argencourt. L'unicité de sa conception s'en trouve ainsi préservée.

#### **48- Les AMENAGEMENTS du XIXe siècle**

Au XIXe siècle, la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port fit l'objet de plusieurs plans de modernisation, souvent très ambitieux dont aucun ne fut réalisé<sup>261</sup>. Ces projets sont parfaitement connus ainsi que la nature des travaux effectivement réalisés, car les archives du génie conservées au SHAT sont très complètes avec une dizaine de cartons couvrant la période de

---

<sup>259</sup> Cf. D. Pinzuti, bibliographie n°40.

<sup>260</sup> Cf. sources manuscrites n° 15 et 16.

<sup>261</sup> Cf. sources manuscrites n° 06, 07, 08, 09, 10, 11 et 12.

1814 à 1870. Ainsi elle ne connut au cours de ce siècle aucune modification réelle ni aucune adjonction. Elle fut seulement maintenue en état comme le demandait son statut de place de guerre.

A partir de 1818, malgré les contraintes imposées à la France par le Congrès de Vienne (septembre 1814- juin 1815), fut créé la « Commission des frontières », sous la présidence du général Marescot, inspecteur du Génie. Elle analysa notamment la situation sur les Pyrénées dont Vauban n'avait fortifié que les deux secteurs d'extrémité et elle commença à réfléchir à son renforcement. Dans cet esprit, Louis-Philippe roi des Français en 1830, lança un programme de fortification des frontières qui entraîna des travaux dans la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Ainsi, dans les années 1830-34, plusieurs éléments réparés en mauvais état furent remplacés par des murs crénelés à créneaux de tir de fusillade. Tel fut le cas des ouvrages à mi-pente en avant de la demi-lune de la porte royale, remplacés par les murs crénelés qui encadrent aujourd'hui la rampe d'accès à la citadelle. Tel fut également le cas de la tenaille entre les deux bastions de la courtine Ouest sous la porte royale, ainsi que des caponnières de liaison sous les deux ponts de la sortie du secours et d'une petite partie du saillant de la demi-lune Est. Des portes furent percées, vers 1833-34, dans les extrémités des murs d'enceinte de la ville à l'endroit où ils se raccordaient aux saillants des bastions pour permettre à une troupe sortant de la citadelle par la poterne Ouest d'avoir accès aux fausses-brayes des courtines Nord ou Sud. Ainsi les capacités de contre- attaque de la garnison s'en trouvaient améliorées.

Durant la Révolution française, la chapelle aménagée dans le bâtiment (14), l'aile Nord du pavillon de la porte royale, fut convertie en magasin génie. Le plan de 1834 signale l'existence dans ce même bâtiment d'une salle d'enseignement. En 1834, la roue en bois du puits fut remplacée par une machinerie moderne avec un mécanisme en métal, qui est encore en place. Puis les travaux s'arrêtèrent ou ne furent plus que d'aménagements internes pour adapter la citadelle à ses fonctions de caserne selon les normes en évolution au XIXe siècle. La caserne fut déclassée en 1920 et la citadelle fut rachetée par la ville dans les années 1930. Finalement un collège public y fut aménagé vers 1980.

Aussi pouvons-nous affirmer que, vu la modicité des travaux effectués, la citadelle que nous visitons aujourd'hui, est tout à fait comparable à celle qu'inspecta, il y a un peu plus de trois siècles, le commissaire général aux fortifications de Louis XIV. Le capitaine du génie Duvignau, ou Duvignau-Duverger, affecté à la direction du génie à Bayonne sous les ordres du colonel Bérard, le confirme dans son mémoire de 1791 : la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port se trouvait « *dans l'état où elle était il y a soixante-dix ans* » en raison de l'indifférence coupable des « *tyrans qui avaient négligé les fortifications pour dilapider l'argent de la Nation* ».

\* \* \*

Ainsi donc, l'étude des sources archivistiques, conjuguée à l'observation stéréotomique, permet de préciser l'histoire de la construction de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port. Elle fut édifiée sur l'emplacement du château fort médiéval des rois de Navarre, ruiné par les guerres successives des XVe et XVIe siècles, guerres d'abord dynastique et civile, puis d'usurpation de la Navarre par le roi d'Aragon et de Castille, enfin de religion entre Béarn et Navarre, qui avait sans doute fait l'objet de réparations et de renforcements. Elle en conserva initialement le donjon érigé au sommet de l'éperon rocheux qui la dominait en son centre. Il ne fut arasé, ainsi que l'éminence qui le portait, qu'en 1686 à la suite de l'inspection de Vauban qui décrivit la citadelle comme « *la plus petite du royaume* ». Elle incorpora, en tant que courtine Ouest, une casemate d'artillerie d'un type antérieur à la fortification bastionnée, édifiée vraisemblablement entre 1540 et 1550 par le Roi de Navarre Henri II, dont les quatre canons couvraient de leurs feux la cité située en contrebas, dont le souverain tenait à s'assurer la fidélité. Quant à la citadelle bastionnée proprement dite, elle fut le fruit d'une construction continue et progressive, en plusieurs phases s'étendant sur un siècle, de 1625 à 1728 :

- La citadelle bastionnée primitive fut édifiée entre 1625 et 1627, certainement par l'ingénieur du Roy Pierre de Conty de la Mothe d'Argencourt, l'ingénieur préféré de

Louis XIII, alors directeur général des fortifications des provinces d'Aunis, Poitou, Saintonge, Guyenne, Navarre et de Béarn. De forme barlongue, avec quatre bastions pentagonaux, une porte unique couverte par une demi-lune, elle conservait comme courtine Ouest la casemate d'artillerie dont les embrasures furent alors obstruées. Elle restait dominée, en son centre par le donjon navarrais, symbole de souveraineté. Au-dessus de cette courtine Ouest face à la cité, fut construit une caserne unique comportant un pavillon central surmonté d'un lanternon portant une cloche fleurdelisée, et deux ailes de bâtiment ainsi que deux magasins à poudre. Cette citadelle, symbole de la puissance royale, rappelait aux habitants de la cité qu'ils étaient les sujets d'un royaume fort et uni. Elle affirmait l'union de la Navarre au royaume de France et la primauté de la religion catholique.

- Elle fut restaurée, et ses bastions partiellement reconstruits, entre 1640 et 1648, par l'ingénieur Desjardins en exécution d'un projet de Duplessis-Besançon, autre ingénieur connu de Louis XIII, qui avait précédemment lui-même travaillé sous les ordres d'Argencourt. L'enceinte reparable et bastionnée, constituant encore aujourd'hui le gros oeuvre de la citadelle, fut finalisée. Ses capacités opérationnelles furent développées par la construction d'une longue caserne périphérique sur l'étroit espace disponible entre le donjon et les remparts. Dès 1636, face à la menace espagnole consécutive à l'entrée de la France dans la guerre de Trente ans, ses défenses sur son front Est, son front d'attaque, avaient été renforcées par l'aménagement d'importants ouvrages de campagne : ouvrage à cornes et demi-lune. Ainsi fut affirmé davantage son rôle de défense de la frontière du royaume de France face à l'Espagne.
- A la suite de l'inspection que Vauban y conduisit en 1685, la citadelle connut un certain nombre d'additions et de modifications réalisées par l'ingénieur François Ferry, également directeur provincial des fortifications et constructeur en 1680 de la citadelle de Bayonne. Il réalisa les travaux à Saint-Jean-Pied-de-Port de 1686 à 1689 et les poursuivit jusqu'en 1700 en application du projet de Vauban. Le donjon fut détruit et le sommet de l'éperon fut arasé, permettant la création d'une place d'armes intérieure. Ses capacités défensives furent accrues, d'abord par la réalisation de projets antérieurs non réalisés : création de la porte du secours avec sa tour-porte et sa poterne, ensuite par l'adjonction d'une enceinte périphérique extérieure, l'enceinte de combat. Les travaux inclurent l'aménagement d'abris souterrains, la mise en place de ponts-levis à bascule. Ils concernèrent également l'accroissement de ses capacités offensives par la construction de casernes additionnelles et d'un arsenal, réalisés par doublement de la largeur des bâtiments existants. L'aménagement d'une chapelle, la restauration de la porte royale, la construction d'une porte monumentale à l'entrée de la demi-lune royale et l'emploi du grès rouge, pierre solaire, en accrurent enfin la double valeur symbolique, politique et religieuse.
- Repris lors de l'engagement français en Espagne de 1704 à 1713, durant la Guerre de succession, les travaux de poursuite du projet de Vauban, inclurent la construction d'une tenaille sous la porte royale et le début du renforcement du front Est, le front d'attaque, avec la construction d'un ravelin en maçonnerie couvrant la porte du secours et d'un pont, en partie pont-levis, d'accès à cette porte auquel un accès détourné était aménagé. Le projet de Vauban fut donc poursuivi jusqu'en 1715, mais il resta inachevé de par la non réalisation de l'ouvrage à cornes prévu par lui sur le front d'attaque, jusqu'au ressaut de *Gastellumendy*.
- Les défenses du front Est furent achevées en 1728 par le remplacement du ravelin récemment construit, par un assez important ouvrage d'artillerie, en forme de demi-lune « à la manière de Vauban », mais de base trop large pour être correctement flanqué par les bastions encadrant. Comportant abris et entrepôt souterrains, il fut relié par des gaines de circulation et des caponnières de liaison tant à la citadelle qu'à la place d'armes saillante aménagée dans le chemin couvert.

Bien que les travaux de réalisation du projet établi par Vauban en 1685, aient été poursuivis jusqu'en 1715, soit trente ans après son inspection, et que l'ouvrage finalement construit treize ans plus tard, en 1728, sur le front d'attaque, l'ait été sur un plan de « demi-lune à la Vauban », cette citadelle n'est pas son oeuvre. Dans la plupart des autres forteresses de cette époque, qui nous sont parvenues, l'oeuvre de Vauban se mêle aux ouvrages de ses prédécesseurs d'une manière inextricable. Dans cette citadelle, il en va tout autrement, ce qui lui confère tout son intérêt. Vauban, s'il marqua l'apogée de la fortification bastionnée, n'en fut pas moins précédé par d'autres ingénieurs dont les fortifications décrivent le cheminement qui conduisit à ses chefs-d'œuvre. La citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port constitue un exemple remarquable et rare de la fortification bastionnée telle que la concevaient les ingénieurs militaires de la première école française du début du XVIIe siècle, sous Louis XIII. Elle met en lumière une page de l'histoire de la fortification, en faisant revivre les débuts de l'art du bastion en France, dont de Ville et Pagan furent les théoriciens. Elle est représentative de son évolution à partir du XVIe siècle durant la Renaissance, et plus particulièrement sous le règne de Louis XIII, après la création en France, par Henri IV et Sully, d'une école de fortification nationale dont Errard fut l'initiateur. Tous ces « *ingénieurs du Roy* » de la génération des précurseurs de Vauban édifièrent des ouvrages qui préfigurent les chefs-d'œuvre du Commissaire Général des Fortifications de Louis XIV.

La citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, citadelle de Louis XIII, est l'oeuvre de l'un des plus grands ingénieurs de son règne, son ingénieur préféré, Pierre de Conty, seigneur de la Mothe d'Argencourt. Primitivement construite d'un seul jet, elle est un modèle typique de l'époque baroque dont elle présente les caractéristiques, avec sa forme aussi géométrique que le terrain le permet, ses quatre bastions, sans dehors à part une seule demi-lune protégeant sa porte unique placée au milieu de la courtine faisant face à la ville. Les travaux de rénovation, autant ceux entrepris par Desjardins sur un projet de Duplessis-Besançon, que ceux réalisés, à la suite de l'inspection de Vauban, par Ferry dans sa manière archaïsante, héritage de sa formation sous Clerville, ou par ses successeurs, furent de peu d'importance. Le remaniement majeur porta sur l'agencement des casernements, dont les façades intérieures sont ainsi d'époque Louis XIV. La conception des ouvrages défensifs ne fut pas altérée. Comme celui de Vauban, les projets postérieurs, très ambitieux, ne furent pas exécutés en raison des priorités politico-stratégiques et des contraintes budgétaires. Les travaux réalisés, souvent reconduction des projets originels, restèrent fidèles à l'esprit des constructeurs initiaux. La décision prise finalement de ne renforcer son front Est face à l'Espagne que d'un simple ouvrage en forme demi-lune « à la manière de Vauban » s'inscrit paradoxalement dans le respect de leurs conceptions. Les travaux de restauration du XIXe siècle, parfaitement identifiables, ne provoquèrent aucune altération notable. Aucun ouvrage défigurant ne fut greffé postérieurement. La citadelle, enfin, ne souffrit ni des dommages du temps, ni des dégâts des guerres. Elle nous est parvenue quasiment intacte, dans un excellent état de conservation.

Authentique joyau de l'art baroque, ouvrage empreint d'une grande unité de conception, la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port est l'une des premières réalisations de l'art du bastion au début du XVIIe siècle en France. Elle se révèle d'un intérêt majeur au plan de l'histoire de l'architecture militaire, dont elle constitue un témoin et un maillon. Elle marque l'étape historique, chronologiquement intermédiaire entre l'enceinte bastionnée à l'italienne de Navarrenx du XVIe siècle et la citadelle de Vauban de Bayonne construite par François Ferry à partir de 1680. La citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port est, avec l'enceinte de la ville de Brouage, le seul exemple survivant d'une citadelle construite par d'Argencourt, ingénieur du Roy Louis XIII.

## **V- DESCRIPTION, VIE et FONCTIONNEMENT de la CITADELLE de SAINT-JEAN-PIED-de-PORT au XVIII<sup>e</sup> siècle**

Au-delà de l'histoire de sa construction, les sources manuscrites consultées permettent de restituer la vie l'organisation et le fonctionnement de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port à l'époque de leur rédaction, donc de procéder à une approche thématique. Le mémoire daté de 1685, celui de Vauban, très précis mais très concis, se limite à en préciser les caractéristiques essentielles assorties de quelques considérations techniques et stratégiques. Les mémoires des autres *ingénieurs du Roy* du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>262</sup>, disponibles dans les fonds d'archives consultés, donnent des descriptions très complètes et détaillées de la citadelle. Le premier, qui est daté de 1718, constitue une source d'une grande qualité puisque son auteur, M. de Salmon<sup>263</sup>, *ingénieur ordinaire du Roy* en 1689, assumait de 1715 à 1724, les fonctions de directeur des fortifications à Bayonne. Le rapport rédigé 1753 par Canut<sup>264</sup>, ingénieur à Saint-Jean-Pied-de-Port, dont une copie existe dans le fonds d'archives de la bibliothèque de l'Arsenal, est d'un emploi plus délicat car il apparaît être une simple recopie des mémoires de Vauban et Salmon. Les mémoires de 1770 et 1773<sup>265</sup>, vraisemblablement rédigés par Sicre de Cinq-Mars, directeur général des fortifications des places de Guyenne et des Pyrénées en poste à Bayonne de 1770 à 1775, qui sont insérés dans les ouvrages du cabinet du colonel Bérard, constituent d'autres sources de grande qualité. La connaissance que nous avons ainsi de la citadelle au XVIII<sup>e</sup> siècle se continue au siècle suivant, car les nombreux projets de travaux du génie et demandes de budget annuels qui nous sont parvenus, dont les derniers datent de 1870, sont accompagnés de considérations sur la situation et les caractéristiques de la place. Nous avons ainsi une connaissance précise de son organisation défensive, de son agencement général, du détail de ses installations comme de ses capacités militaires et logistiques et de leur évolution à l'époque. Il est donc aisé d'en approcher et d'en imaginer tant la vie que le fonctionnement au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces documents décrivent avec une égale précision la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port, montrant bien ainsi que les capacités militaires, offensives et défensives, opérationnelles et logistiques de l'une et l'autre sont indissociables dans l'esprit des rédacteurs de ces rapports, donc des ingénieurs de l'époque, comme des décideurs auxquels ils étaient adressés.

Auparavant, il convient de replacer cette vie et ce fonctionnement dans son cadre, donc de faire précéder leur évocation d'une description de la citadelle telle qu'elle se présente aujourd'hui au visiteur, et que nous savons quasi identique à ce qu'elle était vers 1730. Cette présentation rappellera les dates, les périodes, les responsables et les conditions de la construction de chacune de ses parties, telles qu'ils ressortent des conclusions de l'étude qui ont été rapportées au chapitre précédent, tant pour ce qui concerne les fortifications que les bâtiments, et qui seront ici rappelées.

### **51- Les FORTIFICATIONS et les CAPACITES DEFENSIVES de la CITADELLE**

La citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, construite par d'Argencourt de 1625 à 1627, constitue un exemple caractéristique de la fortification remparée et bastionnée de forme géométrique, avec quasiment aucun dehors, telle que la concevaient les *ingénieurs du Roy* sous

---

<sup>262</sup> Voir en annexes les biographies des ingénieurs cités.

<sup>263</sup> Cf. sources manuscrites n° 04-b.

<sup>264</sup> Cf. sources manuscrites n° 15.

<sup>265</sup> Cf. sources manuscrites n° 04-c et 04-d.

le règne de Louis XIII, dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle appartient à la double ligne de défense établie à l'extrémité occidentale des Pyrénées, comprenant les ouvrages d'Hendaye, Socoa, Saint-Jean-Pied-de-Port et Lourdes en avant, Bayonne et Navarrenx en arrière, dont la double mission était d'interdire les axes de pénétration et de constituer la base opérationnelle rassemblant hommes et matériels en vue d'éventuelles actions offensives.

### **51.1- Caractéristiques principales<sup>266</sup>**

La citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port se présente sous une forme barlongue, celle d'un rectangle imparfait, ceint de remparts sur ses quatre côtés et renforcé d'un bastion, également remparé, à chacun de ses quatre angles. Le rectangle dans lequel elle s'inscrit, épouse la forme de l'éperon sur lequel elle est construite. Son côté le plus petit face à la ville mesure 101 mètres (52 toises) de la pointe d'un bastion à l'autre, tandis que le côté opposé vers l'esplanade mesure 110 mètres (56 toises). Les longs côtés sont de longueur comparable, 160 mètres (82 toises) pour le Nord contre 162 (83 toises) pour le Sud. Les courtines des petits côtés font 40 mètres de longueur face à la ville et 47 face à l'esplanade. Les courtines des grands côtés mesurent respectivement 77 mètres côté Nord, et 78 mètres côté Sud. Elles dessinent avec leurs prolongements un quasi rectangle de 121 et 123 mètres sur 71 et 73 mètres. Les bastions ont des flancs de 11 à 12 mètres et des faces de 30 à 42 mètres. Les escarpes ont 11 à 12 mètres de haut. De la pointe du saillant d'une demi-lune à l'autre, la distance est de 262 mètres.

Chacune des demi-gorges a une longueur égale au quart de la courtine adjacente. Les flancs des bastions, dont la longueur est à peu près égale au quart des petits côtés, sont quasiment égaux entre eux et perpendiculaires aux courtines. Les faces des bastions, de longueur à peu près égale à la moitié des courtines des longs côtés, sont bien alignées aux angles intérieurs formés par les flancs des bastions et les courtines, selon les principes des ingénieurs du XVII<sup>e</sup> siècle, donnant ainsi les meilleures capacités aux tirs de flanquement. Chaque épaulement, angle entre faces et flancs des bastions, est équipé d'une échauguette, que l'on devrait à cette époque plutôt dénommer guérite en raison de sa fonction de guet. Elles sont de forme pentagonale, construites sur un cul de lampe en saillie sur l'aplomb du mur.

On décèle ainsi dans l'agencement des défenses l'application stricte des principes des ingénieurs militaires du début du XVII<sup>e</sup> siècle, principes appliqués par Pierre d'Argencourt et dont le Antoine de Ville se fit le théoricien. Ici, ces principes sont adaptés aux caractéristiques du terrain montagneux: dissymétrie des bastions par rapport à leur axe central et réduction de la longueur de leurs flancs.

### **51.2- Les courtines et les bastions**

Les courtines sont constituées d'un rempart, masse de terres damées contenue entre deux murs de parement, dont le mur extérieur du côté de l'attaque constitue l'escarpe. Le rempart absorbe l'impact du boulet et continue à faire obstacle même si les boulets parviennent à disloquer le parement. Les bastions ouvrages de flanquement solidaires des courtines, sont de plan polygonal afin de permettre les tirs de flanquement réciproques en évitant les angles morts. Ils sont du type à angle droits, sans orillon, mais dans cette citadelle, les angles sont très légèrement supérieurs à l'angle droit pour des raisons d'adaptation à l'étroitesse de l'éperon rocheux. En profil, ils sont remparés, c'est-à-dire remplis de terres damées et parées d'un revêtement en maçonnerie, comme les courtines. Tous les remparts qui constituent les bastions, courtines et demi-lunes sont revêtus d'un parement en maçonnerie avec un épaissement à la base, une plinthe, d'un mètre de haut en partie basse et un cordon en partie sommitale. Les escarpes des courtines et bastions étaient initialement bâties, en 1625-1627, en moyen appareil régulier en moellons dressés. Certaines ont été reprises lors de la reconstruction des années 1643 à 1648, par un appareil en carreaux et boutisses. Les boutisses à bossage, correspondent aux contreforts internes aux remparts qui ont alors été bâtis pour étayer et consolider les remparts. Tel est le cas des faces des bastions Saint-Michel et Saint-Jacques. Les épaulements et les saillants des quatre bastions ont tous été construits en appareil en besace à bossages.

---

<sup>266</sup> Voir le plan de la citadelle de la planche n° 14, et sa légende de la planche n° 15.



Les parapets, au-dessus des cordons sommitaux, étaient à l'origine dotés d'embrasures pour le tir des canons<sup>267</sup>. Les courtines et les flancs des bastions les ont conservées, mais les faces des bastions regardant vers le Nord et l'Est ont été équipées vers 1700 de banquettes permettant le tir des canons en barbette. Les épaules des bastions, angles des faces et des flancs, sont pourvues de guérites au corps pentagonal couvert d'une coupolette à contre courbes, portées en avant de l'escarpe en surplomb par des cul-de-lampe moulurés à plusieurs assises.

Les plans précisent les noms donnés aux bastions de la citadelle à partir de la fin du XVIIe siècle. Les bastions s'appelaient, dans le sens des aiguilles d'une montre: Bastion du Roy (1)<sup>268</sup>, Bastion Saint-Jacques (2), Bastion Saint-Michel (3) et Bastion Saint-Jean (4), appelé « *Bastion de la Reinne* » en 1689. Selon les documents cités par messieurs Hourmat et Poupel, ils avaient des noms différents au milieu du XVIe siècle, respectivement de Gramont (1), du Plessis (2), de Guiche (3), de Landresse (4). Ils font sans doute référence au duc Antoine III de Gramont (1604-1678), Lieutenant-général de Navarre et Béarn depuis le décès en 1644 de son père Antoine II, à son fils le comte de Guiche, à son lieutenant de Landresse et à l'architecte Duplessis-Besançon. Les noms que ces bastions eurent lors de la Révolution ne figurent pas dans les documents étudiés.

### 51.3- Les portes

Deux portes permettent d'accéder à la citadelle. Face à la ville, la porte d'entrée principale, dénommée selon l'usage *Porte Royale* date de la construction initiale de la citadelle en 1625-1627. Du côté opposé la seconde porte ou *Porte du secours* déjà prévue dans le projet de reconstruction de Desjardins de 1645-48, ne fut réalisée qu'après l'inspection de Vauban du 6 décembre 1685, soit entre 1689 et 1700.

Les portes extérieures étaient fermées par de lourds double vantaux, renforcés de clous pour défier le fil des haches, doublés à l'extérieur par les tabliers des ponts-levis, une fois ceux-ci relevés. Elles étaient doublées du côté intérieur, à mi-chemin du passage voûté, par une herse à barreaux ou un orgue, sorte de herse en madriers renforcée de pièces métalliques. Enfin une seconde arcade à doubles vantaux, ouvrant à contresens donnait accès à l'intérieur de la citadelle.

Les citadelles, manifestations de la puissance du Roy avaient à l'époque de Louis XIII et de Louis XIV autant valeur symbolique que stratégique. Comme dans toutes les citadelles royales, Vauban fit procéder à la monumentalisation des portes pour rappeler le prestige attaché à la personne royale et symboliser la puissance du roi dont la citadelle est la représentation. L'encadrement des deux portes est réalisé par des pilastres doriques en pierres de taille à bossages en grès rouge, pierre solaire symbole du « Roi soleil ». L'entrée de la demi-lune royale est elle-même marquée d'un arc de triomphe, également en grès rouge. Seules les armoiries royales manquent dans les tympan rectangulaires, formant écus, au-dessus de chacune des deux portes. Le débat sur les armes à y sculpter, armes de France, ou armes de Navarre, ou armes de France et de Navarre mêlées, n'a sans doute pas permis de déboucher sur une réalisation.

### 51.4- Les demi-lunes et les corps de garde

Chacune de ces deux portes est couverte par un *dehors*, une demi-lune. La demi-lune de la porte royale date de la construction de la citadelle, en 1625-1627. Son parement de maçonnerie semble d'époque. Il ne paraît avoir fait l'objet d'aucune reprise, d'aucun travail de reconstruction. Elle est de forme symétrique par rapport à son axe avec des faces de 35 mètres de longueur sur une base de 40 mètres. Adaptée au relief de montagne, elle se trouve légèrement en contre bas de la courtine qu'elle couvre. Cette demi-lune est pleine, sans abri ni passage souterrain. Entre 1700 et 1715, une tenaille a été construite sous le pont-levis d'entrée<sup>269</sup>, entre les bastions encadrant la porte royale pour protéger la maçonnerie de la base de la courtine. Elle a été remplacée au XIXe siècle, par le mur à créneaux de tir de fusillade de 3 m de haut encore

---

<sup>267</sup> Voir photographie n° 4.

<sup>268</sup> Les chiffres entre ( ) renvoient au plan de la planche n°14 et à sa légende de la planche n°15.

<sup>269</sup> Voir planche n°16.

visible, permettant de tenir sous un feu rasant de mousqueterie toute tentative de pénétration par la rampe royale sous la demi-lune et de protéger l'escarpe contre les tentatives de sape.

Sur le front opposé où est la *porte du secours*<sup>270</sup>, la demi-lune construite plus tardivement en 1728, est de plus grande taille. La demi-lune destinée à couvrir la porte et l'ouvrage à cornes qui devait renforcer les défenses de la citadelle sur l'esplanade face à l'Est sur le front d'attaque, tous deux projetés dès les travaux de rénovation de 1643-48, et recommandés par Vauban dans son mémoire de 1685, ne furent jamais réalisés. A leur place, un ouvrage en forme de grande demi-lune de forme dissymétrique fut construit en 1728, selon un plan qui est une copie des plans des demi-lunes que Vauban construisait. Ses faces mesurent 55 mètres pour l'une, 81 mètres pour l'autre sur une base de 75 mètres. Elle est revêtue d'un parement maçonné en appareil régulier en moellons taillés. Cette demi-lune de la porte du secours est protégée face à l'Est par un chemin couvert au delà d'un fossé, dont la contrescarpe est également revêtue d'un parement en maçonnerie. Elle est bien disposée contre le canon de l'ennemi mais recouvre trop, par les prolongements de ses faces, le volume des bastions dont elle ne peut ainsi recevoir aucun soutien par des tirs de flanquement. Les banquettes qui y étaient aménagées pour y installer des canons, connurent des améliorations dont la dernière en 1860. Il s'agit donc, à proprement parler, plus d'une lunette, ou d'une redoute d'artillerie, en forme de demi-lune « à la manière de Vauban », que d'une véritable demi-lune. Face à l'esplanade qui se continue quasi horizontalement, le front Est de la citadelle, notamment sa demi-lune, est parfaitement profilé et défilé selon les principes de base de la fortification bastionnée. Il convient de remarquer que la tenaille demandée par Vauban entre les deux bastions du front Est, sous le pont de la porte du secours, n'a pas été construite lors de l'aménagement de la demi-lune de la porte du secours par manque de crédits, ou par manque d'acuité de la menace.

Le corps de garde est le logement de la troupe chargée de surveiller un point faible. Des corps de garde existaient donc dans le pavillon de la porte royale et dans le bâtiment de la porte du secours<sup>271</sup>. Il existait, en outre, un corps de garde avancé dans chacune des deux demi-lunes. Leur plan comprenait habituellement deux pièces : une grande chambre avec bat-flanc pour les soldats et une petite réservée à l'officier, les deux avec cheminée tandis qu'en façade un portique sur piliers abritait le factionnaire. Tel était sans doute le cas au corps de garde avancé de la demi-lune de la porte royale, corps de garde avancé de petite taille pour cinq hommes, dont ne subsistent que des ruines et dont la construction remonte probablement aux années 1625-27. Tel était le cas pour le corps de garde avancé de la demi-lune de la porte du secours, qui subsiste, dont le plan et l'emplacement dans le virage que le chemin d'accès fait en franchissant la demi-lune, respecte les critères habituels de Vauban en la matière. De plus grande taille, environ dix mètres sur huit, il était prévu pour 12 hommes. A la fin du XVIIIe siècle, un corps de garde existait également dans le fossé sous la porte royale.

### 51.5- Les accès

Edifiée sur un éperon rocheux à une altitude de 233 mètres, la citadelle domine de près de quatre-vingt mètres la cité. Le fond des fossés est à 52 mètres au-dessus du niveau de la Nive. Ses deux grands côtés bordent des escarpements raides qui les rendent quasiment inaccessibles.

Une rampe permet d'accéder à chacune des deux portes. Une rampe pavée, la « *Grande rampe pour les chevaux et les gens à pied* » conduit à la « *Porte Royale* » en venant de la ville depuis le haut de la rue Sainte-Marie, aujourd'hui rue de la citadelle, à hauteur de la « *porte d'Haraconcia* », devenue porte Saint-Jacques à la fin du XVIIIe siècle. Une rampe en lacets, le « *Chemin des charrois* », située à quelques mètres de la rampe goudronnée actuelle, conduisait à la « *Porte du secours* » du côté de l'esplanade, depuis la rue de « *Scalapuria* », l'actuel chemin de Saint-Jacques, à hauteur de la « *Porte Saint-Jacques* » aujourd'hui disparue, dont l'emplacement est marquée par une croix métallique à l'embranchement du chemin de Saint-

---

<sup>270</sup> Voir glossaire.

<sup>271</sup> L'ingénieur Jean Fabre, « *déjà âgé en 1629* », et contemporain d'Argencourt fut le premier à préconiser l'établissement de corps de garde : Cf. supra § 26.

Jacques et du chemin de la citadelle. Au bas de la rampe, un mur de soutènement à douze contreforts maintient les terres depuis l'origine de la citadelle semble-t-il.

Chacune des rampes accède, par un pont-levis à chacune des demi-lunes correspondantes. Le pont donnant accès à la demi-lune de la porte royale comporte une seule travée pont-levis. Celui conduisant à la demi-lune de la porte du secours comprend quatre travées dormantes sur piliers et une travée pont-levis. Il entre de biais par la face de la demi-lune, fait un virage sur le terre-plein devant le corps de garde pour se trouver face à la porte du secours, en stricte application des principes de Vauban. Le franchissement des fossés entre chacune des demi-lunes et chacune des deux portes, se fait par des ponts de forme classique, comportant une partie fixe, appelée pont dormant, qui franchit la plus grande partie du fossé par plusieurs arches ou travées, et qui se termine par une partie mobile, le pont-levis à une seule arche. Les ponts-levis sont du modèle à bascule<sup>272</sup> dont le contrepoids bascule dans un *puits de bascule* situé dans le sous-sol des bâtiments d'entrée. Ils remplacèrent, après l'inspection de 1685, les ponts-levis à flèches et à contrepoids d'origine, qui furent abandonnés à partir de 1680, Vauban préférant la bascule. La partie dormante du pont de la porte royale comporte deux travées sur piliers verticaux de facture visiblement archaïque, datant de 1625-27, par rapport aux très belles arches en pierres de taille, au nombre de deux et demie du pont d'accès à la porte du secours, construit peu après 1704.

### 51.6- La casemate d'artillerie antérieure

Cette citadelle de Louis XIII a incorporé dans sa courtine Ouest, lors de sa construction en 1625-1627, une casemate d'artillerie antérieure, érigée au siècle précédent, vraisemblablement entre 1540 et 1550, par le roi de Navarre, Henri II d'Albret. Cette casemate d'artillerie, dont les embrasures ont été partiellement obstruées, s'étendait de part et d'autre de la porte royale et au niveau juste inférieur à celle-ci. Elle se composait de deux demi-casemates, reliées par un couloir de jonction, dont chacune a une longueur de 13 m (Nord) ou 15 m (Sud) sur 4 m de large, les plafonds sont voûtés, mais non à l'épreuve de la bombe, avec une hauteur de 3 m à la clef. La casemate comprend un total de quatre chambres de tir, de 1,6 m de large sur 1,9 de profondeur, aménagées dans l'épaisseur du mur d'enceinte et s'ouvrant vers l'extérieur par des embrasures à canons obstruées et réduites à de simples fentes d'aération lors de la construction de la citadelle vers 1625. De part et d'autre des embrasures, le mur protégeant les chambres de tir n'a qu'un mètre d'épaisseur environ. Le couloir de jonction des deux demi-casemates fut démoli vers 1686-89 lors de l'aménagement du puits de la bascule du pont-levis. La casemate unique fut alors divisée en deux demi-casemates indépendantes. La casemate d'origine n'avait initialement qu'un seul accès débouchant dans la demi casemate Nord. Un accès nouveau vers la demi casemate Sud fut aménagé lors de la construction du pont-levis à bascule. Les crapaudines, prises dans la masse de l'encadrement en pierre, dans lesquelles entraient les pivots des portes, existent encore ainsi que la porte avec ses deux pivots incorporés taillés dans la masse du bois. Ils sont visibles derrière la porte moderne.

### 51.7- Les enceintes extérieures

A la suite de l'inspection de Vauban de 1685, une enceinte de combat extérieure fut créée autour de la citadelle, pour doubler l'enceinte de défense constituée par les remparts des courtines et bastions. Sur les deux grands fronts, Nord et Sud ainsi que sur le front Ouest face à la ville, furent réalisées, grâce à l'apport de remblais provenant de l'arasement du donjon médiéval, des fausses brayes<sup>273</sup>, avec deux redents<sup>274</sup> au milieu de leurs longs côtés<sup>275</sup>. Elles ont ainsi permis de créer l'équivalent d'un fossé, sur une largeur d'environ six mètres, et d'un chemin couvert. Il ne semble pas qu'elles aient été renforcées par des murs de contrescarpe en

---

<sup>272</sup> Au pont-levis rudimentaire à chaînes du XIII<sup>e</sup> siècle, succédèrent deux types plus performants encore en usage à l'époque moderne: le pont-levis à flèches constitué de deux flèches en bois relevant le tablier en quelques instants grâce à un système de contrepoids et le pont-levis à bascule dont le tablier mobile pivote autour d'un axe horizontal tandis que la partie arrière agissant en contrepoids bascule dans un puits aménagé à cet effet.

<sup>273</sup> Voir glossaire.

<sup>274</sup> Voir glossaire.

<sup>275</sup> Voir photographie n° 9.

maçonnerie. Lors de la construction de la demi-lune Est, cette enceinte fut continuée, sur le front d'attaque face à l'esplanade, par un véritable fossé et un véritable chemin couvert dont les contrescarpes ont été parées de maçonnerie. En avant de la demi-lune Est, le chemin couvert a été aménagé pour constituer une place d'armes saillante<sup>276</sup>, en vue de contre-attaques, où l'on peut encore distinguer les vestiges de la banquette et des traverses qui y étaient aménagées. Ainsi, avec ses deux demi-lunes et les redents des fausses-brayes, la citadelle s'inscrit dans un rectangle de 262 mètres sur 124. Cet ensemble a été entretenu régulièrement jusqu'à la fin du XIXe siècle si bien que l'on peut encore aujourd'hui en voir des vestiges significatifs.

Depuis les années 1730 environ, les deux extrémités du vieux mur d'enceinte de la ville, qui s'arrêtaient auparavant à hauteur de l'ancienne enceinte extérieure du château à mi-pente de l'éperon rocheux, se poursuivent jusqu'aux saillants des deux bastions encadrant la porte royale, auxquels elles se raccordent. Ainsi c'est à partir de 1730 que la cité et la citadelle qui constituaient jusqu'alors, dans la continuité de l'époque médiévale, deux entités défensives distinctes, bourg castral et bourg civil, ont été fusionnées en un ensemble défensif unique, destiné à constituer à proprement parler une place forte sur la frontière face à l'Espagne. Lors de la restauration de l'enceinte de la ville en 1833 et 1834, deux portes ont été aménagées dans les extrémités du mur d'enceinte à proximité des saillants des bastions afin de permettre le passage d'infanterie depuis l'entrée principale, en vue de contre-attaques sur les fronts Nord et Sud entre les courtines et les fausses brayes. A la même date, deux batteries ont été aménagées, l'une entre la porte Saint-Jacques et le bastion du roi, l'autre en dessous de la porte Saint-Jacques dans l'angle droit que fait la muraille d'enceinte. Elles permettent de prendre de flanc par des tirs de canon le glacis en contrebas de la citadelle.

Aucun ouvrage additif ne fut greffé sur cette citadelle, ni aucune modification importante ne fut apportée après les travaux effectués dans les années 1730. Ceux du XIXe siècle ne furent que de restauration. La seule différence pour le visiteur d'aujourd'hui est que la citadelle était, au-delà de son enceinte de combat, entourée d'un glacis aplani et dépourvu de tout arbre et de toute végétation, notamment sur les versants en pente sur une profondeur de 200 mètres environ pour permettre l'observation et donner leur pleine efficacité aux tirs rasants des canons, fusils et mousquets, placés tant sur les remparts que sur le chemin couvert et les fausses-brayes. Les arbres actuels cachent malencontreusement les courtines et les bastions, mais surtout ils ne respectent pas le concept du glacis de tir, réduisant ainsi l'apport pédagogique de la citadelle. Un compromis serait aujourd'hui à rechercher pour redonner au site de la citadelle une plus grande véracité. Ainsi, la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port a conservé jusqu'à aujourd'hui toutes les caractéristiques d'une citadelle bastionnée construite par les ingénieurs militaires de Louis XIII, selon les concepts du début du XVIIe siècle adaptés au relief montagneux. En effet, citadelle de plaine pour celui qui l'aborde par l'Est, auquel elle apparaît parfaitement défilée, elle se présente comme une citadelle de montagne sur les trois fronts qui dominant la région environnante, à une distance des autres montagnes supérieure à la portée des canons de l'époque de sa construction. Cette citadelle fut juste complétée sur son front d'attaque au début du XVIIIe siècle, par des dehors « à la manière de Vauban », qui respectent cependant l'esprit de ses constructeurs initiaux tout en illustrant avec leur système de circulation souterrain, l'évolution de la tactique défensive à l'époque de Vauban.

## **52- Les CASERNEMENTS de la CITADELLE<sup>277</sup>**

Les casernements internes à la citadelle ont été construits en trois phases. La première au début du XVIIe siècle, de 1625 à 1627, concerne les bâtiments 12, 14, 15, 16 et 17, la deuxième vers le milieu du siècle, de 1643 à 1648 environ, pour les bâtiments 25, 26, 18 et 24, la troisième en fin de siècle, de 1686 à 1700 après l'inspection de Vauban de 1685, pour les bâtiments 10, 11, 19, 20, 21 et 22, le dernier construit. Vauban prévoyait également des changements d'affectation de bâtiments, ce qui fut réalisé. A partir de 1700, aucune construction ou reconstruction ne fut

<sup>276</sup> Voir photographie n° 8.

<sup>277</sup> Voir le plan de la planche n°14 et sa légende de la planche n° 15.

faite. Les bâtiments existants furent seulement maintenus en état et rénovés quand nécessaire. Ils connurent quelques changements d'affectation sans importance. L'hôpital mis à part, comme ceci était alors la norme, aucun casernement extérieur n'existait dans la ville : le mémoire de 1718 précise que les bâtiments appartenant au Roy sont tous dans la citadelle.

Longtemps les soldats ont logé en ville, 'en garni' chez l'habitant, la ville s'appelant de ce fait « ville de garnison ». A partir de Richelieu, et sous Louvois qui généralisa la formule, les soldats furent logés dans des casernes, en principe érigées à l'intérieur des citadelles. Les casernes construites sous Vauban, sont constituées de modules indépendants juxtaposés, alignés le long des remparts. Des pavillons sont également prévus dans les citadelles pour les officiers célibataires. Chaque logement comprend une chambre pour l'officier, une pour son valet et des latrines individuelles. Chaque pavillon ou module dispose de son entrée et de son escalier interne. La citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port présente bien ces caractéristiques.

### 52.1- Descriptif général

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la citadelle comprenait trois casernes alignées le long des remparts, des habitations pour une quinzaine d'officiers et un aumônier, une chapelle, un arsenal, deux magasins à poudre, des magasins à vivres, un puits et, bientôt une citerne.

Ces casernements comprennent d'Ouest en Est selon ce même mémoire de Salmon daté de 1718 :

- le pavillon central (12) au-dessus de la porte royale, au toit d'ardoises, abritant un corps de garde et quelques logements de soldats, couronné d'un lanternon en forme de fin clocheton galbé, supporté par huit colonnettes, au toit recouvert d'écailles d'ardoises<sup>278</sup> ; il abrite une cloche, d'environ 1 mètre de haut pour 70 centimètres de diamètre, gravée de fleurs de lys en relief, donnée en 1627 à la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port par le roi Louis XIII, comme l'indiquent ses inscriptions également en relief, fondues dans la masse ; elle est ornée en outre d'une scène montrant le Christ crucifié au pied duquel se tiennent sa mère et l'apôtre Jean ;
- deux bâtiments (14 & 15) en aile situés de part et d'autre de ce pavillon le long de la courtine, aux toits de tuile creuses, servant de logements aux officiers avant l'inspection de Vauban. A la suite de celle-ci, dans l'aile Nord (14) fut aménagée une chapelle et, plus tard à l'étage au-dessus une salle d'armes où était gardé l'armement d'infanterie, puis une salle d'instruction, tandis que dans l'aile Sud était aménagée une cantine (15) ; l'entrée de la chapelle était à l'extrémité Nord du bâtiment, l'autel avec sa sainte table au Sud et une sacristie dans la pièce du coin Sud-ouest<sup>279</sup> ;
- de part et d'autre de ces deux ailes de bâtiment, se trouvent les magasins à poudre entourés de leurs enceintes de confinement: magasin à poudre du bastion Saint-Jean (16) et magasin à poudre du bastion du Roy (17), placés face à la ville qu'ils dominaient, donc à l'abri des coups de l'époque ;
- juste au delà de la porte royale dans la cour, le puits (13) datant du château médiéval, avec une grande roue en bois « à écureuil » pour remonter les seaux d'eau et un réservoir attenant ;
- au-delà de la porte royale deux bâtiments de part et d'autre de l'axe principal :
  - au Nord le pavillon du *Lieutenant du Roy* (10) et un logement d'officiers (26) adossé à l'arrière du pavillon du *Lieutenant du Roy*,
  - au Sud, le pavillon du *Major* (11) et un logement d'officiers (25) adossé à l'arrière du pavillon du *Major* ;
- le long de la courtine Nord, un ensemble de deux casernes accolées :
  - la vieille caserne (18) avec des logements de soldats et, ultérieurement, quelques logements d'officiers, en nombre variable selon les époques,
  - la caserne neuve, adossée à la précédente, avec des logements de soldats et, ultérieurement aussi, quelques logements d'officiers, en nombre variable selon les

<sup>278</sup> Voir photographie n° 5 et 2. Le style de ce lanternon rappelle celui construit par Salomon de Brosse au sommet du pavillon central du palais du Luxembourg, entre 1615 et 1624.

<sup>279</sup> Cf. source cartographique n° 24-b.

époques ; elles est composée de la juxtaposition de plusieurs modules, constitués autour d'un escalier double à rampes inversées desservant, à chaque étage, deux ensembles de quatre chambres groupées deux à deux de part et d'autre du couloir central ;

- le long de la courtine Est, un ensemble de deux bâtiments accolés :
  - la vieille caserne (24) avec des logements de soldats, dont la galerie sur piliers en bois, à la fois caractéristique et esthétique, domine la courtine Est,
  - l'arsenal (20 & 21) dont les extrémités comportent des logements de soldats, adossé à cette caserne, donne directement sur la place d'armes placée au centre de la citadelle ; la façade est ornée de grandes arcatures et les fenêtres ont des frontons en triangle ou en arcs de cercle ; dans l'arsenal sont stockés au rez-de-chaussée, canons et affûts, tandis que l'armement léger est gardé au premier étage ; des ateliers de menuiserie, de bourrellerie, et une forge pour les charrons permettent l'entretien des matériels ; ils étaient sans doute installés dans les pièces d'extrémité où se trouve également un four, sans doute le four de boulangerie d'origine ;
- au centre, la place d'armes de la citadelle s'étendant jusqu'à la banquette d'artillerie le long du parapet de la courtine sud où pouvait être déployée une batterie de canons battant la grande route d'Espagne par Orisson située à une distance de 1 000 à 1 500 mètres ;
- le pavillon (22) situé au-dessus de la porte de secours, débordant de part et d'autre le long de la courtine Est, abritait un corps de garde et quelques logements de soldats et, à son extrémité Nord, une prison militaire ; ce pavillon se présente de l'extérieur de la citadelle comme un bâtiment rectangulaire massif, en forme de « *Tour-porte* ».

Ces casernements internes à la citadelle ont été construits en trois phases :

- Les plus anciennement bâtis sont le pavillon (12) de la porte royale ainsi que les deux bâtiments (14 & 15) dominant la courtine Ouest, qui l'encadrent et les deux magasins à poudre (16 & 17) ; leur construction peut être datée des années 1625-1627 ; ces casernements furent modifiés entre 1686 et 1700 quand la porte royale fut réaménagée et les deux bâtiments (14 & 15) élargis, provoquant la reconstruction de la façade donnant sur la cour intérieure ;
- La deuxième phase correspond à la construction de « *la vieille caserne basse* », vers 1648 selon le rapport de 1770 ce qui est confirmé par la présente étude, dont subsistent les bâtiments (18, 24, 25 & 26) ;
- La troisième phase comprend l'arsenal (20 & 21), la caserne (19), le pavillon de la porte du secours (22) et les deux pavillons du lieutenant du roi et du major (10 & 11) qui furent construits après l'inspection de Vauban et en application de son projet, entre 1686 et 1700, en fait tous à l'exception du bâtiment (22) avant 1689. Seuls les deux autres pavillons qu'il avait prévus le long de la courtine Sud n'ont pas été réalisés.

Tous ces casernements existent aujourd'hui et sont dans un état d'excellente conservation. Ceux qui ont doublé en largeur à la fin du XVIIe siècle comportent une dissymétrie latérale bien visible. Ils sont divisés intérieurement sur toute leur longueur par des murs de refend qui n'ont été percés que lors de la transformation de la citadelle en collège dans les années 1980. Leurs façades donnant sur la cour intérieure sont toutes louis-quatorziennes avec leurs doubles bandeaux en grès rouge marquant chaque étage. Leurs façades donnant vers l'extérieur de la citadelle ont conservé leur style Louis XIII d'origine. Leur partie sommitale est cependant ornée d'un bandeau en grès rouge qui suggère une surélévation des bâtiments lors des travaux de 1686-1700. Les fenêtres du deuxième étage des façades donnant sur l'intérieur de la citadelle, ainsi que les fenêtres de la *Tour-porte* du secours sont alternativement surmontées de frontons triangulaires et curvilignes. Les pierres des encadrements et des bandeaux sont en grès rouge, provenant des carrières du Jara et de l'Arradoy. Les fenêtres des autres étages et les fenêtres donnant sur l'extérieur sont rectangulaires.

La superficie des bâtiments donnée par les mémoires du XVIIe siècle est la suivante :

| BATIMENT  | SUPERFICIE<br>en toises <sup>2</sup> | SUPERFICIE<br>en mètres <sup>2</sup> |
|---|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Pavillon d'entrée et bâtiments en ailes accolés (12, 14 & 15) | 112                                  | 449                                  |
| Casernes neuve et vieille accolées (18 & 19)                  | 182                                  | 728                                  |
| Vieille caserne derrière l'arsenal (24)                       | 84                                   | 336                                  |
| Arsenal (20 & 21)   | 98                                   | 392                                  |
| Pavillon du Lt du roi et logement officiers accolé (10 & 26)  | 76                                   | 304                                  |
| Pavillon du Major et logement officiers accolé (11 & 25)      | 76                                   | 304                                  |
| Magasins à poudre (16 & 17)                                   | 80                                   | 318                                  |
| Tour porte du secours (22)                                    | 44                                   | 176                                  |
| TOTAL   | 752                                  | 3010                                 |

## 52.2- Capacités de logement

Elles sont indiquées dans le détail par le mémoire de Salmon de 1718 déjà cité. Le logement du Lieutenant du Roy comprend 12 pièces et celui du major comprend 9 pièces. Les logements des officiers dans la citadelle consistent en un total de 13 chambres et 3 cabinets, dont le logement de l'aumônier. Ils incluent, en plus de cinq pièces dans les bâtiments (25 et 26), 6 chambres dans la caserne neuve (19) et 2 dans la vieille caserne (18) où se trouvent également 2 chambres et 1 cabinet servant pour « *l'aubergisse* » des officiers. Le logement des soldats est assuré dans les 51 chambres répertoriées dans les casernes (18), (19) et (24), les extrémités de l'arsenal (20/21) et le pavillon (22). Ces 51 chambres peuvent accueillir 179 lits, ce qui permet de loger 537 soldats sur la base de trois soldats dans chaque lit<sup>280</sup>. La garde d'artillerie, c'est-à-dire les ouvriers civils en charge du service des canons, a son logement au-dessus du corps de garde de la porte royale (12), qui consiste en 2 chambres et un petit grenier, logement transféré plus tard dans une extrémité du bâtiment de l'arsenal. Quant au corps de garde de la demi-lune de la porte de secours, il est prévu pour douze hommes et celui de la demi-lune de la porte royale pour cinq hommes. En 1718, l'effectif de la garnison était donc de quinze officiers, dont le lieutenant du Roy et le major, et cinq cent trente sept soldats, auxquels s'ajoutaient les servants des canons d'artillerie.

Le mémoire de M. de Salmon de 1718 note l'existence additionnelle, en temps de paix comme de guerre, d'une milice formée par la population locale, capable de suppléer et de compléter la garnison, notamment pour s'opposer à toute incursion des armées espagnoles. La ville de Saint-Jean-Pied-de-Port, dont la population s'élevait alors à cinq cents habitants, mettait sur pied une compagnie de cent hommes placée aux ordres du maire et des quatre jurats de la cité. En outre, l'ensemble des vingt-cinq paroisses du Pays de Cize mettait sur pied quatorze compagnies de cinquante hommes chacune. Ce total de huit cents hommes, articulé en quinze compagnies<sup>281</sup>, était placé aux ordres du « *châtelain du Pays* » dont l'identité n'est pas précisée par le mémoire qui indique seulement qu'il « *autrefois était commandant du château qui était à l'endroit où la citadelle et située et commandait aussi dans toute la chastellenie* ». Les rapports et mémoires, autres que celui de M. de Salmon, ne mentionnent pas l'existence de cette milice.

En 1770, les effectifs de la garnison étaient inchangés, mais le nombre des officiers a été majoré pour atteindre le chiffre de 26. La place était alors aux ordres d'un gouverneur dont la fonction se surajoutait aux deux autorités précédemment existantes qui ont subsisté: le lieutenant du Roy et le major. La fonction de gouverneur semble avoir été honorifique et souvent assumée par M. de Gramont, également gouverneur de Bayonne. En fait la permanence du commandement était assurée sur place par le « *Lieutenant du Roy* ». Celui-ci disposait alors d'un

<sup>280</sup> C'est en 1824 seulement que, par souci d'amélioration des conditions d'hygiène, il fut décidé de doter les soldats de lits individuels. Au XVIIIe siècle, la citadelle de Lille, première grande réalisation de Vauban, avait une garnison de 3 000 hommes.

<sup>281</sup> Ainsi M. de Salmon complète la connaissance que nous pouvons avoir par ailleurs du « Régiment de la Chastellenie de Navarre à Saint-Jean-Pied-de-Port » qui constituait au XVIIIe siècle avec le régiment de Mixe et les compagnies franches d'Arbéroue et d'Ostabarret, les formations de milice de la Basse Navarre. Les milices du Béarn et de la Navarre avaient été réorganisées par François Febus.

appartement de 4 chambres et 4 cabinets dans la vieille caserne (18), car le pavillon (10) était devenu le logement du Gouverneur, qui comprenait alors 6 chambres. Le pavillon (11) était resté, avec 4 chambres et 4 cabinets, le logement du major et de son aide. Les officiers comprenaient l'encadrement des unités d'infanterie, ainsi qu'un aumônier, un chirurgien major, un apothicaire, un officier du génie, un officier d'artillerie et un commissaire de guerre. Ils étaient alors logés dans 26 chambres réparties comme suit : 6 chambres pour officiers dans chacun des bâtiments (25) et (26), 3 chambres pour officiers dans la caserne (19), 11 chambres pour officiers dans la caserne (18). A cette date, grâce à l'utilisation de quelques chambres supplémentaires dans les bâtiments (15) et (22), ce qui portait le nombre de chambres à 54, la capacité en logements pour soldats restait de 537. Cet effectif permettait la mise sur pied de neuf compagnies d'infanterie, ce que selon le rédacteur du mémoire, *M<sup>r</sup> le Maréchal de Vauban* estimait suffisant pour la défense de la place. Il n'y avait point de caserne pour la cavalerie, mais les plans indiquent deux écuries, respectivement à sept et à quatre stalles dans les pavillons du *Lieutenant du Roy* et du *Major*, pour les chevaux des officiers et des courriers.

Avec la transformation en casernes des bâtiments (12), (15) et (22), les capacités de logement de la citadelle crûrent à partir du projet de 1773, qui les chiffre, hors les pavillons officiers, à 4 officiers et 660 hommes, chiffres confirmés par le rapport de 1830 qui en donne la répartition suivante : 78 dans le bâtiment (24), 6 dans le bâtiment (22), 252 dans le bâtiment (19), 170 dans le bâtiment (18), 48 dans le bâtiment (12) ainsi que dans le bâtiment (15), soit 660 au total. En 1776, le bâtiment au sud de la porte royale abrite au rez-de-chaussée la cantine et au 1<sup>er</sup> étage le logement de la garde d'artillerie.

En 1834, cette capacité fut ramenée à 11 officiers et 600 hommes, et ceci en incluant le bâtiment à restaurer, prévu pour 76 hommes, récemment acquis rue de la citadelle juste avant la porte Saint-Jacques. En 1866, l'effectif de la place fut ramené à 380 hommes pour une capacité des bâtiments de 404 hommes. Sans doute, les conditions de logement réglementaires s'étaient-elles améliorées entretemps en application du règlement de 1824, qui prévoyait l'attribution à chaque soldat d'un lit individuel métallique sur châlit. Le règlement de 1856 prescrivit que la contenance des chambres serait désormais réglée pour un volume d'air de 12 m<sup>3</sup> par homme. En revanche, les besoins en défense avaient crû. En 1870, en effet, l'armement de la citadelle en temps de guerre fut fixé à 1 200 hommes, comme l'indique le projet du génie de cette date.

Les courriers adressés au secrétariat d'État par le « *Lieutenant du Roy* », M. d'Armentaritz et le major Dujac, dans les années 1684 à 1686, donc à l'époque de l'inspection de Vauban traitent essentiellement de problèmes de discipline, notamment de punitions de prison infligées à des officiers pour « *congé outrepassé* » ou « *mauvais traitement à la femme d'un bourgeois* ». Ils nous apprennent qu'à cette date des compagnies des régiments de Normandie et de Picardie appartenaient à la garnison.

### 52.3- La chapelle

La chapelle, prévue par Vauban comme il le fit dans toutes les places du royaume, fut aménagée entre 1686 et 1689 dans le bâtiment (14). Le culte catholique étant en effet religion d'État, les soldats étaient tenus de participer aux offices religieux. Ses dimensions étaient de 13,5 mètres sur 7,5 mètres environ, avec une hauteur sous plafond de six mètres, avec une tribune sur un tiers de la longueur. La façade louis quatorzième du bâtiment construite alors, est percée de deux fenêtres rectangulaires monumentales, de 1,2 m de large sur 2,4 m de haut, à partie sommitale en demi cintre et d'une troisième de forme ronde d'oculus de 1,5 m de diamètre, au-dessus de la porte. Celle-ci d'un mètre et demi de large à double battant, encadrée de pilastres en grès rouge, est surmontée d'un linteau gravé d'une croix qui fut martelée à la Révolution, quand la chapelle devint une écurie. Le plan du sieur Masse de 1700 indique l'emplacement de l'autel et de la table sainte ainsi que l'existence d'un escalier d'accès à la tribune et d'une pièce à usage de sacristie. Le lanternon du pavillon de la porte royale qui constituait de fait le clocher de la chapelle dominant à près de vingt mètres, portant la cloche fleurdéliée gravée d'une scène de la Passion du Christ, pouvait dès lors prendre le nom italien de « *campanile* ».



### **53- Les SOUTERRAINS de la CITADELLE**

Les souterrains sont de deux sortes: passages souterrains permettant à la garnison d'effectuer des mouvements entre la citadelle et les dehors d'une part, abris souterrains permettant à la garnison de se mettre à l'abri des bombardements d'autre part. A l'exception de l'ancienne casemate d'artillerie et du passage souterrain permettant d'accéder à la poterne placée sous la porte royale, ils sont tous postérieurs à l'inspection de Vauban.

#### **53.1- Les passages souterrains : caponnières de liaison et gaines de circulation**

L'ensemble de ces gaines de circulation et caponnières de liaison permet d'assurer en toute sécurité la communication entre le corps de la citadelle d'une part, les dehors, le chemin couvert et la place d'armes extérieure d'autre part. Deux passages souterrains, sur les petits fronts, permettent d'accéder, depuis les bâtiments (12) et (22), situés respectivement au-dessus de la porte royale et de la porte du secours, par des escaliers empruntant les puits des ponts-levis, à des poternes situées au pied des courtines en leur milieu, au niveau des fossés, sous les ponts-levis. On peut ainsi faire procéder à des contre-attaques dans les fossés par des éléments d'infanterie fournis par la garnison. Le premier de ces deux passages sous la porte royale et la poterne correspondante semble avoir été aménagé lors des travaux effectués dans la citadelle, au cours des années 1643-48. Le passage et la poterne de la porte du secours ont été aménagés lors de la construction de cette porte du secours et de la *Tour-porte* qui la défend, à la suite des travaux commandés par Vauban et exécutés par Mr Ferry entre 1686 et 1689.

Du côté de la porte du secours<sup>282</sup>, la garnison peut en outre communiquer tant avec la demi-lune qu'avec la place d'armes située à son Est par un ensemble de caponnières de circulation. De la poterne située sous le pont-levis, deux portes latérales permettent de déboucher dans le fossé. De cette poterne une caponnière, sorte de galerie construite à travers les piliers du pont, permet d'atteindre la demi-lune. Elle se continue sous la demi-lune par un souterrain qui permet de déboucher, par une rampe en pente montante, sur le haut de la demi-lune derrière le corps de garde. Une autre caponnière de liaison, aménagée sous les piliers du pont reliant la demi-lune au glacis extérieur, permet de déboucher dans le fossé en avant de la demi-lune. De ce fossé l'accès à la place d'armes est assuré par un ensemble de deux escaliers situés dans la contrescarpe, constituant ce que l'on nomme un « *un double pas-de-souris divergent* ». Trois portes, enfin sont aménagées dans la contrescarpe du chemin couvert, la première dans le prolongement de la caponnière sous le pont, les deux autres au pied du pas-de-porte d'accès à la place d'armes. Elles étaient les entrées des galeries de contre-mines aménagées dans la contrescarpe, sous le chemin couvert, pour protéger l'extrémité Est de la citadelle, mais elles constituaient aussi des gaines de circulation qui prolongeaient les caponnières permettant l'accès à la place d'armes sans avoir à cheminer dans le fossé. Ces caponnières de liaison ont été construites en même temps que la demi-lune Est vers 1728. Cet ensemble constitué par la demi-lune, ses abris et ses accès souterrains, les caponnières de liaison, le double pas-de-souris divergent accédant à la place d'armes, les galeries de contre-mines, est, bien que de vingt ans postérieur à sa mort, en tous points exemplaire des constructions de Vauban. Très bien conservé, il constitue aujourd'hui un excellent outil pédagogique, y compris avec l'erreur du mauvais flanquement de la demi-lune par les bastions encadrant, du premier système de Vauban et de l'évolution qu'il marquait par rapport aux autres parties de la citadelle, oeuvre de ses prédécesseurs.

Les caponnières de circulation, protégées latéralement par des murs à créneaux de fusillade et couvertes comme nous les observons aujourd'hui, sont des reconstructions du XIXe siècle datant sans doute des travaux réalisés entre 1831 et 1834. A l'origine, vers 1728, elles étaient selon toute vraisemblance non couvertes et protégées latéralement par des talus en terre damée parés intérieurement de murets maçonnés encastrés dans les saignées visibles dans les piliers des ponts.

---

<sup>282</sup> Voir planche n° 16 et photographies n° 7 et 8.

Le mémoire de 1770 regrette la non-existence d'autres sorties sur les longs côtés de la citadelle pour accéder aux chemins couverts aménagés dans les fausses brayes, ce qui aurait multiplié les possibilités de manoeuvres et de réactions offensives par la garnison en cas d'attaque de la citadelle.

### 53.2- Les abris souterrains

Leur grande importance est soulignée dans les mémoires en raison de la vulnérabilité des casernements aux tirs d'artillerie en temps de guerre. Les bâtiments n'étant pas protégés par les remparts de la citadelle, comme cela fut le cas dans les citadelles construites postérieurement, et leurs murs n'étant pas à l'épreuve du canon auquel ils étaient exposés, la garnison devait en cas d'attaque se réfugier d'avance dans les souterrains, dont l'importance conditionnait donc la capacité de résistance de la place.

Le mémoire de 1718 en donne un descriptif complet : les souterrains de la citadelle sont des caves voûtées, en majorité à l'épreuve de la bombe<sup>283</sup>, arme apparue au XVIIe siècle. Ces caves sont situées en sous-sol des casernements où l'on descend par des degrés en pierre de taille. Les bâtiments, vestiges de la vieille caserne (18, 24, 25 & 26) n'en comprennent pas. Celles situées sous les bâtiments de la courtine Ouest (14 & 15) ne sont pas à l'épreuve de la bombe, arme n'existant pas encore lors de la construction des casemates d'artillerie. En bref, les seuls véritables abris souterrains n'existent que sous les bâtiments construits entre 1686 et 1689 par François Ferry, après l'inspection de Vauban. Leur aération est assurée par des soupiraux placés le long des façades au ras du sol et donnant sur la place d'armes intérieure. Le nombre total des abris souterrains disponibles est de seize en 1718:

- Deux souterrains, derrière le revêtement de la courtine entre les bastions (1 et 4), l'un au-dessous de la chapelle (14), clair et propre pour servir d'hôpital de guerre pour les blessés, l'autre au-dessous de la cantine (15), clair et propre et capable de contenir le vin nécessaire à la garnison, de 9 toises de longueur chacun sur 12 pieds et demi de largeur et 9 pieds de hauteur sous la clef de voûte. Leur aération est assurée par les fentes aménagées lors de l'obturation des embrasures à canons. Ces deux souterrains, qui se situent de part et d'autre du puits du pont-levis de la porte royale, sont, en effet, les anciennes casemates d'artillerie, prévues pour quatre canons, appartenant à une première rénovation du château fort médiéval en ruines. Ils ne sont pas à l'épreuve de la bombe n'ayant environ que 2 pieds d'épaisseur à la clef.

- Trois souterrains au-dessous de l'arsenal (20/21): deux de 7 toises de longueur chacun sur 16 pieds de largeur et 12 pieds de hauteur, et un transversal plus petit, entre les deux précédents, lequel a 16 pieds et demi de longueur sur 9 pieds et demi de largeur et 12 pieds de hauteur, correspondant au passage en plein cintre menant à la porte du secours. Les grands sont clairs, le petit est obscur, et tous les trois sont capables de contenir 225 hommes. Tous ces souterrains peuvent être regardés à l'épreuve de la bombe ayant trois pieds d'épaisseur à la clef. En 1770, un grand four à pain a été aménagé dans l'abri souterrain Nord, réduisant d'autant la capacité en abris.

- Sept souterrains sous le corps de caserne (19), ayant au total une longueur de 18 toises 4 pieds sur 16 pieds de largeur et 12 pieds de hauteur. En 1770, le nombre des abris est réduit à 3, car les deux souterrains Ouest ont été convertis en citerne à eau<sup>284</sup>, en épaississant leurs parois. Les cinq suivants ont été remaniés pour n'en plus faire que trois qui sont donnés comme clairs et propres et capables de contenir respectivement: 75 hommes, 75 hommes et 36 hommes. Tous ces souterrains peuvent être regardés à l'épreuve de la bombe ayant trois pieds d'épaisseur à la clef.

- Deux souterrains en plein cintre, clairs et propres, sous le pavillon (10) du lieutenant du Roy, qui servent à son usage, l'un de 9 pieds et demi de longueur, l'autre de 12 pieds et demi sur 12 pieds de largeur et 10 pieds de hauteur sous la clef. Ces souterrains peuvent être regardés à l'épreuve de la bombe ayant trois pieds d'épaisseur à la clef.

- Deux souterrains semblables sous le pavillon du major (11) qui servent aussi à son usage.

<sup>283</sup> Voir note de bas de page n° 70.

<sup>284</sup> Voir la description de cette citerne au § 55-2 ci-après.

En bref, tous les bâtiments autres que la vieille caserne sont dotés de caves ayant valeur d'abris souterrains. Leur capacité totale est donc de 411 hommes en 1770, ce qui est insuffisant pour la garnison. Mais en extrapolant ces chiffres, on s'aperçoit qu'ils suffisaient, avant l'aménagement de la citerne demandée par Vauban, dont Sicre de Cinq-Mars, l'auteur du mémoire de 1770, conteste d'ailleurs l'utilité, à une garnison chiffrée à 537 hommes.

Un dernier souterrain existe sous la demi-lune de la porte du secours (8), souterrain en plein cintre, obscur et ne recevant de jour que par la porte d'entrée, de 7 toises 3 pieds de longueur sur 2 toises 2 pieds de largeur et 1 toise 4 pieds et demi de hauteur sous la clef. Un entrepôt de 7 toises 3 pieds de longueur, 1 toise de largeur et 1 toise deux pieds de hauteur sous la clef lui est contiguë. Les dimensions données par le rapport de 1770, légèrement supérieures, s'avèrent erronées. Celles données par le schéma de la planche 13, réalisé à partir de la source cartographique n° 30, sont confirmées par la visite des lieux. Ces souterrains sont aussi à l'épreuve de la bombe ayant une masse de terre au dessus de l'extrados de leur voûte qui vraisemblablement est de trois pieds d'épaisseur à la clef. La capacité de l'abri, qui est de 150 hommes, semble être considérée comme l'effectif nécessaire à la défense de la demi-lune Est. En ajoutant cette capacité à celle des abris internes de la citadelle, la capacité totale des abris, de 560 environ alors, reste insuffisante à une garnison portée à 660 hommes à la fin du siècle.

## **54- L'ARMEMENT de la CITADELLE**

Les mémoires des ingénieurs du roi puis les rapports des officiers du génie, complétés par les plans et croquis qui y sont joints, renseignent avec précision sur l'armement de la citadelle.

### **54.1- Canons**

Le plan de 1700 indique une vingtaine d'emplacements de canons le long des parapets dont deux dans chaque flanc de bastion. Salmon, dans son mémoire de 1718, rapporte la présence, dans la citadelle, de 19 pièces de canon, tant de fonte que de fer, qui sont sur le ventre au bout de la place d'armes contre l'arsenal, dont le détail est :

- 12 canons de fonte: 2 pièces de 24 livres, 4 pièces de 16, 4 pièces de 8 et 2 pièces de 4 ;
- 7 canons de fer: 3 pièces de 8 livres et 4 pièces de 4.

Ces canons, en fer ou en fonte, constituent bien l'armement de la citadelle et non une réserve destinée à une éventuelle armée de campagne. En effet, les canons de campagne, qui devaient être plus légers et maniables, étaient fabriqués en bronze et munis d'anses de manœuvre coulées dans la masse.

Le même mémoire dénombre 17 369 boulets en pile tant sur la place d'armes que dans les bastions, qui se répartissent en : 6 509 du calibre de 24, 6 014 du calibre de 16, 4 762 du calibre de 12, 84 du calibre de 8, mais aucun boulet de 4. Les canons de ce calibre étaient sans doute uniquement chargés à mitraille et non à boulets.

A la même date, l'inventaire comprend en outre 60 bombes.

En 1866, l'armement de la place est fixé à 28 bouches à feu, puis à 32 bouches à feu en 1870, chiffre confirmé en 1873.

### **54.2- Arsenal**

L'arsenal, dont le mémoire de Vauban de 1685 regrette l'absence, fut construit entre 1686 et 1689 par François Ferry comme l'indique le plan tracé par Masse et daté de cette année, confirmé par le plan de 1700 et par le mémoire de 1718 qui en donne une description détaillée ainsi que l'inventaire.

Le bâtiment de l'arsenal (20 & 21) est adossé à la vieille caserne Est. Il consiste au rez-de-chaussée en deux grandes pièces de 7 toises de longueur chacune sur 3 toises de largeur. La première (20), abrite neuf affûts de canon : 1 pour une pièce de 24 livres, 2 pour deux pièces de 12 et 2 pour deux pièces de 8. Dans la seconde (21), se trouvent diverses pièces détachées et autres effets d'artillerie ainsi que du plomb. L'étage au-dessus de ces deux pièces (20 & 21), est

une grande salle d'armes qui occupe toute la longueur, soit 16 toises 3 pieds sur 18 pieds de largeur. Garnie de râteliers tout autour, elle contient de l'armement d'infanterie : 425 fusils, 119 carabines et 100 piques.

Le mémoire de 1770 indique que la salle d'armes aménagée alors au-dessus de la chapelle pouvait contenir 1 100 fusils. Concernant l'arsenal, il précise qu'il est divisé en deux parties au rez-de-chaussée par le passage conduisant à la porte du secours. Il donne aux deux grandes pièces qui le composent, des dimensions plus petites : 5 toises et 4 pouces de longueur pour l'une et 6 toises 4 pieds et 4 pouces pour l'autre. Seule la première (20) sert alors à l'artillerie, l'autre (21) contient des vivres: lard, boeuf salé, morue salée, fromage, beurre, chandelle etc. L'étage au-dessus, précédemment salle d'armes, sert alors de grenier pour blé, farine, légumes, riz, etc., dont il peut contenir 2.900 sacs, tandis que l'étage supérieur constitue un autre grenier, de même grandeur que le précédent, réservé aux mèches, cordes, ficelles, sacs à terre, et effets légers de grand volume.

Ce mémoire de 1770 souligne que cette quantité de vivres « *est fort au-dessus de celle qui est nécessaire pour une place de cette espèce, suivant la supposition de M. le Maréchal de Vauban qui dit dans son instruction pour la défense que, quelque petite que puisse être une place, on doit toujours compter sur un mois de tranchée ouvert* » (d'autonomie). En 1841, la citadelle dispose de 113 jours d'approvisionnements pour 600 hommes.

### **54.3- Magasins à poudre**

Le mémoire de 1718, confirmé par celui de 1770, décrit deux petits magasins à peu près égaux, cotés (16 et 17), qui n'ont chacun que 3 toises de longueur sur 2 toises de largeur et 2 toises de hauteur sous la clef de voûte (6 m x 4 m et 4,20 m de hauteur) ne contenant alors que 8.960 livres de poudre mais ayant une contenance de 20 000 livres chacun, soit 40 000 livres de poudre au total, « *poudre enchappée et engerbée jusqu'à la clef, ce qui est plus que suffisant pour la défense d'une pareille place* » suivant l'estimation de M. de Vauban. Le rédacteur note que ces magasins, voûtés en tiers point à l'épreuve de la bombe, sont sujets à l'humidité car trop proches des égouts des toits des bâtiments, dont la distance n'est que de 4 pieds. Il faut noter que les murs latéraux ne sont pas renforcés de contreforts comme dans les magasins à poudre construits postérieurement par Vauban. Les toits en tuiles résultent d'une restauration qui fit disparaître les dalles de pierre et l'épaisse couche de terre qui en formaient la toiture d'origine. La poudre y était conservée dans des tonneaux en bois engerbés sur deux étages en planches de bois, dont le niveau inférieur était isolé du sol par des plots en pierre pour les préserver de l'humidité. Des ouvertures en forme de meurtrières en assuraient la ventilation. Par mesure de sécurité, le fer y était proscrit ; les gonds et serrures étaient confectionnés en bronze.

Le mémoire de 1770 nous apprend que la citadelle, en 1721, après la guerre de 1719, contenait 67 800 livres de poudre dont une partie était stockée dans un souterrain sous la caserne (19). Le rapport de 1834 donne, à chacun des magasins, une capacité de 132 barils soit 13 800 kg de poudre. En y ajoutant la capacité du souterrain de l'arsenal dont la superficie de 400 m<sup>2</sup> permet de stocker 27 000 kg de poudre, le stock alors possible dans la citadelle est de 54 500 kg.

Les murs de confinement, liés aux impératifs de sécurité, autour des magasins à poudre apparaissent clairement sur les plans de 1689 à 1715. Leur reconstruction, prévue par les projets de 1866 et 1870, n'a pas été effectuée. Leurs vestiges, notamment autour du magasin à poudre Nord (17), existent encore.

## **55- Les CAPACITES LOGISTIQUES de la CITADELLE**

Les ressources logistiques de la citadelle, non indiquées dans le mémoire de Vauban de 1685, sont précisées par les mémoires de 1718 et de 1770, puis au siècle suivant, par les légendes des plans de 1827 et 1834.

### **55.1- Alimentation**

En 1718, il n'y a point de magasins de vivres et de fourrages dans la ville. Il n'y en a point non plus dans la citadelle où l'on a pratiqué des chambres en galetas pour les soldats dans les greniers qui pourraient servir à mettre des vivres. A cette même date, il n'existe qu'un four dans la citadelle qui ne peut cuire que 400 rations de pain en 24 heures, auxquels s'ajoutent deux fours à ban dans la ville qui ne peuvent cuire ensemble que 800 rations en 24 heures. Il n'y a pas de moulin dans la citadelle, ce que l'auteur du rapport regrette.

En 1770, sont mentionnés deux fours nouveaux, construits donc postérieurement à 1718, vraisemblablement lors des travaux effectués vers 1728 : sous l'arsenal (21), un grand four de 9 pieds de diamètre pouvant cuire au moyen des relais 7 fournées dans les 24 heures à raison de 280 rations par fournée, ce qui fait par jour 1 960 rations et un petit four à l'une des extrémités de l'arsenal (20), de 7 pieds de diamètre pouvant cuire au moyen de relais 7 fournées dans les 24 heures à raison de 112 rations par fournée, ce qui fait par jour 784 rations supplémentaires, soit au total 2744 rations par jour. Ces deux fours sont encore aujourd'hui visibles et en bon état. A cette même date, le bâtiment d'entrée (15) abrite une cantine et son souterrain sert de cave capable de contenir en barriques, assez de vin pour en fournir une bouteille par jour à chaque soldat pendant 45 jours.

Les plans de 1827 et 1834 montrent, dans la partie sud de l'arsenal (20), une cuisine commune pour 640 hommes ainsi que, dans et sous l'arsenal, une boulangerie avec un magasin pour 330 quintaux métriques de farine et deux fours donnant une capacité totale de 1 500 rations, ce qui confirme grossièrement les données précédentes. A cette date, comme déjà indiqué, une partie de l'arsenal est utilisée pour le stockage de vivres.

## 55.2- Eau

Toute citadelle devait disposer d'un approvisionnement en eau suffisant pour soutenir un siège. Le mémoire de 1718, après avoir précisé que la citadelle ne dispose pas de citerne, mentionne son très bon et très beau puits de 120 pieds<sup>285</sup>, soit une quarantaine de mètres, de profondeur, qui ne tarit jamais et qui peut donner au moins quarante barriques<sup>286</sup>, soit douze mille litres, de très bonne eau chaque jour, soit vingt litres par homme et par jour. Le mémoire de 1770 mentionne un grand puits, auquel il donne une plus grande profondeur d'environ 148 pieds, quarante-neuf mètres<sup>287</sup>, muni d'une superstructure fragile. Il faut 3 minutes pour la levée d'un seau de l'époque contenant 100£<sup>288</sup> d'eau et plus de 2 heures de manoeuvre le matin et le soir pour couvrir le besoin de la garnison. Ce puits est équipé au XVIIIe siècle d'une roue en bois dite « à écureuil » d'un diamètre d'environ 7 à 8 mètres, mu par des hommes placés à l'intérieur, activant un treuil sur lequel s'enroulait la corde pour descendre et remonter le seau. L'eau était versée dans un réservoir latéral d'une contenance de 16 pieds cube (soit environ 575 litres), ou 288 pots, ce qui n'est pas suffisant pour une distribution réglée matin et soir à toute la garnison. Un réservoir trois fois plus grand est alors jugé nécessaire. En 1831, le puits est donné pour une profondeur de 45 m, un diamètre de 2 m, de 2 à 4 m de hauteur d'eau selon la saison et un débit de 7 000 litres par jour. Le remplacement de la roue et du treuil en bois est prévu dès 1831 en raison de leur vétusté et de la dangerosité de la manoeuvre, « *plusieurs soldats étant blessés chaque année* ». Prévue à nouveau en 1833, la mise en place dans le puits d'un système de pompes est réalisée en 1834.

Le rapport de 1770 mentionne en outre l'existence d'une citerne, construite depuis 1718, sans doute lors des travaux de 1728, dans les souterrains de la partie Est de la caserne neuve, le bâtiment (19). Cette citerne à l'épreuve de la bombe a une contenance d'environ 5 000 pieds cubes d'eau à 18 pots le pied cube<sup>289</sup>, soit 90 000 pots, soit 180 m<sup>3</sup>, capable d'être remplie complètement trois fois par an, dans ce climat fort pluvieux, par les eaux de pluie ruisselant des

<sup>285</sup> 1 Pied = 0,33 m. soit 3 pieds = 1 m.

<sup>286</sup> Barrique: mesure d'environ 300 litres

<sup>287</sup> Une cinquantaine de mètres est peut-être la profondeur réelle, si le pied en usage localement était plus grand que le pied en usage courant en France.-

<sup>288</sup> Il s'agit vraisemblablement de la 'pinte de Paris' qui vaut 48 pouces cube, soit 0,93 litre. Le seau descendu par la roue contenait donc 93 litres.

<sup>289</sup> Le pot vaut donc environ 2 litres

toits. Les plans de 1831 et 1834 ne lui donnent qu'une contenance de 74 à 78 m<sup>3</sup>, ce qui représente environ une semaine de consommation de la garnison.

### 55.3- Hôpital

La création du premier hôpital militaire date de 1629, par Richelieu. Mais le soutien « Santé » de la garnison de la citadelle ne semble avoir été véritablement pris en compte qu'à partir des guerres de la révolution. En effet, en 1718, il n'y a aucun hôpital ni civil ni militaire dans la ville. Une maison particulière, située dans le faubourg entre la porte d'Haraconcia et la porte Saint-Jacques semble-t-il, « *dont le Roy paye le loyer* », sert d'hôpital pour les soldats de la garnison, comme cela était alors l'usage. Sa capacité était réduite à 6 lits, soit 12 malades pour 537 hommes, car dans les hôpitaux on ne plaçait alors que deux hommes par lit. En effet, dans les hôpitaux également, chaque lit était occupé par plusieurs malades<sup>290</sup>. Selon la norme préconisée par Vauban qui prévoyait une capacité d'accueil de un malade pour 25 soldats, il eut fallu dans cette citadelle une capacité de douze lits pour héberger 24 malades. Le souterrain sous la chapelle (14) aurait servi d'hôpital en cas de siège. Ce mémoire de 1718 ne précise pas la présence de médecins ou chirurgiens dans les effectifs officiers. Celui de 1770 indique pour la première fois que parmi les vingt-six officiers on comptait un chirurgien major et un apothicaire. Ce changement s'effectua au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle qui vit la naissance progressive d'un service de santé aux armées.

Le plan de 1827 mentionne l'achat en 1793 d'un bâtiment au bord de la Nive, vers le camping municipal actuel, dit « bâtiment de la manutention » qui servait de magasin de lits et, pendant une période, d'infirmierie avec 24 lits. Le même plan de 1827 indique l'existence d'un hôpital militaire dans Ugange, installé dans la maison « *Naguila* » semble-t-il, ce que confirme le plan de 1830. En 1828, est prise la décision de principe de supprimer cet hôpital et de le remplacer par une simple infirmierie régimentaire. Mais tous les projets concernant la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port sont alors reportés, car la priorité est donnée à la place de Bayonne. Finalement on prévoit, en 1834, d'installer un hôpital temporaire pour 80 malades dans l'ensemble des deux bâtiments à restaurer, achetés en octobre 1831 en haut de la rue de la citadelle à côté de la porte Saint-Jacques (actuel relais de Saint-Jacques-de-Compostelle), avec l'intention initiale d'y loger 76 hommes. La mise en oeuvre de cette décision tarde puisqu'il faut attendre le rapport de 1873 pour apprendre l'installation récente d'un hôpital-infirmierie dans ce bâtiment. Entretemps, l'infirmierie a nomadisé entre le bâtiment (22) de la citadelle et des maisons en ville, dont « *celle de Mme Elissondo* », maison en mauvais état située au bord de la Nive, où elle est en 1863. Elle retourne à la citadelle qu'elle quitte vers 1870 pour être transférée dans le bâtiment situé à proximité de la porte Saint-Jacques. Entretemps, en 1860, existe un projet de construction d'un hôpital de 200 lits dans le faubourg d'Ugange (vers le stade municipal actuel). En 1866, les besoins de la place sont fixés à 27 malades et 5 infirmiers pour un effectif de 404 hommes.

### 55.3- Hygiène

Aux coins intérieurs des bastions, le long des courtines Nord et Sud, quatre latrines rectangulaires sont construites par François Ferry, entre 1686 et 1689, en encorbellement au-dessus des fossés. Leurs conduits d'évacuation (« *les ravines par où s'écoulaient les jumondis de latrines* ») descendent le long des escarpes et passent en souterrains sous les fossés et les fausses brayes pour déboucher à mi-pente de l'éminence.

## 56- Les CAPACITES LOGISTIQUES de la CITE

Les mémoires de Vauban en 1685, de Salmon en 1718, puis de Canut et de Touros en 1753 décrivent également les capacités logistiques de la cité. Elles sont constituées par ses ressources naturelles, essentiellement ses ressources agricoles susceptibles de subvenir aux

---

<sup>290</sup> Il en fut ainsi à l'Hôtel-Dieu de Paris jusqu'en 1781 ; seuls les chevaliers de Malte faisaient figure de précurseurs car dès le XVII<sup>e</sup> siècle, chaque malade disposait d'un lit à l'hôpital de La Valette et les contagieux étaient isolés.

besoins de la garnison ou d'une armée en campagne, ainsi que par le nombre et la qualité de ses artisans capables de fabriquer et réparer leur habillement, leurs équipements, éventuellement leurs armes et munitions.

Vauban indique brièvement que les vallées des Nive sont fertiles et forment un « *assez bon pays où il croit pain, vin, viande et fourrage* ». Salmon, plus précis, est moins optimiste en précisant :

*Les vallées aux environs de cette ville sont cultivées en jardins, prairies et terres labourables qui ne sont pas des plus fertiles, le terrain étant graveleux et pierreux ne produit que médiocrement la subsistance des habitants de la ville et de la campagne. Les coteaux des petites montagnes sont en partie cultivés en vignobles qui produisent un petit vin léger passablement bon pour la consommation ordinaire. Le surplus de ces petites montagnes, de même que les plus hautes des environs sont incultes et ne produisent que des pâturages assez maigres.*

Salmon, en 1718, souhaite la création d'une fontaine dans la ville :

*Il n'y a point de citerne, de puits, ni de fontaine dans la ville, mais il y a quelques sources au dehors fort à portée et les habitants se servent de l'eau de la rivière qui est très bonne, excepté lorsque la fonte des neiges la rend trouble et bourbeuse. On pourrait construire une fontaine dans la ville, y ayant une source assez à portée qui donnerait au moins 10 barriques d'eau par jour.*

En 1753, Canut émet le même souhait car si une fontaine existe dans la ville, elle est privée :

*Il y a une fontaine dans la ville, dans la maison d'un particulier, qui sert uniquement à son usage : on pourrait en faire une publique qui donnerait environ 10 barriques d'eau par jour.*

Salmon s'inquiète de la vulnérabilité des deux moulins royaux :

*A cinquante toises en dessous de la ville, il y a deux moulins à eau sur la rivière de Nive qui pourraient moudre 150 sacs de blé dans 24 heures, mais la ville n'étant point fermée, l'ennemi pourrait facilement les détruire. Il y a d'autres moulins aux environs qui sont tous hors de portée de pouvoir être garantis si l'ennemi les voulait détruire.*

La capacité des fours à pain lui semble insuffisante :

*Il y a un four dans la citadelle qui ne peut cuire que 400 rations de pain en 24 heures. Deux fours à ban dans la ville qui ne peuvent cuire ensemble que 800 rations en 24 heures.*

Il déplore l'absence d'entrepôt :

*Il n'y en a point de magasin de vivres et de fourrages dans la ville, ni aucun bâtiment destiné à cet usage.*

Il préconise une fréquence hebdomadaire pour le marché :

*Il n'y a d'autre commerce dans cette ville que le marché qui s'y tient de quinze en quinze jours où il se vend quelques étoffes et toiles à l'usage du pays, des denrées, des bestiaux. Il serait avantageux pour les habitants et pour la garnison qu'il y eut un marché qui se tient au moins une fois la semaine.*

Enfin, il note l'absence de manufacture :

*Il n'y a aucune manufacture présentement dans la ville. On assure qu'il y en avait une autrefois où il se fabriquait de fort beaux draps, l'eau de Nive étant très excellente pour les teintures et beaucoup de facilité et de proximité pour tirer d'Espagne les laines les plus fines et les plus propres pour les draperies.*

En 1753, Canut note l'existence d'une papeterie, ce qui est confirmé par le tableau des professions donné plus bas :

*Il y a seulement une papeterie au faubourg d'Uhart, sur la rivière d'Arnéguy ; il s'y fabrique du papier assez bon qui se débite dans la province et en Espagne.*

Sur tous les autres points, la rédaction de Canut reprend celle de Salmon.

En outre, Salmon et Canut font le point des commerçants et artisans de la ville. Le tableau comparatif ci-après indique une certaine progression de l'activité artisanale, dont la création d'une papeterie au cours du siècle :

| PROFESSION                      | 1718    |         | 1753    |         |
|---------------------------------|---------|---------|---------|---------|
|                                 | Maîtres | Garçons | Maîtres | Garçons |
| <i>Marchands</i>                | 10      | 12      | 5       | 4       |
| <i>Chirurgiens barbiers</i>     | 5       | 6       | 2       | 1       |
| <i>Perruquiers</i>              |         |         | 2       | 2       |
| <i>Apothicaires</i>             |         |         | 2       | 1       |
| <i>Armuriers</i>                | 1       | 1       | 2       |         |
| <i>Serruriers</i>               | 1       | 1       |         |         |
| <i>Selliers</i>                 | 2       | 0       | 2       |         |
| <i>Forgerons ou maréchaux</i>   | 4       | 6       | 2       |         |
| <i>Tailleurs</i>                | 3       | 6       | 6       |         |
| <i>Menuisiers</i>               | 1       | 2       | 2       |         |
| <i>Chapeliers</i>               | 1       | 0       | 2       |         |
| <i>Tisserands</i>               | 4       | 4       | 2       | 2       |
| <i>Bouchers</i>                 | 2       | 0       | 3       |         |
| <i>Cordonniers</i>              | 3       | 6       | 6       | 14      |
| <i>Charpentiers</i>             | 2       | 0       | 5       |         |
| <i>Maçons</i>                   | 2       | 0       | 1       |         |
| <i>Boulangers</i>               |         |         | 6       |         |
| <i>Blattiers<sup>291</sup></i>  |         |         | 2       |         |
| <i>Couteliers</i>               |         |         | 2       |         |
| <i>Chaudronniers</i>            |         |         | 1       |         |
| <i>Vitriers</i>                 |         |         | 1       |         |
| <i>Teinturiers</i>              |         |         | 1       |         |
| <i>Boutonniers</i>              |         |         | 4       |         |
| <i>Corroyeurs<sup>292</sup></i> |         |         | 2       |         |
| <i>Papetiers</i>                |         |         | 1       | 12      |
| <b>TOTAL</b>                    | 41      | 44      | 64      | 36      |

Enfin Salmon note que « *il n'y a aucun hôpital fondé à la ville pour les pauvres* », ce que Canut confirme.

### **57- Les QUALITES et DEFAUTS de la CITADELLE**

Lors de son inspection du 6 décembre 1685, Vauban jugea la citadelle trop petite pour assurer une défense d'une durée suffisante et contenir les munitions nécessaires. Il en estima les défenses correctement conçues bien que manquant de dehors, mais les logements mauvais et en médiocre quantité, les magasins trop petits et les accès difficiles. Il regretta l'absence d'arsenal et de chapelle. Il lui reprocha « *d'être commandée par les hauteurs voisines à ne pouvoir demeurer dans les bastions* », bien que la portée des canons de cette époque rendait cet inconvénient moins rédhitoire qu'il ne le devint cent ans plus tard. L'impossibilité de construire, sur trois de ses fronts, fossés, chemins couverts et dehors constituait cependant un défaut dès lors que les revêtements des bastions et des courtines, vus sur toute leur hauteur, pouvaient être pris à partie par les tirs directs d'artillerie capables d'y créer des brèches, dans la mesure où un ennemi serait parvenu à réaliser les travaux de terrassement importants nécessaires à l'installation de canons sur les versants très pentus de la montagne.

Mais Vauban, dont les mémoires et rapports postérieurs confirment le jugement, souligna l'importance capitale de cette citadelle en raison de sa situation stratégique même s'il jugeait sa taille insuffisante et ses abris souterrains trop restreints. « *Il suffit de dire qu'elle est à l'entrée du passage de Roncevaux pour juger de sa conséquence et d'ajouter que la France n'a point*

<sup>291</sup> Blatier : Revendeur de grain, s'écrit blaetier au XIIIe siècle, dérive du mot 'blé'.

<sup>292</sup> Corroyeur : Artisan procédant à la préparation des cuirs en croûte.



*d'autre place de ce côté et qu'elle n'est qu'à une lieue ou deux de ses plus grands ennemis et que, soit qu'on ait égard à l'offensive ou à la défensive, il est de toute nécessité d'y avoir un lieu sûr afin que sa résistance puisse donner le temps au pays de se rallier et de se mettre en état de le secourir si on était sur la défensive et de pouvoir contenir les munitions nécessaires à une offensive.* ». Malgré les travaux réalisés de 1686 à 1700 à la suite de son inspection, il restait inquiet sur la valeur de la frontière des Pyrénées et écrivit dans son *Projet de Paix pour le Roi*, fait à Plaisir le 2 février 1706 : « *Nous ne sommes couverts que par Bayonne inachevé et Saint Jean Pied de Port valant tous deux peu de choses* »<sup>293</sup>. Les événements ne lui donnèrent cependant pas raison dans l'immédiat. Quand la frontière fut menacée, lors des guerres de la Révolution française d'abord, puis sous le Premier Empire, des travaux de campagne durent être rapidement effectués afin de fermer le passage empruntant le col de Roncevaux et les ports de Cize. La citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port devint alors la pièce centrale d'un camp retranché qui couvrit progressivement tout le bassin géographique. Elle remplit son rôle comme pivot des opérations défensives. Il fallut attendre l'invasion de 1814 pour mesurer l'insuffisante couverture de cette partie de la frontière des Pyrénées

Au début du XIXe siècle, la fortification bastionnée conserva son intérêt militaire. L'ordonnance du 1<sup>er</sup> août 1821 classa la place de Saint-Jean-Pied-de-Port dans la première série des places de guerre, classement confirmé par la loi du 10 juillet 1851. La paix revenue, les défenses de la citadelle furent régulièrement entretenues, maintenues en état et ainsi conservées en leur état primitif sans modification notable ni aucune addition tout au long du XIXe siècle. Chaque année, furent réalisés des travaux de réparation des toitures, de blanchiment des façades, de restauration des ponts-levis, de remise en état des talus et fossés, ainsi que des travaux d'amélioration des batteries d'artillerie. Ainsi en 1841, la citadelle fut encore jugée capable de soutenir un siège, et en 1870, les fortifications et les bâtiments furent encore jugés en bon état. Cependant, à mesure que l'artillerie se modernisait et que ses capacités en puissance et en portée s'accroissaient, il devenait sans cesse plus crucial de tenir les hauteurs qui la dominaient, à commencer par Gastellumendy et Curutchamendy. Il fut envisagé au cours du XIXe siècle d'y construire des ouvrages fortifiés permanents importants, sur les emplacements mêmes des redoutes établies sous la Révolution et l'Empire. Mais les projets de modernisation et d'amélioration, parfois ambitieux restèrent sans suite, ce qui eut pu entraîner des conséquences regrettables si la frontière avec l'Espagne avait été réellement menacée.

La nouvelle révolution technique majeure que connut l'artillerie durant la seconde moitié du XIXe siècle, avec l'apparition du canon rayé à tir rapide et de l'obus explosif qui permettaient de bombarder avec une efficacité redoutable une place à plusieurs kilomètres de distance, condamna la fortification bastionnée, telle la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port. Le temps de l'architecture bastionnée était définitivement révolu après trois cent cinquante ans de bons et loyaux services aux frontières. Aussi fut-il finalement décidé, en 1870, de mettre fin aux projets d'amélioration de ses fortifications et de faire de la citadelle un simple casernement de temps de paix, ce qu'elle fut jusqu'en 1925. La citadelle fut déclassée comme ouvrage militaire en 1920 et rachetée en 1936 par la municipalité pour le franc symbolique. Elle abrita une unité du 49<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Bayonne jusqu'en 1925, puis le centre mobilisateur du 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs pyrénéens jusqu'en 1939. Une compagnie du 18<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Pau y stationna en 1938 puis une seconde la rejoignit en 1940. Les travaux d'aménagement de la citadelle en collège, conduits en 1986, ont été positifs en provoquant la destruction de quelques ajouts récents, l'abreuvoir à chevaux aménagé près du puits ou la prison en ciment armé, construite dans le bastion Saint-Jacques.

\* \* \*

---

<sup>293</sup> Cf. source manuscrite n° 02 ; cette phrase est extraite du mémoire de Vauban, intitulé « *Projet de Paix fait à Plaisir le 2 février 1706* », dont il faut relativiser la pertinence car son souci en écrivant ce texte est de convaincre Louis XIV de construire la paix en Europe.

Ainsi, la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, qui nous est parvenue quasiment intacte, en l'état où elle était lors de son achèvement au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, en 1730, sans avoir subi ni modification notable ou dommage grave, ni restauration mutilante ou addition défigurante, présente un grand intérêt culturel et patrimonial. Elle permet en effet de contribuer à la connaissance de l'architecture militaire du début du XVII<sup>e</sup> siècle, en présentant un exemple représentatif d'une citadelle bastionnée primitive de l'époque baroque, dont elle respecte le schéma de principe avec sa forme barlongue, quasi rectangulaire, ses remparts, ses quatre bastions et quasiment aucun dehors. Elle est d'abord un exemple rare d'une réalisation des ingénieurs militaires de la première école française de fortification, nommément de *l'ingénieur du Roy* Pierre de Conty d'Argencourt, l'ingénieur préféré de Louis XIII. Ayant conservé une casemate d'artillerie de la Renaissance et ayant été achevée par l'adjonction d'un ouvrage en forme de demi-lune à la manière de Vauban, elle constitue un témoin unique de l'histoire de la naissance et de l'épanouissement de la fortification bastionnée en pleine évolution aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, au cours de la période conduisant des premiers essais de la Renaissance aux chefs d'oeuvre du classicisme de Vauban à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle présente une grande unité architecturale, tant au plan des fortifications et des façades tournées vers l'extérieur qui furent édifiées sous le règne de Louis XIII, qu'au plan du décor des façades donnant sur la place d'armes intérieure et de la monumentalisation des accès, qui datent du règne de Louis XIV. Sa taille humaine, son unité de conception, le pragmatisme de sa construction, l'équilibre réalisé entre une application rigoureuse des principes de la fortification bastionnée, illustrée sur son front Est, et leur adaptation aux contraintes géographiques du relief montagneux sur les autres fronts, lui confèrent une valeur pédagogique et didactique indéniables, comme support d'une illustration concrète de la genèse de la fortification bastionnée. Elle témoigne aussi des progrès tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle de la tactique défensive liés à l'évolution de la fortification bastionnée : après l'abandon des casemates d'artillerie, transformation des parapets avec embrasures à canons en parapets talutés permettant le tir en barbette, remplacement des simples revêtements en maçonnerie des remparts par des parements en carreaux et boutisses avec contreforts intérieurs, construction de poternes et de tenailles, développement des dehors et des enceintes de combat, création d'abris souterrains à l'épreuve de la bombe, ainsi que d'un réseau de caponnières de liaison et de gaines de communication, protégé des vues et des coups, aménagement de places d'armes extérieures et de galeries de contre-mines. Elle a conservé intacts tous ses bâtiments et ses installations intérieures dont nous connaissons par les textes qui nous sont parvenus les caractéristiques d'époque et l'usage. Elle abritait, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, une garnison de cinq cent cinquante hommes dont quinze officiers, placée aux ordres d'un « *Lieutenant du Roy* », dont l'armement consistait en piques, fusils et carabines auxquels s'ajoutait une vingtaine de canons. Son arsenal, ses magasins à poudre et à vivres, sa boulangerie souterraine, sa citerne et son puits de 40m de profondeur lui conféraient une autonomie de plus de cent jours, bien supérieure au mois prescrit par les instructions longtemps restées en vigueur de Vauban. Ainsi, son état de conservation et la connaissance détaillée que nous avons de son organisation et de son agencement ainsi que de ses capacités militaires et logistiques, permettent aisément d'expliquer la vie et le fonctionnement d'une telle citadelle aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, en les plaçant dans leur cadre historique et géographique. Symbole de la destinée militaire de la cité, cette citadelle fut pendant de nombreux siècles un élément majeur de l'histoire de la frontière. Elle présente ainsi un intérêt et un attrait indéniables, tant pour des amateurs éclairés qu'aux plans pédagogique et touristique. Son classement « Monument historique » survenu le 22 janvier 1963 garantit sa qualité patrimoniale.

## **VI- Le CAMP RETRANCHE de SAINT-JEAN-PIED-de-PORT** **sous la REVOLUTION et l'EMPIRE**

Les mémoires et rapports établis au XIXe siècle par les officiers du génie se fondent sur les leçons des événements historiques des périodes de la Révolution et de l'Empire pour expliquer et justifier les projets de travaux d'amélioration et de rénovation de la place qu'ils présentent. En effet, après avoir connu la paix, malgré la récurrence des hostilités entre la France et l'Espagne depuis la fin des Guerres de Religion, la place forte de Saint-Jean-Pied-de-Port se trouva directement impliquée dans les opérations menées au tournant des XVIIIe et XIXe siècles. Au cours des guerres contre l'Espagne de la Révolution puis de l'Empire, la citadelle devint le centre d'un vaste camp retranché, comptant jusqu'à une douzaine d'ouvrages importants<sup>294</sup>. Contrôlant l'itinéraire majeur entre la France et l'Espagne que constituait le *Grand Chemin de Pampelune par Orisson et Roncevaux*, ce camp retranché assumait un rôle déterminant tant dans le cadre de la défense de la frontière qu'en appui des opérations offensives. La lutte contre l'Espagne de 1792 à 1795, les campagnes du Portugal et d'Espagne de 1808 à 1813, les opérations de Soult en 1813 et 1814 ont ainsi fait jouer à la vieille citadelle un rôle éminent dans des événements d'importance capitale. Il convient donc de décrire les conditions de la création du camp retranché de Saint-Jean-Pied-de-Port sous la Révolution, puis de son développement sous l'Empire, et de rappeler son implication dans les différentes phases des combats qui se déroulèrent à cette époque, tant au-delà que sur la frontière des Pyrénées. Ces événements sont évoqués dans les rapports des officiers du génie du XIXe siècle<sup>295</sup>. Ils sont relatés en détail dans quelques livres relatifs à la guerre d'Espagne édités au début du XXe siècle, conservés dans la salle de consultation des archives du SHAT<sup>296</sup>, et dans les livres d'histoire régionale<sup>297</sup>.

### **61- Le PROJET de PLACE FORTE de 1773**

Pour Vauban, expert en artillerie autant qu'en fortification, la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port était « *assez éloignée des plus hautes montagnes pour n'être que médiocrement incommodée des commandements* ». Ce propos visait essentiellement le mont de Curutchamendy qui, distant de 1 kilomètre, domine d'une soixantaine de mètres la place d'armes de la citadelle. En 1718, M. de Salmon émit le même jugement. Le projet le plus ancien de construction d'une redoute sur ce mont est celui que l'ingénieur Damoiseau rédigea en 1725. Il prouve qu'à cette date, l'accroissement de la portée et de la précision des canons rendait leur tir efficace à cette distance.

Dès les origines, le rôle des fortifications était non seulement de contrôler un espace, mais aussi de constituer une base logistique concentrant hommes et matériels aux frontières, en vue d'une éventuelle guerre offensive. La directive de Louis XIV transmise par le marquis de Seignelay, le fils de Colbert, à Vauban et Ferry en janvier 1686, donnait ce rôle prioritaire à la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port. Au XVIIIe siècle, l'art militaire se renouvela en entraînant un retour à la guerre de mouvement, ce qui confirma l'évolution du rôle des places fortes. Alors, se développa le concept innovant de « camp retranché », vaste zone de bivouacs adjacente à une place forte, protégée par une ceinture d'ouvrages de fortification permanents ou de campagne :

<sup>294</sup> Voir planche n° 17.

<sup>295</sup> Cf. sources manuscrites 06 à 13.

<sup>296</sup> Cf. capitaine A. Grasset, bibliographie n° 07, capitaine Vidal de la Blache, bibliographie N° 11 et G. Six, bibliographie n°09.

<sup>297</sup> Cf. général J. Ansoborlo, bibliographie n° 28 et lieutenant-colonel Strasser, bibliographie n° 45 (op. cit.).

forts, redoutes, fortins, lunettes et autres, qui se couvraient mutuellement de leurs feux. Ces camps retranchés permettaient de rassembler des armées nombreuses, puis de les lancer dans des opérations offensives. Ils leur permettaient de manoeuvrer en s'appuyant sur les points d'appui qu'ils représentaient et d'être ravitaillés à partir des bases logistiques qu'ils constituaient.

Dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'engagement de la France dans la guerre de libération des colonies anglaises d'Amérique remit d'actualité la frontière des Pyrénées. Il ne s'agissait plus de s'y prémunir contre la menace espagnole, mais de se préparer à y contrer une possible attaque anglaise contre les frontières Sud de la France, menée par une armée britannique qui aurait débarqué dans la péninsule ibérique. C'est ainsi que le *Mémoire sur Saint Jean Pied de Port relatif au projet général de 1773 pour 1774* préconisait, outre des travaux importants dans la citadelle et autour de la ville, l'établissement, autour de la place, d'un camp retranché pouvant contenir dix à douze mille hommes. Ce projet prévoyait:

- sur la montagne de Curutchamendy, « *qui domine tous les environs, dont le chemin de Roncevaux seul débouché pour de l'artillerie et la vallée de Valcarlos débouché pour des troupes à pied* », la construction d'un fort carré à quatre bastions, doté d'artillerie, couvert par une demi-lune sur le front face à l'ennemi ; les bâtiments intérieurs comprenaient un corps de caserne pour 250 hommes ainsi que toutes les installations de vie et de soutien nécessaires à la conduite de sa défense.
- sur la crête de Gastellumendy, le ressaut à l'extrémité de l'esplanade de la citadelle, qui domine la vallée de Saint-Michel, d'une part, et sur la montagne d'*Yparce* (Ipharce) qui contrôle la vallée de Behorleguy, d'autre part, la construction de deux lunettes avec corps de caserne, qui se couvraient réciproquement.
- sur la montagne de *Saron* (crête dominant le village de Caro)<sup>298</sup>, « *qui est à environ 1 200 toises des ouvrages extérieurs actuels de la citadelle, tenant à la chaîne de montagnes sur l'extrémité de laquelle est construite la dite citadelle* », la construction d'un ouvrage en terre.

Il était en outre proposé de compléter ce camp retranché par la construction d'un ouvrage avancé sur le chemin de Roncevaux, 9 kilomètres au sud de la citadelle à hauteur du bois d'Orisson et 1 kilomètre au Nord de Château Pignon, au sommet de la montagne d'Hostateguy (1142 m.), « *qui domine sur tout ce qui l'environne même en avant à plus de 1 000 toises de distance, notamment le chemin de Roncevaux, et où l'on pourrait arrêter l'ennemi fort longtemps, le point à occuper n'étant attaquable que de front* ».

Ce projet de 1773 ne comporte pas de signature dans le volume du Colonel Bérard. Le catalogue de D. Pinzuti le révèle : Sicre de Cinq-Mars. Il ne fut suivi d'aucune réalisation. Mais, vingt ans plus tard, il fut repris et il constitua la base des travaux effectués lors du déclenchement des hostilités avec l'Espagne.

## **62- La CAMPAGNE de 1793-1795 dans les PYRENEES<sup>299</sup>**

En 1789, les États de Navarre tinrent leur session annuelle ordinaire du 16 mars au 8 avril, à Saint-Jean-Pied-de-Port. Ils refusèrent d'être traités comme les représentants d'une province française et ne participèrent pas aux États généraux ouverts à Versailles le 5 mai 1789. La municipalité se prévalait du calme des habitants, dont l'assemblée générale avec le maire et les jurats, s'était tenue le 22 février 1789. L'assemblée extraordinaire des États de Navarre se tint à Saint-Jean-Pied-de-Port du 15 juin au 6 juillet 1789. Elle décida d'envoyer à Versailles des délégués aux pouvoirs très limités. Elle procéda à l'élection des quatre députés aux États Généraux de Versailles : Etienne Joseph de Villevieille, évêque de Bayonne pour le clergé, Monsieur de Logras, marquis d'Olhonce, conseiller au parlement de Pau pour la noblesse, les sieurs de Vivié, député de Garris et Franchisteguy, notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port pour le tiers-état. La députation reçut pour mission d'obtenir le serment promis par Louis XVI en 1776 de respect du For de Navarre. Ce fut également à Saint-Jean-Pied-de-Port que se tint la dernière réunion des États de Navarre du 19 au 22 septembre 1789, qui devait décider si les décrets de

<sup>298</sup> Il s'agit de la crête sur laquelle fut construite ultérieurement la redoute de Picoçoury

<sup>299</sup> Voir planche n° 18.

l'Assemblée nationale s'appliquait en Navarre et se sépara sur un constat de désaccord. Quelques jours plus tard, l'Assemblée nationale donna à Louis XVI le titre de « roi des Français », sans plus aucune référence à la Navarre. Ville après ville (Saint-Jean-Pied-de-Port le 13 décembre), toute la Navarre se rallia à la France le 30 décembre 1789. Les départements, divisés en districts dont celui de Saint-Palais épousait les frontières de la Basse Navarre, furent créés le 15 janvier 1790. Les extraits des délibérations de la municipalité de Saint-Jean-Pied-de-Port, dont les assemblées se tenaient alors dans l'église Notre-Dame, nous apprennent que, le 12 février 1790, la nouvelle municipalité prêta le serment constitutionnel d'être fidèle à la Nation, au Roy et à la loi.

La France était encore en paix. Dans le cadre de mesures de précaution générales, une lettre du ministre de la Guerre du 17 mai 1791, demanda un rapport sur les moyens de porter nos places au plus haut degré de résistance. Si les bons rapports entretenus avec l'Espagne expliquaient le peu d'améliorations apportées à la place de Saint-Jean-Pied-de-Port dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la dégradation de ces mêmes rapports en 1791 replaçait la ville frontière au centre des préoccupations du génie<sup>300</sup>. Le capitaine Duvignau-Duverger, officier de la direction du génie de Bayonne, rédigea un mémoire dans lequel il déplorait que les travaux d'amélioration demandés n'aient pas été réalisés : sur le front d'attaque, la demi-lune était couverte par un commencement de chemin couvert, mais les deux places d'armes rentrantes étaient restées en projet. Le capitaine Duvignau-Duverger stigmatisait l'indifférence coupable des « tyrans qui avaient négligé les fortifications pour dilapider l'argent de la Nation ». Ainsi, la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port se trouvait-elle « dans l'état où elle était il y a soixante-dix ans! ». Quant aux fortifications de la ville et du faubourg d'Espagne, leur état était tel qu'il jugeait préférable de ne pas s'en occuper. Son avis était donc de ne rien entreprendre dans la ville et de consacrer les ressources à la citadelle, bien qu'elle eut peu de valeur car commandée sur toutes les directions par les hauteurs environnantes. Il proposa donc d'élever le chemin couvert du front d'attaque, d'y construire les deux places d'armes rentrantes, d'entourer la citadelle de retranchements et de remettre en état les communications souterraines. Les travaux de renforcement réalisés en fascines furent rapidement détériorés par les pluies d'hiver. Ils reprirent l'année suivante puisque, le 16 novembre 1792, le capitaine Duvignau-Duverger procéda à l'expropriation de parcelles, trois pièces de vigne du côté de l'esplanade de la citadelle, afin d'élargir les glacis en avant du chemin couvert sur son front d'attaque. Le procès-verbal d'expropriation fut signé du maire, Curutcheta, des officiers municipaux, Elissalde, Louis Simond et Renaud ainsi que du secrétaire greffier, Larronde. Les propriétaires des trois pièces de vignes se nommaient Molbert, Sainte-Marie et Darralde.

Sous Louis XVI, la politique de Choiseul avait fait de l'alliance avec l'Espagne le pivot de la politique étrangère française, fidèle à l'esprit du Pacte de Famille conclu en 1761 entre Louis XV et Charles III. Elle s'était efforcée de liquider tous les points litigieux entre les deux nations. Lors des débuts de la Révolution, France et Espagne avaient tenu à en respecter les termes et à maintenir la paix entre les deux nations. Cependant, la délimitation des frontières navarraises demeurait un problème non réglé d'autant qu'à l'éternelle question des pacages s'ajoutaient les convoitises suscitées par les mines de fer, comme celles d'Ondarolle, et par les forêts avoisinantes nécessaires à l'alimentation des forges. Les négociateurs, le comte d'Ornano pour la France et Don Ventura Caro pour l'Espagne, avaient finalement signé, le 27 août 1785 à Elizondo, malgré les protestations locales véhémentes, un accord de compromis, le « *Traité des Limites* », pour la définition de la frontière et des droits de pacage. Il déclencha des explosions de colère en pays de Cize et de Baïgorry, car le comte d'Ornano avait du consentir à quelques abandons. L'échange des ratifications n'ayant pas pu avoir lieu avant la tourmente révolutionnaire, ce traité n'était pas entré en vigueur. Mais le compromis de 1785 n'ayant satisfait personne, il régnait en 1792 dans les vallées de Navarre une ambiance pouvant à tout instant conduire à des incidents locaux. A la suite de l'entrée en guerre contre la France de l'empire d'Autriche et de la Prusse en avril 1792, la Patrie fut déclarée en danger le 11 juillet

---

<sup>300</sup> En 1791, la châtellenie de Saint-Jean-Pied-de-Port compte 64 communes.

1792 par la Convention nationale<sup>301</sup>. La France fut sauvée du danger d'invasion par la victoire de Valmy du 20 septembre 1792. Bien que la Paix continuait à régner avec le royaume d'Espagne, des concentrations de forces armées espagnoles se produisirent à la frontière, sur les confins de la Navarre et du Guipuzcoa, dès la fin de l'été 1792. Les habitants des pays de Cize et Baïgorry qui se considéraient en guerre contre les Espagnols depuis la signature du traité des limites en 1785, assumèrent spontanément la garde de leur frontière. Le 2 septembre 1792, la municipalité de Saint-Jean-Pied-de-Port proclama la mise en alerte de la garde nationale, assujettie à deux séances d'instruction militaire hebdomadaires en réponse aux dispositions de mise sur pied de guerre de ses troupes par le roi d'Espagne. Le gouvernement se préoccupa de l'état des places frontière. Les représentants du peuple, commissaires de la Convention Nationale, Carnot, Lamarque et Garrau, arrivèrent à Bayonne le 2 novembre 1792 « *pour préparer la défense nationale contre une éventuelle agression de l'Espagne* ». Ils se rendirent à Saint-Jean-Pied-de-Port le 6 novembre et y prescrivirent divers travaux d'amélioration de la citadelle. Ils autorisèrent officiellement la création de quatre compagnies franches, regroupant les habitants ayant spontanément pris les armes, dont les hommes élirent pour chefs: Iriart, Lassale, Berindoague et Harispe. Le corps des *Chasseurs Basques* ainsi formé, s'accrut jusqu'au 7 mai 1793, date de la déclaration de guerre, et atteignit l'effectif de dix compagnies. Il fut plus tard organisé en quatre bataillons sous les ordres d'Harispe, Lassalle, Bordarrampé et La Victoire (pseudonyme de Joseph Matenot d'Uhart-Cize, mort général de brigade en 1794, au col de Berdaritz). Engagés dès le printemps 1793 dans la guerre contre l'Espagne, ils participèrent à toutes les campagnes jusqu'en 1795, leurs dépôts demeurant sur le territoire de la division de Saint-Jean-Pied-de-Port. En juin 1794, fut créée la demi-brigade de chasseurs basques, regroupant les trois premiers de ces bataillons, commandée successivement par Lavictoire puis Harispe. Par ailleurs, le régiment de Chasseurs Cantabres, récemment recréé, tenait garnison à Saint-Jean-Pied-de-Port et Navarrenx depuis 1788. Il avait pris le nom de 5<sup>e</sup> bataillon d'infanterie légère. Moncey, le futur commandant de la demi-brigade de chasseurs basques, y était capitaine.

Profitant de ses bonnes relations, Charles IV essayait d'influer sur les décisions de Paris concernant le sort du roi de France. L'exécution de Louis XVI, le 21 janvier 1793, provoqua la déclaration de guerre à la France de l'Angleterre inquiète de l'installation de l'armée française en Belgique après la contre-offensive qui suivit les victoires de Valmy (20 septembre 1792) et Jemmapes (6 novembre 1792). Paris prit, le 7 mars 1793, l'initiative de la guerre avec l'Espagne qui, à son tour, la déclara à la France le 23 mars 1793. En ce printemps 1793, la situation militaire était grave. Sur les Pyrénées, l'armée espagnole était forte de 18 000 hommes, dont douze mille fantassins, six cents cavaliers et une artillerie nombreuse, commandée par le général Don Ventura Caro, le négociateur du Traité des limites.

Le décret du 30 avril 1793, pris un mois après la déclaration de guerre, créa à partir de l'armée des Pyrénées de Toulouse, deux armées, dont une « *Armée des Pyrénées Orientales et du Roussillon* » aux ordres du général Chamron et une « *Armée des Pyrénées Occidentales* » aux ordres du général Servan de Gerbey, commandant jusqu'alors l'armée des Pyrénées. Son Quartier Général fut successivement installé à Bayonne, puis à Saint-Jean-de-Luz. Déployée dans le triangle Hendaye, Bayonne, Saint-Jean-Pied-de-Port, cette armée comprenait alors 8 000 hommes, en majorité des jeunes recrues, formant 15 bataillons et 18 compagnies franches articulés en deux divisions. La division de gauche qui tenait le secteur de Bidarray à Iraty, avait son P.C. à Saint-Jean-Pied-de-Port. Son commandement fut confié au général Lamoureux de la Genetière qui depuis le mois de mars avait remplacé le général Nuce comme commandant de la place. Cette division comptait 6 bataillons et demi ainsi que les dix compagnies de chasseurs basques, regroupées sous les ordres du capitaine Moncey, répartis entre Château Pignon (3 bataillons), Arnéguy-Ondarolle (2 bataillons), Les Aldudes et les cols d'Ispéguy, Bustancelay, Berdaritz (1 bataillon et 2 compagnies). Un dernier bataillon était en réserve à Saint-Jean-Pied-

---

<sup>301</sup> La Convention nationale succéda à l'Assemblée législative le 20 septembre 1792 et gouverna jusqu'en octobre 1795. Elle proclama la République, condamna Louis XVI à la peine capitale, créa le comité de Salut public en avril 1793 et envoya dans toute la France des représentants en mission qui galvanisèrent le patriotisme du pays.

de-Port. Le dispositif français, linéaire, très étalé et sans réserve, permettait de surveiller la frontière, mais non de la défendre face à une réelle offensive. Face aux deux armées françaises, l'Espagne déploya trois armées, celle du Roussillon, celle de l'Aragon et l'armée de Guipuzcoa et Navarre aux ordres du Lieutenant Général Don Ventura Caro. Cette dernière forte de 22 000 hommes, protégeait les directions de Saint-Sébastien et de Pampelune. Elle tenait notamment, appuyée sur des retranchements, les hauteurs de l'Alto Biscar, d'Ibaneta et du Lindus, la forêt d'Iraty ainsi que les fonderies d'Eugui et d'Orbaiceta.

Les opérations de l'Armée des Pyrénées Occidentales se déroulèrent d'avril 1793 à août 1795 en trois phases, séparées par les périodes d'hiver pendant lesquelles les armées, ayant généralement rejoint leurs quartiers d'hiver dans les vallées, étaient condamnées à l'immobilisme : une première phase de défensive, de montée en puissance et d'instruction des unités du printemps 1793 au printemps 1794 ; une deuxième phase d'offensive et d'établissement d'une tête de pont en Espagne de juin 1794 à mars 1795 ; une troisième phase de reprise de l'offensive et de conquêtes successives de la Biscaye et de la Navarre en juin 1795.

Au printemps 1793, en raison du rapport de forces, l'initiative initiale appartenait au général Caro. Visant à refouler les Français de leurs positions aux cols frontière, il lança une phase d'accrochages, puis de durs combats pour la conquête des positions clefs. Dès le 23 avril, les Espagnols, portant leur effort sur la zone côtière, avaient bombardé Hendaye, dont le fort fut détruit, pris Béhobie et lancé une offensive vers Urrugne et Sarre, où les Français subirent une lourde défaite malgré la bravoure de La Tour d'Auvergne. Fin avril, ils reportèrent leur action à l'Est. Ils concentrèrent leurs efforts contre la division de Saint-Jean-Pied-de-Port, qui, pendant les deux mois de mai et juin, lutta contre des forces espagnoles bien supérieures en nombre qu'elle finit par repousser. Les Espagnols s'emparèrent des villages d'Arnéguy et Ondarolle, qui furent repris par une contre-attaque à la baïonnette conduite par Harispe. Le 10 mai 1793, une attaque française menée par 200 hommes des compagnies franches appuyés par deux pièces d'artillerie, en représailles de l'investissement par les Espagnols de la fonderie de Banca, franchit la frontière au col d'Orgambide et incendia la fonderie royale de Matritra sur la Legarxa, au Nord d'Orbaiceta. Le 29 mai 1793, la municipalité de Saint-Jean-Pied-de-Port vota un secours aux habitants d'Arnéguy, victimes de l'attaque espagnole, dont la férocité et le fanatisme furent stigmatisés. Les Espagnols, en forte supériorité numérique, attaquèrent sur tout le front les 5 et 6 juin en vue de s'emparer du col de Roncevaux, puis de faire le siège de Saint-Jean-Pied-de-Port. Château Pignon, qui avait subi un premier assaut le 1<sup>er</sup> juin, succomba le 6 juin, malgré une résistance acharnée du capitaine Moncey qui avec 1 500 chasseurs basques, tint pendant 8 heures 12 000 Espagnols. Le général de La Genetière, commandant la division, y fut blessé et fait prisonnier. Les Espagnols progressèrent jusqu'à Orisson où ils s'arrêtèrent sans profiter du désarroi et de la faiblesse numérique des Français. Ils réussirent également, malgré une résistance initialement victorieuse des Français, à s'emparer du col d'Ispéguy et à occuper le mont Arolla, ou mont Errola (907 m.), au dessus du village des Aldudes, sur le chemin conduisant au col du Lindus. Ils s'emparèrent également du col de Berdaritz, mais ils ne parvinrent pas à en déboucher. Harispe remporta le premier succès français en reprenant le mont Arrola et le village des Aldudes. Le général Dubouquet prit le commandement de la division le 13 juin. Château Pignon fut repris le 18 juin. Les Français lancèrent le 23 juin, une contre-offensive générale avec trois attaques simultanées sur les trois axes de Tardets, Saint-Jean-Pied-de-Port et la Bidassoa. Seule l'attaque de droite sur la Bidassoa remporta des succès locaux. Celle de Saint-Jean-Pied-de-Port se contenta d'enlever le col d'Ispéguy à la baïonnette et le col de Berdaritz. Les Espagnols, ainsi repoussés, réussirent cependant à conserver de solides positions, à proximité de la ligne des cols frontières, dont la région immédiatement au Sud de Château Pignon, ainsi que le mont Arrola. Durant tout l'été, la ligne de front subit des coups de boutoir incessants autour de ces positions très disputées, qui changèrent de mains à plusieurs reprises. Dans le secteur côtier, le général Servan réorganisa le dispositif défensif de son armée en le repliant de la Bidassoa sur le cours de la Nivelle.

A partir de juillet 1793, l'Armée des Pyrénées Occidentales, qui avait reçu d'importants renforts, fut réorganisée en trois divisions, basées respectivement à Saint-Jean-de-Luz, Saint-

Pée-sur-Nivelle et Saint-Jean-Pied-de-Port. Le général Muller en fut nommé général en chef avec le général Laroche comme major général et le colonel, bientôt général, Lespinasse comme commandant de l'artillerie. Ayant restauré la discipline, ils conduisirent l'instruction avec fermeté, consacrant la fin de l'année 93 à la préparation de la campagne de 1794. Le général Dubouquet, qui, succédant à La Genetière blessé, avait été nommé le 8 juin 1793 commandant de la division de Saint-Jean-Pied-de-Port, décida d'établir un camp retranché centré sur la citadelle, comprenant un ensemble de redoutes installées sur les mouvements de terrain proches. S'appuyant et se soutenant mutuellement, elles barraient les trois itinéraires vers l'Espagne par Roncevaux, le Val Carlos et Saint-Michel. Dans le camp retranché, la division de Saint-Jean-Pied-de-Port comprenait en début d'été 1793, des bataillons de volontaires des Landes, de la Dordogne, de la Bourgogne et un bataillon d'un régiment de l'armée régulière, l'ancien Cambrésis Infanterie qui avait tenu garnison à Bayonne de 1785 à 1788. En fin d'année 1793, la division de Saint-Jean-Pied-de-Port comprenait dix bataillons de volontaires : les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> des Basses-Pyrénées, le 3<sup>e</sup> des Hautes-Pyrénées, le 3<sup>e</sup> des Landes, le 8<sup>e</sup> du Bec d'Ambés (Gironde), le 4<sup>e</sup> du Lot-et-Garonne, le 6<sup>e</sup> du Lot, le 6<sup>e</sup> de Haute-Garonne, le bataillon des « Montagnards de la Neste ». Elle comprenait aussi quatre bataillons de chasseurs basques, dont les trois premiers formaient la 5<sup>e</sup> demi-brigade légère aux ordres du chef de bataillon Moncey. Le régiment de Cambrésis, devenu le 20<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, mit sur pied les 39<sup>e</sup> et 40<sup>e</sup> demi brigades de cette division. Cette division comportait également des unités d'artillerie : fin 1793 par exemple, un détachement du 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie de La Fère, une compagnie de canonnières des Landes et une de la Sorbonne, chacune d'un effectif de 65 hommes mettant en œuvre six pièces de 4 (environ 84 mm) d'une portée utile de 400 à 1 000 mètres, étaient rattachés à chacune des demi-brigades.

En fin d'été, les offensives espagnoles furent particulièrement nombreuses dans le secteur de Saint-Jean-Pied-de-Port, où les Espagnols avaient rassemblé des moyens importants dans les camps établis près de l'Alto Biscar et du col de Lindus. En septembre 1793, de violents combats se déroulèrent à nouveau vers Château Pignon entre les troupes espagnoles de don Ventura Caro et les recrues républicaines du camp retranché de Saint-Jean-Pied-de-Port. Les attaques espagnoles se succédèrent notamment en direction des cols d'Ispéguy, où Harispe fut blessé, de Berdaritz et du village des Aldudes qui fut occupé. Les attaques espagnoles continuèrent sur l'ensemble du front durant l'automne et l'hiver 1793-1794, mais l'Armée des Pyrénées Occidentales réussit à les contenir. Le général Caro abandonna finalement Château Pignon. L'activité opérationnelle resta intense jusqu'en janvier. Ainsi, bien qu'attaquées simultanément sur tous les fronts par des forces bien supérieures en nombre, la division de Saint-Jean-Pied-de-Port parvint à maintenir ses positions et à stabiliser le front pendant ces combats de l'année 1793. Ce succès fut obtenu grâce aux qualités combatives des recrues républicaines et des chasseurs basques ainsi qu'au manque d'audace de l'adversaire pour exploiter d'indéniables succès initiaux.

La grande offensive espagnole se déroula dans le secteur côtier, le 5 février 1794 contre le camp retranché d'Urrugne. Elle échoua et se transforma en une victoire française. Elle marqua la fin de cette première phase durant laquelle l'initiative avait été espagnole. Elle appartenait désormais au général Muller.

Le général Alexandre Dumas avait été, le 3 septembre 1793, nommé général de division et désigné comme commandant en chef de l'Armée des Pyrénées Occidentales par la Convention. Mais il n'avait pas pu prendre son commandement à la suite de la décision des représentants du peuple auprès de cette armée, qui avaient décidé de maintenir le général Muller dans ses fonctions. En octobre 1793, le général Delalain remplaça le général Dubouquet au commandement de la division de Saint-Jean-Pied-de-Port. Le 15 janvier 1794, la municipalité décida le changement du nom de Saint-Jean-Pied-de-Port en « Nive-Franche ». Le 23 mai 1794, elle décida la réquisition du château de Lacarre en vue de le transformer en hôpital. Le 2 mars 1794, le capitaine du génie Duvignau-Duverger établit un nouveau rapport sur la citadelle. Il proposait de renforcer le camp retranché déjà établi et d'exécuter le projet de 1773. En juin 1794, la division de Saint-Jean-Pied-de-Port fut dédoublée. Elle donna naissance d'une part à la



3<sup>e</sup> division, dont le commandement fut confié au général Moncey, général de brigade depuis février, nommé général de division, d'autre part à une nouvelle division de Saint-Jean-Pied-de-Port, dont le général Mauco, général de division depuis le 14 avril, prit le commandement.

De juin 1794 à mars 1795, se déroula la deuxième phase, celle de l'offensive française qui, victorieuse, réussit à pénétrer en Espagne avec l'objectif ultérieur de s'emparer des capitales provinciales de Saint-Sébastien et Pampelune. Réorganisée et remise sur pied, l'Armée des Pyrénées Occidentales du général Muller atteignait à la mi-1794 un effectif de 66 000 hommes. L'offensive fut précédée en juin 1794 d'une phase de conquête et de sécurisation de la base de départ, comprenant le nettoyage de la vallée des Aldudes et la prise des cols frontière. La division Moncey forte de treize bataillons, en fut chargée. Attaquant le 3 juin à partir du camp retranché de Saint-Jean-Pied-de-Port, elle s'empara d'abord de la région des Aldudes. Ensuite, trois colonnes s'élancèrent pour une attaque simultanée en direction des trois cols de :

- Berdaritz, aux ordres du général Lavictoire, qui, tué en cours d'action, fut remplacé par Harispe, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs basques, nommé chef de brigade par les représentants du peuple. Le 5 juin, le col était pris ;
- Ispéguy, aux ordres du général Lefranc, qui fut pris le 5 juin ;
- Maya, aux ordres du général Castelvert, qui échoua.

L'attaque continua par la prise des cols d'Arieta et de Bustancelhaye, ainsi que par celle du col de Maya par la division du centre. Lançant une contre-attaque, le général Don Ventura Caro essaya, le 23 juin 1794, avec 8 000 hommes et 500 cavaliers de bousculer la droite française entre Biriadou et Hendaye. Il échoua et il démissionna. Il fut remplacé à la tête des troupes espagnoles par le comte de Colomera, vice-roi de Navarre.

L'offensive principale pouvait alors être déclenchée. Le général Muller voulait porter son effort initial sur la conquête de Saint-Sébastien par une action d'envergure prenant à revers les défenses de la Bidassoa. Pour cela, il avait décidé de s'emparer de la vallée du Baztan par une attaque à partir de la vallée de Baïgorry en franchissant les cols récemment conquis, puis de poursuivre et d'élargir son attaque en direction de Saint-Sébastien et du port de Pasajes, par l'engagement successif de ses divisions :

- à l'Est, la 3<sup>e</sup> division, aux ordres du général Moncey, débouchant la première, le 24 juillet, de la ligne des cols séparant la vallée de Baïgorry de celle du Baztan, avec 13 bataillons, 800 cavaliers, 8 pièces d'artillerie ainsi que 20 compagnies de grenadiers commandées par La Tour d'Auvergne, s'empara le 26 d'Errazu, Elizondo et San Esteban ;
- au centre, la 2<sup>e</sup> division, commandée par le général Delaborde, avec neuf bataillons attaquant le 26 juillet depuis Olhette en direction de Sare, s'empara de Vera de Bidassoa, mais ne parvint pas à conserver Biriadou ;
- à l'Ouest, la 1<sup>re</sup> division, commandée par le général Frégeville, avec neuf bataillons et deux escadrons, disposant de l'appui de la majorité de l'artillerie du général Lespinasse, attaquant le 29 juillet et franchissant la Bidassoa entre Hendaye et Biriadou en face de Fontarabie, en direction de Saint-Sébastien, s'empara du mouvement de terrain de San Marcial après huit jours de bombardement.

Cette attaque était couverte face à Pampelune à hauteur des ports de Cize par la division de réserve nouvellement créée à Saint-Jean-Pied-de-Port et placée aux ordres de Mauco. Après conquête de leurs objectifs initiaux, les trois divisions de l'échelon d'attaque convergèrent vers Saint-Sébastien. Fontarabie se rendit le 1<sup>er</sup> août 1794, Hernani le 2, Saint-Sébastien le 5. L'armée, exploitant son succès, poursuivit vers Tolosa qui fut atteint le 9 août. Le général Muller prenant la retraite fut remplacé à la tête de l'armée, le 30 août 1794 par le général Moncey.

Celui-ci lança une seconde attaque, l'opération de Viscarret, le 17 octobre 1794, afin de s'emparer de Roncevaux et de Pampelune par une action convergente de trois divisions, regroupant un total de plus de 30 000 hommes. La division Delaborde avec 12 bataillons débouchant de la vallée du Baztan devait s'emparer du col de Velate et de Lanz et attaquer les arrières ennemis. La division de Saint-Jean-Pied-de-Port forte de treize bataillons aux ordres de

Mauco devait attaquer de front en direction du col de Roncevaux par la route directe par Orisson et depuis Esterençuby. La division des vallées avec six bataillons aux ordres de Marbot, devait attaquer les arrières ennemis en débouchant de Tardets par le col de Larrau. Malgré les succès de l'avant-garde de Delaborde, la « *colonne infernale* », composée de chasseurs basques d'Harispe et des grenadiers du 80<sup>e</sup> régiment d'infanterie commandée par La Tour d'Auvergne, qui s'empara de Velatte, Eugui et Viscarret, l'opération sur Pampelune échoua finalement par manque de coordination entre les actions des trois divisions. Elle avait réussi à s'emparer de l'ensemble des cols de Cize, dont celui de Roncevaux, et des fonderies d'Orbaïceta et d'Eugui. Cependant, les Espagnols qui étaient parvenus à retraiter en bon ordre, restaient une menace pour un dispositif français trop étalé. Moncey finit par obtenir de Paris l'autorisation de le resserrer en abandonnant la Navarre et de prendre ses quartiers d'hiver.

En juin 1795, fut lancée la troisième phase de l'offensive, celle qui visait à l'invasion de l'Espagne, en portant l'effort initial sur la conquête de la Biscaye, avant d'entreprendre celle de la Navarre. Malgré de meurtrières épidémies durant l'hiver, qui provoquèrent la saturation de l'hôpital de Saint-Jean-Pied-de-Port comme des autres hôpitaux de la région, et grâce à l'arrivée d'importants renforts, l'Armée des Pyrénées Occidentales était forte de 66 bataillons, 4 régiments de cavalerie et disposait d'une excellente artillerie en juin 1795, lors de la reprise de l'offensive. Face à elle, l'armée espagnole alors commandée par le Comte de Castelfranco ne disposait que de deux divisions, l'une en Navarre couvrant Pampelune, l'autre en Guipuzcoa couvrant Bilbao et Vitoria. Après quelques actions préliminaires en juin, Moncey, début juillet, parvint à séparer les deux divisions espagnoles en s'emparant du nœud routier d'Irurzun. Les victoires de Lecumberry et de Villanueva leur ouvrirent les portes de Vitoria, où elles entrèrent le 15 juillet, et leur permirent de poursuivre jusqu'à l'Ebre de Miranda, avant d'achever la conquête de la Biscaye en prenant Bilbao le 17 juillet 1795. Pendant toute la campagne, le ravitaillement était resté un problème crucial, mal réglé en raison de la pénurie en moyens de transport, notamment en chevaux. Le souci permanent d'acheminer les ravitaillements au plus près explique l'intérêt de disposer à cet effet du port de Pasajes<sup>302</sup> et donc de privilégier la conquête de Saint-Sébastien sur celle de Pampelune. De son côté, l'Armée des Pyrénées Orientales de Dugommier avait chassé les Espagnols de Roussillon.

Tout était alors prêt pour mener l'offensive contre la Navarre et sa capitale, notamment dès lors que les moyens en artillerie et génie, nécessaires au siège de la ville et de la citadelle de Pampelune avaient été rassemblés à l'arsenal de Bayonne, respectivement par les généraux Lespinasse et Marescot. La signature de la paix à Bâle le 22 juillet 1795, dont la nouvelle parvint le 7 août, interrompit la marche victorieuse sur la Navarre et arrêta l'élan de l'Armée des Pyrénées Occidentales. Cette paix, qui mit fin à la première coalition, avait été préparée par des pourparlers parallèles menés à Bayonne entre le général Servan et le marquis d'Iranda. Au traité de Bâle, la France abandonna ses conquêtes espagnoles, mais reçut la partie espagnole de Saint-Domingue. Les opérations arrêtées, l'Armée des Pyrénées Occidentales évacua rapidement les provinces espagnoles et fut dissoute le 15 septembre 1795. Après avoir maintenu l'intégrité des frontières, l'Armée des Pyrénées Occidentales avait porté le combat chez l'adversaire, le contraignant à signer la paix.

Le général Moncey devint commandant de la 11<sup>e</sup> division territoriale à Bayonne avec le Chef de Brigade Harispe comme chef d'état-major. La brigade des chasseurs basques resta sur place, ses bataillons stationnant à Saint-Jean-de-Luz, Navarrenx et Saint-Jean-Pied-de-Port. En 1797, ils furent réduits à un seul bataillon. A Saint-Jean-Pied-de-Port, l'assemblée municipale avait pris le 3 juillet 1794, la décision d'ériger un autel de la Patrie en gazon sur la place d'Eyheraberry, sur le terrain du ci-devant pré du *Lieutenant du Roy* semble-t-il, pour célébrer les fêtes décadaires. Le 28 novembre 1795, malgré l'opposition de l'assemblée au projet, l'église de la commune fut transformée en arsenal.

---

<sup>302</sup> Voir note n° 28.

### 63- Le CAMP RETRANCHE de 1793<sup>303</sup>

Le projet ambitieux de 1773 d'établissement d'un camp retranché dont la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port était le centre, ne fut suivi d'aucune réalisation, pas plus que ne l'avaient été avant lui les projets de Vauban en 1685 ou de Salmon en 1718. Cependant, ce projet de 1773<sup>304</sup> se révéla très utile vingt ans plus tard. Il constitua la base de la conception et de la création du camp retranché centré sur la citadelle<sup>305</sup>, dont le général Dubouquet, commandant la division de Saint-Jean-Pied-de-Port, décida l'aménagement en juin 1793, après les difficiles combats contre les forces espagnoles sur les cols frontière. Dès 1791, le capitaine Duvignau-Duverger avait proposé l'établissement d'un camp retranché comprenant :

- face au débouché d'Arnéguy et surveillant celui de Baïgorry, la redoute de Bel Aspect ;
- barrant la grande route de Roncevaux sur laquelle elles croisaient leurs feux, les redoutes de Curutchamendy et d'Arignarte ;
- barrant la vallée de Saint-Michel, la redoute de Picoçoury qui y croisait ses feux avec celle d'Arignarte ;
- complétant le contrôle de la citadelle sur le bassin de Saint-Jean-Pied-de-Port, une redoute sur le mouvement de terrain d'Ipharce<sup>306</sup>.

Après avoir brièvement relaté les combats de mai et juin 1793, le capitaine du corps du génie Duvignau-Duverger, dans le rapport qu'il signa à Saint-Jean-Pied-de-Port le 2 mars 1794, *12 ventose de l'an 2 de la république une et indivisible*, propose d'exécuter le projet de 1773. Il donne en outre une description précise du camp retranché de Saint-Jean-Pied-de-Port à la date de rédaction de son rapport. La *Carte de St Jean Pied de Port, servant à faire connaître l'état défensif de cette place en 1793*, conservée à la bibliothèque de l'Institut Géographique National<sup>307</sup>, précise notre connaissance de ce camp retranché et des troupes qui y étaient affectées en 1793. Il s'agit d'un dessin aquarellé collé sur toile de 80 x 160, à une échelle de 13,8 cm pour 250 toises, soit de 1/3600 environ. Ces informations sont également confirmées par les rapports établis par les officiers du génie au XIXe siècle, notamment celui de 1834, qui fondent leurs propositions de travaux sur les enseignements des campagnes de la révolution et de l'Empire.

Après les combats de mai et juin 1793, au cours desquels les positions sur les cols frontière avaient été perdues, le général Dubouquet, nommé le 8 juin 1793 commandant de la division de Saint-Jean-Pied-de-Port, décida d'établir un camp retranché centré sur la citadelle. Il replit sa division sur ce camp et y établit un dispositif défensif en contrebas des ports de Cize qui barrait l'axe de pénétration d'Espagne vers la France par le col de Roncevaux.

Les défenses de la citadelle, constituant le centre de ce camp retranché, étaient elles-mêmes renforcées. La citadelle bastionnée était prolongée et couverte sur son front Est, le front d'attaque, par la construction sur l'esplanade d'un « camp » de bataillon, le « *camp de Casteloumendy* », couvert vers le Sud et l'Est par un retranchement qui s'étendait jusqu'à l'éminence de *Gastellumendy*, qui en marque l'extrémité, sur laquelle ce retranchement se terminait par un saillant. Ce camp occupait ainsi l'espace où Vauban avait projeté de faire construire un ouvrage à cornes. Autour de la citadelle ainsi renforcée, ce camp retranché de 1793 comprenait, sur les deux mouvements de terrain majeurs descendant des ports de Cize, un ensemble de redoutes qui, à une distance de 1 à 2 kilomètres de la citadelle, le couvraient directement face aux cols frontière et s'appuyaient mutuellement :

- à hauteur de la citadelle de l'autre côté de la Nive de Béhérobie, sur la montagne de Curutchamendy, contrôlant le débouché du grand chemin d'Espagne par Roncevaux et Orisson, itinéraire majeur vers Saint-Jean-Pied-de-Port et seul itinéraire praticable par de

<sup>303</sup> Cf. sources cartographiques n°38 et 39 et source manuscrite n° 05.

<sup>304</sup> Voir planche n° 22.

<sup>305</sup> Voir planche n° 17.

<sup>306</sup> Une redoute n'y fut établie qu'en 1813.

<sup>307</sup> Cf. source cartographique n° 38.

l'artillerie et des convois, le « *camp de Crutchmendy* »<sup>308</sup>. Couvert sur ses arrières par la redoute de Bel Aspect, sur le mouvement de terrain dominant le village d'Uhart, face aux vallées d'Arnéguy et Baïgorry, il est renforcé d'une batterie d'artillerie, placée en avant. Il est occupé en 1793 par un bataillon des Basses-Pyrénées ;

- sur le même mouvement de terrain, environ un kilomètre plus au Sud doublant le contrôle de ce grand chemin d'Espagne, le camp d'Arignarte, à proximité du mont d'Arignarte (au dessus de la maison Antonenea), qui est occupé en 1793, selon la carte déjà citée, par le « *bataillon de Cambresy* », c'est-à-dire un bataillon du 20<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, ex-régiment de Cambrésis Infanterie. Il est couvert, à 500 mètres en avant sur le mont d'Etcheverrigaray<sup>309</sup>, par une grosse redoute, la redoute de la Liberté, à côté de laquelle se trouve également un camp de bataillon. Face à la vallée d'Arnéguy, il est couvert en contrebas d'Arignarte sur le plateau, par un camp du bataillon, occupé en 1793 par le bataillon de la Dordogne ou des Landes, lui-même protégé par un petit ouvrage. Le capitaine Duvignau y préconisait la construction d'une redoute pour interdire le contournement du dispositif par une colonne s'infiltrant depuis la vallée d'Arnéguy, par Uhaldéa et le bois de Beterguibel. Cette redoute aurait complété le dispositif des redoutes de la Liberté et d'Arignarte ;
- sur le mouvement de terrain de la citadelle, à environ un kilomètre à son sud en direction de Caro et en face du camp d'Arignarte, sur le mont Cherrapo (cote 299), la grosse redoute de Picoçoury<sup>310</sup>, avec une batterie d'artillerie en retrait et un camp de bataillon en contrebas près de la « fontaine de Santé ». Cette batterie croisait ses feux dans la vallée de la Nive de Béhérobie en aval de Saint-Michel avec ceux de la batterie de la redoute de la Liberté.

Face à une attaque ennemie venant d'Espagne, le camp retranché présentait une double ligne de défense en profondeur. La ligne arrière était constituée de la citadelle et de la redoute de Curutchamendy, la ligne avant des redoutes d'Arignarte et de Picoçoury. Ces quatre positions étaient reliées par un double réseau d'itinéraires : deux pénétrantes et deux rocades. Le dispositif avant notamment, la première ligne de défense, était relié par un itinéraire, un chemin transverse allant du carrefour de Pochinborda, en arrière de la redoute de Picoçoury, jusqu'au carrefour d'Etcheverrigaray en arrière de la redoute de la Liberté, en passant par le pont, la digue et le château d'Olhonce. Cet itinéraire était encore usité par les chars à bœufs vers 1950, de part et d'autre du pont aujourd'hui remplacé par une passerelle piétonnière en maçonnerie. Le château fut détruit vers 1950. Le dispositif arrière était relié par l'itinéraire empruntant le pont d'Eyheraberry Ce dispositif en deux échelons, avant et arrière, barrait ainsi à la fois les deux itinéraires pénétrants, l'itinéraire principal par Orisson et l'itinéraire de contournement par Caro, ainsi que les chemins muletiers empruntant les deux vallées de Saint-Michel et d'Arnéguy. Il était enfin couvert face à une menace provenant de la vallée de Baïgorry.

Ces redoutes étaient des ouvrages de campagne en terre, parfois partiellement renforcés de maçonnerie, entourés de fossés et, souvent, d'un ou plusieurs rangs de palissades. Leur taille variable peut atteindre une centaine de mètres de périmètre de côté. Leur forme variée, le plus souvent pentagonale ou en étoile à cinq branches, comportait généralement plusieurs saillants permettant les tirs de flanquement réciproque. Elles s'appuyaient et se couvraient mutuellement de leurs feux. Elles étaient, en outre, protégées par les feux de la grosse artillerie de la citadelle,

---

<sup>308</sup> Cette redoute était située sur la crête aujourd'hui appelée Curutchamendy, immédiatement à l'ouest de la « route Napoléon » ; la carte en hachures au 1/80.000 de 1930 y signale une ancienne redoute dénommée Ithurburia ; la carte actuelle au 1/25.000 donne le nom d'Ithurburua à une ferme située le long de la « route Napoléon » au carrefour avec celle provenant de la maison Marmisol.

<sup>309</sup> La carte actuelle de l'IGN au 1/25.000 indique les vestiges d'une redoute à la cote 319 à l'Est de la « route Napoléon », juste avant les maisons appelées respectivement Antonénéa et Etcheverrigaraya, à hauteur et en face du village de Zaro.

<sup>310</sup> La carte actuelle de l'IGN au 1/25.000 donne le nom de Cherrapo à la cote 299 au-dessus de la route de Caro à St-Jean-Pied-de-Port où se trouvait cette redoute dont les vestiges très intéressants ont été détruits il y a environ vingt ans.

dont une batterie aurait occupé le plateau de l'esplanade. Cette grosse artillerie était réputée pouvoir également battre tous les débouchés des gorges de Lecumberry, Aincille, Saint-Michel, ainsi que la vallée de Baïgorry. Les camps de bataillon avaient des dimensions de 150 à 200 mètres sur moins d'une centaine de large. Il convient de noter que le mont d'Ipharce, ou Iparça, bien qu'indiqué sur la carte, n'était alors ni occupé, ni fortifié. En plus du camp retranché, plusieurs ouvrages de campagne, du type redoute ou lunette, furent établis, au cours de ces trois années, sur la ligne des combats, tant par les Français vers Château Pignon que par les Espagnols au col de Lindus par exemple.

Ainsi, après les durs combats aux frontières contre les forces espagnoles, au cours des deux mois de mai et juin 1793, l'Armée des Pyrénées Occidentales rétablit son dispositif défensif en s'adossant au camp retranché constitué autour de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, avant de reprendre progressivement l'initiative. Le camp retranché joua le rôle de pivot durant les combats défensifs, puis offensifs, des années 1794 et 1795 qui furent menés comme une guerre de manoeuvres et de mouvements et se terminèrent par un succès. Le colonel Bérard, directeur du génie à Bayonne, inspecta à nouveau la citadelle en 1801. Son rapport du 7 juin 1801 conclue à l'assez bon état de l'enceinte de la citadelle, dont toutes les réparations ont été effectuées et qui n'exige que des travaux d'entretien. Couverte en plusieurs points importants par des ouvrages de campagne établis pendant la guerre de 1793, elle est jugée capable de défendre le grand chemin de Roncevaux ainsi que les itinéraires du *Val Carlos* et Saint-Michel. Cependant le 31 mars 1802, le capitaine du génie Bordenave, qui vient de succéder au colonel Bérard comme directeur du génie à Bayonne, après avoir souligné l'importance mais aussi la petitesse de la citadelle, demande qu'elle soit entourée d'une nouvelle enceinte capable d'en doubler la garnison qui serait alors portée de 600 à 1 200 hommes. « *Quoiqu'il en soit, elle est située au pied des Pyrénées en position favorable ... On ignore l'époque de l'établissement de la citadelle; il paraît postérieur à l'invention des bastions. Vauban a fait un projet sur cette place, il n'a été exécuté qu'en partie, la citadelle est restée imparfaite et l'enceinte dont ce grand homme proposait d'entourer la ville n'est pas changée. A 13 lieues et demi de Pampelune, ses communications avec cette dernière ville sont bonnes pour tout charroi ... Si l'on achevait la citadelle, ... ce point de frontière déjà très fort par la nature du pays, serait hors de toute atteinte et très propre pour appuyer l'offensive* ». Un autre 'Mémoire sommaire' de 1804 recommandait d'achever le camp retranché de 1793, qui avait prouvé lors de la guerre de 1794 et 1795 son intérêt et son efficacité. Rien de tel ne fut fait jusqu'à ce que, sous l'Empire, la frontière avec l'Espagne ne soit réactivée.

#### **64- La GUERRE d'ESPAGNE (1807-1813<sup>311</sup>)**

L'Espagne sortie de la première coalition par le traité de Bâle du 22 juillet 1795, se rapprocha de la France avec laquelle elle signa deux traités d'alliance en 1796 et 1800. Elle resta pendant douze ans l'alliée fidèle de la France. Ainsi la flotte espagnole fut écrasée à Trafalgar le 21 octobre 1805, en même temps que la flotte française. L'alliance franco-espagnole était rendue nécessaire par l'hostilité commune de ces deux pays face à l'Angleterre qui occupait Gibraltar depuis 1713 et essayait de mettre la main sur les colonies espagnoles d'Amérique.

La paix établie en Europe continentale par les traités de Tilsit du 7 juillet 1807, Napoléon concentra ses efforts contre l'Angleterre. Il décida de l'affaiblir par le blocus continental, auquel il avait obtenu l'adhésion de la Russie et de la Prusse. Le Portugal se révéla une faille dans le dispositif. Napoléon, alors au sommet de sa gloire, décida de contraindre le Portugal, allié de l'Angleterre à appliquer le blocus. En juillet 1807, Napoléon lança un ultimatum à la dynastie portugaise des Bragance. En octobre 1807, la France et l'Espagne s'accordèrent pour se partager le Portugal.

Le 2 août 1807, le général Junot avait été désigné comme commandant du « *1<sup>er</sup> corps d'observation des côtes de la Gironde* » mis sur pied à Bayonne. Sur ordre de Napoléon du 12

---

<sup>311</sup> Voir planche n° 19.

octobre, ce corps franchissait la Bidassoa, le 18 octobre, avec 24 700 hommes, 2 100 chevaux et 36 bouches à feu. Après avoir traversé l'Espagne avec l'accord du roi Charles IV, il battit l'armée portugaise à Abrantès et il entra à Lisbonne le 30 Novembre.

Pour soutenir cette opération et assurer la sécurité des communications de l'armée du Portugal, Napoléon ordonna la formation de plusieurs corps et leur entrée en Espagne, afin d'occuper des forteresses dans le Nord du pays. Dès le 12 octobre, Napoléon avait décidé la mise sur pied du « 2<sup>e</sup> corps d'observation de la Gironde » à partir des légions de réserve et ordonna de diriger sur Bayonne les bataillons destinés à sa formation. Ce corps devait comprendre 3 divisions à 7 bataillons, plus un bataillon du train de la garde à former à Paris, et 36 pièces d'artillerie du 3<sup>o</sup> R.A. venant de La Rochelle. Le général Dupont, désigné pour le commander arrive à Bayonne début novembre. Le 12 novembre, la 1<sup>o</sup> division du général Barbou reçut l'ordre de s'installer à Vitoria pour maintenir la communication avec Junot. Elle était à Vitoria le 28 novembre. Le 6 décembre, les 3 divisions étaient regroupées entre Burgos et Vitoria. Le 5 novembre 1807, Napoléon ordonna la formation du « corps d'observation des côtes de l'océan », prévu à 34 000 hommes et 54 pièces d'artillerie, formé par dérivation de l'armée de réserve du Rhin à partir de jeunes conscrits dans la région de Metz, Nancy, et Sedan. Il ordonna son mouvement sur Bordeaux, mouvement réalisé au 1<sup>er</sup> janvier 1808, puis son glissement sur Bayonne, réalisé le 7 janvier. Le commandement en fut donné à Moncey, maréchal depuis 1804, qui arriva à Bordeaux le 21 décembre. Fin mars 1808, le « corps d'observation des côtes de l'océan », au ordres du général Moncey avec 22 200 hommes, 2 700 chevaux et 54 canons se déployait dans la région de Vitoria et Burgos et le « 2e corps d'observation des côtes de la Gironde » aux ordres du général Dupont, avec 20 600 hommes, 3 500 chevaux et 38 bouches à feu dans la région de Valladolid. L'itinéraire de la côte était ainsi choisi comme itinéraire principal pour les mouvements et le soutien des armées françaises. Le même ordre du 5 novembre 1807 prévoyait la création à Saint-Jean-Pied-de-Port sur le second itinéraire vers l'Espagne, celui par Roncevaux, d'une nouvelle division chargée de surveiller et contrôler les cols pyrénéens, la « division d'observation des Pyrénées occidentales ». Formée majoritairement d'unités en provenance de Bretagne, cette division était placée aux ordres du général de division Mouton, dont le poste de commandement et l'état-major s'installèrent à Saint-Jean-Pied-de-Port. Le 1<sup>er</sup> janvier 1808, sa composition était la suivante<sup>312</sup>

|  |                           |                |
|--|---------------------------|----------------|
| 4 <sup>e</sup> Bataillon du 15 <sup>e</sup> régiment de ligne                                      | Lacarre                   | effectif 394   |
| 1 <sup>er</sup> Bataillon du 47 <sup>e</sup> régiment de ligne                                     | Saint-Jean-Pied-de-Port   | effectif 1 193 |
| 2 <sup>e</sup> Bataillon du 47 <sup>e</sup> régiment de ligne                                      | Saint-Etienne-de-Baïgorry | effectif 272   |
| 3 <sup>e</sup> Bataillon du 70 <sup>e</sup> régiment de ligne                                      | Saint-Jean-Pied-de-Port   | effectif 455   |
| 3 <sup>e</sup> Bataillon du 86 <sup>e</sup> régiment de ligne                                      | Lecumberry                | effectif 173   |
| Total de l'infanterie : 2 481 dont 65 officiers, -289 en hôpital, soit 2127 hommes et 65 officiers |                           |                |

A cet effectif, il fallait ajouter les éléments précurseurs de l'artillerie divisionnaire, la 1<sup>re</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie à pied et la 1<sup>re</sup> compagnie du 6<sup>e</sup> bataillon du train, toutes deux installées à Saint-Jean-Pied-de-Port. Ainsi les effectifs totaux de la division au 1<sup>er</sup> janvier 1808 étaient de 2 621 dont 67 officiers et 60 chevaux du train. L'effectif théorique de la division était de 5 000 hommes, mais ses unités d'infanterie n'étaient alors réalisées qu'à environ cinquante pour cent. Le 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie à pied et le 6<sup>e</sup> bataillon du train étaient attendus le 1<sup>er</sup> février à Saint-Jean-Pied-de-Port. Le dernier régiment de la division, le 3<sup>e</sup> régiment Suisse devait la rejoindre en partant de Rennes le 20 février 1808. En février 1808, le général Mouton reçut l'ordre de laisser à Saint-Jean-Pied-de-Port, le général de brigade Darmagnac, arrivé le 4 février, et de faire mouvement avec sa division sur Pampelune, dont il occupa la citadelle malgré l'opposition de sa garnison espagnole. Le 20 février, le général Merle fut désigné comme commandant de la division. Fin mars 1808, ses effectifs étaient de 3 412 hommes dont 116 officiers, 190 chevaux et 12 bouches à feu. De même à l'autre extrémité des Pyrénées, la

<sup>312</sup> Cf. capitaine A. Grasset, bibliographie n° 07 (op. cit.).

« *division d'observation des Pyrénées orientales* », aux ordres du général Duhesme, tenait la région de Barcelone avec 7 150 hommes, 266 chevaux et 18 bouches à feu.

Le dispositif français en Espagne continua à évoluer et à se déplacer vers l'Ouest. En mai 1808, la sécurité des communications entre Bayonne et Madrid était assurée par le « *Corps des Pyrénées occidentales* », placé aux ordres du maréchal Bessières dont le PC était à Burgos, dont la division Merle tenait Burgos, la division Verdier occupait Vitoria et deux grosses garnisons étaient installées à Pampelune avec le général d'Agoult et Saint-Sébastien avec le général Thouvenot. Les effectifs du corps étaient de 18 000 hommes et 2 000 chevaux. En juin, Napoléon décida de renforcer la sécurité dans la zone frontière en deçà des Pyrénées. Dans chacun des deux départements des Hautes et des Basses-Pyrénées, il nomma un général commandant des troupes et il ordonna la levée d'un bataillon de gardes nationaux à quatre compagnies de 120 hommes. Il décida leur renforcement par 3 000 gardes nationaux sédentaires de Bordeaux, dont un bataillon fut installé à Saint-Jean-Pied-de-Port.

Entre temps, en effet la situation générale avait évolué à la suite des événements intérieurs espagnols. Napoléon se satisfaisait pleinement de l'alliance du roi d'Espagne Charles IV. Mais, à la suite d'un mouvement insurrectionnel du peuple espagnol, les émeutes d'Aranjuez le 13 mars 1808, Charles IV abdiqua le 19 mars 1808 en faveur de son fils Ferdinand, prince des Asturies, et quitta Madrid. Cette émeute, suivie de l'abdication de Charles IV, entraîna l'intervention de Napoléon en Espagne. Murat, lieutenant général de Napoléon, qui commandait l'armée française d'Espagne chargée de la sécurité des arrières de l'armée du Portugal de Junot, entra le 23 mars 1808 dans Madrid. La population de Madrid, attachée à son souverain légitime, se souleva contre l'abdication de Charles IV et contre l'occupation française. Murat réprima durement l'insurrection de Madrid dès le 2 mai 1808. Le soulèvement s'étendit au peuple espagnol, puis au peuple portugais, et dégénéra en une guerre civile, '*la guerra de la Independencia*', entraînant les premières défaites de l'armée impériale, au cours d'une guerre de six années, qui fut l'une des causes majeures de la chute de l'Empire. Napoléon, arrivé le 14 avril 1808 à Bayonne, y resta jusqu'au 20 juillet, habitant à Marracq, le château construit un siècle auparavant pour Marie-Anne de Neubourg. Il convoqua la famille royale espagnole le 20 avril à Bayonne. Au roi Charles IV, au prince Ferdinand et à la reine Marie-Louise, qui l'y rejoignirent, il imposa son arbitrage : c'est le « guet-apens de Bayonne ». Il contraignit Ferdinand à rendre la couronne à son père qui s'en démit alors en faveur de Napoléon. Le 6 juin, Napoléon désigna comme roi d'Espagne son propre frère Joseph. Il fit approuver la constitution de Bayonne par une assemblée nationale espagnole le 7 juillet 1808. Ainsi le traité de Bayonne de 1808 entérinait la prise de pouvoir de Joseph Bonaparte en Espagne et le renoncement des Bourbon à la couronne d'Espagne.

Cependant, le mouvement insurrectionnel, déclenché à Madrid le 2 mai, s'était généralisé à toute l'Espagne entre le 23 mai et le 1<sup>er</sup> juin 1808. La victoire remportée par Bessières le 14 juillet permit à Joseph, roi d'Espagne depuis le 6 juin, d'entrer à Madrid le 20 juillet 1808. Mais la division Dupont envoyée en Andalousie fut encerclée à Baylen et capitula le 22 juillet. Cette défaite renforça l'insurrection qui s'étendit au Portugal où Wellesley, futur duc de Wellington<sup>313</sup>, débarqua le 20 août à la tête d'un corps anglais devant lequel Junot capitula le 30 août. Joseph quitta Madrid après dix jours de règne et se replia sur l'Ebre.

De Paris, Napoléon forma, dès septembre 1808, à Bayonne une armée de 200 000 hommes d'excellentes troupes, organisée en six corps, qui porta les effectifs de l'armée d'Espagne à 286 000 hommes. Arrivé à Vitoria le 5 novembre 1808, il conduisit une contre-offensive rapide qui le mena de Burgos où il était le 10 novembre, à Madrid où il entra le 4 décembre 1808. Cependant, les diverses armées espagnoles étaient battues, mais non détruites. Napoléon n'eut guère le temps de rétablir définitivement la situation. Dès son arrivée à Madrid, apprenant que l'Autriche s'appêtait à entrer en guerre, il dut regagner Paris et de là l'Europe centrale. Il quitta l'Espagne le 17 janvier 1809, laissant ses généraux achever la besogne avec une armée de 200 000 hommes. Wellington se déroba à la bataille et laissait l'armée française

---

<sup>313</sup> Le général anglais Wellesley fut fait comte, puis duc de Wellington en récompense de ses succès face aux armées napoléoniennes en péninsule ibérique.

s'épuiser dans la contre guérilla. Les opérations furent contrariées par la mauvaise entente entre les maréchaux et la dualité de commandement entre Joseph et Napoléon qui continuait à donner directement ses ordres à ses maréchaux. La progression des armées françaises fut lente en raison de sièges difficiles. Dans Saragosse prise d'assaut le 27 janvier, les combats durèrent jusqu'au 20 février. Suchet remporta des succès en Aragon qu'il pacifia en mai et juin 1809. Soult prit Porto le 27 mars 1809. Wellington manoeuvra habilement et battit séparément les corps français de Soult et Victor, mais il se replia sur le Portugal à l'annonce d'un retour offensif de Soult. Ce dernier, devenu chef d'état-major du roi Joseph, détruisit une armée espagnole à Ocana le 19 novembre. Mais à la fin de l'année 1809, la Galice, les Asturies et l'Andalousie restaient aux mains des Espagnols et la guérilla sévissait sur tout le territoire, gênant particulièrement les communications des troupes françaises. Les guérilleros étaient des agriculteurs ou d'anciens militaires professionnels. Mina, « *le roi de Navarre* », qui deviendra maréchal, était un ancien laboureur qui mit au point une tactique très efficace en s'appuyant sur la terreur qu'il inspirait.

En Espagne, les années 1810 à 1812 furent celles de l'enlèvement dans une guerre à la fois contre les armées régulières et les unités de guérilla qui menaient un combat indépendant. Napoléon, alors en paix avec tous les pays continentaux, ne profita pas de ce répit pour retourner en Espagne. Il continua à conduire les opérations depuis Paris. Il réorganisa les troupes en plusieurs armées : Soult dans le sud, Joseph au centre, Masséna au Portugal, Augereau en Catalogne et Suchet en Aragon. Le dilemme était, soit de tenir le pays, soit d'agir groupé contre les armées ennemies. Les généraux épuisèrent leurs troupes dans d'infructueuses marches et contremarches. En début 1810, Soult occupa les principales villes d'Andalousie mais Victor échoua devant Cadix. Dans une lettre du 21 avril 1811, Napoléon écrivait à Berthier : « *Ecrivez au général Reille pour lui témoigner mon mécontentement du peu d'énergie qu'il met dans le commandement de la Navarre* ». Les généraux ne coordonnaient pas leurs actions. Marmont, qui avait succédé à Masséna, et Soult ne parvinrent pas à unir leurs efforts contre Wellington qui les vainquit en janvier 1812. Dans l'Est, après des échecs initiaux, Suchet progressa méthodiquement de Lérida à Valence qu'il atteignit le 9 janvier 1812. Au début de 1812, les armées françaises furent réduites de 200 000 à 178 000 hommes en raison des prélèvements nécessaires à la campagne de Russie. A partir de 1812, les unités de partisans furent intégrées dans l'armée espagnole qui se réorganisait avec l'aide anglaise. Alors, Wellington passa à la contre-offensive. Le 16 mars 1812, Joseph fut nommé commandant suprême avec Jourdan comme major général de l'armée. Mais il ne parvint pas à imposer son autorité aux généraux qui continuaient à se montrer peu disciplinés. Jourdan ne réussit pas à redresser la situation et les revers se succédèrent. Soult refusa d'évacuer l'Andalousie et Marmont qui avait imprudemment pris l'offensive contre Wellington, fut sévèrement battu aux Arapiles le 22 juillet 1812. Wellington marcha sur Madrid que Joseph évacua le 10 août pour rejoindre Suchet à Valence. Soult se résolut à lever le siège de Cadix le 25 août et à rejoindre Suchet le 3 octobre. Leur réunion permit à Joseph de rentrer à Madrid en fin d'année 1812. Mais ils ne parvinrent pas à user de leur supériorité, 80 000 hommes contre 68 000, pour imposer bataille à Wellington et le vaincre. En Navarre, la guérilla était active avec les actions de Mina qui se distingua par ses succès notamment du 22 août et 17 décembre 1812, mais qui fut battu le 13 mai 1813 par le général Abbé, gouverneur de Pampelune.

Cependant, en Russie la campagne de 1812 se terminait par la retraite de l'hiver 1812-13. Elle se continua en 1813 par la campagne d'Allemagne qui se termina en fin d'année par la perte totale du territoire allemand à l'exception de la rive gauche du Rhin et de sept places fortes, dont Hambourg où Davout s'était enfermé.

### **65- La RETRAITE de VITORIA (1813)**

En cette année 1813, comptant sur un retour de fortune en Allemagne, Napoléon ne se décidait pas à évacuer l'Espagne. Le roi Joseph quitta à nouveau Madrid. Il se replia sur l'Ebre dans l'intention de tenir le Nord du pays avec ses armées encore fortes de 113 000 hommes, dont une partie cependant était immobilisée dans les places. L'insécurité était grande sur les lignes de



communication des armées. Le général Clauzel, commandant l'Armée du Nord, avait fait établir une ligne de redoutes afin de sécuriser l'itinéraire traversant la Navarre, où l'hostilité de la population était particulièrement grande. Face à Wellington qui cherchait à tourner les Français par l'Ouest, le roi Joseph Bonaparte et le maréchal Jourdan, bien qu'en nette infériorité numérique, acceptèrent la bataille à Vitoria le 21 juin 1813. Ils subirent une sévère défaite. Joseph vaincu avait perdu le trône d'Espagne. L'armée française battue était contrainte de se replier sur la frontière. La retraite dut s'effectuer par Pampelune et Saragosse, car la route côtière par Fontarabie était sous le contrôle des alliés anglo-ibériques. Les armées du Midi, général Gazan, du Centre, général Drouet d'Erlon, et du Portugal, général Reille, retraitèrent sous la pression des Anglais en direction de la place de Pampelune qui reçut le flot de la déroute française. La ville tenait le carrefour de deux routes majeures conduisant en France respectivement par les cols de Velate et de Roncevaux. Une garnison de 3 500 hommes y fut laissée aux ordres du général Cassan. Le 24 juin le roi Joseph et la cour passèrent à Pampelune, en même temps que ces trois armées, puis se replièrent, le 25, par Velate et la vallée du Baztan. Ils s'installèrent à Saint-Pée-sur-Nivelle, au quartier d'Helbarron (Ilbarron), avant de gagner le château de Marracq à Bayonne.

A l'issue de la retraite, l'ensemble de l'armée française s'arrêta sur la frontière. Elle déploya un rideau défensif sur la ligne définie par le cours de la Bidassoa et les cols pyrénéens. L'armée du Midi, celle du général Gazan, tout en se livrant au pillage, retraite par Roncevaux et arriva à Saint-Jean-Pied-de-Port le 26 juin. Les gardes nationaux qui tenaient le col de Roncevaux n'eurent pas le temps d'évacuer les projectiles de la fonderie royale située au Nord d'Orbaïceta. Elle s'installa sur la Nive et la Nivelle de Saint-Pée à Cambo, avec son PC à Ustaritz, le 1<sup>er</sup> juillet. La garnison de Saint-Jean-Pied-de-Port ne comprenait qu'un dépôt de 100 chasseurs pyrénéens et le bataillon d'élite des gardes nationaux des Basses-Pyrénées qui y était en service depuis 1811. La division Conroux de l'armée du Midi se déploya, sur ordre de Jourdan, autour de la place, le 1<sup>er</sup> juillet, avec des unités à Arnéguy, Anhaux, Baïgorry et au mont Arrola. L'armée du Centre, celle du général Drouet d'Erlon passa par Velatte et la vallée du Baztan où elle se déploya le 2 juillet, en occupant San Esteban et Elizondo, se trouvant ainsi en pointe du dispositif français. L'armée du Portugal, celle de Reille, retraite par San Esteban et Vera et se redéploya le 30 juin sur la Bidassoa, de Vera à Hendaye. Elle avait été recueillie sur la Bidassoa par le général Lhuillier, commandant d'armes de Bayonne, qui y avait installé les troupes disponibles de sa division de réserve. Clauzel regroupa le 30 juin ses divisions de l'armée du Nord autour de Saragosse. Il parvint à échapper à Wellington qui cherchait à détruire cette armée, et effectua sa retraite par Jacca, puis le col du Somport. Derrière lui, la brigade Paris de l'armée Suchet parvint également à retraire par Saragosse, Jacca et le Somport. Après leur départ, le chef de bande espagnol Mina occupa Tudela et Saragosse. Le 7 juillet, Wellington attaqua les cols de Maya et d'Ispéguy. Gazan échoua dans son action offensive visant à soulager Drouet d'Erlon qui dut finalement évacuer la vallée du Baztan. Le général anglais Hill, commandant un corps allié formé d'Anglais, d'Espagnols et de Portugais, installé à Burguette, avait lancé le 3 juillet une attaque vers Arnéguy d'un millier d'Espagnols. En réaction, Conroux craignant en outre une attaque en force contre Château Pignon, la décision fut prise le 6 juillet de renforcer Saint-Jean-Pied-de-Port en y concentrant le gros des forces françaises, soit 5 à 6 divisions. Aussi ordre fut-il donné à Clauzel, dès son arrivée à Bedous en vallée d'Aspe le 12 juillet, après avoir franchi la frontière, de poursuivre par Tardets vers Saint-Jean-Pied-de-Port. Dans la partie orientale des Pyrénées, Suchet évacua Valence et se replia sur l'Ebre.

L'évacuation par les Français de la rive gauche de la Bidassoa, de la vallée du Baztan, de la Navarre et de l'Aragon, décida Wellington à terminer la campagne de 1813 sur les Pyrénées. Toujours soucieux de sa sécurité, il voulut s'emparer des trois places encore aux mains des Français : Pampelune, Saint-Sébastien et Santona sur la côte cantabrique. Il décida de faire d'abord le siège de Saint-Sébastien, tout en maintenant le blocus de Pampelune par le corps espagnol de La Bisbal qui devait y relever les trois divisions anglaises de Hill. Wellington, dont le QG était à Lesaca, adopta sur la frontière une posture défensive avec la division Cole au col de Roncevaux, la division Clinton au col de Velatte et la division Picton en réserve à Olatta.

Ainsi, la défaite de Vitoria du 21 juin 1813 marqua la fin de l'occupation de l'Espagne et du Portugal, décidée par Napoléon en 1807 pour parfaire le blocus continental contre l'Angleterre. Napoléon, rentré précipitamment de Russie, après avoir réorganisé une nouvelle armée s'était engagé dans la campagne de Saxe contre la 6<sup>e</sup> coalition, marquée par les batailles de Lutzen et Bautzen en Mai 1813. A l'annonce de la défaite de Vitoria, il s'en prit violemment à Joseph qu'il destitua et à Jourdan qu'il limogea. Par décret signé à Dresde le 6 juillet 1813, il donna le commandement des armées d'Espagne au maréchal Soult, alors âgé de 44 ans, qui se trouvait alors également à Dresde. Il le nomma « *Lieutenant de l'Empereur, commandant en chef de l'armée en Espagne et sur les Pyrénées* ». Le 11 juillet l'émissaire de l'empereur signifiait sa destitution à Joseph, alors réfugié à Saint-Pée-sur-Nivelle.

Soult venant de Saxe, arriva à Bayonne le 13 juillet, soit six mois après avoir quitté l'armée du Midi. Il trouva sur les Pyrénées un ensemble de 57 000 combattants et 50 canons. Ces forces furent réorganisées par un décret également signé à Dresde en une seule armée, articulée en trois corps d'armée. Le commandement de ces trois corps d'armée fut confié aux anciens commandants d'armée, Reille, Drouet d'Erlon et Clauzel, ramenés aux grades de lieutenants généraux, directement subordonnés à Soult. Gazan, qui ne reçut pas un commandement en raison de son évacuation trop rapide du Baztan, devint le chef d'état-major de l'armée. Le soin fut laissé à Soult de choisir les commandants de division et d'organiser ses forces en appliquant les principes suivants : divisions à 6000 hommes, divisions d'infanterie avec deux batteries d'artillerie à pied, divisions de cavalerie avec une batterie à cheval, en réserve d'armée deux batteries à cheval et plusieurs batteries de gros calibre. Soult mit ainsi sur pied dix divisions d'infanterie et deux divisions de cavalerie, constituant trois « *ails* », chacune à trois divisions d'infanterie et un régiment de cavalerie légère : Le corps Reille avec les divisions Foy, Maucune et Lamartinière, le corps Drouet d'Erlon avec les divisions Darmagnac, Abbé et Darricau, le corps Clauzel avec les divisions Conroux, Vandermaesen et Taupin. S'y ajoutaient la division d'infanterie de réserve, commandée par Villatte et les deux divisions de cavalerie. Chaque division comprenait 5 ou 6 bataillons, mais toutes étaient en sous-effectif. Au total l'armée représentait 59 450 hommes, 8 546 chevaux et 140 canons, auxquels s'ajoutaient 4 660 non combattants. Les matériels avaient été fournis par la 10<sup>e</sup> division militaire de Toulouse et la 11<sup>e</sup> de Bordeaux. L'artillerie nécessaire avait été trouvée dans l'arsenal de Bayonne. Mais les troupes étaient démoralisées, désorganisées, sous encadrées et indisciplinées. Dans la première quinzaine de juillet durant leur retraite, elles s'étaient abattues comme un fléau sur les campagnes du pays Basque. L'offensive de fin juillet reporta pendant une semaine ces brigandages de l'autre côté de la frontière.

Le maréchal Soult était déterminé à reprendre l'offensive. Il avait noté que la retraite d'Espagne après la défaite de Vitoria avait pu être enrayée grâce à l'appui des places de Bayonne et Saint-Jean-Pied-de-Port. Il décida donc d'agir offensivement à partir de Saint-Jean-Pied-de-Port en direction de Pampelune pour en faire lever le siège et ainsi provoquer un relâchement de la pression sur Saint-Sébastien. Il quitta Bayonne le 20 juillet et arriva à Saint-Jean-Pied-de-Port le 21 juillet. Il décida de réorganiser son dispositif en concentrant les gros de son armée à Saint-Jean-Pied-de-Port et en maintenant un dispositif de couverture sur la Bidassoa jusqu'au col de Vera, constitué par la division de réserve de Villatte et vingt pièces d'artillerie avec Bayonne comme dernier point d'appui. Les trois divisions de l'aile droite de Reille placées en avant de Saint-Jean-de-Luz purent ainsi être ramenées sur Saint-Jean-Pied-de-Port, après leur relève à partir du 18 juillet. Les trois divisions du centre de Drouet d'Erlon restèrent rassemblées dans la région d'Aïnhua. Depuis la retraite, la division Conroux occupait la région de Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Etienne-de-Baïgorry et Bidarray. Ordre fut confirmé à Clauzel de rallier Saint-Jean-Pied-de-Port. Arrivant de la vallée d'Aspe, il parvint à Saint-Jean-Pied-de-Port les 15 et 16 juillet avec les divisions Vandermaesen et Taupin. Il y prit la division Conroux sous ses ordres. Le 17 juillet, la division Vandermaesen était installée à la '*venta*' d'Orisson avec un bataillon à Château Pignon qui connut des engagements avec les postes avancés du camp anglais de l'Alto Biscar. La division Taupin était déployée à Arnéguy. La division Conroux regroupée à Baïgorry tenait des avant-postes vers le col d'Ispéguy et la fonderie des Aldudes et occupait fortement

avec deux bataillons le mont Arrola séparant la vallée des Aldudes de celle du Val Carlos. Les divisions du corps de Reille parvinrent à Saint-Jean-Pied-de-Port le 22 juillet soir et s'installèrent dans les cantonnements d'Aphat-Ospital, Aincille et Anhaux. Au total, étaient ainsi concentrés à Saint-Jean-Pied-de-Port, les six divisions des ailes droite et gauche, soit les corps Reille et Clauzel, ainsi que les deux divisions de cavalerie et 66 pièces d'artillerie. Soult disposait alors au total de 72 000 hommes, tandis qu'à l'extrémité orientale des Pyrénées, Suchet disposait de 25 000 hommes face à 70 000 Anglais, Siciliens et Catalans.

Arrivé à Saint-Jean-Pied-de-Port le 21 juillet au matin, Soult installa son quartier général au château d'Olhonce. Il voulait utiliser la place forte comme base d'appui de l'engagement offensif de ses troupes vers Pampelune.

## **66- La CONTRE-OFFENSIVE de SOULT (1813)**

La tentative de contre-offensive de Soult débuta le 24 juillet 1813. L'intention de Soult était, dans une première attaque profitant de l'effet de surprise, de dégager Pampelune où le général Cassan était assiégé avec 3 500 hommes, puis de conduire une seconde attaque vers Saint-Sébastien où était assiégé le général Rey avec plus de 3 000 hommes, dont un bataillon de chasseurs pyrénéens. La contre-offensive de Soult échoua face à Wellington devant Pampelune, à la bataille de Sauron du 28 au 30 juillet 1813.

Le maréchal Soult diffusa ses ordres le 23 juillet. Couverts sur la basse Bidassoa par la division Villatte face aux forces alliées de Fontarabie et Saint-Sébastien, Soult avait décidé de déboucher le 25 juillet, simultanément par les cols de Roncevaux, de Lindus et de Maya, avec trois corps d'armée en direction de Pampelune. Deux corps, soit 40 000 hommes au total, chargés de l'effort principal devaient s'emparer de Roncevaux et Burguette. Le corps Clauzel, avec les divisions Conroux, van der Maësen et Taupin, attaquerait par le grand chemin d'Espagne et le col de Roncevaux tandis que le corps Reille, avec les divisions Lamartinière, Maucune et Foy, s'engagerait par le col de Lindus. Le corps Drouet d'Erlon, avec les divisions Darricau, Abbé et Darmagnac, chargé de l'action secondaire, devait conquérir successivement les cols de Maya et de Velate. Le dispositif de Soult était couvert sur son Est par le général Pâris, sans liaison avec son chef Suchet, qui tenait Jacca et le col du Somport.

Les troupes françaises prirent leurs dispositions préparatoires le 24 juillet et gagnèrent leurs bases de départ. Derrière l'échelon d'attaque constitué par les trois divisions du corps Clauzel, le *Grand Chemin d'Espagne par Roncevaux et Orisson*, réparé les jours précédents par les sapeurs du commandant Burel, était réservé à l'artillerie, à la cavalerie et aux bagages. Trois cents paires de bœufs, rassemblés à Saint-Jean-Pied-de-Port, devaient permettre de hisser les 66 pièces d'artillerie au col de Roncevaux à plus de 1 300 mètres d'altitude en ménageant les attelages. Dès le 24 au soir, quelques pièces d'artillerie étaient en batterie à la 'venta' d'Orisson. Les trois divisions du corps Reille, cantonnées à Anhaux, Aincille et Aphat-Ospital se mirent en marche à 1 heure du matin dans la nuit du 24 au 25 juillet. Elles traversèrent Saint-Jean-Pied-de-Port pour y percevoir une distribution de pain de deux jours. L'encombrement était si grand dans les rues de la ville que les troupes retardées ne parvinrent qu'à une lieue en arrière des points qui leur avaient été assignés dans la vallée de Baïgorry, où elles relevèrent la division Conroux. Les services des subsistances fonctionnèrent mal. Les unités démarrèrent avec seulement deux jours de vivres. Les soldats furent rapidement réduits à dévaliser la campagne et les fermes dont les hommes, réquisitionnés comme gardes nationaux étaient de service dans les montagnes. De surcroît des pluies abondantes s'abattirent sur les troupes au cours de la nuit, trempant les hommes et mouillant leurs munitions.

L'attaque se déclencha le 25 juillet matin. « *Les gros de l'armée d'Espagne, composé des six divisions de Reille et Clauzel, sous le commandement de Soult, s'engagèrent dans le Val carlos. Jamais, depuis le temps des Paladins, tant de guerriers y étaient passés* » écrit le capitaine Vidal de la Blanche. Les trois divisions de l'aile gauche aux ordres de Clauzel, s'élancèrent par la route des crêtes, avec pour objectif la montagne d'Altobiscar qui domine le col de Roncevaux, afin de poursuivre ultérieurement vers Burguette. La division Vandermaesen

démarras des positions d'Orisson et Château Pignon qu'elle occupait depuis le 17, la division Taupin agissant de concert sur sa droite monta directement de la vallée d'Arnéguy, la division Conroux, une fois relevée à Baïgorry, s'engagea derrière la division Vandermaesen. Cette attaque principale était accompagnée de l'attaque d'un bataillon par le Val Carlos en direction de la chapelle de Roncevaux, et par l'attaque d'un bataillon d'élite de gardes nationaux, aux ordres d'un ancien officier Lalanne, agissant depuis la Nive de Béhérobie en direction des forges d'Orbaïceta, par le col d'Orgambide. Les avant-postes ennemis au-delà de Château Pignon et vers le mont de Leïçar Atheca furent emportés. Mais l'attaque fut arrêtée par l'ennemi fortement retranché autour de l'Altobiscar. Ses positions furent finalement prises d'assaut. L'objectif du col de Bentarte, le « *col de Roncevaux* » était atteint. Soult bivouaqua face à l'Altobiscar le 25 soir.

Débouchant de Baïgorry, les trois divisions de l'aile droite aux ordres de Reille, s'emparèrent des Aldudes et du mont Arrola, avant de poursuivre vers le col de Lindus. Leur action était également accompagnée d'une attaque de diversion d'un bataillon de gardes nationaux, aux ordres d'Etcheverry, en direction des cols d'Ispéguy et de Berdaritz, tenus par une brigade portugaise qui finalement abandonna ces cols. Mais les divisions du corps Reille, empruntant depuis le mont Arrola le sentier de montagne conduisant au col de Lindus, perdirent beaucoup de temps sur cet itinéraire difficile, peu propice à l'attaque, sur lequel les unités devaient progresser en file indienne. Elles ne parvinrent pas à s'emparer du col pour le 25 soir. La montagne de Lindus, dominant le col, était une vieille position espagnole de 1793. Cependant, les Anglais par crainte d'être débordés, évacuèrent le Lindus dans la nuit du 25 au 26.

Débouchant également le 25, d'Espelette et d'Aïnhua en passant de part et d'autre du mont Mondarrain, les trois divisions du centre aux ordres du comte Drouet d'Erlon, s'emparèrent de leur objectif du col de Maya dans la journée. Les Alliés se replièrent sur Elizondo.

Au cours de la journée du 26 juillet, le corps de Clauzel, poursuivit sa progression en direction de Pampelune et atteignit le 26 soir la ligne de crête entre Zubiri et Espinal, à hauteur du col d'Erro. Le corps de Reille s'empara des autres cols proches du Lindus. Poursuivant ensuite en direction d'Espinal, au sud de Burguete, il se perdit dans le brouillard, sans pouvoir être aidé par les guides basques dont il ne comprenait pas la langue. Le corps de Drouet d'Erlon, quant à lui, ne parvint pas à déboucher du col de Maya pour poursuivre vers Elizondo et le col de Velate. Ainsi, les divisions anglaises de la vallée du Baztan se replièrent en ordre vers Elizondo et Pampelune par le col de Velate. Apprenant le 26 soir que d'Erlon n'avait pas débouché du col de Maya, Soult décida de poursuivre le 27 matin vers Pampelune avec les seules six divisions des corps Reille et Clauzel. Le 27 juillet, Clauzel occupa la ville de Sorauren, ville située à hauteur des monts dominant Pampelune à 7 Km à son nord.

Ayant appris l'offensive française le 25 juillet à Saint-Sébastien où une attaque de la place venait d'échouer, Wellington, quittant le siège de Saint-Sébastien, se dirigea précipitamment vers Pampelune. Ainsi, Soult et Wellington se retrouvèrent face à face devant Pampelune le 27 juillet. Wellington voulait arrêter les Français en avant de Pampelune. L'armée française, réduite à deux corps, se déploya sur les deux rives de la rivière Arga. Dans l'attente du corps Drouet d'Erlon, Soult ne se décida à attaquer que le 28 après-midi. Les Français, fatigués et à jeun, essayèrent en vain de bousculer les Anglais galvanisés par la présence de Wellington, et de s'emparer des hauteurs de Sorauren, qui commandaient les accès à Pampelune d'où l'on entendait le canon de la bataille. Le 28 après-midi, Soult lança une attaque limitée de Clauzel qui, partant du village, s'empara de la crête couronnée par la chapelle de Sorauren. Mais il ne parvint pas à s'y maintenir et il fut repoussé par la contre-attaque anglaise, subissant de lourdes pertes dans des combats acharnés. Vers cinq heures de l'après-midi, Soult décida le repli sur les positions de départ. De son côté, Drouet d'Erlon, le 28 dans la matinée, constatant le décrochage des Anglais face à lui, se mit en route et franchit enfin le col de Velate, à la suite des divisions anglaises. Le 28 soir, il atteignait Lanz et parvint le 29 à midi à Ostiz, quinze kilomètres au nord de Pampelune. Le 29 juillet Wellington disposait de 30 000 hommes sur le champ de bataille. Face à lui, les troupes françaises étaient épuisées et à court de vivres, n'ayant perçu aucune

distribution depuis leur départ de Saint-Jean-Pied-de-Port. Conscient de l'échec de son action sur Pampelune et craignant l'arrivée des divisions alliées que l'action de Drouet d'Erlon n'avait pas arrêtées, Soult « *malgré son indomptable énergie* » ordonna le repli dès le 29 juillet. Voulant profiter de la concentration des forces alliées devant Pampelune avec Wellington à leur tête, Soult confiant au corps de Reille la mission de masquer et couvrir sa manœuvre de retraite, décida de reporter son effort sur la zone côtière et de basculer le gros de ses forces contre Saint-Sébastien. Il renvoya le jour même son artillerie vers Saint-Jean-de-Luz par le chemin de Roncevaux à Saint-Jean-Pied-de-Port. Il voulait se replier à partir du 30, en coupant en ligne droite avec le gros de ses forces, par la montagne à partir du col de Velatte sur la direction Dona Maria, San Esteban, pour rejoindre les positions tenues sur la Bidassoa par la division Villatte.

Face à lui, Wellington le 30 juillet craignait une attaque d'envergure de Soult, que Drouet d'Erlon avait rejoint. Il surveillait les mouvements français. Le repli de Soult, commencé le 30 juillet, s'effectua donc sous la pression anglaise, face à laquelle le corps Reille avait mission de le couvrir. La bataille de Sorauren connut donc une seconde phase le 30 entre l'armée de Wellington et le seul corps Reille. Wellington s'empara du village de Sorauren et commença à déborder Reille qui dut ordonner la retraite. Certaines de ses unités commencèrent alors à se débander.

Entamant son repli de Sorauren à Saint-Sébastien en s'engageant vers le col de Velate, Soult voulait exécuter une « *marche manœuvre* » et reprendre l'initiative en cours de retraite. Il marchait avec le corps de Drouet d'Erlon qui formait l'avant-garde de l'armée. Il réussit initialement à progresser dans de bonnes conditions, grâce à des succès locaux contre les unités anglaises. Le 31 juillet, il installa son Q.G. à Lanz au pied du col de Velate. Apprenant l'échec subi par Reille, il prit conscience de la situation réelle et décida de poursuivre vers San Esteban par le col de Dona Maria, puis de prendre la direction de Vera par les gorges de la Bidassoa. Il commença son mouvement le 31 juillet à 1 heure du matin. Les Anglais passèrent immédiatement à l'offensive. La suite de la retraite, effectuée sous la pression anglaise se déroula dans la confusion, les unités françaises se trouvant sans vivres ni munitions, perdirent confiance et tout sens de la discipline. Cependant, le 1<sup>er</sup> août au soir, le corps Reille l'ayant rejoint avec deux de ses divisions, Soult réussit à regrouper à hauteur d'Echalar les restes de huit de ses divisions. De là, Soult se dirigea vers Sare et Aïnhua à la rencontre de Villatte.

Lors de la retraite du corps Reille laissé initialement en couverture, la division Foy s'égara. Elle se dirigea d'Eugui vers Les Aldudes par le col d'Urquiaga qu'elle tint jusqu'au 31 juillet au soir. Sur le même itinéraire se repliaient 7 à 8 000 isolés et traînants appartenant à des unités complètement débandées, que Foy dirigea vers Saint-Jean-Pied-de-Port. Ayant perdu la liaison avec Soult dès le 30 juillet, Foy se replia par la vallée des Aldudes sous la pression des Anglais jusqu'à Cambo. Le 9 août, il y reçut l'ordre de gagner Saint-Jean-Pied-de-Port pour constituer un détachement de flanc-garde aux ordres directs de Soult. Il devait y prendre le commandement de toutes les troupes qui s'y trouvaient, notamment des traînants qui s'y étaient réfugiées dans le désordre de la retraite. La cité avait, à partir du 30 juillet, assisté au repli des convois, de l'artillerie et des divisions de cavalerie de l'armée de Soult. Ensuite, elle vit arriver les blessés, les déserteurs et les isolés, dont ceux rencontrés par la division Foy, qui se répandirent dans les vallées de Baïgorry et de Saint-Jean-Pied-de-Port. La débandade des troupes battues qui annonçaient l'arrivée des armées ennemies, provoqua une véritable panique, d'autant qu'elles recommencèrent à ravager le pays dans une véritable fièvre de vandalisme. L'événement sembla encore plus grave que la défaite de Vitoria. Foy récupéra environ 8 000 traînants au cours de la première quinzaine d'août.

La manœuvre à double objectif de Soult consistant à attaquer vers Pampelune, afin d'obtenir la levée du siège de Saint-Sébastien avait donc échoué. L'armée française vaincue, mais moins profondément désorganisée qu'il ne pourrait paraître, réussit à reprendre ses anciennes positions défensives depuis la Bidassoa jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port. Soult rétablit son centre sur La Rhune, sa gauche au Mondarrain et sa droite à l'océan. Du 25 juillet au 2 août, Soult avait perdu 12 443 hommes, dont 423 officiers. Les Anglais certes vainqueurs avaient cependant subi des pertes importantes. Hors d'état de poursuivre, Wellington déploya un

dispositif de couverture afin d'achever le siège de Saint-Sébastien et le blocus de Pampelune. Le 3 août Wellington remania son dispositif, renvoyant le corps de Hill à Roncevaux et aux Aldudes. Les deux armées se retrouvaient dans le *statu quo ante* sur la Bidassoa et les cols pyrénéens.

Dès son arrivée sur la Bidassoa, Soult réorganisa son dispositif. La division Foy occupait toujours Saint-Jean-Pied-de-Port : Venta d'Orisson, Arnéguy, Baïgorry et Anhau. Mais le passage entre Larrau et Sainte-Engrace, déjà utilisé en 1793 pour tourner Saint-Jean-Pied-de-Port restait libre. La division Foy fut donc chargée d'assurer la flanc-garde du dispositif. Soult décida de reporter son effort sur le secteur côtier et d'attaquer Saint-Sébastien pour en faire lever le siège. Le 29 août, il repassa la Bidassoa pour attaquer les hauteurs de San Marcial<sup>314</sup> qui dominent le gué de Biriadou et soulager la garnison de Saint-Sébastien qui soutenait toujours le siège des alliés. Malgré quelques succès locaux des Français, la contre-attaque échoua le 1<sup>er</sup> septembre. Le 9 septembre, la garnison de Saint-Sébastien capitula après trois mois de siège. Avant le début d'octobre, Foy réussit à rejeter les avant-postes ennemis de la vallée de Baïgorry dans celle du Baztan. Cependant, en face de lui, les anglo-portugais de Hill tenaient les redoutes de l'Alto Biscar, du Lindus et d'Ispéguy. Début octobre, par 1 mètre de neige, la brigade Campbell attaqua les avant-postes de Foy à la fonderie des Aldudes et y razièrent 2 000 moutons. Le 31 octobre enfin, le général Cassan capitulait à Pampelune. Sur le front européen, après la bataille de Leipzig des 18 et 19 octobre 1813, Napoléon avait du battre en retraite.

Soult revenu à Saint-Jean-Pied-de-Port début octobre, constata que la place de Saint-Jean-Pied-de-Port et sa citadelle ne barraient qu'insuffisamment le débouché des vallées de la haute Nive et les itinéraires descendant des ports de Cize. Il conçut donc le projet d'en faire le centre d'un camp retranché qui pourrait contrôler les routes conduisant d'Espagne vers Bayonne et Pau. La construction de ce camp retranché comprenant un nombre plus important d'ouvrages que celui de 1773, et englobant un plus large périmètre autour de Saint-Jean-Pied-de-Port, fut immédiatement entreprise.

## **67- L'OFFENSIVE de WELLINGTON (1813-1814)**

Cette offensive constitua le dernier acte de la campagne de Soult, commencée avec la bataille de Vitoria le 21 juin 1813. Elle se termina, au plan politique le 11 avril 1814 par l'abdication de Napoléon, au plan militaire le 10 avril par la bataille de Toulouse, puis le 14 avril par la sortie de la garnison de Bayonne, enfin le 30 avril par la reddition de la garnison de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Saint-Sébastien une fois prise, le front établi sur la Bidassoa et les cols pyrénéens, Wellington s'interrogea sur sa stratégie: soit pénétrer en France par les cols pyrénéens, terrain jugé plus propice mais où les Français tenaient des places fortes, dont celle de Saint-Jean-Pied-de-Port, soit attaquer par la côte et les Landes, obstacles naturels difficiles à franchir. Il opta pour une offensive par la côte, d'autant qu'à cette date Pampelune n'était pas tombée. Fidèle à ses principes, il choisit de procéder à une attaque prudente et systématique vers la côte atlantique et la basse Bidassoa, en vue de s'emparer des ports de Fontarabie et Saint-Jean-de-Luz ainsi que de la montagne de La Rhune, avant de poursuivre vers Bayonne.

Avec son armée réduite à 60 000 hommes, Soult s'était établi défensivement sur la frontière sur un front de quarante kilomètres où il avait fait exécuter de gros travaux de retranchement par de la main d'oeuvre civile réquisitionnée. Son Q.G. était installé à Saint-Jean-de-Luz. Son dispositif défensif, très étalé manquait de profondeur et de réserves. Il était constitué du corps Reille avec 10 500 hommes sur la Bidassoa, du corps Clauzel avec 15 400 hommes au centre, qui tenait également Sare et la Rhune, du corps Drouet d'Erlon à l'Est jusqu'au massif du Mondarrain. Il était couvert, dans le camp retranché qu'il faisait établir en avant de Saint-Jean-Pied-de-Port, par les 5 000 hommes de la division du général Foy qui avait pris sous ses ordres la garnison du général Blondeau. Ils étaient eux-mêmes flanqués vers Saint-Palais et Mauléon par

---

<sup>314</sup> Eminence d'une altitude de 258 mètres, au Sud de la Bidassoa, plein Est de Biriadou qui commande le gué et domine la ville d'Irun ; un ermitage à une altitude de 225 mètres occupe la crête militaire en dessous du sommet.

la brigade Pâris. Accrochant sa droite au camp retranché de Bayonne et sa gauche à celui de Saint-Jean-Pied-de-Port, Soult, en nette infériorité numérique, livra contre l'armée de Wellington d'octobre 1813 à mars 1814, un combat de défense mobile en profondeur en arrêtant habilement l'ennemi sur les lignes favorables successives que constituaient les coupures de la Bidassoa, de la Nivelle, de la Nive, de l'Adour, puis des gaves et en menant contre lui des retours offensifs, notamment en s'appuyant sur le camp retranché de Bayonne. Les combats, qui se terminèrent en avril 1814 par la bataille de Toulouse, se déroulèrent donc en plusieurs phases :

- Les 7 et 8 octobre 1813, bataille de la Bidassoa. Wellington, dont le QG était installé à Vera, prit l'initiative. Il surprit Soult, dont il perça le dispositif défensif. Il conquiert une tête de pont au pas de Bidassoa et au gué de Biriadou, et s'empara d'Hendaye, dont le fort fut définitivement détruit. Après d'âpres combats, les attaques anglaises sur la Rhune et la forge Urdax, vers Dancharia furent finalement repoussées. Sous la poussée de Wellington, Soult décida de reculer sa ligne de défense sur la Nivelle, abandonnant la Rhune mais adoptant ainsi un dispositif plus resserré. Gardant l'initiative, Wellington pouvait entamer l'invasion du territoire français à partir de cette tête de pont ;
- Jusqu'au 11 novembre 1813, bataille de la Nivelle. Malgré la supériorité numérique de l'ennemi, Soult parvint à l'arrêter sur cette rivière pendant plus d'un mois. Soult, maintenant son Q.G. à Saint-Jean-de-Luz, prépara la défense par de grands travaux, avec le corps Reille sur Saint-Jean-de-Luz, Clauzel sur Sare et Ascain, d'Erlon sur Aïnhua et Mondarrain, tandis que Foy à Bidarray surveillait les vallées de Baïgorry et du Bastan et que le général Pâris défendait Saint-Jean-Pied-de-Port. Le 31 octobre, la garnison de Pampelune forte de 3 500 hommes aux ordres du général Cassan, capitula après plus de quatre mois de siège. Wellington organisa son armée de 90 000 hommes en trois corps. Celui du général Hill avec 26 000 hommes, soit trois divisions anglaises, les divisions espagnoles de Morillo et Mina et une brigade de cavalerie, était déployé face à Saint-Jean-Pied-de-Port et dans la vallée du Baztan. Wellington attaqua les 10 et 11 novembre en direction d'Ascain, Aïnhua, Saint-Pée et Saint-Jean-de-Luz. Il établit après de très durs combats trois divisions sur la rive droite de la Nivelle, tandis que Foy menait une contre-attaque malencontreuse sur le mont Gorospil, tenu par les 5 000 hommes de Morillo et Mina. Menacé d'être coupé en deux, Soult abandonna Saint-Jean-de-Luz. Le 12 novembre, il reporta sa ligne de défense sur les hauteurs moins favorables d'Arbon, Arcangues, Bassussary et le cours de la Nive de Bayonne à Saint-Jean-Pied-de-Port. Le quartier général anglais s'établit à Saint-Jean-de-Luz ;
- Jusqu'au 13 décembre 1813, bataille de la Nive. Appuyant sa droite sur la place de Bayonne dont la garnison est portée à 8 000 hommes, et sa gauche sur la place de Saint-Jean-Pied-de-Port, accrochant son centre aux hauteurs de Cambo, Soult qui avait établi son Q.G. à Bayonne, voulait arrêter Wellington sur la coupure de la Nive. Reille était déployé à Anglet et Biarritz, Clauzel au centre à Arcangues, Drouet d'Erlon sur le cours de la Nive, tandis que Pâris à Saint-Martin d'Arossa gardait le débouché des vallées de Baïgorry et de Cize avec 4 000 hommes et que Blondeau défendait Saint-Jean-Pied-de-Port avec les seuls effectifs de sa garnison. Le 9 décembre, Wellington attaqua entre Cambo et Ustaritz tandis que Morillo franchissait la Nive à Itxassou, obligeant Pâris à se replier sur Helette. S'appuyant sur Bayonne, Soult mena pendant cinq jours une série de contre-attaques, dont certaines heureuses. Il fut finalement battu à la bataille de Saint-Pierre d'Irube et de Mouguerre, le 13 décembre et il dut finalement abandonner la position de la Nive. Le 17 décembre une colonne espagnole conduisant une descente en force dans la vallée de Baïgorry, commit de nombreuses exactions contre la population ;
- Janvier 1814, combats sur la Joyeuse, la Bidouze et le Saison. Wellington, parvenu devant Bayonne, voulait agir prudemment et assiéger Bayonne avant de poursuivre. Soult, après avoir envoyé 15 000 hommes en renfort à Napoléon qui se préparait à défendre les frontières de la France, installa son Q.G. à Peyrehorade. Il organisa son dispositif en s'appuyant sur l'Adour depuis son embouchure et la Joyeuse son affluent. Bayonne, en plus de sa garnison portée à 9 500 hommes commandée par le général

Thouvenot, était défendue par les 5 100 hommes de la division Abbé. Wellington chargea le corps Hope, à l'effectif de 39 000 hommes, de l'assiéger. En Basse Navarre, la division Harispe, détachée de l'armée du maréchal Suchet et arrivée depuis le 25 décembre, occupait le secteur d'Helette, Irissarry et la brigade Pâris tenait Saint-Palais. Mais les divisions Harispe et Foy durent se replier après une sanglante affaire autour de Garris. Wellington confia à la division espagnole de Morillo la garde de la Nive à Itxassou et à la division Mina l'occupation du Baztan ;

- Février 1814, franchissement de l'Adour et combats d'Orthez. Après le départ de ses deux divisions rappelées à Paris, l'armée de Soult était réduite à 37 000 fantassins et 3 800 cavaliers. Wellington disposait d'effectifs triples. Tout en poursuivant le siège de Bayonne qui devint définitif à la mi-février et en assiégeant Saint-Jean-Pied-de-Port, il lança plusieurs attaques pour éloigner l'armée de campagne française de Bayonne. Ainsi, le 14 février, la division Harispe, battue vers Hélette, dut se retirer vers Saint-Palais. Wellington prit l'offensive sur l'Adour le 15 février. Après s'être battu sur cette rivière, puis sur le gave de Pau, Soult dut se replier sur le gave d'Oloron. Le 23 février, tandis que Hope franchissait l'Adour pour investir la ville de Bayonne, Wellington relança une attaque sur un front de cinquante kilomètres provoquant un nouveau repli de Soult de part et d'autre d'Orthez où il s'installa le 25 février avec ses 40 000 hommes. Après avoir, durant la nuit, lancé un pont sur le gave à Bérenx, Wellington attaqua Orthez le 27 février, tandis que les troupes du général Hope assiégeaient Bayonne et celles de Morillo Navarrenx. A Orthez, où 35 000 Français opposaient une défense opiniâtre à 45 000 Anglais, les combats furent très violents et les pertes très lourdes des deux côtés. Contraint à un nouveau repli, Soult regroupa ses troupes à Hagetmau où il établit son QG. La bataille d'Orthez, du 27 février 1814, acheva la défaite d'une armée française dont le moral avait faibli ;
- Mars 1814, combats d'Aire-sur-Adour et retraite vers Toulouse. Soult renonça à barrer la route de Bordeaux où les Anglais entrèrent le 12 mars, et dont le maire proclama le ralliement de sa ville à Louis XVIII. Soult décida de faire route vers Toulouse en entraînant Wellington dans le Piémont pyrénéen. Il espérait y rejoindre l'armée du maréchal Suchet venant de Catalogne. Wellington lança la poursuite en trois colonnes. Le 2 mars, il surprit Soult autour d'Aire-sur-Adour et lui infligea une nouvelle défaite. De son côté, Soult réussit plusieurs actions limitées fructueuses contre les Anglais. Après de nouveaux combats à Vic-en-Bigorre, Tarbes et Saint-Gaudens, Soult s'installa le 24 mars 1814 à Toulouse. Il mit la ville en état de défense et reconstitua son artillerie grâce aux arsenaux de la ville ;
- 10 avril 1814, bataille de Toulouse. Wellington engagea le combat le 10 avril avec ses 60 000 hommes. Dès le 10 au soir, Soult était presque totalement encerclé dans Toulouse. Le bilan de la bataille qui se termina sans véritable vainqueur, fut très lourd. Harispe fut blessé. Wellington décida de relancer une attaque le 12, mais dans la nuit du 11 au 12 avril, Soult reconnaissant sa défaite, évacua la ville.

Cette manœuvre de retraite de Soult d'Hendaye à Toulouse est remarquable. Il parvint, pendant six mois, à manoeuvrer face à une armée deux fois plus nombreuse, alternant combats d'arrêt sur les coupures naturelles, manoeuvres de diversion et retours offensifs, en s'appuyant sur les places fortes. Par ailleurs, il avait réussi à attirer Wellington vers Toulouse, interdisant ainsi aux Alliés de regrouper l'ensemble de leurs forces contre Napoléon.

Wellington entra le 12 avril 1814 matin dans la ville de Toulouse. En fin de matinée, il reçut à la préfecture les émissaires des Alliés et du gouvernement provisoire de la France, lui annonçant l'abdication sans condition de Napoléon, intervenue le 6 avril. Paris avait capitulé le 31 mars. Le 13 avril, les émissaires rejoignirent Soult à Castelnaudary. L'ordre de cesser le combat signé du major général des armées, le général Berthier, lui parvint le 18 avril. L'armistice fut alors conclu, le même jour 18 avril, entre les généraux Gazan et Murray, respectivement chefs d'état-major des deux armées. A cette date, Suchet se maintenait toujours



en Catalogne vers Figueras et plusieurs garnisons dont celle de Barcelone résistaient encore. Le 19 avril, le maréchal Soult signa une proclamation d'adhésion de lui-même et de ses troupes au nouveau gouvernement français. Après la signature de l'armistice le 18 avril, le général Murray fit porter le texte de la convention mettant fin aux hostilités aux places fortes de Bayonne, Navarrenx, Lourdes et Saint-Jean-Pied-de-Port qui résistaient encore. Leurs garnisons devaient alors capituler ainsi que celle de Venasque en Espagne où une garnison française était également encerclée. La proclamation du maréchal Soult leur fut communiquée le 22 avril. Napoléon avait fait ses adieux à la Garde à Fontainebleau, le 20 avril.

La place de Bayonne, assiégée depuis le 17 février et abandonnée à son sort, tenait toujours. Le général de division Thouvenot, personnellement désigné à ce poste par l'empereur y était assiégé avec 12 000 hommes, organisés en quatre brigades et vingt-et-un bataillons, plus 800 marins, par les 28 000 hommes du général Hope, constituant deux divisions et une brigade anglaises, deux brigades d'infanterie et une brigade de cavalerie portugaises ainsi que deux divisions espagnoles. Commencant par des attaques de diversion le 23 février, Hope réussit à lancer un pont de bateaux sur l'Adour et à réaliser l'investissement complet de la place le 27 février. Thouvenot élaborait alors un plan de sortie qu'il réalisa le 14 avril 1814, à partir de 2 h 30 du matin, et qui lui permit de faire prisonnier le général anglais Hope. Devant la contre-attaque anglaise, Thouvenot ordonna le repli à 08 h 00. Le 17 avril, la nouvelle de l'abdication de Napoléon parvint à Bayonne. L'entrée des Alliés à Paris rendait inutile toute prolongation de sa résistance, mais le général Thouvenot ne consentit à signer une suspension d'armes que le 27 avril et la convention levant le blocus n'intervint que le 5 mai.

La place de Saint-Jean-Pied-de-Port était, quant à elle, assiégée depuis le 16 février. En novembre, en effet, en raison d'actes de vandalisme, Wellington avait renvoyé en Espagne la division de Mina, l'ex-chef de bande espagnol devenu général, initialement engagée au sein du corps Hill. Le 16 février, Mina arrivant du Baztan mit le siège devant la place de Saint-Jean-Pied-de-Port, en ravageant le pays mais sans prononcer de véritable attaque d'envergure. La garnison forte de 1 562 hommes aux ordres du général Blondeau, formée du dépôt du 31<sup>e</sup> léger, de deux cohortes de la légion des Basses-Pyrénées, d'artilleurs et de sapeurs, résista. En mars, un corps de 4 000 Espagnols tenta une nouvelle incursion en vallée de Baïgorry où ils furent repoussés par les habitants, rapidement reformés en compagnies franches ayant à leur tête M. Etcheverry, un de leurs anciens officiers de 1793. Averti à partir du 17 avril de l'abdication de Napoléon, puis le 22 avril de l'armistice et de la proclamation de Soult d'adhésion au nouveau gouvernement français, le général Blondeau ne signa une suspension d'armes que le 30 avril en se rendant au roi de France, douze jours après l'armistice général. Saint-Jean-Pied-de-Port qui, comme Bayonne, n'eut pas à capituler devant l'ennemi, ne se rendit qu'au roi de France.

Au traité de Paris du 30 mai 1814, la France fut ramenée à ses frontières du 1<sup>er</sup> janvier 1792, mais conserva Mulhouse, Montbéliard, Avignon, le Comtat Venaissin et une partie de la Savoie. Pendant les Cent Jours, du 1<sup>er</sup> mars 1815, débarquement de Napoléon au Golfe Juan, au 18 juin 1815, bataille de Waterloo et jusqu'au 15 juillet quand Napoléon se livra aux Anglais, son chef d'état-major fut Soult. Après le désastre de Waterloo, une petite armée espagnole commandée par le comte de Labisbal franchit la Bidassoa, pénétra sur le territoire français et s'avança jusqu'à Anglet et Ustaritz. L'alerte fut chaude mais brève sur la frontière. Une intervention du duc d'Angoulême auprès de Ferdinand VII entraîna un retrait pacifique des troupes espagnoles. Le 8 juillet 1815, Louis XVIII rentra à Paris.

## **68- Le CAMP RETRANCHE de 1813<sup>315</sup>**

Après la bataille de Vitoria, une partie de l'armée impériale s'était repliée, fin juin 1813, avec son artillerie par la route de Roncevaux. Poursuivie par une partie de l'armée anglo-espagnole, elle l'arrêta à la frontière en appuyant son dispositif défensif sur le camp retranché établi à Saint-Jean-Pied-de-Port depuis 1793. Ayant installé son quartier général au château d'Olhonce à Saint-Jean-Pied-de-Port le 21 juillet, le maréchal Soult se servit de ce camp

---

<sup>315</sup> Voir planche n° 18.

retranché comme point d'appui de sa contre-offensive du 25 juillet 1813, qui visait à débloquer la place de Pampelune où était enfermé le général Cassan. En ces deux occasions, il avait pu constater les insuffisances du camp retranché qui barrait insuffisamment les débouchés des ports de Cize, dont Roncevaux, et pouvait aisément être débordé.

Aussi, lorsque, après ses défaites de Sorauren et San Marcial, puis la chute de Saint-Sébastien, décida-t-il d'y établir un camp retranché de plus grande taille, couvrant toute la vallée et englobant les monts et les villages entourant Saint-Jean-Pied-de-Port. Il comprenait ainsi un nombre plus important d'ouvrages, camps, redoutes et batteries que le camp retranché de 1793. Vu son développement, il nécessitait l'emploi d'une division entière, comme le précise la lettre de Soult au ministre de la guerre, Clarke, signée à Saint-Jean-Pied-de-Port, le 2 octobre 1813. La division Foy, forte d'environ 5 000 hommes, avait été affectée au camp retranché de Saint-Jean-Pied-de-Port, le général Blondeau, gouverneur de la place étant placé à ses ordres avec les 1 562 hommes de la garnison. Le général Foy y fut remplacé par le général Pâris et sa brigade, lorsque le dispositif français fut redéployé sur la Nivelle. Le général Blondeau y assumait seul la mission lorsque Soult décida de regrouper ses forces sur Bayonne à la mi-novembre, après la bataille de la Nivelle des 10 et 11 novembre 1813. Le camp retranché joua parfaitement son rôle durant la manœuvre de défense mobile à l'extrémité sud du dispositif français d'octobre 1813 à avril 1814. Il ne subit aucune attaque majeure, dès lors que Wellington, qui voulait éviter de l'attaquer directement, avait décidé de lancer son offensive par le secteur côtier. Sa mission d'interdire à l'ennemi le libre usage du col de Roncevaux fut accomplie jusqu'à la fin des hostilités. De même, il fixa devant lui des effectifs alliés qui allégeaient d'autant le rapport des forces devant l'armée de campagne de Soult. La guerre se termina en 1814 pour le camp retranché par le blocus de Saint-Jean-Pied-de-Port, réalisé par le général espagnol Mina à partir du 16 février. La garnison n'eut à subir que des attaques partielles. Elle ne se rendit au roi de France que le 30 avril 1814, vingt-quatre jours après l'abdication de Napoléon, douze jours après l'armistice général.

En octobre 1813 donc, Soult fit rétablir les travaux de fortification antérieurs et y fit ajouter plusieurs fortifications nouvelles afin d'entourer plus complètement la citadelle face à toutes les directions, sans en privilégier aucune comme précédemment. Occupant ainsi plus largement la vallée de Cize, ce nouveau camp retranché était mieux en mesure d'interdire tout débouché en force du col de Roncevaux et de barrer les itinéraires conduisant de Pampelune vers Bayonne d'une part, Pau d'autre part. Déjà, le rapport de 1794 avait demandé que le camp retranché soit développé, notamment par la construction d'une redoute additionnelle en avant de Curutchamendy, sur le plateau de l'autre côté du grand chemin d'Orisson en face de la redoute de la Liberté, pour empêcher son contournement à partir d'Arnéguy<sup>316</sup>, par le bois de Beretgerguibel. Cette redoute aurait ainsi complété l'ensemble constitué par les redoutes de La Liberté et d'Arignarte.

Au total le camp retranché édifié en 1813 ne comptait pas moins de douze redoutes, généralement en forme de pentagones réguliers, construites sur les hauteurs entourant Saint-Jean-Pied-de-Port. La citadelle était d'abord couverte à son Sud-ouest à l'extrémité de l'esplanade par une lunette, dénommée « *lunette de Gastellumendy* », construite à environ 600 mètres en avant de la porte du secours. Elle était ensuite entourée d'une première ceinture d'ouvrages constituée par les redoutes de :

- Picoçoury, établie au lieu-dit Cherrapo, au-dessus de la route de Zaro, à la cote 299 ;
- Ipharce, ou Ipartzéa, établie au lieu-dit Taillapalde, au-dessus du carrefour du chemin de La Madeleine et de la route de Zaro à la cote 231 ;
- Ispoure, établie à la cote 192 à côté de la maison Abotia, entre le village d'Ispoure et la maison forte Larria, ouvrage dénommé « *retranchement d'Ispoure* » sur les cartes d'époque ;
- Bel Aspect, au-dessus du village d'Uhart face à la direction de Baïgorry et du *Val Carlos* ;

---

<sup>316</sup> Il s'agit d'une possibilité d'utilisation du cheminement partant de l'école de Pentchetto sur la route d'Arnéguy qui permet d'accéder à la « route Napoléon » à proximité de la maison Etchebestia.

- Curutchamendy, établie sur un mamelon à une distance de 1 000 m, en face du côté ouest de la citadelle qu'elle domine de 45 m, couverte par une batterie en arc de cercle, déployée en avant, elle contrôlait à la fois les deux routes conduisant à Roncevaux en étant plus près de la « grande route » que de celle du *Val Carlos*.

Ainsi, la citadelle constituait le centre d'un camp retranché de 3020 m depuis la redoute de Picoçoury à Caro jusqu'à celle d'Ispoure, sur 2280 m depuis la redoute de Curutchamendy jusqu'à celle d'Ipharce, selon les mesures effectuées par les officiers du génie au XIXe siècle. Ce camp retranché était défendu sur les directions dangereuses par une seconde ceinture d'ouvrages :

- en avant de l'ouvrage de Curutchamendy, à environ 1300 mètres plus en avant sur le grand chemin d'Espagne, un important ensemble de deux redoutes, celles de « *La Liberté* », et d' « *Arignarte* » ;
- en avant de la redoute de « *Bel Aspect* », un ensemble de deux redoutes, établi au dessus du village d'Ascarat, sur le mouvement de terrain marqué par les cotes 231 et 256, commandant les routes de Baïgorry et de Lasse ;
- en avant de l'ouvrage de Picoçoury, à environ 800 mètres de distance, commandant le cheminement conduisant de Saint-Michel à Caro, le « *redent d'Harispuru* » ;
- à 2 500 mètres plein Est de la citadelle, au-dessus de Saint-Jean-le-Vieux, commandant le grand chemin vers Pau, la redoute de « *Francismendy* », également dénommée « *La Belle Esponda* », redoute en forme d'étoile, prolongée par une sorte d'ouvrage à cornes sur son flanc Sud.

Plus en avant encore, à une dizaine de kilomètres au Sud de ce camp retranché sur le grand chemin d'Espagne, un ensemble avancé d'ouvrages détachés, constitué autour du camp de Château Pignon par plusieurs fortins et redoutes, commandait les débouchés des cols d'Orgambide, d'Arnostéguy et de Bentarte, ou Roncevaux. La carte actuelle au 1/25 000 indique l'ancienne redoute de Château Pignon à la cote 1 177 en face du pic d'Hostatéguy, immédiatement à l'est de la « route Napoléon », ainsi que les vestiges d'une redoute sur la frontière à la cote 1 385 entre les deux cols de Bentarte et d'Arnostéguy. Une autre redoute existe, semble-t-il, en contrebas et à l'Est du monument d'Urculu. Selon les ingénieurs du génie, l'ouvrage d'Arnostéguy était tenu par 1 500 hommes. Construits légèrement à contre-pente de la ligne de crête principale pour qui vient d'Espagne, en face de l'Alto Biscar, en avant des cols constituant la frontière, cet ensemble couvrait à distance le camp retranché de Saint-Jean-Pied-de-Port. La carte d'état-major en hachures au 1/80 000, édition 1930, indique également des redoutes au col de Lindus, de Berdaritz et une « *redoute espagnole* » au col de Phagocelhay.

Le rapport de 1834 précise que tous ces ouvrages extérieurs étaient des ouvrages en terre, vraisemblablement renforcés d'éléments en maçonnerie et entourés de palissades. Mais aucun des documents consultés ne précise sur quel dispositif s'était replié la garnison du général Blondeau, une fois livrée à elle-même à partir de décembre 1813. Sans doute tenait-elle au moins avec ses effectifs les deux ouvrages de la citadelle, Gastellumendy inclus, et de Curutchamendy, mais peut-être avait-elle déployé un dispositif plus large englobant l'ensemble de la première ceinture.

\*

\*

\*

Ainsi donc, cette période de la Révolution et de l'Empire fut très riche en événements militaires pour la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port. Elle se trouva, en effet, directement impliquée dans les guerres de la Révolution, après la déclaration de guerre de la France à l'Espagne le 7 mars 1793 jusqu'à la signature de la paix à Bâle le 22 juillet 1795, puis de l'Empire avec la campagne du Portugal commencée le 18 octobre 1807 par le franchissement de la Bidassoa par les troupes françaises du général Junot, puis celle d'Espagne par l'installation à Madrid du Maréchal Murat le 23 mars 1808. La citadelle fit alors concrètement la démonstration de son importance opérationnelle en devenant le centre d'un vaste « *Camp Retranché* » qui comprit en 1793 six, puis en 1813 une douzaine d'ouvrages importants, qui couvrait l'ensemble de la vallée.

Il joua à plusieurs reprises un rôle opérationnel important, comme pivot des opérations, tour à tour en postures défensive et offensive, en 1793-95, puis en 1808, enfin en 1813-14. L'effectif nécessaire à sa défense se montait à une division. Par deux fois, lors de la concentration des troupes en vue d'opérations offensives, il abrita plusieurs divisions, jusqu'à deux corps d'armée, soit 40 000 hommes, en juillet 1813.

Placé en première ligne, ce camp retranché se trouva directement engagé comme point d'appui des combats pour la défense de la frontière face aux Espagnols d'avril 1793 à juin 1794, puis en juin et juillet 1813 lors de la retraite suivant la défaite de Vitoria, d'août 1813 au 30 avril 1814 enfin durant la manœuvre défensive de Soult de la frontière des Pyrénées à Toulouse, entre octobre 1813 et avril 1814, à l'extrémité Est, puis Sud, de son dispositif. Il constitua de 1808 et à 1813, en avant de Bayonne et au pied du col de Roncevaux, une base avancée de transit et de soutien logistique pour l'armée d'Espagne sur le second des deux itinéraires transfrontaliers des Pyrénées occidentales, le *Grand chemin de Pampelune par Orisson et Roncevaux*. Il constitua la base de départ de Moncey pour son offensive victorieuse en territoire espagnol de juin 1794 à juillet 1795, puis de la contre-offensive de Soult en direction de Pampelune en juillet 1813.

Il subit finalement en 1814 un blocus de deux mois et demi, sans capituler devant l'ennemi. Les deux camps retranchés de Bayonne et Saint-Jean-Pied-de-Port, ce dernier essentiellement durant les premières phases de la campagne, immobilisèrent pour leurs sièges et leurs blocus des effectifs alliés importants qui contribuèrent à rendre supportable par Soult le rapport des forces qui l'opposaient à Wellington et lui permirent de développer sa manœuvre de défense mobile. Le simple fait que Wellington choisit de lancer son offensive de 1813 par la zone côtière tandis que Moncey en 1794, puis Soult en 1813 lancèrent leurs propres offensives à partir de Saint-Jean-Pied-de-Port sont la démonstration que sa citadelle, au centre du camp retranché a parfaitement assuré sa mission stratégique de défense et de contrôle de l'axe transpyrénéen constitué par le col de Roncevaux.

Les rapports du XIX<sup>e</sup> siècle jugèrent que ce camp retranché fermait parfaitement toute l'entrée du bassin de St Jean Pied de Port. Ils concluaient qu'il était assez grand pour contenir deux corps d'armée, soit près de cinquante mille hommes, tout en notant que la citadelle ne pouvait quant à elle héberger qu'une garnison de 660 hommes. Ils laissèrent cependant entendre que, une fois le blocus de Saint-Jean-Pied-de-Port réalisé, les anglo-espagnols avaient pu déborder le camp retranché en empruntant l'axe Saint-Michel, Caro, Aincille, Saint-Jean-le-Vieux, c'est-à-dire le tracé de l'ancienne voie romaine. Mais ils n'explorèrent pas les voies et moyens de renforcement du camp retranché afin d'interdire un tel débordement. Ils passèrent également sous silence l'incapacité des vallées de Cize et Baïgorry à soutenir, au plan des subsistances un effectif aussi important sans l'apport de ravitaillements extérieurs. Les combats de la Révolution et de l'Empire autour de Saint-Jean-Pied-de-Port démontrent bien que la valeur opérationnelle d'une place dépend également de la capacité de la cité bâtie à ses pieds à soutenir et prolonger son action, à garantir la sûreté de ses habitants, artisans et commerçants. Les enseignements tirés des combats de la Révolution et de l'Empire relancèrent dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle des projets de grande ambition en vue de constituer une véritable place forte englobant la cité et la citadelle.

## **VII- La PLACE de SAINT-JEAN-PIED-de-PORT aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles**

Les sources archivistiques, manuscrits, cartes et plans, atlas, consultées au cours de la présente étude ne limitent pas leur propos à la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port. Tant pour répondre au besoin de renseignements d'ordre militaire qu'en respect de la tradition humaniste, ingénieurs du roi et officiers du génie décrivent également une description de la cité. Ils font le point de l'état de ses fortifications. Ils définissent les travaux de rénovation, ou de renforcement, de l'enceinte nécessaires au maintien de ses capacités de défense. Ils donnent les caractéristiques principales de la ville, de sa population, de sa géographie et de son activité économique, facteurs de sa capacité à soutenir tant un siège que des opérations militaires offensives. Les archives conservées au SHAT, notamment la bibliothèque de l'ancien dépôt des fortifications<sup>317</sup>, implantée dans le pavillon du roi, et le fonds des archives du génie<sup>318</sup> déposé au pavillon des armes du château de Vincennes, nous permettent ainsi de bien connaître les divers projets, souvent fort ambitieux, de construction d'une véritable place forte, englobant citadelle et cité, qui se sont succédé tout au long des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Le premier d'entre eux fut celui de Vauban auquel tous les suivants se réfèrent. Leurs auteurs étaient les disciples, plus ou moins lointains, d'Errard, de Pagan, d'Argencourt, du Chevalier de Ville ou du Maréchal de Vauban. Ces projets sont établis en réponse aux évolutions de la situation politique internationale sur la frontière des Pyrénées, à laquelle ils font en quelque sorte écho, mais leurs ambitions sont limitées par les contraintes budgétaires. L'avis de Monsieur de Vauban signé en 1685 est très succinct pour ce qui concerne la ville. Le mémoire le plus ancien en notre possession qui en donne une description détaillée est celui de Monsieur de Salmon datant de 1718. Ces deux documents, complétés par les cartes d'époque, nous permettent cependant de connaître avec une assez bonne précision la situation de la place au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Comme pour la citadelle, les documents antérieurs sont des plans et des cartes dont les plus anciens remontent au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Bien que leur interprétation soit plus délicate, ils nous donnent quelques indications intéressantes sur l'état de la cité à l'époque. Les mémoires rédigés au XVIII<sup>e</sup> siècle par les ingénieurs du roi successeurs de Salmon, nous donnent une bonne connaissance de son évolution au cours du siècle. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les rapports périodiques, précis et détaillés, et les projets avec plans associés, établis par les officiers du génie, nous permettent de connaître avec une excellente précision les travaux de fortification alors réalisés.

### **71- La CITE à l'aube du XVIII<sup>e</sup> siècle**

Ainsi, la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port, telle qu'elle se présentait au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, nous est bien connue grâce aux descriptions qu'en ont fait Vauban, puis Salmon dans leurs mémoires respectifs de 1685 et 1718<sup>319</sup>. Ces descriptions sont confirmées et précisées par les plans et atlas d'époque. Les cartes plus anciennes, consultables dans les divers sites de la Bibliothèque Nationale de France, permettent, pour certaines caractéristiques, de faire remonter notre connaissance aux années 1650.

Un document cité par les historiens locaux décrit la cité en 1644 comme « *renversée plutôt qu'assise* » au pied des Pyrénées. Ceci suggère que la ville à cette date porte encore les

---

<sup>317</sup> Cf. sources manuscrites n° 01 à 05.

<sup>318</sup> Cf. sources manuscrites n° 06 à 13.

<sup>319</sup> Cf. sources manuscrites n° 04-a et 04-b.

stigmates des guerres dynastiques, civiles, extérieures et religieuses, du siècle précédent, ce que Vauban quarante ans plus tard confirme implicitement. En 1685, il écrit que la ville,

*fort petite, est composée de quelques cent quinze maisons et de 28 à 30 places où il y en a eu. Les maisons sont mal bâties et le pavé des rues est mal entretenu. Cette ville est fort petite et consiste en une seule rue assez étroite si roide qu'à peine y peut-on faire monter les petits charrois du pays qui sont bien différents des nôtres. ».*

L'intendant Le Bret écrit en 1700 dans ses *Mémoires sur la Navarre et le Béarn*<sup>320</sup> que

*La capitale (de la Navarre) qui est Saint-Jean-Pied-de-Port' est une ville tout à fait ruinée et composée seulement d'une rue qui contient 80 à 90 maisons.*

En 1718, pour Salmon,

*la ville est composée de cent maisons qui sont, exceptées quelques-unes, assez mal bâties, de quinze mesures et de vingt-cinq emplacements que la pauvreté des habitants ne leur permet pas de rétablir. Il y a environ 500 habitants dans la ville de tout âge et de tout sexe; ils sont courageux et laborieux, guerriers prenant volontiers les armes pour leur défense, fidèles et attachés au Roy en bons sujets, l'esprit vif mais d'une fortune des plus médiocres, n'ayant aucun commerce dans le pays.*

La ville est séparée en deux par la Nive sur laquelle il y a un pont de pierre d'une seule arche très solide et bien construit, attesté dès 1685, mais qui semble alors de construction assez récente. Il figure sur la carte de Desjardins de 1645, ce qui pourrait confirmer sa construction en 1634, conclusion récente de chercheurs régionaux. Le quartier appelé « *quartier de Sainte-Marie* » sur la rive droite de cette rivière, est directement situé au pied de la citadelle, sur la pente de l'éminence sur laquelle elle est édifiée. Ce quartier fort petit consiste en une seule rue assez étroite, la *rue Sainte-Marie* dont le pavé est mal entretenu. D'après Vauban, elle est « *si roide qu'à peine y peut-on faire monter les petits charrois du pays, qui sont bien différents des nôtres*. Salmon précise que « *l'intérieur de ce quartier de Sainte-Marie consiste en une seule rue qui est si roide en allant vers la citadelle sur les deux tiers de sa longueur que difficilement on y fait passer les chariots du pays qui sont des plus petits que l'on ait vus, et traînés par des bœufs* ». Les plans d'époque consultés indiquent une rue transversale, correspondant à la 'rue de France' actuelle, reliant la *rue Sainte-Marie* à l'église *Sainte-Eulalie*. Le plan du sieur Masse indique qu'en 1689, la « *maison de ville* » était installée dans le bâtiment indûment dénommé actuellement « *Prison des évêques* ».

Le second quartier de la ville, appelé « *quartier de Saint-Michel* », à la gauche de la Nive, n'est pas décrit par Vauban, mais il figure dans les plans de 1676, 1683 et 1715<sup>321</sup> conforme à la description qu'en donne Mr de Salmon en 1718. Ce quartier avait à cette date la forme d'un rectangle, d'un « *carré long* » irrégulier, le terrain remontant un peu depuis le pont sur la Nive jusqu'à l'actuelle porte d'Espagne mais aisément carrossable, « *d'une pente assez douce pour la facilité des voitures* ». Il consiste, comme le *quartier de Sainte-Marie*, en une seule rue bordée de maisons, la *rue Saint-Michel* rejoignant la *rue Sainte-Marie* au pont sur la Nive. La carte de Desjardins, d'environ 1645, ne lui donne pas encore la dénomination de « *quartier* », mais de « *faubourg* » : le « *Faubourg Saint-Michel* », confirmant bien ainsi qu'il est alors situé hors les murs. Sur les plans les plus anciens, la *rue Saint-Michel* s'arrête plus bas que l'actuelle porte d'Espagne et aucune rue transversale ne figure. Au XVIIe siècle donc, ce quartier était encore en cours d'extension. La rue d'Uhart n'apparaît sur les plans qu'à la fin du siècle.

A ces deux quartiers, s'ajoute le « *Faubourg d'Ugange* » qui, sur la rive droite de la Nive, de part et d'autre du « *Grand Chemin de Bayonne et Navarrenx* en contrebas de l'actuelle porte de France, comprenait alors une douzaine de maisons regroupées autour de l'église paroissiale de *Sainte-Eulalie*. Ce faubourg figure sur les cartes, mais il n'est l'objet que de courtes mentions dans les mémoires d'époque. L'église paroissiale de *Saint-Jean-Pied-de-Port* se trouve donc située hors de l'enceinte des murailles. Le bâtiment cultuel, situé en partie basse du quartier *Sainte-Marie*, au bord de la rivière, bien que dimensions presque deux fois plus grandes

<sup>320</sup> Cité par l'abbé Haristoy, Cf. bibliographie n° 35 (op. cit.).

<sup>321</sup> Cf. sources cartographiques 31, 23 et 21.

que l'église paroissiale, n'est alors qu'une chapelle, desservie par le clergé de la paroisse Sainte-Eulalie. Les plans les plus anciens lui donnent le nom de chapelle « *Saint-Jean* » ou « *Sainte-Marie* ». A la fin du XVIIIe siècle, elle prend le nom de chapelle « *Notre-Dame* », puis celui définitif de chapelle « *Notre-Dame-du-bout-du-pont* ». L'église Sainte-Eulalie est parfois dénommée « *Notre-Dame d'Ugange* ».

Le *quartier de Sainte-Marie*, dont le plan forme un demi-cercle irrégulier, est fermé par une vieille enceinte de murailles solidement bâties, de vingt pieds de hauteur (soit près de sept mètres) sur cinq pieds d'épaisseur (soit près de deux mètres), mais sans fossé. Cette muraille médiévale est bâtie en appareil régulier de moellons taillés, sans contrefort. Elle s'étend alors de la *porte d'Haraconcia* jusqu'à la rivière Nive, le long de laquelle elle effectue un retour d'une vingtaine de mètres, puis s'arrête aux premières maisons bâties à l'aplomb du lit de la rivière. Les officiers du génie ont, au XIXe siècle, étudié avec soin les fondations de ces maisons. Ils ont conclu dans leurs rapports qu'aucune muraille n'avait été antérieurement construite le long de la rive à cet emplacement. L'enceinte se poursuit au delà de ces maisons par une porte, donnant accès au pont sur la Nive, puis sous la forme du mur extérieur de la chapelle *Notre Dame* qui était fortifiée. Elle se termine par une muraille qui remonte la pente depuis le chevet de la chapelle *Notre-Dame* jusqu'à se raccorder à l'enceinte de sûreté extérieure de la citadelle, en dessous du bastion Saint-Jean. De même, à l'autre extrémité de l'enceinte, une muraille raccorde la *porte d'Haraconcia* à l'enceinte de sûreté en dessous du bastion du Roy. Cette muraille est, au tournant du XVIIIe siècle, assez délabrée et dépourvue de parapet<sup>322</sup>, ce qui signifie que le parapet médiéval, probablement formé d'une succession de créneaux et de merlons, peut-être percés d'archères, a été détruit au cours des guerres successives qui ont ravagé le pays aux XVe et XVIe siècles. Selon Vauban, la ville « *a été autrefois assez bien fermée de murailles, il y en a même une bonne partie d'assez bonnes qui subsistent encore* » et l'un des défauts de la place est « *la mauvaise tournure des murs qui lui restent quoique très solidement bâtis* ». Les plans font apparaître quelques brèches dans la muraille en contrebas de l'actuelle porte Saint-Jacques, de part et d'autre du coude en angle droit qu'elle fait le long de la route départementale actuelle menant au village de Caro.

La muraille, autour du *quartier de Sainte-Marie*, est percée de portes, au nombre de quatre à l'époque comme aujourd'hui, qui ont alors pour noms:

- *Porte d'Haraconcia*<sup>323</sup> (aujourd'hui Porte Saint-Jacques) qui, en haut de la *rue Sainte-Marie*, donne accès hors de l'enceinte à la *rue de Scalapurria*<sup>324</sup> ;
- *Porte de Bayonne* (aujourd'hui Porte de France) où arrive le *grand chemin de Bayonne et Navarrenx* ;
- *Porte des deux moulins* (aujourd'hui Porte du Marché) d'où un chemin conduit au moulin royal, puis au pont en bois le reliant au second moulin qui lui fait face sur la rive gauche de la Nive ;
- *Porte de Nive* (aujourd'hui Porte Notre-Dame) qui donne accès au pont sur la Nive, mentionné plus haut, reliant les deux quartiers, également appelée *Porte Notre-Dame* sur des plans plus tardifs datant du milieu du XVIIIe siècle.

Toutes ces portes sont alors très anciennes et assez délabrées au point qu'elles paraissent à Vauban « *fort anciennes et de même temps, aussi les dit-on bâties dès le règne et par les ordres de Charlemagne* ». Pour Salmon, « *lesquelles sont toutes délabrées aussi bien que cette enceinte au devant de laquelle il n'y a pas de fossé* ». Les plans du XVIIIe siècle donnent à la *porte de Nive* une profondeur plus faible qu'aujourd'hui. Le plan de Desjardins de 1645 n'y indique qu'un passage vers le pont, mais pas de porte. Comme nous le verrons, elle a été reconstruite en 1777. La *porte de Bayonne* y est indiquée sous la forme d'un bâtiment d'une plus

<sup>322</sup> Cf. source manuscrite 04-a et source cartographique 24-a.

<sup>323</sup> *Harako* signifie en langue basque « en direction de » ; *Concia* rappelle le mot espagnol de *concha* : la coquille : cette porte pourrait donner la direction de Saint Jacques ; Des lieux-dits '*Harakomendy*', signifiant « en direction de la montagne » existent.

<sup>324</sup> *Scalapurria* pourrait être la déformation de *Escalaburia*, qui en langue basque signifie 'en haut de l'escalier'.

grande profondeur, environ 15 à 20 mètres sur 10 mètres de largeur, faisant nettement saillie en avant de l'enceinte. En 1774, le corps de garde de la *porte de Bayonne*, installé au premier étage de cette porte fut en partie détruit par un incendie, elle aurait donc été reconstruite alors. Sur certains plans antérieurs à 1685, la *maison de ville* est indiquée dans cette porte, vraisemblablement au premier étage de celle-ci. Le plan du sieur Masse donnant la situation de 1689 est le plus ancien qui mentionne la *maison de ville* dans le bâtiment connu aujourd'hui sous la dénomination de « prison des évêques », dans la partie haute de la rue Sainte-Marie. Sur certains des plans du XVIIe siècle les plus anciens, la *porte d'Haraconcia* apparaît comme une simple brèche dans la muraille. Ainsi, la *porte des deux moulins*, qui, d'après les sources consultées, n'a pas connu de reconstruction et apparaît sur tous les plans avec ses caractéristiques actuelles, serait la seule des portes actuelles de la vieille enceinte, qui pourrait être d'origine.

Tous les plans des XVIIe et XVIIIe siècles indiquent une porte supplémentaire, la « *Porte Saint-Jacques* », contiguë à une chapelle éponyme, isolée, qui n'est rattachée à aucune enceinte, ou vestige d'enceinte, en contrebas du bastion Saint-Jacques de la citadelle, à l'extrémité de la *rue de Scalapuria*. Au-delà de la *porte Saint-Jacques* commence le *chemin de la Madelaine*. Aujourd'hui, une croix en fer forgé se trouve à cet emplacement, au point le plus élevé du « chemin de Saint-Jacques », au croisement de celui-ci avec le « chemin de la citadelle ». Entre cette *porte Saint-Jacques* et la *porte d'Haraconcia*, de part et d'autre de la *rue de Scalapuria*, les plans indiquent de trente maisons, pour les plans les plus anciens, à quinze maisons, pour le plan de 1689. Pour le sieur Masse, auteur de ce plan, ces maisons constituent un faubourg dont il ne précise pas le nom.

Quant au *faubourg* ou *quartier de Saint-Michel*, il ne comportait pas de muraille à l'époque. Mais le plan de Desjardins de 1645, montre qu'il est entouré d'un large talus en terre non maçonnés, et peut-être doublé d'un fossé, qui lui sert d'enceinte défensive. Le tracé, confirmé par les autres plans antérieurs à la venue de Vauban, est de forme quasi carrée. Ses deux côtés parallèles à la rue *Saint-Michel*, correspondent à la rue de Zuharpeta et à l'avenue du fronton actuelles. Il se raccorde sur la Nive à la muraille entourant le *quartier de Sainte-Marie*. Le côté Est-Ouest de cette enceinte est percé d'une porte en partie haute de la rue *Saint-Michel*, qui semble quelque peu en contrebas de la porte d'Espagne actuelle, peut-être à hauteur des rues « de la fontaine » et « de la liberté » actuelles, qui pourraient suivre le tracé du fossé qui doublait cet élément d'enceinte. Il est vraisemblable qu'en même temps qu'à la citadelle, des ouvrages de circonstance ont été construits à la hâte autour de ce faubourg de la ville en 1636, lors de l'alerte provoquée à la frontière par le rassemblement de troupes espagnoles à Roncevaux et Burguette. Une comparaison du plan de Desjardins de 1645 et du projet de Vauban de 1685 confirme que la rue *Saint-Michel* semble avoir gagné en longueur entre ces deux dates. Quant au faubourg<sup>325</sup> d'Ugange, autour de l'église paroissiale Sainte-Eulalie, il ne disposait d'aucune enceinte définitive ou de circonstance à aucune époque.

La ville de Saint-Jean-Pied-de-Port est alors divisée en deux paroisses distinctes. Le quartier Sainte-Marie et le faubourg d'Ugange constituent une première paroisse ; dont l'église Sainte-Eulalie, située en dehors de l'enceinte de la ville est l'église paroissiale. Le curé porte le titre de 'prêtre-major', avec un revenu, « *non compris le casuel* », de 700# (livres ?) par an. Salmon précise que l'église située dans la ville, « *quoiqu'elle soit plus grande, n'est qu'une simple chapelle pour la commodité du public. Le curé d'Ugange est chargé de la faire desservir, étant pour le soulagement de sa paroisse* ». Le quartier de Saint-Michel appartient à la « *paroisse de Huart* » où il n'y a de même qu'un curé dont le revenu est à peu près égal à celui de l'autre paroisse. A ces deux curés, s'ajoutent deux prêtres ayant des prébendes laïques de 100# et 200# de revenu, ainsi que cinq ou six autres prêtres qui n'ont d'autre revenu que leurs patrimoines « *et leur casuel qui n'est pas considérable* ». Cette organisation religieuse mérite

---

<sup>325</sup> Par opposition aux villes, divisées en quartiers, qui se définissent par des droits et privilèges qui leur ont été accordés et par une ceinture de murailles qui les garantit, les « faux bourgs » ne sont défendus ni par des murailles, ni par des textes officiels.



d'être soulignée, car elle indique qu'à l'origine, au Moyen-Âge, le quartier de Saint-Michel avait été créé par extension du village d'Huart sur la rive gauche de la Nive. C'est vraisemblablement après la construction du pont sur la Nive le reliant directement au quartier de Sainte-Marie et le transfert d'itinéraire du 'grand chemin d'Espagne' qui abandonnait le pont d'Eyheraberry, que ce faubourg fut rattaché administrativement à Saint-Jean-Pied-de-Port.

Quand il aborde l'organisation de la magistrature municipale, Salmon précise que :

*les deux quartiers de la ville, quoique de paroisses différentes d'Ugange et de Huart ne font qu'une même juridiction sous le même magistrat. Le magistrat se compose d'un maire qui est en titre et permanent, quatre jurats qui changent tous les ans, qui sont élus par les bourgeois qui ont été jurats et cette élection se fait le premier de l'an.*

Les jurats commandent, lorsqu'elle prend les armes, la compagnie de milice de cent hommes mise sur pied par la ville. La justice relève d'un procureur du Roy qui reçoit des patentes de Sa Majesté. Il est assisté d'un greffier. Salmon indique que :

*le corps du magistrat est juge civil et criminel dans la ville et juge criminel dans toute l'étendue de la chastellenie qui est composée des villes de Baïgorry, Osses, Iholdy, Armendarry, Irissary et Pays de Cize. Le magistrat a pouvoir de juger à mort et les appels sont relevés au Parlement de Navarre qui est scéant à Pau.*

En outre,

*un juge royal, appelé alcade qui est nommé par le Roy, tient son siège dans la ville mais sa juridiction n'est que pour le civil dans la vallée et pays de Cize. Il a son greffier.*

Enfin, au plan de la justice religieuse, Saint-Jean-Pied-de-Port est alors un siège d'officialité, composé d'un official nommé par l'évêque de Bayonne, un « promoteur » et un greffier.

En 1718, Salmon précise

*qu'il n'y a point de citerne, de puits, ni de fontaine dans la ville, mais il y a quelques sources au dehors fort à portée et les habitants se servent de l'eau de la rivière qui est très bonne, excepté lorsque la fonte des neiges la rend trouble et bourbeuse. On pourrait construire une fontaine dans la ville, y ayant une source assez à portée qui donnerait au moins 10 barriques d'eau par jour.*

La santé publique est alors encore déficiente. Salmon indique brièvement qu'« il n'y a aucun hôpital fondé à la ville pour les pauvres ». Quant au confluent de La Nive de Béhérobie, de la Nive d'Arnéguy et du Laurhibar, il est dénommé « *Les Trois Eaux* » dès le plan de l'atlas de 1683. Egalement situés hors de l'enceinte, deux moulins se font face, un sur chacune des deux rives de la Nive, reliés par 'la passerelle des deux moulins'. Parmi les défauts de la cité, Vauban note « *les moulins dehors* ». Pour Salmon,

*A cinquante toises en dessous de la ville, il y a deux moulins à eau sur la rivière de Nive qui pourraient moudre 150 sacs de blé dans 24 heures, mais la ville n'étant point fermée, l'ennemi pourrait facilement les détruire. Il y a d'autres moulins aux environs qui sont tous hors de portée de pouvoir être garantis si l'ennemi les voulait détruire.*

Parmi ces derniers, le « moulin neuf », ou « *Eyheraberry* » apparaît, en aval de la ville, sur le plans de Desjardins, remontant à 1645 environ. Il est sans doute alors de construction très récente car certains autres plans du milieu du siècle l'ignorent. Il n'est pas non plus mentionné dans le mémoire de Salmon comme moulin appartenant à la ville. En 1718, à cent mètres en dessous de la ville, un sur chaque rive de part et d'autre de la chute d'eau, « *il y a deux moulins à eau sur la rivière de Nive, qui pourraient moudre 150 sacs de blé par 24 heures. Mais la ville n'étant point fermée, l'ennemi pourrait facilement les détruire* ». Enfin, existent à cette date « *deux fours à ban dans la ville qui ne peuvent cuire ensemble que 800 rations en 24 heures* ». Enfin les plans indiquent l'existence de deux fours à chaux, le premier en haut de la rue *Sainte-Marie* à main gauche juste avant la *porte d'Haraconcia*, le second sur la rive gauche de la Nive en face du pont dit « *romain* » d'*Eyheraberry*. Ils indiquent également une glacière à proximité du premier four à chaux.

L'économie de la vallée de Cize est alors exclusivement agricole. Salmon donne quelques indications :

*Les vallées aux environs de cette ville sont cultivées en jardins, prairies et terres labourables qui ne sont pas des plus fertiles. Le terrain, étant graveleux et pierreux, ne produit que médiocrement*

*la subsistance des habitants de la ville et de la campagne. Les coteaux des petites montagnes sont en partie cultivés en vignobles qui produisent un petit vin léger passablement bon pour la consommation ordinaire. Le surplus de ces petites montagnes, de même que les plus hautes des environs, sont incultes et ne produisent que des pâturages assez maigres.*

Vauban porta, dans son mémoire du 6 décembre 1685, un jugement sévère sur la valeur militaire de la ville, nettement plus sévère que celui porté sur la citadelle. « *Son premier et principal défaut est d'être très mal située, petite, ouverte* », de manquer de bâtiments de bonne qualité, d'être entourée d'une enceinte insuffisante, d'avoir ses moulins hors de l'enceinte, d'être dotée de rues où l'on ne peut se servir de charrois, « *d'être commandée de revers, d'écharpe et d'enfilade* » de la plus grande partie des hauteurs environnantes de Curutchamendy et de Cagos<sup>326</sup>, continuation du mouvement de terrain de Curutchamendy vers le sud sur la rive opposée de la Nive en face de l'éperon sur lequel est construite la citadelle, qui dominant à courte distance la cité et surtout le quartier de Saint-Michel.

## **72- Les PROJETS du XVIIIe siècle**

Un document du 20 décembre 1814<sup>327</sup> du Comité des Fortifications récapitule et résume les projets antérieurs de remaniement de la place de Saint-Jean-Pied-de-Port. Il confirme que nous avons bien connaissance de la totalité des projets majeurs de la fin du XVIIe et du XVIIIe siècles, datés respectivement de 1685, 1718 et 1774. Si les mémoires de Vauban<sup>328</sup> et de Salmon<sup>329</sup> sont bien conservés à Vincennes, leurs projets ne nous sont connus que par le plan<sup>330</sup> comparatif détaillé et légendé, établi par Salmon. Le projet de 1774 est connu par le mémoire de 1773<sup>331</sup> et le plan<sup>332</sup> réalisé sur une carte à grande échelle dont les légendes donnent le détail précis des constructions projetées et de leur coût, documents également conservés aux archives du génie à Vincennes.

Le premier projet cité est « *le Projet Général de feu M. le Maréchal de Vauban du 6 décembre 1685*<sup>333</sup> tant pour les dehors de la citadelle, que pour fermer la ville d'une enceinte percée de créneaux ». Concernant la citadelle, il prévoyait, du côté du front d'attaque, une tenaille entre les bastions, un pont mi-dormant mi-levis aboutissant à un ravelin, de petite taille, avec des faces de 10 toises et des flancs de 5 toises sur une base de 15 toises, couvert par plusieurs contre-gardes et protégée à l'avant par un ouvrage à cornes, lui-même couvert par une demi-lune. Le tout devait être entouré d'un chemin couvert se raccordant aux fausses-brayes de la citadelle. Cet ensemble d'ouvrages, qui devait s'étendre sur plus de deux cents mètres, devait donc couvrir toute la profondeur de l'esplanade, du côté du front d'attaque de la citadelle et s'étendre jusqu'au ressaut de Gastellumendy. L'accès à la porte du secours de la citadelle se faisait par un chemin franchissant l'ensemble de ces ouvrages et sortant par la demi-lune construite à leur extrémité Est.

Concernant l'enceinte de la cité, Vauban n'en proposa aucune rénovation profonde en raison du défaut majeur qui est le sien « *de se trouver dans une situation très bizarre et si difficile à corriger qu'on ne la peut bastionner sans en exposer toutes les pièces aux enfilades et vues de revers* ». Le projet de Vauban s'appuyait sur la vieille muraille médiévale entourant le quartier de Sainte-Marie, qu'il conservait en la renforçant de tours pentagonales. Vauban prévoyait d'élargir le périmètre de cette muraille pour y inclure les maisons bâties au-delà de la porte d'Haraconcia, le long de la rue de Scalapuria, d'incorporer dans la muraille la porte Saint-Jacques, en englobant la chapelle éponyme, et de la rattacher au bastion Saint-Jacques de la

<sup>326</sup> Nom se référant aux « *Cagots* », population marginale descendant de lépreux ou de bohémiens, habitant le hameau de Portaleburu, situé sur la contre pente de ce mouvement de terrain.

<sup>327</sup> Cf. source manuscrite n° 12.

<sup>328</sup> Cf. source manuscrite n° 04-a.

<sup>329</sup> Cf. source manuscrite n° 04-b.

<sup>330</sup> Cf. source cartographique n° 27.

<sup>331</sup> Cf. source manuscrite n° 04-d.

<sup>332</sup> Cf. source cartographique n° 29.

<sup>333</sup> Voir planche n° 20.

citadelle. Concernant le *quartier de Saint-Michel*, Vauban proposa de l'entourer d'une muraille renforcée à intervalles réguliers de tours pentagonales, ou tours bastionnées. Cette enceinte, raccordée à la muraille du quartier de Sainte-Marie à hauteur de la porte des deux moulins, devait s'étendre largement jusqu'à la Nive d'Eyheraberry et ses deux extrémités se raccorder aux remparts de la citadelle, d'une part à hauteur du bastion Saint-Jacques, d'autre part au milieu de la courtine Sud dominant le Nive. Les trois portes principales, ou les plus menacées de cette enceinte, porte d'Espagne en haut de la rue Saint-Michel, porte d'Uhart à l'extrémité de la rue transversale à celle-ci, et porte de Bayonne devaient être couvertes par des ravelins en maçonnerie. Ainsi Vauban ne projetait pas de bâtir autour de l'ensemble constitué par la citadelle et la cité, une véritable enceinte reparable et bastionnée à la mode de l'époque. Son projet n'était pas d'aménager à Saint-Jean-Pied-de-Port une véritable place forte, mais seulement de mettre la ville à l'abri d'un coup de main.

Cette enceinte autour de la ville basse aurait été commencée dès 1690 si l'on en croit le sieur Masse<sup>334</sup>. Ils auraient connu également une période de travaux à partir de 1700. Ils furent conduits avec une extrême lenteur, ou tout simplement rapidement interrompus. Il est, en effet, avéré que les travaux entrepris furent abandonnés en 1713 alors que les fondations des deux tours bastionnées encadrant la porte d'Espagne et du mur d'enceinte les reliant n'avaient que six pieds, ou deux mètres, de hauteur et ne dépassaient le niveau du sol que d'un mètre. Les rebondissements de la situation en Espagne où la France s'engagea dans la guerre dite de « Succession d'Espagne » expliquent la reprise du projet en 1700 et enfin son arrêt définitif en 1713. Cet abandon des travaux est incontestablement lié à la signature, au lendemain de la victoire du Maréchal de Villars à Denain en 1712 et de la reprise de Barcelone par Berwick en 1713, des traités d'Utrecht en 1713 et de Rastadt en 1714 qui mirent fin à la guerre de succession d'Espagne. L'armée française du Maréchal de Berwick avait mené, douze ans durant, cette guerre dans la péninsule ibérique pour permettre au petit-fils de Louis XIV, Philippe V, de reconquérir le royaume, que lui avait légué par testament le roi Charles II d'Espagne, mort sans héritier en 1700. Salmon confirme que le *quartier de Saint-Michel* n'a pas encore d'enceinte en 1718, mais seulement les fondations d'un élément d'enceinte d'environ deux cents mètres et de ses deux tours bastionnées d'extrémité, de part et d'autre de l'actuelle porte d'Espagne, ainsi que les fondations d'un retour de mur d'enceinte le long de l'actuelle « rue de Zuharpeta » sur environ cinquante mètres, jusqu'à son croisement avec l'actuelle « rue de la fontaine ». Salmon note, dans son mémoire de 1718, l'existence à cette date d'une vieille enceinte autour du *quartier de Saint-Michel*, faite de fortifications de campagne en terre, se raccordant sur la Nive à la muraille entourant le *quartier de Sainte-Marie*. Il s'agit des vestiges de l'enceinte de circonstance de 1636, qui est alors percée d'une seconde porte, « la porte d'Uhart », donnant directement accès au village éponyme.

Le deuxième est le *Projet Général pour fortifier la ville et achever les dehors de la citadelle de Saint Jean Pied de Port du 12 avril 1718 de Monsieur de Salmon* avec un *Plan de la ville et citadelle annexé au projet général de fortification du 16 avril 1718*<sup>335</sup>. Concernant la citadelle, il ne prévoit pas de tenaille entre les bastions sur le front d'attaque, mais seulement une grande demi-lune symétrique avec sortie de secours sur sa face nord, protégée en avant par un chemin couvert comportant une place d'armes saillante. Concernant la ville, il est nettement plus ambitieux que celui de Vauban. Il propose d'entourer l'ensemble de la cité, avec ses deux quartiers de Sainte-Marie et de Saint-Michel et son faubourg d'Ugange, d'une véritable et large enceinte reparable et bastionnée, renforcée de cinq bastions, dont un à cheval sur la Nive en aval des deux moulins, et couverte par quatre demi-lunes en avant des courtines. Cette enceinte devait être entièrement entourée d'un chemin couvert, constituant une seconde enceinte, l'enceinte de combat.

---

<sup>334</sup> Cf. source cartographique n° 24-a: légende de la carte.

<sup>335</sup> Voir planche n° 21.

Le troisième projet nous est connu par le *Plan de la ville et de la citadelle de St Jean Pied de Port pour servir au projet général de 1773 pour 1774*<sup>336</sup>. Il est l'œuvre de l'ingénieur Sicre de Cinq-Mars qui fut directeur général des fortifications des places de Guyenne et des Pyrénées à Bayonne de 1770 à sa mort à Bayonne en 1775. A l'époque, le marquis de Monteynard, nommé ministre de la guerre en 1771 en remplacement de Choiseul, avait demandé un projet général de rénovation de chaque place du royaume pour la rendre capable de la meilleure défense.

Concernant la citadelle, le projet est de consolider les fausses-brayes sur ses deux grands côtés, de renforcer chacun des bastions de St Jacques et St Michel par une contre-garde, de prolonger ses dehors sur l'esplanade, en avant de la demi-lune de la porte de secours construite en 1728, par un « *bonnet de prêtre* », comportant un corps de garde, et, à l'extrémité de l'esplanade sur la hauteur de Gastellumendy, par une lunette, comportant également un corps de garde, elle-même couverte par deux contre-gardes. Le projet est enfin d'éclairer et de couvrir la citadelle ainsi modifiée par une lunette avec caserne, magasin à poudre et corps de garde, sur la hauteur d'Ipharce. Il est également projeté d'accroître ses capacités de logement et de souterrains en y construisant une caserne du sud, symétrique de la caserne du Nord avec des caves à l'épreuve des bombes.

S'agissant de la ville, ce projet propose de l'entourer d'une vaste enceinte remparée et bastionnée à quatre bastions, bastions de France, de Bonne Nive, du Hart (sic) et d'Espagne, renforcée de deux demi-lunes, les demi-lunes de France et d'Espagne, se terminant à ses extrémités par des demi-bastions, les demi-bastions de la Bonne-Nive et de la porte Saint-Jacques au pied de la citadelle. Cette grande enceinte bastionnée devait entourer l'ensemble des trois quartiers de Sainte-Marie, de Saint-Michel et « *du Gange* » (sic). Cette enceinte était protégée vers l'Espagne par un ensemble de deux lunettes, de part de d'autre de la route au-delà de la porte d'Espagne, ainsi que, sur la hauteur dominante de *Curutchamendy*, par un fort bastionné d'une taille équivalente à la citadelle. Ce « *fort de Curutchamendy* » était prévu comme un fort carré à quatre bastions avec artillerie, magasin à poudre, citerne, chapelle, relié par des caponnières à l'enceinte bastionnée du faubourg Saint-Michel. Il était en outre prévu de construire dans l'ensemble de la ville tous les bâtiments nécessaires en matière de logement d'officiers, de casernes pour la troupe, d'arsenaux, de magasins à poudre, de corps de garde, sans omettre une prison à la porte d'Espagne.

Outre l'enceinte bastionnée englobant la citadelle et la ville, ce projet propose la construction d'un grand nombre d'ouvrages détachés sur les hauteurs avoisinantes, dont la majorité est reliée à l'enceinte principale de la ville par de longues caponnières. Ce projet est le témoin d'une évolution importante dans la conception des fortifications en application des principes de Louis de Cormontaigne (1695-1752), maréchal de camp de Louis XV, auteur d'un traité de fortification, constructeur de fortifications en Lorraine et maître de la guerre de sièges, considéré comme l'héritier de Vauban. Le budget total à prévoir pour la citadelle et la ville est estimé à 2,8 millions de livres, dont 550 000 livres pour le fort de Curutchamendy, 1 500 000 pour l'enceinte de la ville, 550 000 pour la citadelle avec la lunette d'Ipharce et 200 000 d'approvisionnements divers. Ceci aurait constitué une dépense énorme. Ce projet ambitieux et coûteux n'a pas été réalisé, comme l'atteste un plan de 1791<sup>337</sup> qui ne montre aucune réalisation depuis 1774. Mais, ce projet a servi de base à la conception du camp retranché aménagé durant les guerres de la Révolution, puis de l'Empire autour de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Salmon avait établi, en 1723, un autre projet qui n'existe plus dans les fonds d'archives du SHAT. Il en est de même pour le projet de 1725 et l'addition à ce projet datant de 1726 ainsi que des observations sur les projets de Vauban et de Salmon établis en cette même année 1726, par l'ingénieur Damoiseau, qui était sans doute en poste à Bayonne de 1734 à 1726. La trace de ces documents se trouve dans l'inventaire du carton d'archives qui fut détruit lors de l'incendie au Dépôt des Fortifications, déjà mentionné. Le catalogue de Mme D. Pinzuti<sup>338</sup> comporte une

---

<sup>336</sup> Voir planche n° 22.

<sup>337</sup> Cf. source manuscrite n° 11.

<sup>338</sup> Cf. D. Pinzuti, bibliographie n° 40.

carte du projet de Damoiseau. Le fonds d'archives de la bibliothèque de l'Arsenal comporte les projets des ingénieurs Canut et Touros, datés de 1753<sup>339</sup>. Tous ces projets sont peu différents de celui de Salmon, ce qui explique qu'ils ne sont pas mentionnés dans le document récapitulatif du Comité des Fortifications daté de 1814. Au plan de l'évaluation de la menace, le plan de Damoiseau, le premier à envisager la construction d'un ouvrage sur le mouvement de terrain de *Curutchamendy*, montre qu'à la date de 1725, l'accroissement de la portée des canons d'artillerie était devenue suffisante pour que la citadelle, distante d'un kilomètre, y soit devenue vulnérable. Le jugement de Vauban, émis en 1685, « *assez éloignée des plus hautes pour n'être que médiocrement incommodée des commandements* », était devenu caduc.

Ces projets illustrent l'évolution de la pensée militaire en matière de fortification au cours du XIXe siècle. De la notion de citadelle, on passe progressivement à celle de place forte, englobant la citadelle et la cité adjacente qui doivent constituer un ensemble défensif global et cohérent. Mais, compte tenu de l'importance stratégique de Saint-Jean-Pied-de-Port au débouché du *Grand chemin d'Espagne par Roncevaux*, rapportée aux contingences géographiques et topographiques, les projets d'établissement d'une place forte ne peuvent être que grandioses et les coûts colossaux. Aussi, les contraintes historiques et financières conduisent à n'en réaliser aucun.

### **73- La CITE à la veille de la REVOLUTION FRANCAISE**

Le plan de 1773<sup>340</sup>, qui distingue clairement l'existant et le projet pour 1774, confirmé par le plan de 1791, nous donne une bonne connaissance des fortifications de la cité à la veille de la Révolution française. Au cours du XVIIIe siècle, la vieille enceinte médiévale n'a pas été renforcée. Elle a même subi quelques nouveaux dégâts. La nouvelle enceinte prévue autour du *quartier de Saint-Michel* par le projet de Vauban, à peine commencée à partir de 1690 et interrompue en 1713, est restée en l'état. Elle se réduit toujours aux fondations, s'élevant à six pieds (deux mètres) de hauteur, d'un mur d'enceinte rectiligne en maçonnerie de pierres de taille, sur une centaine de mètres environ de part et d'autre de la porte d'Espagne, de deux tours bastionnées à ses extrémités et d'un retour sur une cinquantaine de mètres d'un mur d'enceinte en direction de la Nive, sur la partie haute de l'actuelle rue de Zuharpeta. Mais le *quartier de Saint-Michel* est, en fin de siècle, entouré d'une enceinte rectangulaire en terre, d'un ouvrage de campagne qui s'appuie sur les fondations existantes de part et d'autre de la porte d'Espagne, et se poursuit au-delà des fondations des deux tours bastionnées jusqu'à la Nive par un retranchement en zigzag, suivant les tracés des actuelles rues de Zuharpeta et du Fronton. Cette enceinte de fortune entourant le *quartier de Saint-Michel*, comporte deux portes : la porte d'Espagne et la Porte d'Uhart à hauteur de la rue éponyme actuelle. Il s'agit d'une restauration de l'ancien talus établi en 1636, sur un tracé légèrement différent, plus sinueux, fait de saillants et rentrants, et légèrement plus étendu vers le Sud, la *rue de Saint-Michel* s'étant allongée entretemps.

En effet des travaux d'urgence visant à sécuriser le *quartier de Saint-Michel* ont été réalisés en 1719. Ce souci de mettre en toute hâte, puisqu'il ne s'agit que d'ouvrages de campagne en terre, la cité en état de défense a une cause historique. En janvier 1719, en effet, la France intervint tardivement dans le conflit opposant l'Espagne à la « Triple Alliance » composée de l'Angleterre, des Pays-Bas et de l'Empire, en raison des prétentions de Philippe V à la couronne de France. Le régent chargea le Maréchal de Berwick, celui-là même qui avait permis à Philippe V d'asseoir sa couronne, de mettre en état de défense la frontière des Pyrénées et de prendre le commandement d'une armée qui devait entrer en péninsule ibérique pour briser la volonté de l'Espagne déjà en échec sur le théâtre méditerranéen. Faisant preuve de prudence devant ce changement d'alliance vis-à-vis du petit-fils de Louis XIV, Berwick n'engagea que 26 000 hommes, 33 bataillons et 63 escadrons, dans la campagne, mais en mobilisa autant pour garder les cols pyrénéens. L'effort principal s'exerça en Biscaye avec la complicité des Anglais

<sup>339</sup> Cf. sources manuscrite n° 15 et 16, source cartographique n° 33.

<sup>340</sup> Cf. source cartographique n° 29 et planche n° 19.

décidés à détruire le potentiel naval espagnol. Le marquis de Cilly s'empara de Béhobie et Pasajes, fit le siège de Fontarabie qui tomba le 17 juin 1719 et de Saint Sébastien dont la citadelle capitula le 17 août. La guerre prit fin avec le traité de Londres le 17 février 1720.

L'enceinte de la vieille ville semble cependant avoir été restaurée vers 1730. Les parties abattues en contrebas de la porte d'Haraconcia ont alors été reconstruites et l'ensemble des parapets protégeant le chemin de ronde fut rénové. Cette restauration est visible car les éléments de muraille reconstruits portent en partie sommitale, au pied du parapet, un cordon caractéristique du mode de construction de l'époque. La guérite de forme ronde qui équipe cette muraille à proximité de son coude date de cette restauration. La guérite de même forme, installée derrière le chevet de l'église à proximité de la poterne donnant accès à la rivière est selon toute vraisemblance de la même date. En outre, depuis les années 1730, la muraille constituant la vieille enceinte a été prolongée et raccordée à ses deux extrémités : de la porte Saint-Jacques actuelle au saillant du bastion du Roi d'une part, et, du chevet de la chapelle Notre-Dame le long du versant de la montagne au saillant du bastion Saint-Jean d'autre part. Ces prolongements sont d'une épaisseur moindre que la muraille médiévale comme on peut encore le constater. Après ces travaux, le quartier de Sainte-Marie se trouve entièrement entouré d'une muraille. Cette enceinte est, comme précédemment, percée de quatre portes. Le plan de l'atlas de 1738<sup>341</sup> leur donne, pour certaines, de nouvelles dénominations : « *Porte d'Haraconcia* », « *Porte de France* », « *Porte du Marché* » et « *Porte de la Nive* ». La « *Porte du marché* » donne accès à la nouvelle « *Place du marché* » que borde une belle maison neuve, la maison dite « Mansart » abritant actuellement l'hôtel de ville, avec écurie et hangar, bordée par un splendide jardin à la française qui s'étend jusqu'à la Nive juste en aval du moulin situé sur la rive droite de la rivière. La *Porte de la Nive*, reconstruite en 1777, a alors été transformée en une « *Tour-porte* », dont l'étage fut utilisé comme salle de réunion par l'assemblée municipale à partir de 1790 au moins. Au XIXe siècle, elle devint le clocher de la chapelle Notre-Dame, devenue église paroissiale. A partir de 1715, les plans indiquent au lieu aujourd'hui appelé Eyheraberry, le long de la Nive à proximité du pont dit « romain », en contrebas de la citadelle, un autre jardin à la française d'environ 70 m. sur 50 m. appelé « *Pré du Lieutenant du Roy* ».

L'ancienne porte Saint-Jacques, encore indiquée sur les plans, n'a plus de nom à partir de 1774, tandis que la chapelle contiguë a conservé celui de *chapelle Saint-Jacques*. Le mémoire de 1770 confirme l'existence à cette date de la *chapelle Saint-Jacques* dont il propose la destruction car « *elle nuit à la défense de la place* ». L'église paroissiale est toujours l'*église Sainte-Eulalie* dans le quartier d'Ugange, lequel continue à ne disposer d'aucune enceinte ni d'aucun retranchement de campagne à la fin du siècle.

A la fin du siècle, ni le projet de Vauban, ni celui de Salmon, ni celui de 1773 n'ont été réalisés. Autour du quartier Saint-Michel, seule une amorce d'enceinte bastionnée de forme rectangulaire, qui a connu un début d'exécution à partir de 1700, puis fut abandonnée en 1713, a été transformée lors de la guerre de 1719 en une enceinte faite d'ouvrages de campagne raccordée à la muraille ceinturant le quartier Sainte-Marie. Le projet de Salmon fut le premier qui visait à faire de l'ensemble constitué par la citadelle et la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port, une véritable place forte. Les travaux effectués en 1730, qui ont raccordé la muraille entourant le *quartier de Sainte-Marie* au rempart de la citadelle procédaient de la même démarche. Mais en l'absence d'autres réalisations, il n'est guère possible de conférer, en cette fin de XVIIIe siècle, l'appellation de « *Place Forte* » à la place de Saint-Jean-Pied-de-Port. Dans une telle situation, lors du déclenchement de la guerre en 1793, au cours de la Révolution française, la citadelle devint, comme cela a été décrit au chapitre précédent, le centre d'un camp retranché, qui fut réactivé et agrandi sous l'Empire.

---

<sup>341</sup> Cf. source cartographique n° 26.

## 74- Les PROJETS du XIXe siècle

En 1815, s'acheva définitivement la longue période d'insécurité engendrée par les guerres de la Révolution et de l'Empire. La paix rétablie par la seconde restauration bourbonnienne fut bien accueillie. Mais, les problèmes frontaliers furent permanents au XIXe siècle sur la frontière espagnole. Le traité de Paris en 1815 avait spécifié que l'on procéderait sans tarder à l'établissement d'une frontière entre la France et l'Espagne. Des négociations eurent lieu en 1822, des rapports furent établis, en 1838 notamment, des travaux cadastraux menés près de la redoute du col de Lindus par exemple. Le problème ne fut définitivement réglé que par le traité de Bayonne du 2 décembre 1856, ratifié le 8 juillet et le 13 août 1857. Aussi le souci de renforcer la frontière resta intact et permanent au moins pendant la première moitié du XIXe siècle, d'autant que le début des guerres carlistes en Espagne faisait naître en France un net sentiment d'inquiétude. Des projets, multiples et grandioses, se fondant sur les travaux effectués et les expériences faites au cours des récents conflits, furent ainsi échafaudés par les officiers du Génie.

Dès 1814<sup>342</sup>, il fut d'abord envisagé de revêtir de maçonnerie les ouvrages de campagne « établis pendant la dernière guerre » sur les hauteurs environnant la place et d'y construire des réduits voûtés. Il fut ensuite projeté de fermer la ville par une enceinte terrassée, revêtue de maçonnerie, flanquée de tours bastionnées, si possible en utilisant les fondations de 1713 et enfin d'établir un ouvrage extérieur à « feux de revers et réduit voûté » en avant du front d'attaque de la citadelle sur le mouvement de terrain de Gastellumendy. Le coût en était estimé à 2 millions de francs. Les attendus du projet précisait qu'avec sa seule citadelle, la place n'avait pas une étendue proportionnée à son rôle, son importance et sa situation, mais que l'on pouvait facilement donner à la place le degré de force qui lui était nécessaire. Ce projet resta sans suite bien que l'importance de la place soit officiellement confirmée par l'ordonnance du 1<sup>er</sup> août 1821, qui classa Saint-Jean-Pied-de-Port dans la première série des places de guerre.

En Espagne, la restauration avait ramené au pouvoir dans l'enthousiasme général, Ferdinand VII. Mais le soulèvement qui éclata dans l'armée en 1820, dégénéra en une guerre civile. Ferdinand VII ayant fait appel à la Sainte-Alliance, la France fut chargée d'intervenir en Espagne, ce qu'elle fit en 1823. Aussi la même année, après avoir envisagé la construction d'un fort sur l'emplacement de la redoute de Picoçouri à Caro, on projeta de dépenser 4 millions pour construire une seconde citadelle sur le mont de Curutchamendy et d'y transporter le centre de la défense de la place de Saint-Jean-Pied-de-Port, la citadelle du XVIIIe siècle devenant un fort annexe. La position de Curutchamendy était jugée meilleure car elle constituait la position clef dominant à la fois les deux vallées des Nives de Béhérobie et d'Arnéguy. Il fut également prévu de rehausser les parapets de la citadelle et de ses demi-lunes, et d'y construire sur son côté Sud un casernement supplémentaire, prévu pour 400 hommes. Enfin, la redoute de Gastellumendy devait être transformée en un fortin bâti en maçonnerie, relié par un souterrain à la citadelle.

Entre 1825 et 1827, diverses études furent menées visant à reconstituer un camp retranché dont la citadelle aurait été le centre, avec une garnison totale de 2.500 hommes. Ce projet comprenait la construction d'un fort rectangulaire bastionné important sur le mont de Curutchamendy ainsi que la reconstruction en maçonnerie des redoutes de Gastellumendy, Ipharce, Picoçoury et Ispoure. Il correspondait aux normes de l'époque d'établissement de « places à forts détachés ». Rapports et plans soulignaient l'importance de Saint-Jean-Pied-de-Port pour défendre la route de Pampelune en cas d'invasion de la France. Ils insistaient également sur la nécessité de rénover la citadelle et de reconstituer le camp retranché, en prenant en compte les progrès de l'artillerie : « *Malgré ses défauts et ses faiblesses, la citadelle et la place peuvent encore rendre de grands services et contribuer à défendre la frontière* ». Mais tous ces projets, très ambitieux, se heurtèrent au problème de leur coût et restèrent donc sans suite.

A partir de 1830, les troubles civils en Espagne dont la contagion inquiétait Louis Philippe, ravivèrent le souci de renforcer la frontière. Le plan de 1831<sup>343</sup> prévoyait une enceinte

<sup>342</sup> Cf. source manuscrite n° 06 et 12.

<sup>343</sup> Cf. source manuscrite n° 09.

reparée et bastionnée enserrant la totalité des faubourgs d'Espagne et d'Ugange depuis la Nive à hauteur du bastion Saint-Jean jusqu'à la porte Saint-Jacques<sup>344</sup>. Les projets des années 1831 et 1833 prévoyaient l'aménagement de part et d'autre de la porte Saint-Jacques de deux batteries d'artillerie dont celle du sud située dans l'angle de la muraille au dessus de la route de Zaro. Elles furent construites et leurs embrasures sont aujourd'hui visibles.

Plus importants furent les effets de la première guerre carliste (1833-1840) dont le foyer principal était en Navarre espagnole. A la mort, en 1833, de Ferdinand VII qui avait abrogé la loi salique en faveur de sa fille Isabelle II, le frère de Ferdinand, don Carlos de Bourbon revendiqua le trône. Les « Carlistes » qui le soutenaient, s'appuyaient essentiellement sur les provinces Nord : Pays Basque, Navarre, Aragon et Catalogne. Ils prirent Estella comme capitale. Ils furent vaincus dans la sanglante guerre de 1834-1840<sup>345</sup>. Le Mémoire et le Plan de 1834<sup>346</sup> proposèrent à nouveau un projet ambitieux d'établissement d'un camp retranché pour 6 000 hommes et 100 bouches à feu, dans le triangle limité par le Laurhibar, la Nive et la montagne d'Handiamendy. Il prévoyait pour cela de renforcer la citadelle et la ville haute en améliorant l'existant, et de construire un mur d'enceinte autour des faubourgs d'Espagne et d'Ugange. Il proposait d'établir autour de Saint-Jean-Pied-de-Port un camp retranché comprenant une fortification permanente à *Curutchamendy* et des redoutes en maçonnerie à *Gastellumendy*, *Picoçoury* et *Harispuru*, au-dessus du village de Zaro. Ce camp retranché devait être complété par plusieurs redoutes en terre établies à son périmètre. Le projet prévoyait enfin de construire sur le côté Sud de la citadelle, une caserne avec souterrains à l'épreuve de la bombe pour 260 hommes. Mais le colonel commandant le génie de Bayonne jugea le projet trop ambitieux et recommanda de le limiter à l'occupation, en plus de la citadelle des positions de *Curutchamendy*, « *clef de la place forte* », de *Gastellumendy* et de *Picoçoury*. Il en évalua la garnison nécessaire à 2 000 hommes. Les autres positions du camp retranché auraient consisté en des ouvrages de campagne à construire au moment en cas de conflit.

Mais la situation politique changea radicalement en 1839. La menace des Pyrénées ne fut plus alors considérée comme majeure, ce qui entraîna une révision à la baisse des projets. Par ailleurs, la crise diplomatique franco-anglaise qui débuta en 1840, engendra un regain de tension qui imposa d'autres priorités en matière de fortifications. Cependant, le Comité des Fortifications du 29 avril 1840<sup>347</sup>, reconnut la nécessité de s'établir solidement à Saint-Jean-Pied-de-Port, car la ville restait le seul obstacle en venant de Pampelune, base de dépôts, vers Toulouse et Bordeaux par la route récemment ouverte par Mont-de-Marsan. Il décida donc de construire un fort pour occuper le mouvement de terrain de Curutchamendy, d'améliorer la muraille d'enceinte de la vieille ville et d'entourer de manière analogue, c'est-à-dire d'un simple mur d'enceinte, les faubourgs d'Ugange et d'Espagne, ceci pour les mettre non en état de soutenir un siège mais seulement à l'abri d'un coup de main. Le coût des travaux fut estimé à 2 500 000 Fr. Nous verrons que ce projet fut à l'origine de la construction d'un mur d'enceinte autour du faubourg d'Espagne.

Plus aucun projet ambitieux ne fut établi jusqu'à celui de 1870<sup>348</sup>, qui reprit les plans précédents. Mais l'avis, inscrit sur ce projet de 1870, par le colonel directeur de l'artillerie de Bayonne fut définitif : les fortifications de Saint-Jean-Pied-de-Port, dominées comme elles l'étaient, ne pouvaient pas rester en l'état. Il fallait donc décider de ce que l'on voulait faire de ces fortifications dans l'avenir, avant de décider d'améliorations ponctuelles. La décision finale fut prise de ne rien faire d'autre de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port qu'un casernement de temps de paix pour une garnison.

---

<sup>344</sup> Voir planche n° 23.

<sup>345</sup> Les carlistes firent de nouvelles tentatives en 1860 et 1869, puis déclenchèrent en 1873 une guerre civile qui se termina par leur défaite en 1879. Le parti carliste se rallia à Franco dès 1936 et prit une part importante dans les combats de la guerre civile.

<sup>346</sup> Cf. source manuscrite n° 10.

<sup>347</sup> Cf. idem.

<sup>348</sup> Cf. source manuscrite n° 07.



## 75- La CITE et la PLACE jusqu'à la fin du XIXe siècle

Les rapports établis à partir de 1815 mentionnent à nouveau le mauvais état des fortifications de la place, notamment de la vieille enceinte entourant la cité, qui a sans aucun doute souffert des guerres de la Révolution et de l'Empire. Les événements qui secouèrent l'Espagne au début du XIXe siècle alertèrent à maintes reprises les autorités françaises. Les fortifications furent remises en état à partir des années 1830 en réponse à l'inquiétude engendrée par les soulèvements carlistes en Espagne. Ce renouveau de l'intérêt porté à la place de Saint-Jean-Pied-de-Port correspondait surtout à l'arrivée au pouvoir de Louis-Philippe qui, une fois levée l'interdiction qui en était faite à la France depuis la chute de l'Empire et le traité de Vienne, revint à une politique de fortification des frontières de la France.

Dès 1822, la situation à la frontière entraîna la prise de mesures militaires. En Espagne, la restauration avait ramené au pouvoir dans l'enthousiasme général, Ferdinand VII, celui qui avait remis ses droits à Napoléon à Bayonne en 1807. Mais un groupe libéral apparut dans l'armée où éclata en 1820 un soulèvement militaire dirigé par le colonel Riego. Ferdinand VII dut accorder une constitution et organiser des élections. En 1822, la révolte des libéraux espagnols fit dépêcher sur la frontière une partie des troupes de la garnison de Saint-Jean-Pied-de-Port. Un hôpital militaire fut aménagé dans la ville et l'on procéda à un approvisionnement de siège. La guerre civile se prolongeant, Ferdinand VII fit appel à la Sainte-Alliance. Le congrès de Vérone d'octobre 1822 chargea la France d'intervenir en dépit des méfiances anglaises. Le peuple espagnol fit bon accueil aux « défenseurs de la foi ». L'expédition d'Espagne de 1823 marqua le retour de la France dans le concert international, la réapparition d'une armée française hors de ses frontières, mais derrière son drapeau blanc, et la renaissance navale française. L'expédition des « Cent mille fils de Saint Louis » sous le commandement du duc d'Angoulême, rétablit en 1823 Ferdinand VII dans ses pouvoirs de « roi absolu ». L'armée des Pyrénées du duc d'Angoulême était forte de 95 000 hommes répartis en six corps d'armée, encadrés par quelques généraux d'Empire comme Moncey, Molitor et Oudinot. Elle aurait traversé l'Espagne sans encombre jusqu'à Cadix où les Cortes avaient entraîné le roi Ferdinand VII si elle n'avait rencontré de gros problèmes de ravitaillement en cours de route. L'intendance créée en 1817 fut en effet totalement dépassée. Au cours de cette expédition, la seule opération digne de ce nom fut le siège de Cadix qui associa les efforts du duc d'Angoulême et de la marine. Sous les ordres de l'amiral Duperré, une flotte de 67 bâtiments dont trois vaisseaux et sept frégates, assura un blocus au large, avant que l'île Verte et le fort de San Pietri ne soient réduits par un bombardement naval. Le 31 août, les forces terrestres conduites par le général Bordessoule prirent d'assaut le fort du Trocadéro. Le 23 septembre, le feu fut directement ouvert sur Cadix et la marine débarqua 4 500 hommes pour favoriser l'attaque des troupes à terre. Le 1<sup>er</sup> octobre, Cadix capitula et Ferdinand VII fut libéré. Mais pour garantir sa sécurité, l'armée des Pyrénées n'évacua que très lentement l'Espagne, les derniers régiments de la division de Cadix ne partant qu'en novembre 1828.

En dépit de cette activité guerrière, et malgré les projets de rénovation de la place, le plan de 1827 montre que la muraille entourant la vieille ville est entièrement en état, mais qu'elle n'a connu aucune amélioration ou modification depuis 1791. Au XIXe siècle, les quartiers et les rues ont changé de dénomination. La ville comprend alors le « quartier de la citadelle » autour de la rue éponyme sur la rive droite de la Nive avec, hors de la muraille le « quartier d'Ugange », et le « quartier de Saint-Michel », aussi appelé parfois « faubourg d'Espagne » autour de la rue éponyme sur la rive droite. A partir de 1803, après le concordat, la « chapelle Notre-Dame » est devenue l'église paroissiale. Le plan de 1793 est le dernier sur lequel figure encore la « chapelle Saint-Jacques » ainsi que les vestiges de la porte contiguë. Leur destruction durant les travaux de construction du camp retranché est ainsi confirmée. Les portes de la vieille enceinte ont pris leur nom définitif de « Porte Saint-Jacques, de France, du Marché et de l'Eglise ». Le plan de 1827 indique la construction récente d'un corps de garde pour 12 hommes, bâti contre la vieille enceinte, en contrebas de la porte de France, en haut de la place du marché, bâtiment actuel siège de la Goizeko Izarra. Ce corps de garde remplaçait celui qui existait précédemment au-dessus de

la porte de France et s'était écroulé au siècle précédent à la suite d'un incendie. Le projet de travaux de 1827 pour 1828 fut reporté car la priorité était encore réservée à la place de Bayonne.

Plus importants sur la rénovation des fortifications de Saint-Jean-Pied-de-Port furent les effets de la première guerre carliste (1833-1840) dont le foyer principal fut la Navarre espagnole alors que la seconde (1846-1849) affecta principalement la Catalogne. En fait, des tensions se firent jour dès 1830 lorsque des constitutionnels espagnols se réfugièrent à Saint-Jean-Pied-de-Port dans l'attente d'une amnistie à l'occasion du mariage du roi Ferdinand VII. La question frontalière, liée à la délimitation des pacages communs aux troupeaux des deux nations, n'avait pas été résolue par les traités. Après la révolution des Trois Glorieuses de juillet 1830, les premières années du nouveau régime français furent troublées par les craintes nées de l'hostilité de Madrid à l'égard du nouveau gouvernement. Le bruit courut même que la Navarre armait.

Ainsi, la réfection du mur d'enceinte de la vieille ville fut réalisée, entre 1831 et 1834. Elle comprit la création d'un parapet avec des meurtrières pour fusils, ou créneaux de tir de fusillade, à la place du parapet médiéval. Ce parapet fut renforcé d'avancées sur corbeaux avec mâchicoulis, en forme de bretèches, construits en pierres de taille, qui permettait les tirs de flanquement latéraux et verticaux au profit des défenseurs de la muraille. Ces travaux inclurent sans doute également la construction de la petite tour pentagonale, faisant un léger saillant par rapport à la muraille, en projet depuis 1832 au moins et apparaissant sur les plans à compter de 1836, qui renforce cette enceinte à mi-distance entre la porte de France et l'échauguette d'angle datant du siècle précédent. Cependant les ravelins extérieurs destinés à renforcer l'enceinte, projetés en 1831 ne furent pas construits. A cette date, chacune des quatre portes de la vieille enceinte, portes Saint-Jacques, de France, du Marché et d'Espagne, disposaient chacune d'un corps de garde installé dans la maison la plus proche. Les vantaux en bois de la porte Notre Dame furent refaits en 1832. Ainsi, en 1834, le mur d'enceinte est jugé en bon état. Il fait 1,50 m d'épaisseur, 8 m de hauteur totale, a un chemin de ronde, ou banquette, d'un mètre de large, couronné d'un mur percé de meurtrières de 0,50 m d'épaisseur. Il a un développement de 700 m. du bastion du roi, au bastion Saint-Jean de la citadelle. En 1848, un garde-corps est ajouté tout le long du chemin de ronde de la vieille enceinte. Le plan de 1845 indique que le bâtiment connu aujourd'hui sous le nom de « Prison des évêques » sert de « *maison de sûreté* » pour la ville. Il montre aussi que le dépôt de manutention, acheté en 1843 et situé sur la rive gauche de la Nive, est desservi par une passerelle en bois franchissant la Nive au-delà de l'église. Le dépôt de manutention est un bâtiment de trois étages, situé vers l'actuel camping municipal, de plus de 50 mètres de long sur une vingtaine de large, avec deux silos externes, où sont entreposés habillements, farine, grains et nourriture. Il fut détruit par un incendie en 1907.

Cependant, la question de la défense du faubourg d'Espagne (précédemment quartier de Saint-Michel) et du faubourg d'Ugange, soulevée par Vauban dès 1685, qui n'avait connu qu'un début de réalisation entre 1700 et 1713, était régulièrement rappelée dans les mémoires et rapports successifs. Elle n'a toujours pas trouvé de solution en 1839 quand un événement politique d'importance survient : les relations avec l'Espagne tendirent alors à évoluer vers l'apaisement, ce qui se concrétisa quelques années plus tard, en 1846, par l'établissement de liens dynastiques. La menace des Pyrénées n'était donc plus alors considérée comme majeure. Aussi les projets de travaux furent-ils immédiatement révisés à la baisse.

Par une « décision du 29 avril 1840 », le Comité des Fortifications ordonna d'entreprendre l'enceinte du faubourg d'Espagne, puis celle du faubourg d'Ugange, mais pour les mettre non plus en état de soutenir un siège, mais seulement pour mettre la cité à l'abri d'un coup de main. Les enceintes nouvelles devaient être construites de manière économique. Il fut décidé que l'enceinte du faubourg d'Espagne serait seulement constituée d'un simple mur paré d'un talus uniquement jusqu'à la banquette de tir. Le mur d'enceinte du faubourg d'Espagne fut finalement construit entre 1842 et 1848<sup>349</sup>. Sa partie centrale, de part et d'autre de la porte

---

<sup>349</sup> On peut remarquer que de 1841 à 1847, la ville de Paris fut entourée de l'enceinte dite « de Thiers », dont la construction fut décidée par le roi des Français Louis-Philippe et son fils, le duc d'Orléans, pour sécuriser Paris dans un contexte international alors à nouveau dangereux ; cette enceinte est également constituée d'un simple mur de quelques mètres de haut. Les enceintes de Paris comprennent celle construite de 1190 à 1213 par Philippe

d'Espagne, est d'une hauteur de cinq mètres et d'une largeur de deux mètres environ. Elle est encadrée de deux tours bastionnées, de plan pentagonal et également constituées d'un simple mur. L'ensemble de ce mur, qui s'appuie sur les fondations existant depuis 1713, est renforcé d'arches engagées en plein cintre qui réduisent sa vulnérabilité aux mines et aux tirs d'artillerie. Les deux ailes de ce mur d'enceinte, de part et d'autre des deux tours bastionnées, rejoignent le lit de la Nive vers Eyheraberry d'une part, à hauteur des deux moulins d'autre part, en adoptant un tracé nouveau par rapport aux plans antérieurs. Elles englobent ainsi largement le quartier d'Espagne et le bâtiment de la manutention<sup>350</sup> ainsi que le moulin situé en aval de la cité sur la rive gauche de la Nive. Elles sont seulement constituées d'un mur vertical en maçonnerie, de trois mètres et demi de haut sur un mètre de large seulement, sans arches ni contreforts, d'autre part à proximité du pont de la manutention. L'ensemble du mur d'enceinte comporte des meurtrières pour fusils, ou créneaux de tir de fusillade, en partie basse, au-dessus de la banquette de tir. Il est renforcé par un total de quatre tours bastionnées pentagonales, dotées de meurtrières à fusils et d'embrasures pour canons : les deux déjà citées, dont les fondations préexistaient depuis 1713, et deux supplémentaires, dont les bases sont plus larges, une sur chacune des ailes rejoignant la Nive. A côté de la porte d'Espagne, fut construit dans le mur un bâtiment faisant saillant, qui servait de poste de garde pour les soldats gardant cette porte. La différence d'appareil, de choix et de taille des matériaux entre les fondations de 1713 et les murs élevés à partir de 1842 est parfaitement visible aujourd'hui<sup>351</sup> : appareil moyen en pierres de grès rouge taillées pour la base de la partie centrale contre maçonnerie en appareil irrégulier de moellons et galets pour le reste. De même la différence de mode de construction est apparente entre la partie centrale, renforcée d'arches engagées en plein cintre et les deux ailes faites d'un simple mur aux faces verticales. Cette nouvelle enceinte est percée de trois portes, celle d'où part le « *Grand chemin d'Espagne par Orisson et Roncevaux* » prend le nom de « *Porte d'Espagne* », les deux autres respectivement ceux de « *Porte d'Eyheraberry* » et de « *Porte de Baïgorry* ». Quant à la porte de la vieille enceinte dénommée jusqu'alors « *Porte de la Nive* », ou parfois « *Porte d'Espagne* » elle devient définitivement alors la « *Porte Notre-Dame* ». La « nouvelle mairie » installée dans le vieil hôpital de la rue de l'église fut inaugurée en 1840. La « prison des évêques » restait une prison civile.

Dans le même temps, le projet de construction d'une enceinte autour du faubourg d'Ugange était poursuivi. Mais par souci d'économie, cette enceinte devait être réalisée uniquement en terre. En 1847, le projet fut définitivement adopté. Les acquisitions de terrain commencèrent. C'est alors que les habitants de Saint-Jean-Pied-de-Port firent une pétition pour demander que cette enceinte couvre une plus vaste étendue. Leur but était de permettre l'extension de la ville rendue nécessaire par le développement du commerce avec l'Espagne, que permettait d'envisager le projet de nouvelle route de Pampelune par Arnéguy. En 1848, les travaux de construction de l'enceinte d'Ugange furent ajournés, mais les acquisitions de terrains furent poursuivies sur le tracé non modifié malgré la pétition. Finalement en 1849, le projet fut annulé de manière définitive. Le ministre de la guerre décida qu'en cas de conflit, un retranchement de campagne serait construit autour du faubourg d'Ugange sur l'emplacement prévu en 1848, dont les terrains étaient en cours d'acquisition.

Autour du faubourg d'Ugange, les acquisitions de terrain continuèrent de 1848 à 1853, mais finalement la construction de la seconde partie de l'enceinte ne fut jamais réalisée. En 1856, le traité de Bayonne délimita définitivement la frontière entre le département des Pyrénées-Atlantiques et l'Espagne. Ce traité fut signé lors du premier séjour du couple impérial à la « Villa Eugénie », la résidence d'été qu'il venait de faire construire à Biarritz. Une stèle commémorative du traité des Pyrénées de 1659 érigée dans l'île des Faisans, ou île de la

---

Auguste, de 1370 par Charles V, de 1633 à 1636 par Louis XIII, de 1784 dite « des fermiers généraux » et finalement celle de 1841 à 1847 dite « de Thiers ».

<sup>350</sup> L'espace laissé libre entre ce mur, le bâtiment de la manutention et le faubourg d'Espagne fut aménagé en un champ de tir pour la garnison ; il fut utilisé jusqu'à la construction à cet endroit à la fin du XIXe siècle du fronton et de la place libre, inaugurés en 1897 ; un champ de tir fut alors aménagé à Caro pour la garnison ; il resta en usage jusqu'à la seconde guerre mondiale.

<sup>351</sup> Voir photographie n° 10.

Conférence, sur la Bidassoa fut inaugurée en 1861 par Napoléon III, Empereur des Français, et Isabelle II, reine « des Espagnes ». Quant à la muraille constituant l'enceinte du quartier de Sainte-Marie, elle fut jugée en bon état par le rapport établi en 1870 par les officiers du génie.

Ainsi, les enceintes de la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port, qui ont été classées 'monuments historiques, le 2 décembre 1986, comprennent aujourd'hui :

- autour du *quartier de Sainte-Marie*, devenu *de la citadelle*, autrement dit la ville haute sur la rive droite de la Nive, une muraille médiévale, remontant aux anciens rois de Navarre, restaurée au cours des siècles, notamment son angle Nord-est vers 1730, dont le parapet médiéval en ruines fut remplacé, vers 1830, selon la mode de l'époque, par un parapet continu, avec meurtrières à fusil, ou créneaux de fusillade, renforcé de petites tourelles de tir de flanquement au fusil, de forme rectangulaire sur corbeaux, en forme de fausses bretèches à mâchicoulis. Cette muraille nous est parvenue en l'état, exception faite de la création malencontreuse, lors d'une restauration malheureuse, effectuée en 1992, d'un pastiche de poterne qui la défigure dès lors qu'elle constitue un anachronisme historique et tactique ;
- autour du *quartier de Saint-Michel*, devenu *d'Espagne*, autrement dit la ville basse sur la rive gauche de la Nive, un simple mur d'enceinte à meurtrières pour fusils, ou créneaux de tir de fusillade, avec banquette de tir, percé de trois portes et renforcé de quatre tours bastionnées, dotées de meurtrières et d'embrasures pour canons, fut construit entre 1842 et 1848, dans le simple but de mettre la ville à l'abri d'un coup de main. Ce mur s'appuie dans sa partie centrale sur les fondations du projet de rempart de Vauban, qui connut un début de réalisation en début de XVIIIe siècle mais fut abandonné en 1713.

Les défenses de la ville haute ont donc gardé leur caractère médiéval au prix de quelques restaurations, tandis que la ville basse ne fut dotée qu'au milieu du XIXe siècle d'un simple mur d'enceinte, réponse minimale aux ambitieux projets de création d'une place forte, défendue par une large enceinte bastionnée et remparée, élaborés par les successeurs de Vauban. Vauban avait renoncé à faire de Saint-Jean-Pied-de-Port une place forte en raison de la configuration géographique particulière de la ville, sur laquelle il porta un jugement assez sévère. Il proposa seulement de renforcer et d'élargir la muraille pour en faire une enceinte de sécurité minimale pour la cité. Mais à partir du XVIIIe siècle, de véritables projets d'établissement à Saint-Jean-Pied-de-Port, d'une véritable place forte, ceinte de remparts et de bastions, furent établis à partir du mémoire de Salmon en 1718. C'est, en effet, à cette époque que se fit jour un changement stratégique d'importance : la concrétisation d'ensembles défensifs uniques, englobant deux entités jusqu'alors indépendantes, la cité fortifiée et la citadelle qui constituèrent dorénavant ensemble une « place forte ». La date de 1730 constitue à Saint-Jean-Pied-de-Port la date charnière entre ces deux conceptions. La première fut celle de la coexistence de deux entités défensives à vocations différentes, chacune pourvue de sa propre enceinte fortifiée, le château royal d'une part, la cité, réduite alors au seul quartier Sainte-Marie, entourée d'une muraille médiévale, d'autre part. La seconde commença à s'appliquer en 1730, quand l'enceinte du quartier Sainte-Marie fut rattachée aux remparts de la citadelle. La notion de place forte s'appliqua alors puisque se constituait ainsi un ensemble défensif unique englobant à la fois la citadelle et la cité, réduite initialement au quartier Sainte-Marie. Elle fut conceptuellement élargie à ses faubourgs, que l'on prévoyait d'entourer d'une enceinte unique, afin de constituer ainsi à proprement parler une véritable place forte. De nombreux projets furent élaborés, qui ne pouvaient être que grandioses en raison des contraintes géographiques du site. Tout au long des XVIIIe et XIXe siècles, les projets, pour la plupart ambitieux et parfois novateurs, furent très nombreux. Au XIXe siècle notamment, l'expérience tirée des combats de la Révolution et de l'Empire autour du camp retranché de Saint-Jean-Pied-de-Port constitua la base principale de la réflexion des officiers du génie pour l'élaboration de leurs projets de création d'une place forte. L'ordonnance du 1<sup>er</sup> août 1821, confirmée par la loi du 10 juillet 1851, classa Saint-Jean-Pied-de-Port dans la première catégorie des places de guerre. Cependant, les projets ne furent pas suivis de réalisations concrètes et les projets ne furent jamais exécutés. L'évolution de la

situation politique internationale et l'état des finances amenèrent à retarder, puis à annuler la construction de cette place forte. Seul le quartier d'Espagne, fut entouré au milieu du XIXe siècle d'un simple mur d'enceinte le mettant à l'abri d'un coup de main.

Il fut finalement décidé, en 1870, de mettre fin à tout projet d'amélioration des fortifications. La nouvelle révolution de l'artillerie avait rendu obsolète les villes à enceintes telles la place de Saint-Jean-Pied-de-Port, en même temps que sa citadelle. La cité, où stationna un bataillon du 49<sup>e</sup> régiment d'infanterie<sup>352</sup>, le régiment de tradition de la ville de Bayonne, resta ville de garnison jusqu'en 1925. La population montra son attachement à son statut de ville de garnison, comprenant en temps de paix un bataillon. A la suite d'une délibération municipale du 16 mars 1897, la ville sollicita l'intervention du préfet auprès du ministre de la guerre pour obtenir, lors de la formation du 4<sup>e</sup> bataillon du 49<sup>e</sup> régiment d'infanterie, le retour de sa garnison, qui l'avait quittée pour participer à l'expédition de Tunisie.

\*

\*

\*

Ainsi, Saint-Jean-Pied-de-Port a conservé l'empreinte très forte de ses origines, médiévale, baroque et classique. L'histoire montre que la place Saint-Jean-Pied-de-Port a assumé sa destinée militaire. Appartenant à un théâtre d'opérations parfois majeur, quelquefois secondaire, elle se trouva en plusieurs occurrences placée en première ligne. Elle assura dans l'urgence sa mission durant la guerre de 1719 contre l'Espagne après que la ville ait été mise à l'abri derrière des fortifications de campagne. Elle ne devint jamais, ni au XVIIIe, ni au XIXe siècle, une véritable place forte capable d'assurer avec une totale efficacité la défense de la frontière face à une attaque majeure. Les projets de création d'une place forte furent tous abandonnés en raison de leur coût prohibitif. Paradoxalement, c'est la solution préconisée par Vauban, qui fut retenue par ses lointains successeurs près de deux siècles plus tard. Avec sa citadelle bastionnée et sa cité simplement abritée d'un coup de main par ses murailles et son mur d'enceinte, elle resta une place de guerre jusqu'à la fin du XIXe siècle, susceptible de constituer une base pour des actions offensives, capable d'abriter face à des actions de guérilla les éléments de soutien logistique, les appuis et les renforts d'une armée en campagne. C'est finalement à la fin du XIXe siècle que Saint-Jean-Pied-de-Port perdit non seulement son rôle stratégique, mais aussi son rôle historique à la suite du traité de paix, signé à Bayonne en 1856 entre l'Espagne d'Isabelle II et la France de Napoléon III, qui fixa définitivement la frontière et consacra la paix entre les deux nations. Ainsi prirent fin plusieurs siècles de conflits armés quasi permanents, ouverts ou couverts, entre la France et l'Espagne. Entre temps, la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port avait fait concrètement la démonstration de son importance militaire, durant les guerres de la Révolution, puis de l'Empire, après l'aménagement, dès le début du conflit, d'un camp retranché centré sur sa citadelle.

---

<sup>352</sup> La photographie, datant de la fin du XIXe siècle, insérée en fin de glossaire représente une unité du 49<sup>ème</sup> R.I., avec sa cantinière, au champ de tir situé à l'emplacement actuel du fronton municipal.

## CONCLUSION

La présente recherche réalisée à partir des fonds d'archives du Service Historique de l'Armée de Terre, de la Bibliothèque Nationale de France et de l'Institut Géographique National permet de parvenir à une connaissance approfondie, enrichie et rénovée de la citadelle et de la place de Saint-Jean-Pied-de-Port. La position géographique de la cité au pied des ports de Cize, nommément du col de Roncevaux, lieu de franchissement historique majeur des Pyrénées depuis l'établissement de la voie romaine de *Burdigala* à *Astorga*, explique son importance stratégique. Elle a déterminé sa vocation et son destin militaires. Telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui, au pied de sa citadelle et à l'abri de ses deux enceintes fortifiées, la cité constitue un témoin de l'histoire des peuples européens, dès lors que sa vie fut rythmée par l'évolution des relations politiques, diplomatiques et guerrières entre les royaumes de Navarre, de France et d'Espagne. Patrimoine de la cité, cet ensemble de fortifications témoigne de son adaptation aux événements sociaux et politiques de la zone frontière où elle fut établie, zone de conflits, mais aussi d'échanges.

Au Moyen-Âge, un château fort fut construit par les rois de Navarre au sommet de l'éperon rocheux avancé de la chaîne des Pyrénées, qui la dominait et commandait les couloirs d'accès au col de Roncevaux, afin de sécuriser la frontière Nord de leur royaume, menacée par les retombées des guerres franco-anglaises. Ce château pourrait avoir été érigé dès le règne de Sanche III le Grand peu après l'an mille. La tradition en fait remonter la construction au règne de Sanche VI le Sage à la fin du XIIe siècle, en réaction au raid mené en 1177 sur les marches d'Aquitaine par le comte de Poitiers, le futur Richard Coeur de Lion. Quant à Sanche VII le Fort, dernier roi de la dynastie navarraise, qui aurait bâti la chapelle « *Saint-Jean* » ou « *Sainte-Marie* », actuelle église paroissiale Notre-Dame, en témoignage de reconnaissance après la victoire décisive de 1212 de *Las Navas de Tolosa* sur les Maures d'Espagne, il est réputé avoir entouré d'une muraille le quartier médiéval de Sainte-Marie, qui s'était créé au pied du château fort. Cette enceinte médiévale, restaurée à plusieurs reprises à partir du XVIIe siècle, et dont le parapet fut reconstruit vers 1830 à la mode de l'époque avec des meurtrières et des tourelles de tir au fusil en forme de fausses bretèches à mâchicoulis, nous est parvenue dans un excellent état de conservation, si l'on excepte la récente création malencontreuse, car historiquement anachronique et tactiquement inappropriée, d'une poterne factice.

Après la période troublée de l'histoire de la Navarre aux XVe et XVIe siècles qui virent se succéder guerres civiles, guerres extérieures entraînant la partition du royaume entre l'Espagne et la France, et enfin guerres de religion, le château fort, en grande partie ruiné, fut réinvesti par les rois de Navarre, soucieux d'affirmer leur autorité et de tenir en mains une population remuante, récemment reconquise. Il fut ainsi renforcé face à la cité, par l'adjonction d'une casemate d'artillerie, témoignage des premières adaptations de la fortification médiévale aux progrès que connaissait l'artillerie depuis la fin de la guerre de Cent ans.

Stratégiquement idéal pour la défense du royaume de Navarre face à l'Aquitaine anglaise, ce site resta capital pour la sécurité de la frontière Sud du royaume de France face à la couronne d'Espagne, même s'il s'avéra moins bien adapté à ce rôle au fur et à mesure de l'accroissement de la portée des canons. Les rois de France, sans doute pour des raisons de continuité historique et d'économies financières, le conservèrent pour y ériger une citadelle. La décision pourrait en avoir été prise par Louis XIII à l'instigation de Richelieu, nouvellement revenu au Conseil, dans le cadre de la lutte contre les Habsbourg, marquée en 1624 par la crise de la Valteline, à l'époque

important couloir de franchissement des Alpes entre l'Italie et l'Autriche. Cette citadelle témoigne de la naissance et de l'évolution de la fortification durant la Renaissance, puis à l'époque baroque, pour remplacer les châteaux forts rendus caducs par l'essor d'une artillerie tirant des obus en fonte. Parvenue à nous quasiment intacte, elle est l'une des premières réalisations de la fortification bastionnée « à la Française ». Elle offre l'exemple rare d'une citadelle telle que la concevaient, quasiment sans ouvrage extérieur ni *dehors*, les *ingénieurs du Roy* de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, en appliquant les principes de la géométrie naissante et les canons de la « Raison classique ».

La citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port est le fruit d'une construction continue qui s'étendit sur un siècle de 1625 à 1728. Elle fut édifiée, dès le rattachement de la Basse Navarre au royaume de France, sur l'emplacement du château fort médiéval des rois de Navarre. Elle en conserva le donjon qui fut arasé, avec l'éminence qui le portait, immédiatement après 1685 sur l'ordre de Vauban. Elle incorpora, sur son front Ouest face à la cité, la courtine casematée réalisée probablement vers 1530 par le souverain navarrais, Henri II d'Albret.

Quant à la citadelle bastionnée primitive, les documents étudiés n'en révèlent ni le projet initial, ni le nom du constructeur, ni la date précise de construction. Mais la présente recherche démontre qu'elle fut édifiée de 1625 à 1627, sous le règne de Louis XIII, vraisemblablement sous la direction et selon les plans de *l'ingénieur du Roy* Pierre de Conty de la Mothe d'Argencourt, son « *l'ingénieur favori de Louis XIII* », le « *fidèle des cardinaux Richelieu et Mazarin* ». Selon le schéma primitif d'une citadelle bastionnée, adapté au relief montagneux, il opta pour une forme barlongue, sans autre ouvrage extérieur qu'une petite demi-lune en avant de son unique porte, la *porte royale*, qui ouvrait vers la cité. Elle fut renforcée, sur le front opposé, le front d'attaque, par quelques ouvrages de campagne en terre, sans doute lors de l'offensive espagnole de 1636, provoquée par l'engagement de la France dans la guerre de Trente ans. Des travaux importants de reconstruction et d'aménagements intérieurs furent réalisés de 1640 à 1648, sous la direction de l'ingénieur Desjardins, d'après les plans de *l'ingénieur du Roy* Duplessis-Besançon. L'enceinte remparée et bastionnée, qui constitue encore aujourd'hui le gros oeuvre de la citadelle fut ainsi finalisée.

A la suite de l'inspection que Vauban, commissaire général des fortifications de Louis XIV, y conduisit en décembre 1685, de nouveaux travaux furent immédiatement entrepris et poursuivis jusque vers 1700, par l'ingénieur François Ferry, directeur régional des fortifications, assisté du cartographe Claude Masse. La guerre de succession d'Espagne provoqua leur reprise. N'exécutant que très partiellement le plan plus ambitieux de Vauban, ces travaux se contentèrent de réaliser des projets antérieurs non exécutés. Ils améliorèrent ses capacités tant défensives, par l'adjonction d'une enceinte de combat extérieure, d'une *porte du secours*, puis de son pont d'accès et d'un ravelin le couvrant, qu'offensives par la construction d'un arsenal, de casernements additionnels et d'abris souterrains. La priorité fixée par le marquis de Seignelay était bien le soutien d'opérations offensives envisagées par Louis XIV vers Pampelune. Ces aménagements n'altèrent pas ses caractéristiques originelles. Ils s'inscrivirent dans la fidélité aux conceptions de ses constructeurs initiaux, les ingénieurs militaires de Louis XIII, précurseurs de Vauban. Ainsi, cette citadelle n'est ni une citadelle de Vauban, bien que son inspection y provoqua certains travaux, ni une citadelle « à la Vauban », comme l'affirment par erreur certains documents à vocation touristique. Lui-même, dans son *Projet de Paix* signé à Plaisir le 2 février 1706, en réfute implicitement la paternité.

La citadelle fut pour ainsi dire achevée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec la construction sur son front d'attaque face à l'Espagne, d'un ouvrage extérieur, une redoute d'artillerie en forme de demi-lune « à la manière de Vauban », qui recouvrait le ravelin existant, afin d'améliorer sa capacité défensive en battant de ses feux le débouché du « *Grand Chemin d'Espagne par Orisson et Roncevaux* ». Quant aux travaux postérieurs, notamment du XIX<sup>e</sup> siècle, ils ne furent que de rénovation. Parfaitement identifiables à l'exemple du remplacement de plusieurs talus remparés constituant les tenailles et caponnières de circulation d'origine par des *murs à créneaux de fusillade*, caractéristiques de l'époque moderne, ils ne provoquèrent

aucune altération notable. Aucun ouvrage défigurant n'a été greffé postérieurement. La citadelle, enfin, ne souffrit ni des dommages du temps, ni des dégâts des guerres.

Cette citadelle se présente comme un ouvrage empreint d'une grande unité de conception, respectant le schéma primitif d'une citadelle bastionnée. S'inscrivant dans un rectangle d'environ 110 mètres sur 160, la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port abritait au XVIII<sup>e</sup> siècle une garnison de cinq cent cinquante hommes aux ordres d'un « *Lieutenant du Roy* » assisté d'un « *Major* » et de treize officiers, dont l'armement comprenait fusils, carabines et piques ainsi qu'une vingtaine de canons. Ses abris et couloirs souterrains, ses magasins à poudre et à vivres, sa boulangerie, sa citerne et son puits profond de plus de quarante mètres lui conféraient une autonomie dépassant cent jours, bien supérieure au mois prescrit par les instructions de Vauban, restées en vigueur.

La citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port prit part durant quatre siècles à l'histoire de la défense de la frontière naturelle de la France sur les Pyrénées. Si le château fort médiéval succomba, à plusieurs reprises, à des assauts notamment durant la guerre de conquête de la Navarre par le roi des Espagnes, la citadelle a toujours rempli sa mission et ne fut jamais prise. Après avoir connu la paix depuis la fin des guerres de religion, la cité dut rapidement affronter la récurrence des hostilités entre la France et l'Espagne. Construite à l'origine pour affirmer la souveraineté du roi de France sur les débouchés du col de Roncevaux et sur la Basse-Navarre, la citadelle nouvellement édiflée assuma, dès 1636, un rôle de dissuasion face aux armées de Philippe IV, comme elle le fit à nouveau en 1813 face à Wellington, qui, l'un et l'autre, préférèrent attaquer par la voie côtière plutôt que par Roncevaux. Elle joua essentiellement un rôle de base logistique lors des actions offensives contre l'Espagne des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, de 1701 à 1713, puis en 1725-26, et finalement lors de l'intervention française de 1823. Elle se trouva, surtout, engagée en première ligne des combats au cours des guerres de la Révolution et de l'Empire. Elle fit alors la démonstration concrète de sa valeur opérationnelle en devenant le centre d'un vaste « Camp Retranché », qui, couvrant l'ensemble de la vallée de Cize, comporta finalement une douzaine d'ouvrages majeurs. Ce camp retranché assuma pleinement sa mission comme pivot des opérations tant initialement défensives qu'ensuite offensives de l'*Armée des Pyrénées Occidentales*, de 1793 à 1795. Constituant, à partir de 1808, en avant de Bayonne au pied du col de Roncevaux une base avancée de l'armée d'Espagne sur son second itinéraire logistique, il devint le point d'appui de la défense de la frontière pyrénéenne en 1813, après la défaite de Vitoria, puis la base de rassemblement et de soutien du retour offensif de Soult vers Pampelune en juillet 1813, pour être finalement, avec Bayonne, l'un des deux points d'ancrage de la manœuvre de défense en profondeur de Soult d'octobre 1813 à fin avril 1814.

La citadelle elle-même et plus encore la place de Saint-Jean-Pied-de-Port furent, tout au long des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, l'objet de nombreux projets, souvent très ambitieux. C'est à partir du plan de Salmon en 1718, qui projetait d'entourer la citadelle, la cité et ses faubourgs d'une large enceinte bastionnée, qu'apparut à Saint-Jean-Pied-de-Port le premier projet tendant à concrétiser l'idée alors nouvelle de « place forte », qui connut un bref début de réalisation lorsque les deux entités jusqu'alors distinctes de la citadelle et de la cité furent fondues en un ensemble défensif unique. Mais soumis à de dures contraintes financières, ces projets ne furent suivis que de réalisations partielles et mineures.

L'expérience tirée des combats de la Révolution et de l'Empire autour du camp retranché de Saint-Jean-Pied-de-Port constitua la base de la réflexion des officiers du génie au XIX<sup>e</sup> siècle pour l'élaboration des projets de remaniement de la place visant à y établir une « place à forts détachés ». Restés eux aussi lettre morte, ils débouchèrent sur la construction, de 1842 à 1848, autour de la ville basse, le « *faubourg de Saint-Michel* », devenu « *faubourg d'Espagne* » sur la rive gauche de la Nive, d'un simple mur d'enceinte percé de meurtrières, renforcé de quatre tours bastionnées. Ce succédané minimaliste des projets grandioses des successeurs de Vauban, destiné seulement à mettre cette cité frontalière à l'abri d'un coup de main, constitue l'un des tout derniers exemples de construction d'une enceinte urbaine. Cette réalisation confirme le



bien-fondé des propositions du commissaire général des fortifications de Louis XIV qui avait renoncé, en dépit de l'importance stratégique de la place qu'il soulignait, à y établir une place forte pour des raisons de réalisme et de coût.

Malgré le traité des Pyrénées de 1659, la frontière resta une zone de confrontation entre la France et l'Espagne jusqu'en 1840. Son tracé ne fut définitivement réglé qu'en 1856 par le traité de Bayonne. La place conserva son statut de « place de guerre » jusqu'en 1870, date à laquelle il fut définitivement décidé d'arrêter tout projet d'amélioration de ses fortifications et de faire de la citadelle un simple casernement de temps de paix pour une garnison, ce qu'elle fut jusqu'en 1925. En effet, la fortification bastionnée née au XVI<sup>e</sup> siècle en réponse aux progrès de l'artillerie, garda tout son intérêt jusqu'aux nouveaux progrès décisifs de l'artillerie, marqués par l'apparition du canon à âme rayée, du chargement par la culasse et de l'obus explosif vers 1850, permettant de bombarder une place avec efficacité à plusieurs kilomètres de distance, qui rendirent obsolètes les fortifications bastionnées et les villes à enceintes du type de celle de Saint-Jean-Pied-de-Port. Le temps de l'architecture bastionnée était alors définitivement révolu après trois cent cinquante ans de bons et loyaux services aux frontières. La ville et la citadelle perdirent ainsi, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, son intérêt politique, sa valeur stratégique et son importance militaire.

La citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port permet de contribuer à la connaissance de l'histoire de la fortification à la Renaissance et à l'époque baroque. Construite de manière continue au XVII<sup>e</sup> siècle et maintenue en parfait état de conservation, elle nous est parvenue en l'état qui était le sien à la fin de sa construction en 1730, sans avoir subi aucune modification, altération ou addition notable. Si le capitaine Duvignau, officier du génie, pouvait en 1794 le déplorer, nous ne pouvons que nous en féliciter. En effet, cette caractéristique lui confère aujourd'hui un intérêt majeur.

Elle constitue ainsi un exemple rare, sans doute unique, et représentatif de la fortification bastionnée telle que la concevaient les premières générations d'ingénieurs militaires, précurseurs de Vauban, notamment son constructeur, l'*ingénieur du Roy* Pierre de Conty de la Mothe d'Argencourt, l'ingénieur favori de Louis XIII, dont elle constitue un exemplaire intact, donc authentique. Sentinelle gardant le col de Roncevaux, vivant au rythme des relations transfrontalières, témoin de l'histoire commune de la Navarre, de l'Espagne et de la France, maillon capital de l'évolution de l'art de la fortification à partir de la Renaissance, la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port porte ainsi l'empreinte des ingénieurs de l'école de fortification créée en France au début du XVII<sup>e</sup> siècle par Henri IV et Sully, développée par Louis XVIII et Richelieu, parmi lesquels de remarquables praticiens et théoriciens, dont la valeur fut éclipsée, sous Louis XIV, par le génie et la stature du maréchal de Vauban.

Ainsi la place et la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port présentent un grand intérêt culturel didactique et pédagogique, et ce à plusieurs égards :

- un panorama concret de l'histoire de la fortification depuis la muraille médiévale jusqu'au mur d'enceinte à meurtrières du XIX<sup>e</sup> siècle, en passant par la casemate d'artillerie de la Renaissance et, surtout, par la fortification bastionnée et remparée du XVII<sup>e</sup> siècle ;
- un exemple, de taille humaine, de l'architecture militaire du XVII<sup>e</sup> siècle, réalisation de l'*ingénieur du Roy* préféré de Louis XIII, permettant d'expliquer simplement les principes fondateurs et les tâtonnements de la fortification bastionnée primitive ;
- une représentation de l'évolution de la poliorcétique et de la fortification bastionnée, du modèle primitif aux chefs-d'œuvre de Vauban, illustrée par la création de l'enceinte de combat extérieure, la redoute d'artillerie en forme de demi-lune à la manière de Vauban et le système de communications souterraines qui la traversent ;
- un aperçu de l'adaptation de la fortification bastionnée au relief de montagne par opposition aux caractéristiques de fortification de plaine qu'elle présente quand on l'aborde en venant de l'Est face à son front d'attaque ;

- une illustration vivante de la vie et du fonctionnement d'une citadelle au XVIIe siècle, grâce à l'état de conservation et à la connaissance détaillée que nous avons de son organisation et de son agencement ainsi que de ses capacités militaires et logistiques ;
- un modèle et une mémoire de la tactique et de la stratégie opérationnelle à l'époque des guerres de la Révolution et de l'Empire, grâce aux vestiges encore existants du camp retranché dont la citadelle fut le centre.

La ville de Saint-Jean-Pied-de-Port a la chance inestimable de posséder un ensemble d'enceintes fortifiées de qualité, autour du joyau de la fortification bastionnée de l'époque baroque que représente sa citadelle, ouvrage rare qui est trop longtemps resté méconnu. Il lui revient maintenant de s'approprier ce patrimoine, classé « monument historique », en prenant une pleine conscience de sa richesse et de son intérêt. Il lui appartient de le conserver et de le valoriser, de le révéler tant au grand public qu'aux amateurs d'Histoire, de le faire connaître et de faciliter son exploitation. Il importe aussi de le protéger de toute restauration hasardeuse. Sa réhabilitation apparaît une nécessité car il constitue une chance et un atout pour les Pays de Cize et de Baïgorry, en participant à leur développement touristique et en leur permettant de gagner en rayonnement culturel. Des opérations de mise en valeur et d'animation culturelles de la citadelle, ainsi que des aménagements d'accueil du public sont aisément envisageables.

La présente étude mériterait d'être poursuivie et approfondie afin d'en préciser et d'en compléter les conclusions. Des recherches dans les archives départementales et municipales de Pau et Bayonne, ainsi que dans les fonds archivistiques existant en Espagne, notamment à Pampelune ou à Simancas, devraient permettre de préciser notre connaissance de l'histoire du château fort des rois de Navarre et de la cité médiévale de Saint-Jean-Pied-de-Port.

\*

\*

\*

# TABLE DES MATIERES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>INTRODUCTION</b>   | <b>1</b>  |
| <b>I- CADRES GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE</b>                                       | <b>6</b>  |
| 11- SITUATION GEOGRAPHIQUE GENERALE   | 7         |
| 12- Les CHEMINS TRAVERSANT SAINT-JEAN-PIED-de-PORT                                | 13        |
| 13- La PLACE de SAINT-JEAN-PIED-de-PORT et l'HISTOIRE de NAVARRE                  | 18        |
| 14- La PLACE de SAINT-JEAN-PIED-de-PORT et la PARTITION de la NAVARRE             | 24        |
| 15- La PLACE de SAINT-JEAN-PIED-de-PORT et l'HISTOIRE de FRANCE                   | 32        |
| <b>II- L'ECOLE FRANCAISE DE FORTIFICATION AU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE</b>          | <b>45</b> |
| 21- Les PROGRES de l'ARTILLERIE à l'aube de la RENAISSANCE                        | 45        |
| 22- L'ADAPTATION de la FORTIFICATION MEDIEVALE à l'ARTILLERIE                     | 49        |
| 23- La FORTIFICATION BASTIONNEE : ORIGINES et DEFINITIONS                         | 50        |
| 24- L'ESSOR de la FORTIFICATION BASTIONNEE au XVI <sup>e</sup> siècle             | 52        |
| 25- La NAISSANCE de l'ECOLE FRANCAISE sous HENRI IV                               | 55        |
| 26- Les INGENIEURS du ROY sous LOUIS XIII   | 58        |
| 27- L'ORGANISATION des FORTIFICATIONS sous LOUIS XIV                              | 64        |
| <b>III- CITE ET CHATEAU FORT DE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT AU MOYEN-AGE</b>          | <b>72</b> |
| 31- Le CHATEAU FORT MEDIEVAL ORIGINEL   | 72        |
| 32- Le BOURG CASTRAL MEDIEVAL   | 74        |
| 33- La CITE MEDIEVALE PRIMITIVE   | 77        |
| <b>IV- HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION DE LA CITADELLE DE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT</b> | <b>82</b> |
| 41- La CITADELLE BASTIONNEE en 1685   | 84        |
| 42- CRITIQUE de l'HYPOTHESE 'Antoine de VILLE'                                    | 87        |
| 43- Les TRAVAUX de RENOVATION des années 1643 à 1648                              | 89        |
| 44- L'EDIFICATION de la CITADELLE BASTIONNEE PRIMITIVE                            | 93        |
| 45- La CASEMATE d'ARTILLERIE du XVI <sup>e</sup> siècle                           | 96        |

|   |            |
|---|------------|
| 46- Les TRAVAUX PROVOQUES par l'INSPECTION de VAUBAN  | 98         |
| 47- Les TRAVAUX REALISES au XVIIIe siècle   | 103        |
| 48- Les AMENAGEMENTS du XIXe siècle   | 107        |
| <b>V- DESCRIPTION, VIE ET FONCTIONNEMENT DE LA CITADELLE DE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE</b> | <b>111</b> |
| 51- Les FORTIFICATIONS et les CAPACITES DEFENSIVES de la CITADELLE  | 111        |
| 52- Les CASERNEMENTS de la CITADELLE  | 116        |
| 53- Les SOUTERRAINS de la CITADELLE   | 121        |
| 54- L'ARMEMENT de la CITADELLE  | 123        |
| 55- Les CAPACITES LOGISTIQUES de la CITADELLE   | 124        |
| 56- Les CAPACITES LOGISTIQUES de la CITE  | 126        |
| 57- Les QUALITES et DEFAUTS de la CITADELLE   | 128        |
| <b>VI- LE CAMP RETRANCHE DE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT SOUS LA REVOLUTION ET L'EMPIRE</b>                              | <b>131</b> |
| 61- Le PROJET de PLACE FORTE de 1773  | 131        |
| 62- La CAMPAGNE de 1793-1795 dans les PYRENEES  | 132        |
| 63- Le CAMP RETRANCHE de 1793   | 139        |
| 64- La GUERRE d'ESPAGNE (1807-1813)   | 141        |
| 65- La RETRAITE de VITORIA (1813)   | 144        |
| 66- La CONTRE-OFFENSIVE de SOULT (1813)   | 147        |
| 67- L'OFFENSIVE de WELLINGTON (1813-1814)   | 150        |
| 68- Le CAMP RETRANCHE de 1813   | 153        |
| <b>VII- LA PLACE DE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT AUX XVIII<sup>E</sup> ET XIX<sup>E</sup> SIÈCLES</b>                    | <b>157</b> |
| 71- La CITE à l'aube du XVIIIe siècle   | 157        |
| 72- Les PROJETS du XVIIIe siècle  | 162        |
| 73- La CITE à la veille de la REVOLUTION FRANCAISE  | 165        |
| 74- Les PROJETS du XIXe siècle  | 167        |
| 75- La CITE et la PLACE jusqu'à la fin du XIXe siècle   | 169        |
| <b>CONCLUSION</b>   | <b>174</b> |